



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





*Henry Seymour*  
*Hanford.*

DORSET.



23746 f. 57

S. VI.

23746 f. 57

S. VI.



23746 f. 57

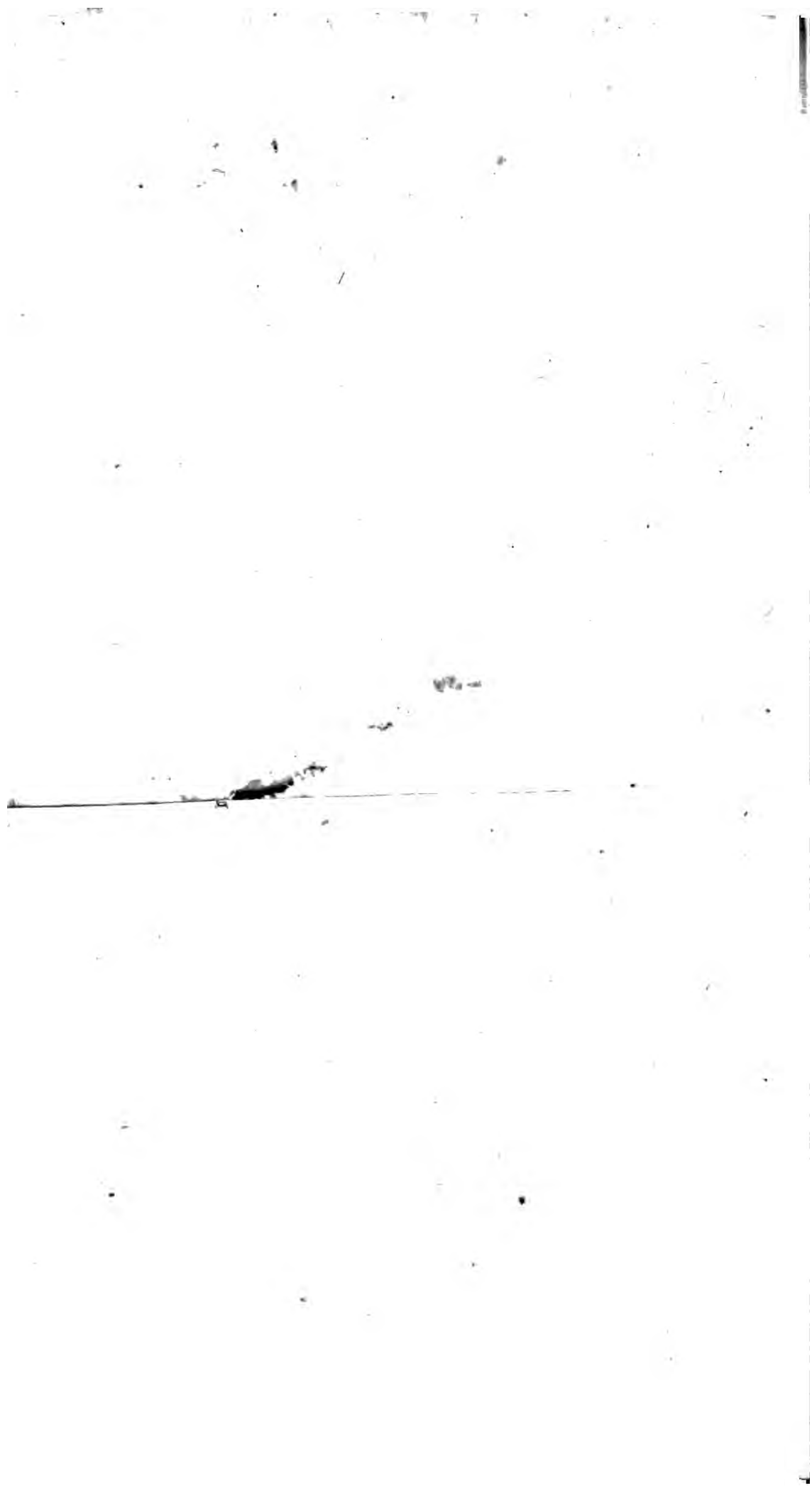
S. VI.

23746 f. 57

S. VI.

23746 f. 57

S. VI.





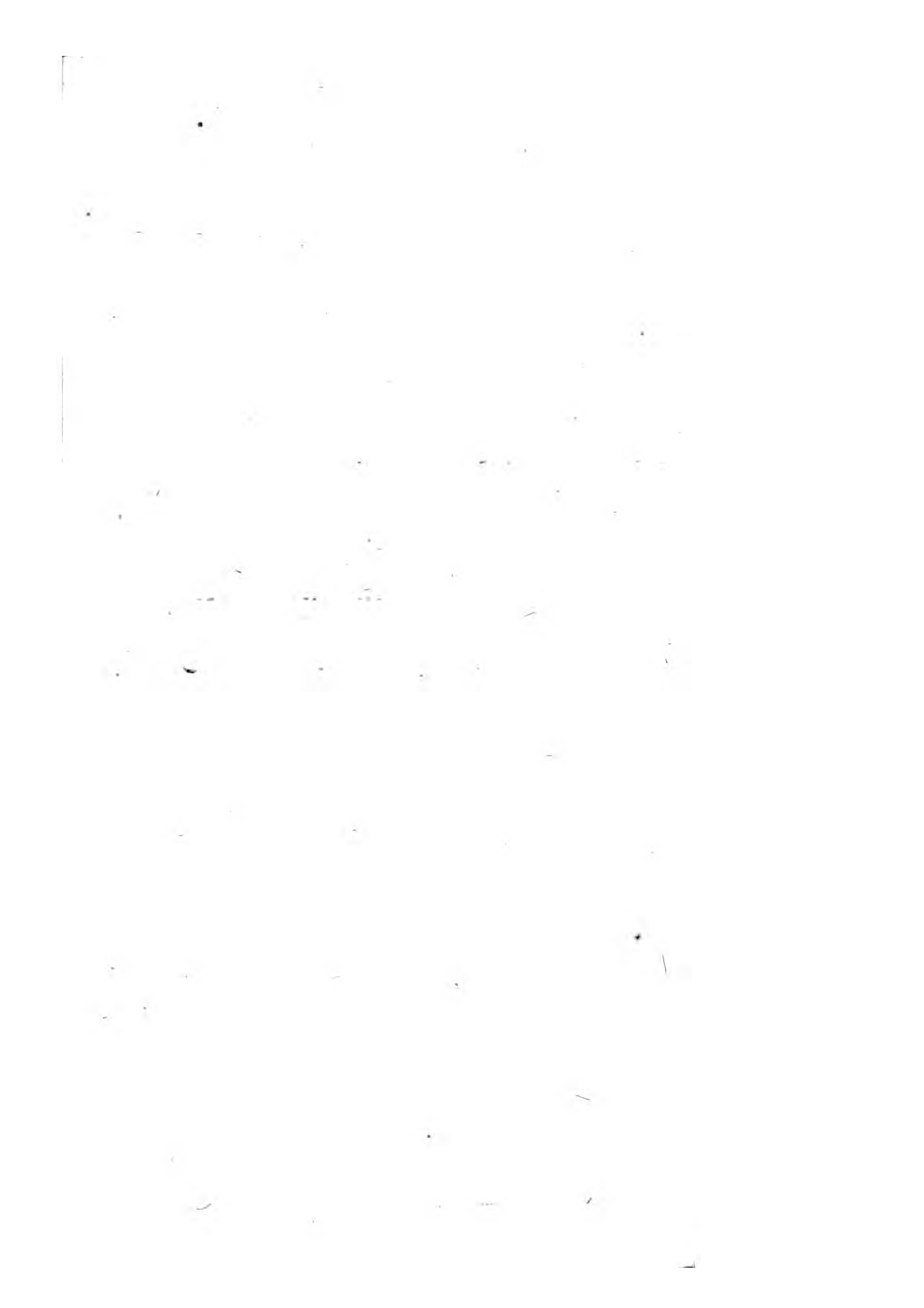
MÉMOIRES  
*DE SULLY.*

---

TOME CINQUIÈME.

---





# MÉMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BÉTHUNE,

DUC

DE SULLY,

*PRINCIPAL MINISTRE*

DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

*Par M. L. D. L. D. L.*

Nouvelle édition, revue & corrigée.

---

*TOME CINQUIÈME.*

---



*A LONDRES.*

---

M. DCC. LXXVIII.





# MÉMOIRES

DE

## SULLY.

---

### LIVRE XV.

*SUITE des mémoires de 1603. Continuation de l'ambassade de Rosny à Londres. Détail de ce qui se passa à sa première audience : entretien public du roi d'Angleterre avec lui sur différens sujets. Evénemens à la cour de Londres ; favorables & contraires à sa négociation : dispositions des différentes cours de l'Europe. Première conférence de Rosny avec les ministres Anglois. Intrigues de l'Espagne. Seconde audience, & entretien particulier du roi Jacques avec Rosny, qui lui persuade de soutenir les*

6 MÉMOIRES DE SULLY;

*Provinces-Unies : autres matieres traitées entr'eux. Seconde conférence de Rosny avec les ministres de S. M. B. qui cherchent à faire échouer sa négociation. Procédé imprudent du comte d'Aremberg. Troisième audience : Rosny est admis à la table du roi d'Angleterre : entretien public sur différens sujets. Troisième conférence de Rosny avec les conseillers Anglois & les députés des Provinces-Unies : artifice & mauvaise foi de Cécil. Quatrième audience : entretien secret de Rosny avec le roi Jacques , où il lui communique les desseins politiques de Henri IV & de la reine Elisabeth & les lui fait goûter : explication sommaire de ces desseins. Jacques se déclare publiquement en faveur de Rosny.*

**L**ES gardes du roi d'Angleterre, ayant à leur tête le comte Derby, vinrent me prendre au palais d'Arondel, & me servirent d'escorte jusqu'à la Tamise, dont ils bordoyent le quai, pendant que je me rendois à Grenvich. Je fis ce trajet sur les barges du roi, ayant avec moi cent vingt gentils-hommes, choisis sur tout mon monde. Le comte de Northumberland me reçut au débarquement, & me conduisit au palais

du roi, au travers d'une multitude infinie.

J'entrai dans une chambre, où l'on nous présenta la collation, contre la coutume établie en Angleterre, de ne point traiter les ambassadeurs, ni même de leur offrir un verre d'eau. S. M. m'ayant fait avertir d'entrer dans sa chambre, je fus plus d'un quart-d'heure avant que de pouvoir arriver au pied de son trône, tant par l'affluence de ceux qui y étoient déjà, que parce que je fis marcher ma maison devant moi. Ce prince ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'il descendit deux degrés, il alloit les descendre tous, tant il montrait d'empressement de m'embrasser, si l'un des ministres qui étoient à ses côtés, ne lui avoit dit tout bas, qu'il ne devoit pas aller plus loin.

« Quand j'honorerois, dit-il tout haut, cet  
 » ambassadeur-ci outre la coutume, je ne  
 » prétendrois pas que cela tirât à consé-  
 » quence pour les autres. Je l'estime &  
 » aime particulièrement, par l'affection que  
 » je fais qu'il a pour moi, par sa fermeté  
 » dans notre religion, & sa fidélité envers  
 » son maître ». Je n'ose rapporter tout ce  
 qu'il dit encore à mon avantage. Je reçus  
 avec tout le respect que je devois, une  
 déclaration si obligeante, & j'y répondis,  
 non par une harangue, telle qu'on s'attend  
 peut être à en voir ici, & que les pédans

8 MÉMOIRES DE SULLY,

de cour trouveroient plus de leur goût, mais par un simple compliment, qui en disoit bien autant, & convenoit mieux à mon état. Le regret de Henri sur la mort d'Elisabeth ; sa joie de l'avènement à la couronne du roi régnant ; les louanges des deux rois ; tout cela fut achevé en deux mots. Je m'excusai sur mon insuffisance, & sur ce que S. M. T. C. avoit elle-même expliqué ses sentimens. Je présentai en même tems les lettres de L. M. parmi lesquelles je fis remarquer à S. M. B. celle qui étoit de la main de Henri. Elle les lut elle-même, & ensuite les donna à Cécil, en témoignant combien elle étoit sensible à ce qu'elles contenoient, par ces paroles : « Qu'elle n'avoit pas laissé » en Ecosse la passion avec laquelle elle » avoit toujours chéri le roi de France, & » désiré la prospérité de sa couronne ».

Je continuai à complimenter ce prince, mais sur le ton ordinaire de la conversation ; celui de harangueur me peinoit extraordinairement. Je lui dis que Henri avoit fait éclater publiquement sa joie, de voir le trône d'Angleterre rempli par un prince qui en étoit si digne, & de ce qu'il avoit été si promptement & si unanimement reconnu ; que s'il avoit été besoin de la présence de S. M. T. C. elle se seroit transportée avec plaisir par-tout où elle auroit pu être né-

cessaire, pour lui donner des preuves d'un sincere attachement à ses intérêts, & d'union à sa personne. Je ne dûs pas me repentir de ce compliment. Jacques répondit, que quand bien même il auroit trouvé les Anglois en guerre avec les François, il n'auroit dû songer qu'à vivre en paix avec un prince, qui de la couronne de Navarre, avoit été appelé de même que lui, à celle de France, « étant raisonnable, » dit-il, de faire toujours vaincre le mal par le bien » ; mais qu'il avoit eu une double joie, de quitter une couronne amie de la France pour une autre qui ne l'étoit pas moins. La feue reine fut citée en cette occasion, mais sans un seul mot de louange.

Comme ce prince voulut après cela m'entretenir plus long-tems, & plus familièrement, il me fit monter sur le plus haut degré de son estrade. Je pris ce moment pour lui faire mon compliment particulier, dont il me remercia affectueusement. Il ne me cacha pas ce qu'on lui avoit mandé de Paris, des discours attribués au roi, à moi & à mon frere, après son retour d'Ecosse. Il m'avoua qu'il les avoit crus vrais pendant quelque tems ; mais qu'il avoit découvert que tout cela n'étoit qu'un artifice des ennemis communs, qui lui rendoit plus odieux ceux qui avoient recours à de pareils



moyens, pour s'ouvrir un chemin à la domination universelle. Il tomba ici d'une étrange manière sur les Espagnols, ce qui dût faire un grand plaisir à Nassau, qui n'étoit pas assez éloigné, pour qu'il n'en pût entendre quelque chose, & aux députés Flamands, qui se tenoient *incognito* dans la foule, parce qu'ils n'avoient pu jusqu'à ce jour, obtenir audience. Il qualifia en toute rigueur leur malignité à allumer le feu dans tous les états voisins du leur; il protesta qu'il s'opposeroit à leurs injustes desseins; il parla du roi d'Espagne, comme d'un homme trop foible d'esprit & de corps, pour donner entrée dans sa tête aux grandes chimères de ses prédécesseurs. Je prenois assez de plaisir à ce discours pour chercher à le faire durer. Je dis au roi d'Angleterre, qu'il étoit fort heureux de n'avoir appris à si bien peindre les Espagnols, que sur le malheur d'autrui; qu'il n'en étoit pas de même du roi de France. J'apportai pour preuve, ce qu'ils avoient fait depuis une paix aussi solennelle que celle de Vervins, la révolte de Biron, la guerre de Savoye, & quelques autres griefs. J'ajoutai que tel étoit l'artifice du conseil d'Espagne, que pour donner le change à l'Europe sur ses propres torts, on le voyoit toujours commencer par se plaindre le premier;

conduite aussi dangereuse , que celle que les Espagnols pratiquoient encore ordinairement , de ne traiter avec leurs voisins , que dans l'intention de les perdre , par la sécurité même que donne un traité. Jacques repartit qu'il favoit bien tout cela. En un mot , je ne pus plus douter que le ressentiment qu'il monroit contre l'Espagne devant tant de témoins , ne fût aussi sincere que violent. Le premier rayon d'espérance commença de ce moment à luire pour moi.

De ce propos , le roi d'Angleterre passa à celui de la chasse , pour laquelle il me fit voir une passion extrême. Il me dit qu'il favoit bien que je n'étois pas un grand chasseur ; que la part qu'il m'avoit attribuée dans sa prise ne me regardoit pas comme M. de Rosny , mais comme ambassadeur d'un roi , qui n'étoit pas moins le plus grand chasseur , que le plus grand prince du monde ; à quoi il ajouta avec la dernière politesse , que Henri avoit raison de ne pas me mener à la chasse , parce que je lui étois plus utile ailleurs ; & que si j'étois chasseur , le roi de France ne pourroit pas l'être. Je lui répondis que Henri aimoit tous les exercices ; mais sans qu'aucun lui fît jamais abandonner le soin de ses affaires , ni l'empêchât de se faire rendre un compte exact par ses ministres ; bien éloigné de

l'aveugle crédulité du roi d'Espagne pour le duc de Lerme. Sur quoi Jacques me dit, que sans doute j'avois eu bien de la peine à régler les finances, & à résister aux importunités des grands du royaume, & il en rapporta des traits, dont j'avois moi-même perdu la mémoire. Il me demanda ensuite brusquement, & en s'interrompant lui-même, comment se portoit le roi de France. Je jugeai aisément, à l'air dont cette question me fut faite, qu'il étoit vrai qu'on avoit voulu persuader à ce prince que Henri ne pouvoit pas vivre long-tems après sa dernière maladie; qu'il y avoit ajouté foi, & que cette prévention seroit le plus puissant motif qui l'empêcheroit de contracter avec la France, ne pouvant faire beaucoup de fond sur un roi enfant. Je m'attachai à le détromper de tous ces faux bruits, & j'y réussis. Il ajouta seulement, qu'on lui avoit encore dit une chose de Henri, dont il étoit bien fâché, que les physiciens de ce prince, (c'est le nom qu'il donna à ses médecins) lui avoient interdit la chasse. Je repliquai à S. M. que ce n'étoit qu'un conseil, dont lui-même seroit bien de profiter; en effet, il avoit failli à se rompre un bras à la chasse; & il me rapporta la manière dont cet accident lui étoit arrivé.

Lorsque je mandai au roi cet endroit de

notre conversation sur la chasse & sur sa fanté, il m'écrivit de dire au roi d'Angleterre, que suivant l'avis des médecins, il chassoit plus modérément qu'auparavant; & qu'il s'étoit trouvé, depuis que j'étois parti, à la mort de cinq ou six cerfs, sans la moindre incommodité. « Hé bien ! me dit » le roi d'Angleterre, toujours sur la chasse; » vous avez envoyé de ma chasse au comte » d'Aremberg; comment pensez-vous qu'il » ait pris cette courtoisie? elle ne lui a été » nullement agréable: il dit que vous ne » l'avez fait que pour montrer qu'on faisoit » plus de cas de vous que de lui; en quoi » il a raison; car je fais bien faire différence » entre le roi mon frere, & ses maîtres, qui » m'ont envoyé un ambassadeur, qui ne » peut ni marcher ni parler; il m'a demandé » audience dans un jardin, parce qu'il ne peut » monter dans une chambre ». Jacques me demanda si l'ambassadeur Espagnol qu'on lui envoyoit avoit passé par la France; & sur ce que je lui répondis qu'oui, « l'Espagne, » dit-il, m'envoie un ambassadeur postillon; » afin qu'il aille plus vite, & qu'il fasse nos » affaires en poste »: c'est ainsi qu'en toute occasion il invectivoit contre les Espagnols. Taxis (a), courier-major de S. M. C.

---

(a) Jean Taxis, comte de Villa-Mediana.

avoit en effet pris la route de Flandre par la France, pour se rendre de-là à Londres, & il avoit fait ce voyage avec beaucoup de précipitation; mais il n'avoit ordre que de découvrir les intentions du roi d'Angleterre: le véritable ambassadeur étoit Vélasque (a), connétable de Castille, qui partit après lui.

Jacques voulut savoir après tout cela (car il n'arrêtoit pas long-tems sur une même matiere) si j'allois au prêche à Londres. Sur la réponse que je fis que j'y allois. « Vous » n'êtes donc pas résolu, me dit-il, de » quitter la religion, comme on me l'a fait » entendre, à l'exemple de Sancy, qui a cru » par-là bien assurer sa fortune, & par une » permission de Dieu, a fait tout le con- » traire ». Je traitai ce rapport de calomnie, & je dis que ce qui y avoit peut-être donné lieu, c'est qu'on me voyoit en France ami de plusieurs ecclésiastiques, & souvent visité par le nonce du pape. « Traitez-vous le » pape de sainteté, reprit-il? Oui, repartis- » je, pour m'accommoder à l'usage établi » en France ». Il voulut me prouver que cet usage offensoit Dieu, auquel seul convient cette qualité. Je repliquai, que je ne croyois pas faire un plus grand mal que

---

(a) Jean-Ferdinand de Velasco, duc de Frias.

lorsqu'on donne , comme on fait souvent aux princes , des qualités qu'on fait bien qu'ils ne méritent pas. Il me parla de du Plessis , & parut prendre quelque intérêt à sa fortune & à son état : il me dit que je ne devois pas l'oublier tout-à-fait ; qu'il avoit à la vérité très-grand tort d'avoir publié son dernier livre sous son nom , parce que , par les qualités qu'il y prenoit , il obligeoit le roi de France à s'élever contre ce livre ; mais que cela n'empêchoit pas qu'on ne dût toujours se souvenir des services qu'il avoit rendus à l'église réformée. Il ne me dit rien ni de la Hollande , ni du duc de Bouillon , il trouva seulement que Henri avoit fort bien fait de châtier le duc de Savoye , qui étoit , dit-il , un homme inquiet & ambitieux.

Je crois n'avoir rien oublié d'important de tout ce qui me fut dit par le roi d'Angleterre dans ma première audience. Quand il voulut qu'elle finît , il rentra dans son cabinet , en me disant qu'il étoit tems que j'allasse souper & me reposer. Je fus salué & abordé , en sortant de la chambre , par l'amiral Howard , milords Montjoye & Staffort , & le grand chambellan. Le chevalier Asquins , en me reconduisant hors l'enceinte du château , me parla de son dévouement à S. M. T. C. & de la passion

qu'il avoit d'être de mes amis. Le comte de Northumberland m'en dit autant en me ramenant jusqu'à la riviere. Aucun de tous les seigneurs Anglois n'a plus d'esprit, de capacité, de courage, & même d'autorité. Il me témoigna avoir beaucoup d'envie de conférer avec moi dans un tête à tête sur les affaires présentes. Il me donna assez à entendre, quoiqu'il parlât en mots couverts, qu'il n'étoit pas content du gouvernement; qu'il blâmoit la plus grande partie des actions du roi; enfin qu'il n'avoit pas, pour le dire, un fort grand fond de fidélité, ni même d'estime pour Jacques. Il n'est pas nécessaire de dire avec quelle réserve & quelle circonspection j'entendis tenir un pareil discours.

La déclaration si précise du roi d'Angleterre contre l'Espagne avoit commencé à me donner quelque espérance qu'on se tourneroit insensiblement à la cour de Londres contre cette cour. Il se passa dans l'intervalle de ma première & de ma seconde audience, plusieurs choses qui augmentèrent encore mes espérances. Un catholique Anglois, & jésuite, (c'est ainsi que fut d'abord divulguée cette histoire) fut arrêté sur les terres d'Angleterre, dans un bâtiment de passage; & ayant subi l'interrogatoire, il confessa qu'il s'étoit ainsi déguisé pour

délivrer l'église catholique de l'oppression du nouveau roi d'Angleterre, s'il ne rétablissoit la religion Romaine dans ses états, seule, ou du moins avec un avantage égal à celui dont y jouissoit la réformée, & s'il ne se déclaroit de même contre les protestans de Hollande; que huit autres jésuites avoient conspiré avec lui dans le même dessein, & qu'ils étoient actuellement répandus aux environs de Londres, pour chercher les occasions de se défaire de ce prince. Il est certain que ce bruit étoit faux quant à la personne de cet Anglois si suspect, qui n'étoit point un (1) jésuite, mais un simple prêtre séminariste. Si l'on avoit bien approfondi de même toutes les autres circonstances, je crois qu'il se feroit réduit à fort peu de chose; mais c'est ce qu'on ne fit pas. Jacques prenant d'abord ombrage, suivant le caractère de son esprit, s'imagina que si le comte d'Arenberg ne lui demandoit pas son audience, ce n'étoit point qu'il fût malade, mais qu'il feignoit de l'être, & qu'il attendoit que les prétendus conjurés achevassent leur coup, ou du moins par

---

(1) M. de Thou, non plus que M. de Sully, ne donnent aucune part aux jésuites dans cette conspiration, qui est la même dont il va être parlé plus bas, *Liv. XIX.*



leurs brigues dans le royaume , ils occasionnassent une révolution qui l'auroit dispensé de rechercher le roi.

On ne sauroit croire jusqu'à quel point fut poussé à la cour ce soupçon , tout frivole qu'il étoit. La reine approchoit de Londres dans le même tems ; c'étoit , dit-on , pour favoriser la brigue Espagnole , & le roi en parut si troublé , qu'il fit partir incontinent le comte de Lénox, avec expresse défense à cette princesse de continuer son voyage. Soit que ce comte ne pût, ou qu'il n'eût pas envie de réussir , la reine n'obéit point. Lénox fut rappelé , & le roi n'en demeura que plus intrigué. A son exemple les courtisans ; les ministres , & particulièrement la vieille cour , imbue des maximes du regne précédent , commencerent à s'élever fortement contre la reine & contre l'Espagne. On rappella la conduite & la politique d'Elisabeth , qui avoit vécu dans une perpétuelle défiance avec la cour de Madrid. On lui prodiguoit en ce moment les louanges dont on avoit été si avare , & l'on murmuroit de l'indifférence qu'on avoit montrée pour sa mémoire ; sans oublier qu'il avoit presque fallu me faire violence pour me ranger à l'exemple commun.

Je crois que pendant tout cela , les partisans Espagnols n'étoient pas peu en peine ;

car au lieu qu'on ne parloit auparavant que de paix & de neutralité avec tout le monde, rien n'étoit plus commun alors que d'entendre dire, qu'il n'y avoit aucune sûreté à contracter avec l'Espagne, bien loin qu'on pût faire aucun fond sur ce qu'elle appelloit son amitié & son alliance; que l'ambassadeur de cette cour n'avoit osé se presenter dans Londres, & qu'assurément il n'y viendroit pas, dans la crainte d'y être l'objet, & peut-être la victime de l'indignation publique. On oppoisoit à la conduite de S. M. C. celle de S. M. T. C. On trouvoit de la part de Henri, un procédé si franc & si éloigné de toute supercherie, qu'il se faisoit sentir par lui-même. Il n'auroit pas, disoit-on, envoyé en Angleterre, l'homme de son royaume qui lui étoit le plus nécessaire, pour tramer une fourberie indigne de tous les deux. Je n'aurois pas moi-même, en quittant la cour, laissé le champ libre à la malignité de mes envieux, pour venir jouer un de ces personnages, dont la suite la plus ordinaire est de se voir en même tems déshonoré, & sacrifié à la haine publique. Enfin si l'union des deux couronnes, que je propoisois, n'étoit pas tout ce qu'on pouvoit faire de mieux, c'étoit du moins ce que l'on pouvoit faire de plus sûr; car que pouvoit l'Espagne,

tant que l'un des deux rois alliés ne courroit aucun hafard, qui ne lui fût commun avec l'autre. C'est ainsi qu'on difcouroit quelquefois dans le confeil, & en préfence du roi d'Angleterre, à la fatisfaction de ceux de fes confeillers qui prenoient nos intérêts, & qui ne négligeoient aucune occafion d'y amener ce prince. Milord Montjoye, dont je fis mon ami intime, parce qu'il faifoit une profeflion prefque publique d'attachement à la France, s'y employoit de tout fon pouvoir.

Mais tout cela ne diffipoit qu'une partie de mes craintes. Je trouvois tant d'autres obftacles, que je retombois prefqu'auffi-tôt dans le découragement. La reine m'en paroiffoit elle feule, un prefqu'absolument infurmontable. Je ne craignois guère moins le fecretaire Cécil. Il étoit alors féparé de fes anciens amis, & il s'étoit réuni aux Ecoffois. Je tâchois de pénétrer le vrai motif de ce changement, car j'étois fortement perfuadé qu'il ne falloir rien attendre de fincere, de cet homme artificieux. Peut-être efpera-t-il fe rendre maître en affez peu de tems, du parti Ecoffois, pour n'en faire enfuite qu'un feul avec les Anglois, qu'il n'avoit abandonnés qu'en apparence; mais ces feigneurs Ecoffois étoient fi difficiles à manier, & fi fort en garde contre les An-

glois, qu'il ne pouvoit ne pas échouer au milieu de ses efforts; & lui-même étoit trop pénétrant, pour ne l'avoir pas senti mieux que personne. Aussi, disoit-on, & je me rangeai de ce sentiment lorsque j'eus mieux connu les allures de ce secrétaire, qu'il n'avoit recherché les Ecoffois, actuellement confidens & favoris de S. M. que pour se faire connoître & se rendre nécessaire à ce prince; que quand il en seroit venu là, il sauroit bien attirer tout à lui, se servir du nom & de l'autorité du roi, pour réduire au silence la reine, les Anglois, & les Ecoffois eux-mêmes, ou du moins ne laisser à ceux qu'il jugeroit à propos, que quelque ombre de faveur, & reprendre alors son véritable caractère. Ce qu'il y a en ceci de plus singulier, c'est qu'il n'est pas hors de vraisemblance, que cet homme si rusé, ne fût lui-même la dupe des Ecoffois, qui feignoient d'être la sienne. Etoit-il possible que Cécil, connu de toute l'Angleterre pour l'esprit le plus ambitieux & le plus convoiteux de gouverner, qui ait jamais été, ne fût méconnu que d'eux seuls? mais ils savoient aussi, que l'oreille seule du prince ne suffit pas pour se maintenir à la tête des affaires. Ils n'en avoient pas la moindre teinture; & le secrétaire seul pouvoit la leur donner.

En supposant la faction Ecoissoise un parti assuré à la France, il restoit un grand doute à lever, savoir, si les Anglois, ce peuple si fier, se laisseroit donner la loi dans son propre état, par des étrangers, & encore par les Ecoissois, de tous tems l'objet de leur aversion. Il eut fallu de plus être assuré que ceux-ci demeureroient toujours en possession de la personne du roi, au lieu que l'amitié qu'il avoit déjà commencé à témoigner aux comtes d'Essex & de Southampton, & à milord Montjoie, prouvoit assez qu'il pouvoit leur échapper. Pour dernier malheur, les deux rois de Suede & de Dannemarc, dont les représentations auroient pu être d'un grand poids pour fixer ce prince, si, constamment unis avec Henri, on les avoit vus concourir dans tous ses desseins, ou ne le faisoient pas, ou le faisoient si foiblement, que leur exemple n'étoit pas capable d'inspirer une grande résolution. Dans les fréquentes conférences que j'eus avec eux, en présence du comte de Mare, de milord Montjoie & du chevalier Asquins qui s'y trouverent trois fois, sans aucune qualité que celle d'amis communs, ils me donnerent les meilleures paroles du monde. Leur aversion pour l'Espagne, parut égaler la mienne. Ils en vinrent jusqu'à composer une espece de projet, dans lequel ils rati-

foient tout ce que Henri pourroit faire pour eux tous, & même jusqu'au partage des conquêtes qu'ils convenoient qu'il seroit facile de faire, moyennant une liaison durable & bien cimentée. Mais hors de là, ils ne se souvenoient plus de ce qu'ils venoient de promettre. Ils ne voyoient plus que des obstacles; sur lesquels ils gardoient en ma présence un profond silence; conduite bizarre, & qui me fit connoître à quels esprits j'avois affaire.

Milord Montjoie me dit un jour confidemment, qu'il s'étoit trouvé à une assemblée de ces ambassadeurs, à laquelle on n'avoit admis que des conseillers de S. M. & les députés des Etats; qu'au lieu d'y travailler à se fortifier mutuellement dans de bonnes résolutions, chacun n'avoit cherché qu'à tirer son épingle du jeu. Il me fit un précis de leurs délibérations. Le député Danois représenta que son maître possédoit à la vérité une grande étendue de pays; mais stérile pour la plus grande partie, & plus à charge que profitable, par la bizarrerie de sa situation; que la soumission & la docilité qu'il trouvoit dans ses peuples, étoient un avantage inutile pour lui, parce que la prodigieuse différence de leurs coutumes & de leurs mœurs, faisoit qu'il ne pouvoit ni les entendre, ni eux s'entendre

eux-mêmes ; qu'il étoit actuellement occupé à chercher les moyens d'établir un règlement général & uniforme , qui ne lui permettoit pas d'y mêler aucune autre entreprise. Le Suédois excusa le sien , sur ce que le roi de Pologne son neveu , n'ayant pas oublié ses prétentions sur la couronne de Suede , & au contraire paroissant disposé à les renouveler plus vivement qu'auparavant , il ne pouvoit , sans une extrême imprudence , s'engager dans une guerre étrangere , lui qui avoit tout à craindre dans le sein de ses états. Barneveld au nom de tous ses confreres , s'expliqua d'une maniere si différente de ses plaintes ordinaires , que j'avoue que je ne fais quel pouvoit être le but de cet étrange procédé. Il ne parla qu'avec mépris de l'Espagne. Il trouva dans la mutinerie des Espagnols , & dans les forces des Etats , des ressourcés suffisantes pour les tirer de l'oppression. Il parut ne plus désespérer du succès d'Ostende comme auparavant ; & fit entrevoir que ses maîtres avoient conçu un dessein capable de les dédommager avec avantage de cette perte , quand même elle leur arriveroit. Les ministres Anglois prenant pour leur texte , cette parole du roi d'Angleterre , que tout nouveau roi , s'il a tant soit peu de conduite , doit du moins laisser passer l'an & jour , avant que  
de

de faire la moindre innovation , conclurent tout d'une voix , qu'il falloit attendre , & l'on s'en tint à cette conclusion. Examinez un peu attentivement tous ces esprits du Nord (2) , vous trouverez qu'ils se ressentent toujours quelque peu du climat : peu de vivacité dans l'esprit , peu de ressources dans l'imagination , peu d'arrêt dans la résolution , aucune teinture de bonne politique. L'exemple d'Elisabeth est une exception à cette regle , qui n'en est que plus glorieuse pour cette grande reine.

Il ne me manquoit plus que d'être aussi parfaitement au fait du conseil d'Espagne , que je l'étois de ceux de la Grande-Bretagne & du Nord ; c'est-à-dire , de savoir au juste quel étoit le véritable objet de cette couronne , quelles propositions elle avoit déjà faites au roi d'Angleterre ; comment elles avoient été reçues ; enfin quel biais elle alloit prendre pour arriver à ses fins ; car c'étoit ne savoir rien , ou fort peu de chose , que d'être instruit que le roi d'Espagne cherchoit à détacher l'Angleterre de la France & des Pays-Bas. On soupçonnoit

---

(2) Les tems sont changés , & je ne doute pas que si l'auteur vivoit aujourd'hui , il ne rendit justice à la sagesse & à la politique de quelques-unes des cours du Nord.



qu'il se tramoit quelque chose de bien plus important; l'avis du chanoine de Cantorbery en insinuoit déjà quelque chose, & il paroissoit d'autant moins à négliger qu'Aërsens & Barneveld en affuroient tous les deux en même tems la vérité, l'un à Paris, & l'autre à Londres. Je fis sur cela toutes les recherches possibles. Milords Cobham & Raleich me parlerent conformément à cet avis; & ce qui dut me faire le plus d'impression, c'est que le comte de Northumberland, que j'avois gagné par l'offre d'une pension considérable, à titre de présent, m'envoya fort secretement & à l'heure que je me couchois, faire par son secrétaire le rapport qu'on va voir.

Depuis le moment où le roi Jacques est monté sur le trône d'Angleterre, me dit ce secrétaire, le roi d'Espagne n'a point cessé de le solliciter, soit par ses propres agens, ou ceux des archiducs, soit par les catholiques anglois, d'entrer avec lui dans une ligue offensive & défensive contre la France & les Provinces-Unies qu'il appelle leurs ennemis communs. Il n'a rien oublié pour lui persuader qu'ils avoient l'un & l'autre, mais particulièrement S. M. B. des droits si clairs sur plusieurs provinces de la France, qu'il lui seroit honteux de ne s'en pas servir dans un tems où l'épuisement de cette cou-

ronne lui donnoit si beau jeu. Voici pour en venir à bout, l'accommodement qu'il lui a d'abord proposé : demander conjointement & en même tems, à la France, la restitution de la Normandie, de la Guyenne & du Poitou, pour le roi d'Angleterre, de la Bretagne & Bourgogne, pour le roi d'Espagne; sur le refus fondre sur ces provinces avec toutes leurs forces réunies. S. M. C. a même offert de retirer pour cet effet toutes celles qu'elle a dans les Pays-Bas; bien plus, de renoncer à tous ses droits sur les Provinces-Unies, & de leur accorder la liberté, après laquelle elles soupirent; comptant bien que moyennant cette grace, elles voudront bien grossir la ligue, & concourir dans tous ses desseins. Le roi d'Angleterre n'ayant rien répondu à toutes ces magnifiques propositions, sinon qu'elles étoient prématurées, & qu'il vouloit commencer par connoître ses nouveaux sujets, & affermir sa domination, l'Espagne a bien vu que cette réponse étoit un honnête refus, & s'est rabattue à tâcher d'obtenir de ce prince, puisque son goût ne le porte pas à rentrer de vive force dans ses anciennes possessions, de favoriser du moins les provinces Françoises, dans le dessein où elle lui a fait entendre qu'elles étoient de s'ériger, à l'exemple des Suisses, en république indé-

pendante. On lui a fait la chose toute facile. Les provinces, a-t-on dit, ne font qu'attendre impatiemment l'occasion de secouer un joug insupportable. Les émissaires Espagnols, secondant ces dispositions, y ont fait entendre par-tout, qu'il ne tenoit qu'à elles de jouir d'un calme profond, sans taille, aides, ni garnisons militaires, à l'abri des deux couronnes leurs protectrices ; & qu'elles n'avoient aucun sujet d'appréhender, ni le ressentiment de Henri, ni les violences de ses troupes, parce qu'on alloit lui susciter tant d'autres embarras, qu'il seroit bien obligé de les laisser se prescrire à elles-mêmes des loix. On ne dit point, ajoutoit le secrétaire du comte de Northumberland, ce que Jacques a répondu à cette seconde proposition. On conjecture qu'elle n'a pas été mieux reçue que la première, puisque les émissaires Espagnols ont été contraints de changer plusieurs fois de système en parlant à S. M. B., ou de présenter de nouveau le même, successivement avec plusieurs modifications. Tantôt ils lui ont offert toutes les forces, & lui ont ouvert tous les trésors de l'Espagne, pour s'en servir contre la France, à telle expédition qu'il voudroit, sans rien exiger pour retour, sinon qu'il ne feroit aucun traité, sans l'y appeller ; & qu'il ne se mêleroit en aucune

maniere de son différend avec la Flandre. Tantôt ils se sont réduits à demander pour toute grace qu'il ne donnât aucun secours aux Provinces-Unies.

Si ce rapport & tout cet exposé étoient vrais, il faudroit en conclure, que la France venoit de courir, sans le savoir, un fort grand danger; puisqu'un seul mot d'approbation du roi Jacques, faisoit fondre sur elle l'orage le plus terrible. Mais j'avoue que pour moi, je trouvai la chose si extravagante, & si dépourvue de toute vraisemblance, que de quelques endroits qu'elle ait été confirmée, je ne crois pas que l'Espagne ait jamais songé à rien proposer au roi Jacques, de pareil aux premières propositions qu'on vient de voir. Supposons toutes difficultés levées entre l'Espagne & l'Angleterre, pour l'armement & le partage, ce qui n'étoit pourtant pas d'une petite discussion, conçoit-on tout ce que la différence de religion, d'intérêts, de maximes & de mœurs, auroit fait naître de difficultés, soit entr'elles, soit avec les provinces Françoises, qu'on suppose d'accord avec elles?

L'article qui concerne les Provinces-Unies, détruit lui seul tout ce projet. Si l'Espagne commence par les subjuguier, cette couronne & celle d'Angleterre ne pouvoient ignorer que cette entreprise seule étoit capable d'a-

néantir, ou de reculer jusqu'à un tems considérable, l'exécution de leurs communs desseins, parce que la France ayant une fois connu que le retardement de cette conquête faisoit son salut, seroit son affaire propre de celle des Etats. Si l'Espagne comptoit mettre dans ses intérêts ces provinces, elle ne se trompoit pas moins lourdement; il n'y a point d'offre, sans en excepter celle même de la liberté, qui eût été capable de les rapprocher de leur plus mortelle ennemie; encore moins de les porter à l'aider dans ses conquêtes; & quelles conquêtes? contre leur ancien & unique allié. Je fais de quelle maniere ont toujours pensé les députés des Etats. Jamais ils n'ont cessé de dire que l'Espagne les trompoit; que l'Angleterre les jouoit; que la France étoit la seule, qui fût bien intentionnée pour eux; si quelquefois ils ont parlé d'une maniere différente, comme dans la conférence, dont il vient d'être fait mention, c'étoit ou pour faire faire de plus grands efforts encore aux François, en leur faveur, ou pour faire prendre aux Anglois les mêmes sentimens pour eux que la France. Croit-on d'ailleurs que l'Espagne elle-même eût pu se porter à relâcher des pays, qui lui étoient acquis?

A l'égard des avis donnés à Henri & à moi sur ce sujet, ni le chanoine de Cantor-

bery, ni Barneveld, qui ne doit avec Aërsens être compté que pour un, parce que celui-ci le tenoit de l'autre, ne sont pas des cautions suffisantes. Le premier peut bien avoir été trompé; & le second, avoir cherché à nous tromper. Cette tromperie n'étoit pas inutile à l'avancement de leurs affaires. Pour les trois milords, je désere si peu à leur rapport, que je les soupçonne au contraire d'avoir été les seuls véritables auteurs de toute cette piece; de l'avoir concertée ensemble; & ensuite de l'avoir présentée, avec différens changemens, au roi d'Angleterre, à moi, aux députés des Etats, & au public, pour jouer le rôle d'importans: elle est tout-à-fait dans leur caractère. Quant à l'Espagne, je croirois aisément qu'elle n'auroit pas été fâchée de voir courir ces bruits, & même, qu'elle auroit volontiers travaillé à les accréditer, non dans l'intention qu'ils parvinssent jusqu'aux oreilles de S. M. B., bien loin de l'en entretenir sérieusement; mais pour souffler la discorde, & pour augmenter le nombre des séditieux dans les provinces de France, qui s'y trouvoient intéressées. C'est en ces termes que j'en écrivis à Henri, qui tantôt prenoit tout ceci pour une supercherie des Etats afin d'accélérer la rupture entre lui & l'Espagne; tantôt le croyoit vrai de la part de l'Es-

pagne, à qui rien ne coûtoit à entreprendre; dans l'envie de le perdre, & dans l'espérance de profiter de l'inexpérience du roi d'Angleterre. Je lui mandai qu'en traitant tous ces complots de chimériques, ce qui étoit le parti qu'il devoit prendre, il n'en falloit pas moins faire attention à tout ce qui se passoit du côté du Poitou, de l'Auvergne, du Limosin, du pays d'Aunis, enfin de toute la Guyenne, où ils étoient capables de produire les mêmes mauvais effets, que s'ils avoient été véritables.

Le lendemain de mon audience, 23 juin, jour où S. M. B. fit une promotion de chevaliers, elle me fit dire, qu'elle m'accordoit une seconde audience, pour le jour où je la lui avois demandée, c'est-à-dire le mercredi 25; que je m'y rendisse à deux heures après midi, avec peu de monde, pour éviter la foule; & afin de pouvoir, disoit-elle, s'entretenir plus librement avec moi, seul à seul. Je fus accompagné cette fois depuis Londres jusqu'à Grenvich, par milord Hume, grand-écuyer d'Ecosse, qui avoit eu l'honneur de voir & d'entretenir en France S. M. T. C. Je pris quelques rafraîchissemens dans une chambre, en attendant qu'on m'introduisît chez le roi. Je fus abordé en cet endroit par le petit (3)

---

(3) Cet Edmont, ou plutôt Egmont, avoit été

Edmont, qui me tint de longs discours, en se plaignant qu'on ne le traitoit pas comme le méritoient ses services passés & son intelligence dans les affaires de France. Le comte de Northumberland mit fin à cette conversation, en venant m'avertir de passer dans la chambre du roi.

Je n'y fus pas plutôt entré, que ce prince se leva; &, après avoir commandé que personne ne le suivît, il me conduisit au travers de plusieurs cabinets & appartemens dérobés, dans une petite galerie, d'un assez mauvais goût. C'est en cet endroit que se passa notre entretien. Je le commençai par des remerciemens à ce prince, de ce qu'il me donnoit une occasion de m'ouvrir à lui sur le sujet de ma commission, sans réserve & sans témoins. « Non pas, lui dis-je, que le roi mon maître m'eût envoyé pour rien exiger de lui, mais pour savoir ses intentions dans des choses où L. M. pouvoient avoir un égal intérêt, & pour s'y conformer, comme fait un bon frere aux desirs de son frere ». Le roi d'Angleterre me répondit que la maniere dont

---

agent, puis ambassadeur d'Elisabeth auprès de Henri IV, pendant les guerres de la ligue, & il avoit en effet une parfaite connoissance des affaires de France.



il voyoit bien que le roi de France & moi agissions avec lui, méritoit qu'il n'eût rien de caché pour moi, & qu'il alloit en effet me découvrir tout ce qu'il avoit de plus secret dans le cœur. Il fit après cela en deux mots, le plan assez juste des affaires politiques de l'Europe, « dans laquelle » il s'agissoit, dit-il, de conserver l'équilibre « entre trois puissances égales à peu de choses près ». ( Il vouloit parler des maisons de Bourbon, d'Autriche & de Stuart. ) Il dit que de ces trois puissances, la maison d'Autriche en Espagne, étoit la seule qui cherchât à le faire pencher de son côté, par l'esprit de domination dont elle étoit possédée ; que la connoissance de cet injuste dessein faisoit que le roi de France & lui, quoiqu'en apparence en paix avec cette couronne, étoient pourtant réellement, mais couvertement en guerre avec elle ; que l'Espagne ne l'ignoroit pas, mais qu'elle ne pouvoit s'en plaindre, leur en ayant donné l'exemple la première à tous deux : à Henri, par ses liaisons avec le maréchal de Biron & les mal-intentionnés de France, par le secours qu'elle avoit donné au duc de Savoye, en guerre avec S. M. T. C., par l'entreprise sur Genève, enfin par plusieurs autres manœuvres semblables ; à lui, en déchaînant les jésuites & la faction catholique Angloise.

L'aventure du jésuite, comme on voit, n'avoit obtenu que trop de créance dans son esprit ; que de part & d'autre tout cela n'étoit regardé que comme des causes imparfaites de guerre, qu'on ne pouvoit mieux faire que de laisser tomber, parce qu'on étoit à deux de jeu, en continuant, comme auparavant, à favoriser sous-main les ennemis de l'Espagne, sauf à prendre des mesures plus efficaces, si elle s'avisoit de faire la première la démarche d'une rupture ouverte.

Je louai un discours si sensé, & effectivement il méritoit de l'être. Je n'aurois même rien eu à y repliquer, si je n'avois apperçu en même tems dans celui qui me le tenoit, un penchant à la paix, où plutôt à la paresse & à l'inaction, qui démentoit ses paroles, & sembloit me dire qu'après avoir peu promis, il ne tiendrait rien du tout. C'est ce qui me fit répondre à S. M. B. que le plan de conduite qu'elle venoit de tracer avec l'Espagne, étoit fort du goût de S. M. T. C. que Henri craignoit seulement qu'il ne fût pas suffisant pour les empêcher d'éprouver un jour les cruels effets du ressentiment de cette couronne. Je m'attachai en ce moment à lui en peindre le caractère, avec les couleurs les plus naturelles. Je fis envisager à Jacques tout ce qu'elle avoit dévoré depuis

cent ans; comtés de Flandres & de Bourgogne, royaumes de Grenade, de Navarre & de Portugal, empire d'Allemagne, états de Naples & de Milan, toutes les Indes, & peu s'en étoit fallu, la France & l'Angleterre: l'une & l'autre de ces deux couronnes n'ayant l'obligation de leur conservation, après la fermeté d'Elisabeth & de Henri, qu'à l'heureux incident de la révolte des Pays-Bas; & je conclus que comme il seroit indispensable pour Jacques, aussi-bien que pour Henri, d'entrer un jour en guerre déclarée avec l'Espagne, afin de fapper les fondemens d'une si vaste domination, il étoit de toute nécessité d'en concerter dès aujourd'hui les mesures, pour ne rien faire de contraire à cet objet; que c'étoit tout ce que j'avois à demander à S. M. avec un moyen qui assurât provisionnellement la conservation des Provinces Unies.

« Mais, dit le roi d'Angleterre, quelle meilleure assistance voulez-vous que le roi de France & moi nous donnions aux Pays-Bas, que de les comprendre avec nous dans un traité général de pacification & de partage entr'eux & l'Espagne, à des conditions dont nous nous rendions caution; afin que s'il arrive que l'Espagne y manque la première, ce prétexte juste nous mette les armes à la main pour l'en

» chasser tout-à-fait ? Je consens , ajouta-  
 » t-il , en supposant que cela arrive , à ré-  
 » gler avec vous dès-à-présent , avec quelles  
 » forces nous l'exécuterons , & quels moyens  
 » nous employerons ». Jacques ne sentoit  
 pas tous les inconvéniens de cet accord de  
 partage qu'il proposoit entre l'Espagne &  
 les Etats , ou bien il cherchoit adroitement  
 à se défaire de moi. Le conseil d'Espagne  
 n'auroit pas manqué de paroître déferer à  
 cette proposition , mais pendant les lon-  
 gueurs de cette discussion , sur-tout dans une  
 cour qui fait d'une extrême lenteur l'un des  
 points de sa politique , Ostende , qui étoit  
 aux abois , tomboit au pouvoir de son en-  
 nemi , & y entraînoit une partie de la Flan-  
 dre ; la Hollande & Zélande se désunissoient  
 du parti ; l'Espagne s'affermiroit cepen-  
 dant dans ce qu'elle possédoit , & prépa-  
 reroit d'une manière plus infaillible , le  
 coup dont elle engloutiroit le reste de cet  
 état.

Je priai S. M. B. de vouloir bien faire  
 une réflexion sérieuse sur ces considérations ,  
 que je venois de lui expliquer. Ce prince  
 demeura quelque tems dans le silence ;  
 comme un homme qui pense profondément ,  
 après quoi il me dit d'un ton de voix foible  
 & hésitant , qu'il convenoit que j'avois raison ;  
 que la chose étoit de grande conséquence ;

qu'il y avoit souvent réfléchi : malgré cela , qu'il n'y avoit pas encore assez pensé , & qu'il m'avoit attendu pour lui aider à se déterminer. Je sentis en ce moment tout ce que ce prince ne vouloit pas me dire , & je crus que je ne devois pas balancer à l'attaquer jusques dans son dernier retranchement. Je lui dis donc , en répondant plutôt à sa pensée qu'à ses paroles , que toutes les fois que cette question avoit été agitée dans son conseil , lorsqu'il avoit vu ses ministres lui tenir un langage différent du mien , S. M. auroit pu aisément se convaincre qu'ils y étoient poussés par quelque intérêt personnel ; qu'il n'y avoit point ici de matiere à l'irrésolution ; qu'après une infinité d'examens , il ne feroit pas plus clair qu'après un seul , qu'il étoit d'une nécessité indispensable d'empêcher l'Espagne de subjuguier le reste des Pays-Bas , parce qu'après cela elle pourroit , avec les seules forces qu'elle employoit à cette conquête , tomber fort rudement sur la France & l'Angleterre. Sans rendre ici tous les mauvais offices que je pouvois rendre à ces conseillers Anglois , en dévoilant une partie de leurs intrigues , j'en dis assez sur ce sujet au roi d'Angleterre , pour lui faire sentir que je n'ignorois pas qu'ils avoient cherché à lui faire employer contre la France les forces

que je voulois lui persuader de tourner contre l'Espagne.

Jacques entra de lui-même dans ce que je voulois lui faire juger de ce conseil. Il me dit qu'il étoit fort éloigné de penser comme quelques-uns de ses courtisans, au sujet de ces vieilles prétentions de l'Angleterre sur la France; qu'outre que la conjoncture & la politique présente des affaires ne permettoient pas qu'il s'en occupât sérieusement, il regardoit ces prétendus droits comme annullés par la divine providence, qui donne & transporte à son gré les couronnes, & par le tems, qui y a mis une prescription plus que centenaire, paroles qu'il répéta plusieurs fois; que cette considération ne l'arrêtant point, il pouvoit m'assurer d'avance que quelle que pût être sa dernière résolution, du moins il ne laisseroit point les Provinces-Unies, ni même Ostende, au pouvoir des Espagnols; que je ne pouvois lui en demander davantage pour le moment présent, ni le presser de conclure, sans en avoir communiqué avec deux ou trois de ses ministres, dont les lumières, aussi bien que le désintéressement lui étoient connus; qu'il étoit d'ailleurs en état, après les réflexions que je venois de lui faire faire, de ne plus se laisser surprendre par la voix de la passion des préjugés; en-

fin, qu'il m'instruïroit dans peu de ce qui pouvoit me rester à connoître de ses sentimens & de sa dernière volonté.

J'aurois bien souhaité de ne pas finir si-tôt sur cette matière; mais Jacques coupa court, en me répétant que nous acheverions le reste une autre fois, & qu'il vouloit me parler du duc de Bouillon. Il m'avertit que les députés de l'électeur Palatin l'avoient fort sollicité en faveur de ce duc; mais que n'étant pas assez au fait de toute cette affaire, il n'avoit voulu s'engager à rien, dans la crainte de favoriser un rebelle. Il me fit rapporter tout ce qui s'étoit passé; ce que je fis succinctement; la chose parloit d'elle-même. Ce prince me donna sa parole qu'il ne se mêleroit jamais de cette affaire, quelque instance que pût lui en faire le Palatin; non plus qu'il souhaitoit, dit-il, qu'on se mêlât mal-à-propos des affaires des catholiques en Angleterre. Je connus aisément par le ton dont ces dernières paroles furent proférées, qu'elles renfermoient une espèce de reproche.

Il faut savoir, pour entendre de quoi il est ici question, que quelque tems avant la mort d'Elisabeth, les partisans de l'Espagne ayant, comme à l'ordinaire, les jésuites à leur tête, exciterent des brouilleries dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

La religion leur servit de prétexte, quoique la politique en fût le véritable objet; soit que le roi d'Espagne, comme ses flatteurs le lui faisoient entendre, crût avoir des droits assez bien fondés sur la couronne d'Angleterre, pour se porter ouvertement comme prétendant, après la mort de la reine; soit qu'il ne cherchât qu'à susciter au successeur d'Elisabeth des embarras assez grands, pour ne pas lui permettre de s'occuper d'autre chose. Les jésuites se firent assez mal-à-propos, ce semble, des querelles à cette occasion, avec les prêtres catholiques Anglois séculiers. La principale fut qu'ils voulurent créer un certain archiprêtre (4), dont ceux-ci ne purent s'accommoder. La chose fut portée au pape, qui par des raisons que j'ignore, ne favorisa en cette rencontre, ni les jésuites, ni

---

(4) Le cardinal d'Osset, dans sa lettre du 28 mai 1601, à M. de Villeroi, dit, « qu'à la suggestion » d'un jésuite Anglois, appelé le P. Personio, » ou Parsons, recteur du college des Anglois à » Rome, & dévot du roi d'Espagne, s'il en fût » oncques, le pape créa en Angleterre un certain » archiprêtre, auquel il veut que tous les ecclésiastiques, & encore tous les autres catholiques » d'Angleterre, répondent & croient. Par ce moyen, » ajoute-t-il, on pense faire ce qu'on voudra de la » plus grande partie des catholiques d'Angleterre ».



l'Espagne; au contraire, il écouta très favorablement les prêtres séculiers, qui avoient député à Rome trois des leurs, ayant un passeport de la main de secrétaire Cécil lui même; ce qui est une preuve qu'Elisabeth crut devoir appuyer les séculiers; & qu'elle regarda les autres, comme ses véritables ennemis. Henri en jugea comme Elisabeth, & l'intérêt commun lui dicta d'abord de soutenir auprès du pape les prêtres Anglois contre la cabale Espagnole.

Voilà de quoi les ennemis de la France avoient abusé auprès du roi Jacques, (5) pour lui insinuer que Henri n'avoit prêté son appui aux prêtres Anglois, qu'à dessein de se les attacher à lui-même, avec les mêmes vues que l'Espagne. Il ne me fut pas difficile de détromper le roi d'Angleterre. Je lui fis entendre que Henri regardant comme

---

(5) Le roi d'Angleterre n'avoit pas tort de prendre de mauvaises impressions contre la France à ce sujet. Le même cardinal donne à entendre que l'objet des politiques du parti Espagnol, étoit de s'en servir, pour unir ensemble le pape, le roi de France, le roi d'Espagne & les catholiques Anglois, afin de mettre sur le trône d'Angleterre un roi catholique; mais il est vrai aussi que Henri IV, non-seulement ignoroit cet objet, mais encore qu'il s'accordoit avec Elisabeth dans des vues toutes contraires. Ce fait est rapporté dans le Septénaire, ann 1604.

une chose de la dernière conséquence, de ne pas jeter le corps entier des catholiques de la Grande-Bretagne dans le parti de l'Espagne, il n'avoit pu se dispenser de paroître les autoriser en plusieurs points; mais que bien loin d'avoir porté la chose jusqu'à entrer avec eux dans des complots préjudiciables à son autorité, il n'avoit eu en vue au contraire, que de s'opposer à leur ennemi commun, & qu'il auroit abandonné ces catholiques, dès le moment qu'il les auroit vus eux-mêmes s'écarter de leur devoir.

Jacques se montra si satisfait de cette explication, qu'il m'entretint des réglemens qu'il méditoit d'apporter dans les affaires des catholiques Romains de son royaume, « par mes avis, disoit-il, & du bon plaisir » de Henri ». Il eut dans la suite plusieurs occasions de se convaincre encore mieux que je ne lui en avois point imposé, surtout par le moyen d'une lettre que lui écrivit de Paris le nonce du pape au sujet des catholiques Anglois. Jacques y répondit plus obligeamment que n'a coutume de faire la cour de Londres aux lettres de celle de Rome, & non-seulement il prit dans l'affaire dont il vient d'être parlé, le même parti que la bonne politique avoit suggéré à Henri, déterminé peut-

être par les raisons que je lui en avois apportées ; mais il semble encore que pour s'assurer du parti catholique Anglois , il aima mieux avoir recours au pape & à ses ministres , qu'à aucun prince étranger. Le pape ne fut pas de son côté insensible à cette avance ( 6 ). Un nommé Colville lui ayant dédié un livre , qu'il avoit composé contre ce prince , n'étant encore que roi d'Ecosse , S. S. ne voulut , ni recevoir cet ouvrage , ni permettre que l'auteur demeurât dans Rome. Je tiens ce fait de Henri , qui me le manda afin que j'en fisse usage auprès du roi d'Angleterre , & S. M. l'avoit su par les lettres que mon frere lui écrivoit de Rome.

J'appris , en sortant de chez le roi , que ce prince devoit partir le lundi suivant pour aller au-devant de la reine. Je jugeai que ce voyage de S. M. pouvoit faire que l'au-

---

(6) Il faut croire , ou que S. S. n'avoit eu aucune part dans le dessein politique que je viens de marquer , après le cardinal d'Osset , ou que voyant qu'il avoit échoué , elle forma celui de gagner , s'il étoit possible , le roi d'Angleterre qui montra au commencement tant de bonne volonté aux catholiques , que le bruit se répandit qu'il alloit le devenir lui-même , & qu'il n'avoit feint d'être de la religion prétendue réformée , que pour monter sans obstacle sur le trône.

dience qu'elle venoit de me promettre pour le dimanche 29, fût la dernière que j'obtiendrois ; & comme je craignois de ne pouvoir confommer ma négociation dans une seule, je me déterminai à lui en faire demander une avant celle du dimanche. Jacques me fit répondre, qu'il ne pouvoit l'accorder, tout son tems étant rempli jusqu'au dimanche ; mais qu'il enverroit ses ministres me trouver le vendredi 27, pour conférer avec moi, & pour préparer les matieres.

Je vis en effet arriver chez moi, le vendredi à trois heures après midi, l'amiral Howard, les comtes de Northumberland & de Mare, milord Montjoye, lieutenant général en Irlande, & le secrétaire Cécil, qui porta la parole. Après le premier compliment, il me dit que le roi d'Angleterre croyoit ne pouvoir mieux montrer à S. M. T. C. qu'il connoissoit parfaitement & sa bonne foi en traitant avec lui, & en même tems sa capacité dans les grandes affaires, qu'en se remettant sur elle de tout ce qu'il y avoit à faire pour secourir Ostende, & pour soutenir les Etats.

Je vis d'abord où tendoit cet artifice du secrétaire, de donner aux paroles que j'avois dites au roi d'Angleterre de moi-même, un sens & une étendue que je n'avois point voulu y mettre. Je lui répondis qu'à la

vérité le roi mon maître auroit fort souhaité qu'on prît en Europe quelques mesures pour empêcher l'invasion de la Flandre par l'Espagne ; mais que bien éloigné de m'envoyer faire la loi à S. M. B. il ne favoit pas lui-même à quoi s'en tenir sur les affaires de ces provinces , dont l'état actuel ne lui étoit pas même bien connu ; qu'on pouvoit donc s'épargner la peine de chercher à pénétrer ce que Henri avoit décidé dans son esprit par rapport aux Etats , parce que dans la vérité , il n'avoit encore rien décidé ; qu'il n'y avoit rien autre chose à conclure de ce que j'avois dit à S. M. B. sinon que quand elle voudroit bien s'y prêter , je croyois pouvoir lui répondre qu'elle ne trouveroit point S. M. T. C. dans des dispositions contraires aux siennes , & qu'en un mot , je n'étois venu pour rien autre chose , que pour savoir les intentions du roi & du parlement d'Angleterre.

Cécil repartit que dans ce qu'il venoit de dire , il n'avoit eu aucun dessein de me surprendre , mais seulement de m'entendre parler sur les affaires présentes , pour voir si l'on n'avoit point imaginé dans le conseil de France quelque moyen propre à lever les difficultés dont on trouvoit à Londres que toute cette entreprise étoit si remplie , qu'elle paroïssoit impossible. Il convint , en expo-

fant ces prétendues difficultés , qu'un accord pacifique des Provinces-Unies avec l'Espagne, étoit, dans les circonstances présentes, la perte de ces provinces. Ensuite raisonnant sur la fausse supposition qu'entre cet accord & une guerre déclarée avec l'Espagne, il n'y avoit aucun milieu, il fit voir que la guerre convenoit encore moins que l'accord à l'Angleterre déjà épuisée, & dans la conjoncture des grandes dépenses qu'entraîne un couronnement, & il conclut encore plus clairement que la première fois, que c'étoit à la France à entrer seule dans l'exécution de ses projets. Il ajouta seulement que l'Angleterre pourroit être en état de les seconder dans un an. Le lieu commun des richesses & de la puissance de la France ne lui manqua pas, il chercha à me piquer de vanité, enfin il s'y prit avec toute l'adresse possible, pour m'amener au point de déclarer que le roi de France, résolu à faire de l'affaire des Etats la sienne propre, ne demandoit à l'Angleterre d'autres graces, que celle de la neutralité, qu'il auroit sans doute accordée avec joie.

Je montrai à Cécil, en souriant à ces dernières paroles, qu'il m'avoit tendu inutilement ce piège. Je lui dis, que sans répondre sérieusement à des propositions, que je voyois bien qu'il n'avoit faites que

pour me faire parler, il me suffisoit de lui faire remarquer une chose qu'il devoit sentir aussi bien que moi, c'est que l'Angleterre, en laissant agir quelque tems la France seule, avant de se joindre à elle, au lieu de jetter des fondemens d'alliance avec elle, n'en jettoit que de divorce, parce que l'une voudroit jouir des conquêtes qu'elle auroit faites pendant ce tems-là, & que l'autre demanderoit sans doute à les partager. Je dis, en m'adressant à Cécil personnellement, que cela n'empêchoit pas que je ne me trouvasse d'accord avec lui, si la proposition de s'unir avec la France dans un an, avoit été sincere de sa part, parce que le roi de France ne demanderoit pas mieux que de différer jusqu'à ce tems-là la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il me parloit; la guerre ouverte ne convenant pas mieux à la France, dans la situation présente de ses affaires, qu'elle ne convenoit à l'Angleterre.

Je crus devoir encore répéter en cet endroit, & de la maniere la plus intelligible, que je n'étois pas venu proposer au conseil d'Angleterre une déclaration de guerre des deux rois de France & d'Angleterre à l'Espagne; mais représenter seulement que la bonne politique ne vouloit point qu'on laissât opprimer les Provinces-  
Unies;

Unies, faute d'un secours qu'on pouvoit leur donner, sans intéresser le repos du reste de l'Europe, & conférer avec S. M. B. uniquement sur la nature de ce secours, & sur les autres moyens dont on pouvoit se servir pour le présent & pour l'avenir, en faveur des Flamands. Les conseillers du roi prirent la parole pour me remercier de la sincérité avec laquelle je venois de parler; & Cécil ne trouvant rien à me répondre, me dit qu'il en alloit conférer avec S. M. qu'ensuite il en communiqueroit avec les députés des Etats, & en ma présence même, si je le souhaitois; à quoi je n'eus garde de m'opposer: cela dit, nous nous séparâmes.

Le comte d'Aremberg ayant long-tems remis de jour en jour à demander son audience, envoya enfin prier le roi d'Angleterre de l'en dispenser tout-à-fait, à cause de son incommodité, & de lui envoyer seulement une personne de son conseil pour conférer avec lui. Jacques ne se montra pas content de cette façon de procéder. Il lui accorda pourtant ce qu'il demandoit, & ce fut Cécil qu'il chargea de cette commission. Cécil, qui étoit bien informé des bruits qui couroient déjà sur lui, ne voulant pas en cette occasion donner prise à la médisance, chercha à s'en excuser, & il pria qu'on lui donnât du moins un adjoint;



c'est-à-dire, un témoin de ses actions & de ses paroles, quoiqu'il ne fût pas semblant de le recevoir en cette qualité. Ce seul fait prouve sans réplique contre Cécil, qu'il n'étoit rien moins qu'assuré de la faveur qu'il vouloit qu'on crût en public qu'il possédoit sans réserve. On lui associa Kainlos, Ecoissois.

D'Aremberg ne sortit point du compliment ni des paroles les plus générales. Lorsqu'on le pressa de venir au fait, il répondit qu'il étoit homme d'épée; qu'il n'entendoit rien à négocier; qu'il n'étoit venu que pour entendre ce que le roi d'Angleterre voudroit lui faire dire, & qu'après lui, son maître enverroit un homme du métier: paroles qui furent relevées & coururent dans Londres, avec toute la risée & le mépris qu'elles méritoient. Jamais peut-être ambassadeur n'a rien dit en effet de si imprudent. On a peine à le croire de gens aussi fins que sont les Espagnols. Cette lourdisse leur nuisit beaucoup dans le conseil du roi d'Angleterre. Elle fit donner de mon côté une partie de ceux qui le composoient. Si elle ne fit pas échouer d'un seul coup les desseins de l'Espagne, comme elle pouvoit le faire, c'est qu'elle fut réparée par l'adresse des autres partisans de cette couronne, ayant Cécil lui-même à leur

tête, quoi qu'il pût faire pour persuader le contraire. On l'oublia même tout-à-fait, lorsqu'on entendit dire que l'ambassadeur Espagnol, qu'on commençoit à ne plus attendre, alloit arriver. Cécil attendoit sans doute cette arrivée pour travailler au dénouement qu'il me préparoit, & le reste des conseillers parut retomber dans leur première irrésolution. Je fus même de fort bonne part, que ne doutant point que cet ambassadeur ne fît à S. M. B. des propositions accompagnées d'offres auxquelles rien ne résisteroit, une partie de ces conseillers se mit à travailler à liquider le mémoire des dettes de la France & des Etats envers l'Angleterre, afin que d'un côté, les sommes contenues dans ce mémoire, de l'autre, les trésors de l'Espagne répandus dans Londres, ne trouvassent rien à leur épreuve.

Ce qu'il y eut de particulier dans ma réception du dimanche 29 juin, c'est que tous les gentilshommes de ma suite eurent l'honneur d'être traités à dîner chez le roi, & moi, celui d'être admis à sa table. S. M. m'en ayant fait avertir, j'arrivai à Grenvich sur les dix heures. J'assistai avec ce prince au service divin, où il y eut sermon. Il ne me dit rien en particulier, jusqu'au moment où l'on se mit à table. L'entretien ne roula que sur la chasse & sur le tems qu'il faisoit. La

chaleur étoit excessive & beaucoup plus grande qu'elle n'a coutume de l'être à Londres dans ce mois. Jacques ne fit asséoir que moi & Beaumont à sa table, où je ne fus pas peu surpris de voir qu'on ne le servit qu'à genoux. Le milieu de la table étoit occupé par un surtout en pyramide, couvert des plus riches vaisselles, & même enrichi de pierreries.

Le discours fut le même pendant une grande partie du repas, qu'il avoit été auparavant, jusqu'à ce que s'étant présenté une occasion de parler de la feue reine d'Angleterre, le roi le fit, & à mon grand regret, avec quelque sorte de mépris. Il alla jusqu'à dire que dès long-tems avant la mort de cette princesse, il conduisoit d'Ecosse tout son conseil, & dispoisoit de tous ses ministres, dont il étoit mieux servi & mieux obéi qu'elle-même. Il demanda ensuite du vin, sa coutume est de n'y mettre jamais d'eau, & tenant son verre à la main vers Beaumont & moi, il but à la santé du roi, de la reine & de la famille royale de France. Je lui rendis son salut, & je n'oubliai pas non plus ses enfans; il s'approcha de mon oreille, lorsqu'il les entendit nommer, & me dit tout bas, que le premier coup qu'il alloit boire seroit à la double union qu'il méditoit de faire entre les deux maisons royales. Il ne

m'en avoit jusques-là pas dit un seul mot , & il ne parut pas que le moment qu'il prenoit pour m'en parler fût bien choisi. Je ne laissai pas de recevoir cette proposition , avec toutes les marques possibles de joye , & je répondis aussi tout bas , que j'étois sûr que Henri ne balanceroit pas , lorsqu'il s'agiroit de faire choix entre son bon frere & allié , & le roi d'Espagne , qui l'avoit déjà fait rechercher pour le même sujet. Jacques surpris de ce que je venois de lui apprendre , m'apprit à son tour , que l'Espagne lui faisoit pour son fils les mêmes offres de l'infante , qu'au roi de France , pour le dauphin. Ce prince me parut être encore dans tous les sentimens où je l'avois laissé ; quoiqu'il ne me donnât aucune occasion de l'en entretenir en particulier. Il me dit seulement devant tout le monde , qu'il approuvoit tout ce qui s'étoit dit dans la dernière conférence , entre ses conseillers & moi , qu'il ne laisseroit point accabler les Etats , & qu'on arrêteroit le lendemain , la maniere de leur prêter du secours. Il donna ordre pour cet effet , que ses conseillers vinssent le lendemain après midi à Londres , pour y conclure cette affaire chez moi , & je crus que ces paroles m'autorisoient suffisamment à remettre sur l'heure entre les mains de S. M. B. un modele de traité , que

j'avois apporté tout dressé, ce que je fis en présence de ses ministres. Ayant trouvé le moyen de répandre dans la conversation, quelques plaintes contre les pirateries des Anglois sur les François, le roi témoigna que cela étoit arrivé contre son intention. Il se fâcha même contre l'amiral Anglois, qui voulut soutenir ce qui avoit été fait. Il quitta enfin la compagnie, pour aller se mettre au lit, où il lui étoit assez ordinaire de passer une partie de l'après-dînée, quelquefois même jusqu'au soir.

Le voyage que Jacques devoit faire, ayant été rompu, ou différé, je comptai que je retrouverois aisément le moment de lui dire ce qui me restoit, & je me consolai d'avoir fait si peu de chose ce jour-là : car malgré tout ce qui venoit d'être dit, de conclusion, & de secours aux Etats, je ne me dissimulois pas que les choses n'étoient encore nullement au point où je les aurois voulu, puisque le roi d'Angleterre me renvoyoit encore pour les finir, aux mêmes personnes que je savois n'être rien moins que bien intentionnées. Barneveld & les députés n'en tiroient pas non plus un heureux présage, loin de se croire parvenus à la ligue offensive & défensive de la France & de l'Angleterre avec eux, dont ils s'étoient quelquefois flatés. Ils résolurent

de faire un dernier effort auprès de moi, pour s'assurer du moins de la France.

Barneveld eut soin pour cela, de se rendre chez moi, avant tous les autres. Après m'avoir témoigné ses allarmes sur la disposition présente des affaires, & sur les effets de l'arrivée de l'ambassadeur Espagnol, qu'on disoit toujours fort proche, il me dit que les Hollandois désespérés, alloient tout abandonner & chercher un asyle hors de leurs provinces. Barneveld connut par ma réponse, que je n'étois point la dupe de ses exagérations; je lui dis, que c'étoit le conseil Anglois, & non pas moi, qu'il étoit question de persuader; parce qu'au fond, je sentoisi assez que la situation des Etats étoit embarrassante. Il voulut me prouver que si l'on n'obtenoit rien du roi d'Angleterre, la politique demandoit que la France se chargeât seule & ouvertement de la cause des Provinces-Unies, pendant que leurs forces n'étoient pas encore parvenues au dernier degré d'épuisement. Je répondis à Barneveld, qu'il me demandoit une chose qui n'étoit pas en mon pouvoir, n'étant venu à Londres, que pour faire, s'il étoit possible, une association avec les Anglois, ou pour connoître les raisons qui la leur feroient refuser.

Nous parlâmes ensuite des villes mar-

quées pour ôtage. Barneveld m'apprit que Cécil étant en conférence avec Caron, l'un des députés Flamands, lui avoit fait entendre que l'Angleterre étant résolue de maintenir la paix avec l'Espagne, elle vouloit que les Hollandois lui fissent cession de ces places, pour sa sûreté, & que tout ce qu'il lui avoit promis, c'étoit de les tenir en neutralité, jusqu'à fin de paiement. Barneveld qui vit que cet objet me paroissoit aussi intéressant qu'il l'étoit en effet, me fit connoître, mais avec toute la réserve que doit avoir un homme chargé, sous le serment, du secret de son conseil, que les Etats y avoient mis si bon ordre, qu'il resteroit bien des difficultés à lever au conseil de Londres, avant qu'il pût se voir en possession de ces villes; mais aussi il en inféra, pour me faire arriver à son but, que devant s'ensuivre une nouvelle guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, c'étoit pour cela même qu'il me pressoit instamment de joindre les forces de la France avec les leurs, sans quoi il n'y auroit aucune égalité entre les parties. J'avouai au député, que je ne pouvois blâmer la résolution de ses maîtres, mais que le roi de France ne pouvoit que les plaindre en cette occasion, n'étant pas en état de les soutenir de vive force, contre l'Espagne & l'Angleterre ensemble.

Tous les députés Flamands revinrent en corps l'après-midi, pour assister à la conférence, & peu de momens après eux, arrivèrent les conseillers Anglois, nommés par S. M. Cécil portant la parole pour tous, comme à l'ordinaire, commença par dire très-succinctement, que le roi d'Angleterre vouloit bien s'intéresser en faveur des Etats, & se retournant vers moi, il me demanda si ce n'étoit pas-là ce que je souhaitois, & le véritable objet de ma commission. Je cachai ce que l'air brusque de ce secrétaire ne me faisoit déjà que trop deviner, & au lieu de lui répondre directement, j'adressai la parole aux députés, & leur dis que deux grands rois voulant bien prendre part dans leurs affaires, c'étoit à eux à en marquer l'état au juste, afin qu'on pût avec une pleine connoissance, proportionner le secours au besoin qu'ils en avoient. Barneveld fit à son ordinaire, un tableau des miseres où l'Espagne les réduisoit, qu'il rendit le plus touchant qu'il put. Pour venir à quelque chose de plus précis, il dit, qu'il s'agissoit de chasser entièrement les Espagnols de la Flandre. Que les Etats s'assuroient de pouvoir y parvenir dans l'espace d'un an, par les moyens qu'il déduisit en cette sorte; que toutes les forces des Provinces-Unies, montoient à douze ou quinze mille hom-



mes d'infanterie, non compris les garnisons, & à trois mille de cavalerie; outre cinquante vaisseaux en état de servir actuellement, avec une artillerie & des munitions proportionnées; qu'il ne s'agissoit de rien autre chose, sinon que les deux rois fissent monter toutes ces forces au double, en fournissant pareil nombre de tout ce qui est marqué ci-dessus.

Je me doutai bien que de pareilles propositions n'alloient être reçues guère favorablement, & pour ne pas paroître autoriser les députés dans des prétentions véritablement excessives, je dis à Barneveld, qu'il auroit dû avoir plus d'égard à ne demander que ce qu'on pouvoit lui accorder. Je demandai ensuite à Cécil, d'un ton qui renfermoit une espece de sommation, qu'il me dît nettement la volonté de son maître, sur ce qu'on venoit de lui exposer. Cécil me répondit, que S. M. B. n'auroit pas été fâchée de se maintenir avec tous ses voisins dans une paix réelle & sincere; qu'autant qu'on pouvoit juger de l'état de la France, par les simples apparences, S. M. T. C. étoit sans doute dans les mêmes sentimens; cependant que sur les remontrances que j'avois faites au roi d'Angleterre, ce prince se déterminoit à prendre le milieu entre les desirs des Etats & les

siens propres, c'est-à-dire, qu'il consentoit à prêter sous-main du secours aux Provinces-Unies; qu'il viendroit peut-être un tems, où l'on pourroit faire mieux, mais que pour le présent, elles n'avoient rien à attendre davantage.

Les députés ne pouvant douter que cette résolution ne fût très-sérieuse, se retirèrent pour conférer entr'eux sur la proposition de Cécil, qui continuant son discours pendant ce tems-là, me dit que le roi d'Angleterre étoit bien d'accord à la vérité de favoriser les Etats, mais qu'il n'avoit nulle envie de se ruiner pour eux. Il évita d'entrer dans aucun détail sur la nature de ces secours prétendus, afin qu'on ne pût dans la suite le rappeler à ses promesses, & à quelque engagement positif; il dit seulement; qu'en cas que l'Espagne portât son ressentiment jusqu'à attaquer personnellement les rois protecteurs de la liberté de la Flandre, afin que toutes choses fussent égales des deux côtés, il falloit que pendant que la France contribueroit de huit mille hommes d'infanterie & de deux mille chevaux, l'Angleterre n'en fournît pour sa portion, que la moitié, non plus que d'une escadre qu'il seroit besoin de tenir sur la côte d'Espagne, & d'une seconde dans les Indes; encore déclara-t-il que l'Angleterre n'avoit

aucun autre fonds pour l'entretien de ces forces, que l'argent que la France lui devoit, lequel lui seroit rendu dans deux ans, & qu'elle vouloit bien sacrifier à la cause commune.

Je ne vis qu'avec beaucoup de mécontentement, que le secrétaire Anglois cherchoit ainsi à rompre tout accord, en s'éloignant, de dessein formé, de l'état de la question, & en ne faisant que des difficultés anticipées. Je lui répondis, en cachant mon indignation, le mieux que je pus, qu'un discours si vague n'étoit point ce qu'il falloit présentement; qu'il s'agissoit avant toutes choses, de régler sans équivoque, ce qu'on feroit actuellement en faveur des Provinces-Unies, pour le secours d'Ostende; qu'après cela, soit que le conseil de S. M. B. se portât à la guerre, ou qu'on s'y vît forcé par l'Espagne, il y auroit bien d'autres considérations à faire, sur les suppositions suivantes: que cette couronne n'attaquât qu'un des deux rois, ou qu'elle les attaquât tous deux, qu'ils se déclarassent eux-mêmes les agresseurs, qu'ils fissent des conquêtes dans les Pays-Bas sur les Espagnols.

Pour faire voir encore davantage à Cécil qu'il n'effleuroit pas seulement la matiere, je lui fis remarquer, qu'en cas de la rup-

ture de l'Espagne, dont il venoit de parler, afin que la supériorité fût du côté des deux rois, celui de France, outre vingt mille hommes qu'il faudroit qu'il jettât en Flandre, ne pourroit se dispenser d'en envoyer autant sur les frontieres de Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné & Brest; sans parler des escadres de galeres, qu'il faudroit avoir pour s'assurer de la Méditerranée; qu'il étoit nécessaire d'entrer dès-à-présent dans ces détails, tant afin de prendre plus sûrement toutes ses mesures, que pour ne pas s'exposer à mille discussions, capables de troubler la bonne intelligence entre les deux princes alliés.

Répondant ensuite plus directement aux paroles de Cécil, je lui dis, que je ne voyois pas par quelle raison il vouloit faire porter au roi de France, toute ou la plus grande partie de la dépense d'une guerre, qui lui seroit commune avec le roi d'Angleterre; que si par de pareilles prétentions, le conseil Britannique cherchoit à ruiner Henri, il entendoit bien mal ses propres intérêts; que ce conseil ne faisoit pas encore attention, qu'en stipulant de part & d'autre toutes dépenses égales, la France ne pouvoit d'ailleurs manquer d'en faire de particulieres, peut-être plus grandes encore; telles étoient celles pour la défense de ses

rent, que le refus que j'en faisois, ne devoit être imputé qu'à moi seul, parce que je dispois, disoient-ils, de tout l'argent de France. Si tout le mérite de ceux qu'on appelle ordinairement de fins politiques, est de chercher ainsi à surprendre les cœurs droits, & à leur faire porter la haine de leur propre méchanceté, pendant que tout le fruit leur en reste à eux-mêmes, c'est en vérité quelque chose de bien méprisable qu'un politique. Ce qui me piquoit le plus, étoit de voir que ces ministres, qui n'étoient là que pour exposer les intentions du roi, y substituoient impudemment les leurs propres : car je savois bien, & la manière seule dont ce prince leur avoit parlé en ma présence, me persuadoit qu'il leur avoit commandé tout le contraire de ce qu'ils faisoient.

Les députés qui étoient rentrés pendant ce tems-là, s'étant retirés fort mécontents, comme on le juge aisément, & dans une plus grande perplexité qu'ils n'étoient auparavant, Cécil changea une dernière fois de batterie. Il me dit, que puisque les choses étoient telles, que le roi de France ne pouvoit entrer en guerre que conjointement avec l'Angleterre, que celle-ci ne pouvoit le faire, si elle n'étoit payée de la France & des Etats, ce que ni l'un ni l'autre ne pou-

voit faire actuellement, le mieux étoit que les deux rois continuassent à vivre amis, mais sans entrer dans aucun démêlé étranger. C'étoit là vraisemblablement le véritable but du secrétaire, & depuis un si long tems qu'il parloit, ces deux mots étoient tout ce qu'il avoit dit de sincere.

Comme je ne jugeai pas à propos de répondre à ce discours, les Anglois, croyant peut-être m'avoir amené à leur point, dirent qu'ils feroient rapport au roi de tout ce qui s'étoit passé dans la conférence, & qu'ils lui demanderoient une audience pour moi, où tout seroit conclu en deux mots sur ce pied; que suivant les apparences cette audience seroit la dernière, & que j'y recevrais mon congé, ne restant plus rien à faire après cela. Si je gardai le silence en cette occasion, ce ne fut pas assurément que j'acquiesçasse à leurs raisons, au contraire, la maniere dont ils venoient encore de se deceler eux-mêmes, & de s'avouer en quelque façon menteurs & imposteurs, m'avoit donné pour eux le dernier mépris; mais je jugeai qu'en contestant, & en m'échauffant, loin de leur faire quitter une résolution qu'ils avoient concertée ensemble, je pousserois peut-être la chose jusqu'à une rupture, au lieu que dans les termes où nous en étions restés, l'amitié subsistant du moins entre les

deux rois, & pouvant encore être cimentée par un double mariage, ( car on en parloit publiquement ) il se présenteroit peut-être dans la suite, quelque occasion plus favorable. Je ne désespérois pourtant pas encore absolument du succès de ma commission, parce que je croyois voir que le roi n'entroit pour rien dans les desseins que ses conseillers s'efforçoient de faire réussir.

C'est de quoi je me proposai de m'assurer dans ma troisième audience : car je ne donne point ce nom à ma réception du dimanche. Je l'avois fait demander par Cécil au roi. Ce prince envoya le chevalier Asquins me dire qu'il me l'accordoit pour le lendemain même de la conférence dont il vient d'être parlé; & que je ne menasse avec moi que peu de personnes, parce qu'il vouloit s'entretenir particulièrement avec moi, ce qui me fut encore confirmé de sa part, par milord Oreladoux, Ecoissois, l'intime ami du comte de Mare, qui étoit le mien. Milord Hume & le vicomte Savar vinrent me prendre à Londres sur le midi, & me remirent, en débarquant à Grenvich, entre les mains du comte d'Erby, de la maison royale, qui me conduisit dans la chambre du roi. Je n'avois avec moi que quatre gentilshommes & deux secrétaires.

Le roi d'Angleterre me prit par la main,

& défendant qu'on le suivît, il me fit entrer par son cabinet, dans ses galeries, dont il ferma les portes. Il m'embrassa deux fois avec des expressions qui marquoient combien il étoit satisfait du roi de France & de moi, & combien il étoit touché de ce que S. M. T. C. lui avoit envoyé l'homme de tout son royaume, qui lui étoit le plus nécessaire. Il exigea que profitant de l'occasion présente, je lui parlasse sans aucune réserve. Ce moment me parut favorable pour me plaindre à S. M. de ses ministres. Je lui dis après les remercimens ordinaires, qu'il m'étoit plus avantageux en toutes manières de traiter avec elle qu'avec ses conseillers, qui après avoir fort mal exécuté ses ordres dans la dernière conférence, n'avoient pas manqué sans doute, de lui faire encore un rapport infidèle de ce qui s'étoit passé entr'eux & moi, & les députés Flamands, & je lui promis de lui faire un récit sincère de tout, si elle vouloit me le permettre.

Le roi ayant agréé ma proposition, je n'omis rien de ce qui s'étoit dit la veille. J'insistai en particulier, sur la proposition de rembourser actuellement l'Angleterre de l'argent prêté, & sur la calomnie contre S. M. T. C. & moi, dont on l'avoit accompagnée. J'ajoutai, que si après avoir rempli



mes lettres à Henri , d'éloges de la générosité, de la prudence & de la parfaite amitié du prince auquel j'avois l'honneur de parler, & cela , parce qu'il m'y avoit autorisé par ses actions & ses paroles , je venois ensuite à tenir subitement un langage tout opposé , sans avoir rien à apporter que des difficultés toutes frivoles , le roi mon maître ne pourroit guères penser autre chose , sinon que j'avois traité en ministre flatteur & peut-être infidèle , les intérêts qui m'avoient été confiés. Outre qu'une pareille déclaration ne pouvoit passer que pour l'effet d'une intelligence décidée avec l'Espagne ; d'où s'enfuivroit peut-être une rupture entre les deux rois , qui n'avoient pas moins d'intérêt que d'inclination , à demeurer toujours parfaitement unis. Je ne crus pas devoir balancer à révéler au roi d'Angleterre , qu'il y avoit plusieurs de ceux qu'il admettoit dans son conseil , qui n'étoient ni bien intentionnés , ni bien affectionnés à sa personne ; que sans les lui nommer , il devoit regarder comme tels tous ceux qui se montroient assez peu zélés pour sa gloire & pour l'honneur de sa couronne , pour lui conseiller de se rendre sous le nom d'allié , l'esclave de l'Espagne ; que le plus sûr pour lui , étoit de se défier de tous ceux qu'il ne connoîtroit pas parfaitement , & d'en croire toujours plutôt ses

propres lumieres, que la voix de ses ministres.

Ce n'étoit pas une chose bien difficile, que de faire entrer le roi d'Angleterre en défiance de ses ministres; il n'y étoit que trop naturellement porté. Le changement que je remarquai sur son visage, en entendant mes dernières paroles, quelques gestes, quelques mots entrecoupés qui lui échapperent, me le persuaderent assez. Je crus même sentir, à n'en pouvoir douter, que soit par l'effet de cette défiance, ou par celui des louanges que je lui avois données, ce prince étoit enfin dans la disposition la plus favorable où je pouvois le souhaiter. Je saisis cet instant, pour jeter dans la conversation quelques propos généraux d'un projet, par lequel la tranquillité de l'Europe entière, quant à la politique & à la religion, pouvoit naître par le moyen de S. M. B. Je m'arrêtai court après ce peu de paroles, comme si j'avois appréhendé de fatiguer ce prince par un trop long discours; mais je voyois bien qu'il n'étoit pas possible que la curiosité de Jacques ne fût piquée du peu que je venois de dire. Aussi me répondit-il, que je ne l'ennuiois point, & qu'il falloit savoir quelle heure il étoit. Il sortit & le demanda à ceux de ses courtisans qu'il trouva au bout de la galerie. On lui répondit

qu'il n'étoit pas encore tout-à-fait trois heures. « M. l'ambassadeur , me dit-il , je » veux rompre la partie de chasse que j'avois » faite aujourd'hui , pour vous entendre jus- » qu'au bout ; je suis persuadé que cette » occupation me sera plus utile que l'autre ».

Ce qui me détermina à faire un pas aussi hardi , que celui de communiquer au roi Jacques les grands desseins sur l'Espagne & sur toute l'Europe , qui avoient été concertés entre Henri & Elifabeth , c'est que j'étois persuadé que ce prince , déjà porté intérieurement à l'alliance avec la France , n'avoit plus besoin pour le fixer dans cette résolution , que d'y être engagé par un motif grand & noble , & que d'un autre côté , ses ministres le rameneroient toujours à leur façon de penser , tant qu'il ne se soutiendrait pas contr'eux , par la persuasion qu'ils ne combattoient son avis , que parce qu'ils l'igno- roient. Cela ne m'empêcha pas de prendre une précaution , que je jugeai essentielle , & on va la voir.

Je repris donc la parole , si-tôt que le roi se fut rapproché , & je lui dis , que sans doute il avoit quelquefois pensé , & avec beaucoup de raison , qu'un homme qui possède les emplois & les dignités , dont on savoit que j'étois revêtu , ne quitte point sa place sans un très-grand sujet ; que j'étois

dans ce cas; que quoique ma commission se bornât à demander l'union du roi d'Angleterre avec celui de France, je m'étois cependant proposé, avant que de sortir du royaume, d'entretenir S. M. B. de quelque chose d'infiniment plus considérable, sur l'opinion que la renommée m'avoit donnée de ses talens & de ses lumieres, mais que ce que j'avois à lui dire étoit tel, que je ne pouvois le lui révéler, sans m'exposer à me perdre, qu'après que ce prince se seroit engagé au secret par le serment le plus solemnel. Jacques plus attentif que je ne faurois le dire, balança pourtant à faire le serment que je lui demandois; & pour s'en dispenser, il chercha à deviner de lui-même, ce que je pouvois avoir de si intéressant à lui communiquer. Lorsqu'il eut vu que les différentes questions qu'il me fit coup sur coup, ne le mettoient pas plus au fait, il me satisfit enfin par le plus terrible de tous les sermens; je veux dire, par celui du sacrement de l'Eucharistie.

N'ayant plus à craindre d'indiscrétion, je mesurai pourtant encore toutes mes paroles, & commençant par un point, que je savois intéresser le plus le roi d'Angleterre, je veux dire, par la religion, je lui dis, que quelqu'occupé que je lui parusse, des affaires & des grandeurs purement mondaines, &

quelqu'indifférent qu'il m'eût peut-être cru sur le chapitre de la religion, il n'en étoit pas moins vrai que j'étois attaché à la mienne, jusqu'à la préférer à ma fortune, à ma famille, à ma patrie, & à mon roi même; que je n'avois rien négligé, pour porter le roi mon maître à l'établir en France par de solides fondemens, dans la vive appréhension où j'étois de la voir un jour succomber sous les efforts d'une faction aussi puissante, que celle qui réunit le pape, l'empereur, l'Espagne, les archiducs, les princes catholiques d'Allemagne, & tant d'autres corps & communautés, intéressés dans cette cause; que j'avois assez bien réussi jusqu'à ce jour, mais que peut-être je n'en avois obligation qu'aux conjonctures de pure politique, qui jettoient Henri dans le parti opposé à la maison d'Autriche; que ces circonstances venant à changer, ou moi, qui étois le seul à entretenir Henri dans ce plan de politique, venant à perdre ma place ou ma faveur, je ne voyois pas de quelle manière le roi de France pourroit résister à un parti, que tout le monde & sa propre religion lui dictoient d'embrasser; que cette considération m'avoit fait songer depuis long-tems à chercher pour l'exécution de ce dessein, une personne plus propre par son rang & sa puissance, que je ne l'étois

à

à l'accomplir & à fixer Henri dans ses sentimens; que trouvant dans le prince auquel j'avois l'honneur de parler, tout ce que je cherchois, mon choix n'avoit pas été difficile à faire; en un mot, qu'il ne tenoit qu'à S. M. B. d'immortaliser sa mémoire, en se rendant en quelque maniere l'arbitre du sort de toute l'Europe, par un dessein auquel elle paroîtroit toujours avoir mis la dernière main, quoique l'exécution ne la regardât pas davantage que S. M. T. C.

Il ne restoit plus qu'à dire quel étoit ce dessein. J'en donnai d'abord au roi d'Angleterre une idée générale, sous celle d'un projet d'association entre tous les états & pays intéressés à abaisser la maison d'Autriche, dont le fondement étoit une ligue offensive & défensive entre la France, l'Angleterre & la Hollande, cimentée par l'union la plus étroite des deux maisons royales de Bourbon & de Stuart. Je fis envisager du premier coup d'œil cette association comme très-facile à faire. Elle ne souffroit aucune difficulté par rapport au Dannemarck, à la Suede, en un mot, à tous les princes & états protestans. On pouvoit la rendre assez avantageuse aux princes catholiques pour la leur faire embrasser; par exemple, au duc de Savoye, en flattant son humeur inquiète & ambitieuse, de l'espérance qu'il obtien-

droit le titre de roi ; aux princes d'Allemagne , en partageant entr'eux ce qu'y possédoit la maison d'Autriche , la Bohême , l'Autriche , la Hongrie , Moravie , Silésie , &c. & en rétablissant leurs anciens privilèges ; au pape lui-même , en lui accordant la propriété des pays , dont il ne possède que la féodalité. Quant au roi de France , quoique je cherchasse à persuader à S. M. qu'il n'avoit eu encore jusques-là aucune part au projet que je feignois avoir imaginé seul , je répondois pourtant que lorsque je lui en aurois fait part , il ne songeroit ni à rien retenir pour lui de ses conquêtes , ni à en tirer aucune récompense , quoique , suivant toutes les apparences , la plus grande partie du fardeau dût retomber sur lui , soit que l'on envisageât les frais d'argent nécessaires pour cette entreprise , ou les services qu'il rendroit de sa personne même. Voilà le biais dont je crus devoir prendre la chose par rapport à Henri , pour ne pas trop le compromettre.

Le roi d'Angleterre proposa tout d'abord quelques difficultés sur une union de tant de têtes si différentes , & si différemment intentionnées , les mêmes à peu près que Henri y avoit faites lorsque nous en avions parlé ensemble , & en dernier lieu à Montglar , à son retour de Metz : mais il ne laissa

pas de prendre beaucoup de goût à ce dessein , sur la simple ouverture que je venois d'en faire , & il voulut que j'entraisse jusque dans le plus petit détail. Le discours suivant renferme à peu près en essence ce que je dis à S. M. B.

L'Europe est partagée en deux factions , qui ne sont pas aussi justement distinguées par leur religion différente , puisque les catholiques & les protestans se trouvent confondus ensemble presque par-tout , qu'elles le sont par leur intérêt politique. La premiere est composée du pape , de l'empereur , de l'Espagne , de la Flandre Espagnole , d'une partie des princes & villes d'Allemagne & Suisse , de la Savoye , des états catholiques d'Italie , qui sont Florence , Ferrare , Mantoue , Modene , Parme , Gênes , Luques , &c. Il ne faut pas manquer d'y comprendre ce qu'il y a de catholiques répandus dans les autres endroits de l'Europe , à la tête desquels est cet ordre si turbulent des jésuites , dont on ne peut douter que le but ne soit de tout assujettir à la monarchie Espagnole. La seconde renferme les rois de France , d'Angleterre , d'Ecosse , d'Irlande , de Danemarck & de Suede , la république de Venise , les Provinces-Unies , & l'autre partie des princes & villes d'Allemagne & de Suisse. Je ne donne point ici de part à la



Pologne, la Prusse, la Livonie, la Moscovie & la Transilvanie, quoique ces pays soient assujettis à la religion chrétienne, parce que la guerre qu'ils ont presque continuellement avec les Turcs & les Tartares, en fait des peuples, en quelque manière étrangers à l'égard de ceux de l'occident de l'Europe.

A mesurer la puissance sur les titres pompeux, sur l'étendue du terrain & sur le nombre des hommes, le premier coup d'œil ne sera pas favorable à la seconde de ces factions, & on ne pourra s'empêcher de décider pour la supériorité en faveur de la première: cependant il n'y auroit rien de si faux que cette idée, & en voici la preuve. L'Espagne, qu'il faut nommer ici la première de sa faction, quoiqu'elle ne soit que la troisième par le rang & la dignité, parce qu'en effet elle en est l'ame, l'Espagne, dis-je, jouit à la vérité, en y comprenant ce qu'elle possède dans les Indes orientales & occidentales, d'une étendue de terre bien aussi grande que sont la Turquie & la Perse ensemble; mais s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que le nouveau monde, en récompense de l'or & des richesses qu'il lui apporte, la dépouille & de vaisseaux & d'hommes, cette étendue immense lui est plus à charge qu'elle ne lui sert.

Parcourons de même les autres puissances de ce parti, on trouvera par-tout beaucoup à rabattre des idées communes. Le pape paroît attaché à l'Espagne, & c'est en effet ce qu'il a de mieux à faire, environné comme il l'est de toutes parts par cette redoutable puissance, sans avoir aucun secours à prétendre des autres potentats catholiques; mais comme il regarde au fond son état, comme peu différent d'une servitude véritable, & qu'il n'ignore pas que le roi d'Espagne & les jésuites ne font qu'une vaine montre de soutenir son autorité, on ne hafarde rien à assurer qu'il ne cherche que les occasions de secouer le joug Espagnol, & qu'il embraseroit volontiers un parti qui les lui offrirait, sans courir de trop grands risques; & l'Espagne elle-même a de lui cette opinion.

Venons à l'empereur. Il n'a de commun avec l'Espagne que son nom; ce qui semble ne servir qu'à rendre plus vives les jalousies & les querelles qui s'élevent si souvent entre les deux branches de la puissance Autrichienne. Quel est d'ailleurs son pouvoir? Il réside tout dans son seul titre. La Hongrie, la Bohême, l'Autriche & autres pays voisins, ne sont presque que de vains noms; exposé, comme il l'est, d'un côté, à voir fondre sur ses états les formidables armées du grand

seigneur, sujet d'une autre côté à voir les pays de sa domination se déchirer eux-mêmes par la multiplicité & la diversité des religions qui y ont cours, dans de perpétuelles appréhensions que les princes électeurs ne se soulèvent pour rétablir leurs anciens privilèges. L'empereur peut être mis aujourd'hui, après avoir tout évalué à son prix, dans la classe des moindres puissances de l'Europe. Je vois de plus cette branche Autrichienne si dépourvue de bons sujets, que s'il ne lui vient dans peu un prince assez brave, ou assez bon politique pour savoir tenir unis les différens membres dont l'Allemagne est composée, elle a tout à craindre des princes de ces cercles, qui n'aspirent qu'à regagner leur liberté sur le chapitre de la religion & sur celui de l'élection. Je n'en excepte pas l'électeur de Saxe lui-même, quoiqu'il paroisse le plus sincèrement attaché à l'empereur, comme à celui dont il tient sa principauté, parce qu'il est indubitable que sa religion le mettra tôt ou tard aux prises avec son bienfaiteur; mais en supposant que l'empereur peut tout attendre de la reconnaissance de cet électeur, celui-ci ne pourra rien, ou très-peu de chose, tant qu'il aura en tête la branche de Jean-Frédéric qu'il a dépouillée de cet électorat.

C'est ainsi qu'à tout bien examiner, on trouve que presque toutes les puissances, dont l'Espagne paroît s'aider, ou lui sont peu attachées, ou lui sont d'un foible secours. Personne n'ignore qu'en général l'objet de toutes les villes & des princes, soit de l'Allemagne, soit de la Suisse, est de se délivrer de la domination de l'empereur, & même de s'agrandir à ses dépens. Il ne peut pas plus compter sur les princes ecclésiastiques que sur les autres. Un empereur étranger est tout ce qu'ils souhaitent le plus, pourvu qu'il ne soit point de la religion. Rien ne feroit tant de plaisir aux archiducs, tout Espagnols qu'ils sont, qu'un arrangement, par lequel ils deviendroient en Flandre souverains indépendans de l'Espagne. Ils se lassent à la fin de n'être que ses valets. Quel est le lien qui attache le duc de Savoye aux Espagnols? la crainte seule de la France; car il les hait naturellement, & il n'a jamais pardonné au roi d'Espagne d'avoir partagé celle de ses filles qu'il lui a donnée, si différemment de la cadette. Il ne se présente rien autre chose à dire de l'Italie, sinon qu'elle ne peut que suivre la loi du plus fort.

Il est donc vrai que la seconde des factions que nous venons de marquer n'a réellement rien à craindre, pourvu qu'elle entende assez

bien ses intérêts pour demeurer toujours unie. Or il est certain que ces motifs si naturels de désunion ne s'y rencontrent point, ou qu'ils doivent tous, & même celui de la différence de religion, qui est en quelque sorte l'unique, céder à la haine contre l'Espagne, qui est le grand & commun motif qui les anime. Quel est le prince tant soit peu jaloux de sa gloire, qui refuseroit d'entrer dans une association dans laquelle on verroit quatre rois, tels que ceux de France, d'Angleterre, de Suede & de Dannemarck se tenir par la main ? Elisabeth avoit coutume de dire qu'il n'y avoit rien qui pût résister à ces quatre têtes réunies.

Ces vérités supposées, il ne reste plus qu'à examiner par quels moyens l'on pourroit réduire la maison d'Autriche à la seule monarchie Espagnole, & la monarchie Espagnole à la seule Espagne. Ces moyens consistent dans l'adresse ou dans la force, & j'en trouve deux pour l'une & pour l'autre.

Le premier des moyens secrets est de travailler à enlever les Indes à la maison d'Autriche. Comme l'Espagne n'a pas plus de droit d'interdire ces contrées au reste des Européens, qu'elle en a d'y détruire les habitans naturels, & qu'il est libre d'ailleurs

à tous les peuples de l'Europe de se faire des établissemens dans les terres de nouvelle découverte, dès qu'une fois ils ont passé la ligne, cette entreprise seroit facile à exécuter, en mettant seulement sur pied trois flottes de huit mille hommes chacune, bien équipées & ravitaillées tous les six mois; l'Angleterre fourniroit les vaisseaux; la Flandre, l'artillerie & les munitions, & la France, comme la plus puissante, l'argent & les soldats. La seule convention à faire seroit de partager également les pays conquis.

Pendant ce tems-là, on prépareroit secrètement le second de ces moyens à l'occasion de la succession de Cleves & de la mort de l'empereur, qui ne peut être éloignée; de maniere qu'à la faveur des conjonctures que feroient naître ces deux incidens, on trouveroit des raisons pour enlever à la maison d'Autriche l'empire & ses autres dépendances en Allemagne, & pour y rétablir la forme libre de l'élection, telle qu'elle étoit anciennement.

Le premier des deux moyens déclarés est de prendre ensemble les armes pour chasser les Espagnols de la Flandre, afin d'ériger cet état en république libre & indépendante, portant seulement le titre de membre de l'empire. La chose est peu difficile, avec les

forces des alliés. Les Provinces-Unies, y compris le Liégeois, Juliers & Cleves, font un triangle, dont le premier côté, depuis Calais jusqu'à Embden, est entièrement sur la mer; le second est borné par la France, savoir, par la Picardie jusqu'à la Somme; & par le pays Messin, jusqu'à Mézieres; le troisième s'étend depuis Metz, par Treves, Cologne & Mayence, jusqu'à Duffeldorp. Il ne s'agit que de garder ces trois côtés, de maniere qu'on les rende inaccessibles à l'Espagne; ce que l'on peut faire sans peine, l'Angleterre se chargeant du premier, la France du second, les électeurs & autres princes intéressés du troisième. Toutes les villes qui peuvent se trouver sur cette ligne, à l'exception peut-être de Thionville, qui obligeroit à la forcer, céderoient d'abord qu'on les menaceroit de les mettre à contribution.

Le second moyen des deux derniers est de déclarer de toutes parts, & d'un commun concert, de la part de la ligue marquée ci-dessus, la guerre à l'Espagne & à toute la maison d'Autriche. Le détail de cette entreprise est sans doute infini; ce n'est pas ici le lieu de le faire, il trouvera sa place ailleurs. L'observation la plus essentielle au sujet de cette guerre, c'est que la France & l'Angleterre doivent renoncer à rien prendre

dans le partage des conquêtes, & les abandonner aux puissances, qui ne peuvent par elles-mêmes donner de l'ombrage aux autres. Ainsi la Franche-Comté, l'Alsace & le Tirol font le partage naturel des Suisses; la Lombardie doit échoir au duc de Savoye, pour être érigée avec ses autres états en royaume; le royaume de Naples, au pape, comme ne convenant bien qu'à lui; la Sicile, aux Vénitiens, avec ce qui les accommode dans l'Istrie & le Frioul. Le fondement le plus solide de cette confédération est, comme on le voit, qu'il y auroit à gagner pour tous les confédérés. Le reste de l'Italie, qui est assujettie à ces petits princes, peut être laissé dans la forme de gouvernement où il est, pourvu que tous ces petits états ne fussent censés composer ensemble qu'un seul corps ou république, dont ils seroient tous autant de membres.

Voilà à-peu-près comment j'exposai à S. M. B. le dessein que je voulois lui faire goûter. J'y ajoutai tout ce que je croyois capable de lever ses doutes & de le persuader. Je lui dis que j'avois que cette matiere excédoit la portée de mon esprit; que je n'étois pas surpris que S. M. y trouvât dans l'abord de grandes difficultés, que Henri ne manqueroit pas d'y en trouver aussi beaucoup; mais qu'elles ne venoient que de ma



propre foiblesse, & de l'impossibilité de faire bien sentir ce qui, pour être parfaitement expliqué, demandoit beaucoup de tems & de longs discours; que j'étois intérieurement convaincu, que non-seulement ce dessein étoit possible, mais encore que le succès en étoit infaillible; que s'il s'y trouvoit quelque chose de défectueux dans la maniere dont je l'avois conçu, il seroit aisément rectifié par les lumieres de quatre grands rois & des plus fameux capitaines de l'Europe, auxquels on le donneroit à exécuter.

Je revins encore à l'alliance des deux rois de France & d'Angleterre, & je dis à S. M. B. que cette alliance étant le premier & le nécessaire fondement de la confédération que je venois de lui proposer, c'étoit par celle-là qu'il falloit nécessairement qu'elle commençât, sans s'arrêter aux discours des gens passionnés, ni se laisser toucher par des considérations aussi frivoles que celles des dettes de la France & de la Flandre à l'Angleterre. Je l'assurai que l'Angleterre n'avoit rien à perdre du côté de la France, puisque Henri ne faisoit tant de provisions d'armes & de munitions, & n'amassoit de si grandes sommes que pour se voir un jour en état de satisfaire à tout, & d'accomplir par lui-même la plus grande partie de cet important projet; du moins que je croyois pouvoir me

flatter de l'y engager par le motif de la gloire & de l'utilité publique, si puissant sur l'esprit de ce prince. J'attaquai Jacques par son endroit le plus sensible ; je veux dire, par l'ambition d'immortaliser sa mémoire, & par le desir qu'il avoit de paroître ressembler à Henri, & d'avoir part à ses louanges.

Enfin l'envie que j'avois de réussir, fit que je rendis à ce prince la chose si palpable, que m'embrassant avec une espee de transport, qui provenoit d'amitié pour moi, & de ressentiment des mauvais conseils qu'on avoit essayé jusques-là de lui faire suivre : « Non, M. l'ambassadeur, me dit-il, ne craignez pas que je vienne jamais à manquer à ce que nous avons accordé ensemble ». Il me protesta sur le même ton, qu'il ne voudroit pas pour beaucoup n'avoir pas entendu ce que je venois de lui dire, qu'il ne démentiroit pas la bonne opinion que le roi de France & moi avions conçue de lui ; qu'il étoit tel que je l'avois pensé, que les réflexions qu'il alloit faire sur tout ce que je venois de lui dire, ne feroient que le confirmer davantage dans les sentimens que je lui avois inspirés ; qu'il s'engageoit à moi d'avance à signer le modele du traité d'alliance que je lui avois présenté le dimanche, & où il avoit fait quelques

petits changemens de sa main ; que je signerois de mon côté au nom du roi de France, si je n'aimois mieux le remporter avec moi sans être signé, pour le faire voir à S. M. T. C. auquel cas il me donnoit sa parole royale, que le renvoyant ou le rapportant au bout d'un mois ou six semaines, approuvé & signé de la main de Henri, il y joindroit sa signature, sans la moindre difficulté. Il finit, en m'assurant obligeamment qu'il ne vouloit plus rien faire à l'avenir, que de concert avec le roi de France. Il me fit promettre le même secret que j'avois eu la hardiesse d'exiger de lui, pour toute autre personne que pour le roi mon maître, & il l'étendit jusqu'à me défendre de mettre jamais sur le papier certaine chose qu'il me confia, & que je supprime à cause de ce serment.

Notre entretien avoit commencé à peu près à une heure, & en avoit duré plus de quatre. Le roi appella l'amiral Howard, les comtes de Northumberland, de Soutampton & de Mare, milord Montjoye & Cécil, & il leur déclara qu'après avoir mûrement pesé mes raisons, il étoit résolu à faire une alliance étroite avec la France contre l'Espagne. Il reprocha hautement à Cécil d'avoir agi & parlé au contraire de tout ce qu'il lui avoit commandé : explication dont le secré-

taire se tira tout-à-fait mal. « Je vous or-  
 » donne à vous, M. Cécil, lui dit ce prince,  
 » que sans autre replique ni contesta-  
 » tion, vous fassiez dresser en conformité,  
 » toutes expéditions nécessaires, suivant  
 » lesquelles *j'en donnerai la dextre* (7),  
 » & toutes sortes d'assurances, aux ambassa-  
 » deurs de MM. les Etats ». C'est la pre-  
 miere fois qu'il les avoit traités avec cette  
 distinction. Après quoi, se tournant vers  
 moi, & me prenant les mains, il me dit :  
 « Hé bien ! M. l'ambassadeur, n'êtes-vous  
 » pas maintenant bien content de moi » ?

Je répondis par une inclination très-  
 profonde, & en faisant à S. M. les mêmes  
 protestations de fidélité & d'attachement que  
 j'aurois pu faire à mon roi. Je le priai de  
 permettre que je les lui confirmasse, en lui  
 baisant la main. Il m'embrassa & me demanda  
 mon amitié avec un air de bonté & de con-  
 fiance qui déplut fort à plusieurs des con-  
 seillers présens. Et en me congédiant, il  
 donna ordre au comte de Northumberland  
 de m'accompagner jusqu'à la Tamise, & à  
 Sidney de m'escorter jusqu'à Londres.

---

(7) Cette expression signifie le serment ou pro-  
 messe d'alliance qu'on fait, en présentant la main  
 droite.



## L I V R E X V I.

*S*UITE des Mémoires de 1603. Continuation de l'ambassade & des négociations de Rosny à la cour de Londres. Formule de traité avec S. M. B. Substance de ce traité. Dépêche de Rosny interceptée. Audience de congé, & dernier entretien de Rosny avec le roi Jacques; présens qu'il fait à Londres; son retour. Danger qu'il court sur la mer. Accueil que lui fait Henri IV. Entretien public entr'eux sur sa négociation. Suite de l'état des affaires d'Angleterre; troubles & querelles particulieres dans cette cour. Conclusion du traité fait par Rosny. Continuation des affaires d'Angleterre, d'Espagne, des Pays-Bas, & autres étrangères. Rosny reprend ses travaux dans la finance. Henri, le soutient hautement dans une querelle qu'il a avec le comte de Soissons. Il reçoit le roi à Rosny. Voyage de Henri en Normandie; ce qui se passa dans ce voyage. Mutinerie des Protestans, & assemblée de Gap. Rosny est fait gouverneur de Poitou. Etablissement de la soie en

*France ; entretien sur ce sujet , dans lequel Rosny cherche à en dissuader Henri ; remarques sur son opinion touchant la soie & le luxe. Colonie établie en Canada.*

**I**L ne s'agissoit plus que de donner une dernière forme aux conventions qui venoient d'être arrêtées entre le roi d'Angleterre & moi , & signifiées par ce prince à ses ministres , & d'en composer un traité , ou pour parler plus juste , un projet de traité entre les deux rois. On ne pouvoit , en effet , appeller d'un autre nom , une piece qui ne devoit obtenir son dernier & principal effet , que de l'acceptation de S. M. T. C. entre les mains de laquelle il falloit qu'elle passât auparavant. C'est ici que je sentis quel tort faisoit à ma négociation , la malheureuse précaution que la nécessité nous avoit obligés , Henri & moi , de prendre dans le conseil de France , de ne rien proposer que comme de moi-même , au roi d'Angleterre.

Ce prince beaucoup mieux persuadé que je ne l'aurois souhaité , que dans toutes les propositions que je lui avois faites , je n'avois agi que de mon seul mouvement & pour assurer la religion protestante contre tous les événemens de la politique , n'avoit garde

de me regarder dans tout ce que je lui avois dit de secret, comme l'organe du roi mon maître; & il croyoit faire beaucoup, en s'engageant le premier, sur des apparences très-fortes, à la vérité, que le roi de France en feroit autant, avec encore plus de plaisir. Mais quelle différence entre un pareil engagement général & sujet à mille interprétations, & celui d'un traité, dans lequel, en vertu d'un plein pouvoir du roi, j'aurois inféré avec toute l'attention & le détail possibles, toutes les clauses & conditions, & où je serois entré dans toutes les explications, qui forment les liens irrévocables d'un traité politique? Je ne serois pas si hardi à assurer qu'au lieu d'une simple formule de traité, j'étois en droit d'attendre en cette occasion de S. M. B. la signature d'un traité complet de tout point, & contre lequel il ne lui auroit pas été possible à elle-même de revenir, si les regrets dont les lettres du comte de Beaumont au roi sont pleines, sur ce manque d'un blanc signé, n'étoient pas un témoignage authentique, que l'amour-propre ne me fait rien dire ici de trop.

Je me ferois pourtant un reproche, si je paroissais soupçonner la bonne foi du roi Jacques; j'avoue au contraire, qu'aucun prince de l'Europe ne se montre en être

plus jaloux : mais il arrive, par je ne fais quelle fatalité, que la chose du monde qui paroît devoir être le moins exposée aux caprices du fort, je veux dire, un accord politique, pur ouvrage de l'esprit, libre dans ses opérations, & maître de ses sentimens, est pourtant ce qu'on connoît de plus fragile. Ceux qui le contractent ne voudroient en aucune autre occasion, encourir le blâme d'avoir manqué à leur parole ; & cependant elle se trouve presque toujours sans exécution, pour peu qu'on trouve quelque couleur au parjure, comme si éluder une promesse solemnellement engagée, n'étoit pas la même chose que la violer. Je ne pouvois douter que si-tôt que je serois parti, les conseillers de S. M. B. ne fissent tous leurs efforts, pour détruire un travail qu'ils n'avoient pu empêcher. Je m'attendois bien que Cécil seroit un des plus ardens. La victoire que je venois de remporter sur lui, le chagrin qu'il avoit essuyé de la part du roi, à mon sujet, la confusion dont l'avoit couvert la conversation que j'avois eue avec lui, lorsqu'elle avoit été répandue dans le monde, étoient autant de traits, qui avoient achevé d'ulcérer son esprit.

On conviendra sans peine, malgré tout cela, que j'avois sujet d'être satisfait du



succès de ma négociation (1). Si je me considérais moi-même dans cette affaire, la manière dont elle se terminoit, étoit tout ce qui pouvoit m'arriver de plus avantageux : puisqu'en remportant la gloire d'avoir réuissi dans une entreprise regardée comme très-difficile, je ne courois point le risque d'être accusé d'avoir passé les bornes de ma commission. Le roi & son conseil étoient les maîtres de retrancher & de changer tout ce qu'ils jugeroient à propos dans un accord, dont je n'avois rendu ni eux ni moi-même, garans ; ainsi j'avois fait tout ce que je

---

(1) Il est fait mention avec éloge de cette ambassade de M. de Rosny en Angleterre, dans presque toutes les histoires & mémoires du tems, sans parler de plusieurs écrivains modernes, qui y ont joint leurs suffrages; dont quelques-uns, comme l'auteur des mémoires d'état de Villeroy & de l'histoire du duc de Bouillon, n'ont aucun intérêt à élever la gloire de ce ministre. Le récit qu'en fait P. Matthieu, est conforme à celui qu'on vient de lire, jusques dans les moindres circonstances, *Tom. 2, liv. 3, p. 577 & suiv.* Voyez aussi les *Mss. de la Bibl. du roi, vol. 9590*, & le premier volume de *Siri, (mém. second.)* Outre le détail de l'ambassade du marquis de Rosny à Londres, qui de tout point se rapporte avec celui qu'on vient de lire, (*p. 226 & suiv.*) on trouve par-tout dans cet historien, des particularités très-curieuses sur le conseil & sur la personne du roi Jacques, ainsi que sur les affaires de la cour d'Angleterre.

pouvois faire. A l'égard du bien de la chose, envisagée selon les desseins & l'intention du roi, auxquels j'aurois sacrifié sans peine toute autre considération, si je n'avois pas complètement réussi, c'est que je ne pouvois aller plus avant sans m'écarter des termes, je ne dis pas de mon instruction publique, mais de l'instruction secrète même. Il en résulroit toujours un avantage réel & sensible; c'est que dans une conjecture, où l'on avoit eu tant de justes sujets de craindre une union intime de l'Angleterre avec l'Espagne, ce dessein se trouvoit absolument ruiné; & S. M. B. engagée dans un autre, d'où elle ne pouvoit revenir si-tôt, ni si facilement, au premier.

Je me mis donc incontinent à rediger la formule de traité. Je la remis ensuite, pour être vue & examinée une dernière fois, au roi d'Angleterre & à ses conseillers, qui la lurent plusieurs fois, y retoucherent l'un après l'autre, & y firent quelques changemens de nulle importance: enfin, elle fut arrêtée de la manière qu'on va voir.

Le roi d'Angleterre, après de grands remercimens à S. M. T. C. de la manière dont elle l'avoit prévenu, & de la qualité de l'ambassadeur qu'elle lui avoit envoyé, renouvelloit & confirmoit les anciens traités d'alliance, tant d'Elisabeth avec Henri, que

de l'Ecosse avec la France, & entendoit se les appliquer personnellement par celui-ci, qui en quelque sorte les réunissoit tous, & avoit de plus, pour objet particulier, la défense commune de leurs personnes contre l'Espagne, celle de leurs états, de leurs sujets & de leurs alliés réciproques, tels & en quelque tems qu'il plût aux deux rois de se les désigner. Les Provinces-Unies étoient déclarées jouir de cet avantage, & c'étoit les seuls alliés qui fussent ici nommément exprimés. Il étoit stipulé, par rapport à eux, qu'on prendroit des moyens convenables, ou pour assurer pleinement leur liberté, ou du moins pour faire en sorte que s'ils étoient réputés sujets de l'Espagne ou de l'Empire, ce ne fût qu'à des conditions, qui leur procurassent une parfaite tranquillité, & qui ôtassent aux deux rois alliés, la crainte d'une domination trop absolue de la maison d'Autriche, dans ces provinces.

Pour tout cela, outre que les deux princes s'engageoient mutuellement à se déclarer ouvertement, à la requisition de l'un d'eux, afin de ne pas se laisser surprendre aux artifices de la cour de Madrid, on convenoit dès à présent, de fournir aux Etats Généraux un secours suffisant pour les tirer de l'oppression. Le nombre des hommes qui devoient le composer, n'étoit pas réglé; il y

étoit seulement marqué que ces soldats seroient tirés de l'Angleterre seule, & que tous les frais de cet armement, seroient à la charge de S. M. T. C. une moitié purement de l'argent de France, l'autre moitié, en déduction des sommes dûes par la France à l'Angleterre. On n'oublioit pas de marquer, que cette manœuvre des deux couronnes en faveur des Pays-Bas, se feroit sans aucun éclat, & le plus secretement qu'il seroit possible; pour ne pas enfreindre directement le traité de paix fait avec l'Espagne. Si cette puissance traitant cette action d'infraction formelle, s'en prenoit aux rois protecteurs, voici ce qui étoit résolu. Dans la supposition que le roi d'Angleterre fût attaqué seul, le roi de France lui fourniroit une armée de six mille François, soudoyés & entretenus à ses frais, pendant tout le tems de la guerre, & alors il payeroit à l'Angleterre, en quatre ans, & par portions égales ce qui lui resteroit de dû. L'Angleterre agiroit précisément de la même maniere avec la France, au cas que l'orage tombât sur celle-ci; le choix de la mer ou de la terre, seroit à la partie attaquée, & alors aussi, l'Angleterre ne pourroit lui rien demander de ses dettes. Enfin si l'Espagne déclaroit la guerre aux deux princes alliés à la fois, pour en tirer raison & utilement pour la Flandre, S. M.

T. C. tiendrait une armée de vingt mille hommes sur les frontières de Guyenne, Provence, Languedoc, Dauphiné, Bourgogne & Bresse; elle en jetteroit pareil nombre du côté de Flandre & divertiroit les forces de l'Espagne, en croisant avec ses galeres dans le levant de la Méditerranée.

S. M. B. de son côté, outre une armée de terre de six mille hommes au moins, qu'elle tiendrait sur pied, enverroit une flotte dans les Indes Occidentales & croiseroit avec une seconde, sur les côtes d'Espagne. Tout paiement des dettes seroit sursis, & chacun demeureroit chargé de ses propres frais. De secrette qu'auroit été l'alliance jusqu'alors, elle seroit rendue publique, par un traité offensif & défensif entre les deux rois intéressés, & l'un ne pourroit, sans l'autre, ni désarmer, ni diminuer les forces convenues, ni entâmer aucun accord.

Tel étoit en substance le projet du traité, qui m'avoit causé tant d'inquiétudes & de peines. Le roi Jacques le signa, je le signai après lui; & je ne songeai plus après cela, qu'à repasser au plutôt en France, où il devoit être converti en un traité solennel. Je n'oubliai pas d'en donner avis à Henri, auquel pourtant je cachai ou déguisai une partie de cette importante nouvelle, ainsi que le détail de ce qui venoit de m'arriver

en

en dernier lieu , chez le roi d'Angleterre , en présence de ses conseillers. Mes dépêches étoient déjà si longues , si fréquentes , si interrompues , & écrites avec tant de hâte , que ce n'étoit peut-être pas mal faire , que d'en épargner le travail à S. M. qui devoit avoir beaucoup de patience en les lisant. Ce n'étoit pourtant pas là le véritable sujet de mon silence. L'exactitude avec laquelle Henri m'écrivoit lui-même , tant pour m'informer de ce qui se faisoit d'important dans le conseil de France , que pour me donner de nouveaux ordres & de nouvelles instructions , conformes aux différens changemens qui arrivoient dans les affaires de ma négociation , me persuadoit assez que rien sur ce sujet ne le lassoit , ni ne le rebutoit. Mais outre que c'est un trait d'une assez bonne politique que de réserver en ces occasions quelque chose de nouveau à apprendre à son retour , pour être mieux reçu de son maître , je ne voulois pas exposer le dernier secret de ma négociation à être découvert ni en aucune maniere , divulgué. Ce qui venoit d'arriver étoit un avis pour moi , de me conduire avec une extrême circonspection. C'est un fait dont je n'ai pas parlé en son tems , pour ne point interrompre un récit plus intéressant.

Parmi le grand nombre de lettres , que je

faisois partir de Londres, les unes adressées à Villeroi & au conseil, les autres pour n'être vues que du roi seul, il s'en trouva une de ces dernières, datée du 20 juillet, qui ne fut point remise à Henri, ce qu'il comprit par la dépêche de l'ordinaire suivant, & il me le manda aussi-tôt. Cette lettre étoit de la dernière conséquence. Je connoissois parfaitement le courier que j'en avois chargé: c'étoit un de mes domestiques aussi simple que fidele, & qui me servoit même à ma chambre. Je le questionnai, & il me répondit, que le roi étant à la chasse au moment de son arrivée, il avoit porté le paquet chez M. de Villeroi, & l'avoit donné à un de ses commis; qu'il avoit oublié de demander le nom de ce commis, qu'il ne connoissoit point, parce que dans le même moment Louvet parloit aussi au commis & lui remettoit plusieurs autres paquets, à l'adresse de son maître. Voilà ce que je mandai au roi, en le priant de faire faire de son côté toutes les recherches nécessaires. Après bien des mouvemens & des informations, je ne reçus d'autres éclaircissemens de S. M. sinon qu'on lui avoit dit, & qu'elle croyoit que la faute venoit du maître de la poste d'Ecouan.

Je me doutois déjà de quelque chose; & ce manège de commis, dont la friponnerie

m'étoit déjà particulièrement connue , achevant de m'ouvrir les yeux , je demeurai frappé de l'idée , qu'il y avoit un traître , employé dans les bureaux du roi , & même que ce ne pouvoit être qu'un de ceux qui travailloient sous Villeroi. Je récrivis à Henri , que quelque chose qu'il pût me dire , cette soustraction ne s'étoit faite qu'en cet endroit seul ; & qu'assurément elle ne pouvoit pas avoir été faite par inadvertance , & sans dessein. Ce commis quel qu'il fût , gagné par les ennemis de l'état , pour découvrir le contenu des lettres que j'écrivois de Londres à S. M. ne put résister à l'envie de décacheter celle-ci , dont l'adresse piqua sa curiosité , y ayant écrit sur l'enveloppe du paquet : *paquet pour être remis ès mains propres du roi , sans être ouvert.* Il s'en repentit sans doute , lorsqu'il vit qu'il n'en pouvoit faire aucun usage : ce qu'il y avoit d'essentiel dans la lettre , étant exprimé avec un chiffre , dont rien ne lui pouvoit expliquer le sens : & c'est ce qui me consolait dans ce malheur ; mais la faute étoit faite , & il aima mieux apparemment jeter la lettre au feu , que de la rendre décachetée. On verra par les mémoires de l'année suivante , que j'avois deviné juste.

Henri auroit souhaité que j'eusse pratiqué la reine d'Angleterre & le prince son fils ,



comme j'avois fait le roi Jacques , pour bien connoître leur caractère & leurs inclinations à l'un & à l'autre : mais comme malgré tous les bruits qui avoient couru , cette princesse étoit encore du côté de l'Ecosse & ne pouvoit arriver si-tôt , S. M. ne jugea pas ce motif suffisant pour me faire faire un plus long séjour à Londres , pendant que plusieurs autres affaires , presque aussi importantes , demandoient ma présence à Paris , & elle fut la première à me presser de revenir au plutôt. Cet ordre étoit parfaitement de mon goût. L'envie triomphe sur-tout des absens. Mes amis perdoient encore plus que moi , de ce que j'étois éloigné. Je chargeai Vaucelas (2) , mon beau-frere , de porter à la reine d'Angleterre , les lettres de LL. MM. que j'avois apportées pour elle , & je l'instruisis de ce qu'il avoit à dire & à faire , pour parvenir à ce que le roi desiroit savoir touchant cette princesse.

---

(2) André de Cochefilet , baron de Vaucelas , comte de Vauvineux , &c. Il fut depuis conseiller d'état , ambassadeur en Espagne & en Savoye ; il étoit frere de la seconde femme de M. de Sully. La maison de Cochefilet est marquée dans Duchesne , pour l'une des plus anciennes du Perche , originaire d'Ecosse , & alliée des rois d'Ecosse , de la maison de Bailleul , en Normandie.

Ma blessure à la bouche se r'ouvrit comme je dispois tout pour mon départ : la fièvre qu'elle me causa , me retarda de quelques jours , & m'empêcha même d'écrire au roi , comme à l'ordinaire. Dès que je sentis mes forces revenues , je fis demander mon audience de congé au roi d'Angleterre , qui eut la bonté de m'épargner la peine d'aller cette fois jusqu'à Greenwich ; il me fit savoir par milord Oreladoux , qu'il se transporteroit exprès à Londres ; qu'il m'attendroit à Westminster ; & que quelque matin que j'y vinssse , je le trouverois prêt à me donner audience , parce qu'il comptoit partir ce jour-là de très-bonne heure pour la chasse , « afin de dissiper , ajoutoit obligeamment ce » prince , le chagrin que mon départ lui » causeroit ».

Je m'y rendis si matin , que le roi n'étoit pas encore habillé. Je l'attendis près d'une heure , & j'employai ce tems à visiter les sépultures magnifiques & les autres morceaux rares , qui rendent célèbre l'église de Westminster. Je fus reçu de S. M. B. avec routes sortes de caresses. Jacques répondit au compliment que je lui fis , sur le regret que j'avois de m'éloigner de lui , que ce qu'il m'avoit mandé du sien , étoit très-véritable , d'autant plus qu'il ne s'attendoit point à me voir repasser la mer , à cause

des fonctions qui m'arrêtoient en France ; mais il jura , & par tout ce que la religion a de plus sacré , que par quelque personne que S. M. T. C. lui renvoyât le traité dont j'emportoïs la formule , il le signeroit fans autre discussion. Il parla de sa nouvelle alliance avec Henri , d'une maniere très-touchante ; & en disant qu'il prenoit ce prince pour son unique modele , aussi bien que pour son ami , il s'engagea à mettre au rang de ses propres ennemis , tous les ennemis de ce prince. Il fit une espece de récapitulation de toutes ses promesses , pour me donner la satisfaction de voir qu'il n'en avoit oublié aucune. Il s'obligea de ne donner ni intercession , ni accès auprès de lui , à aucun des sujets du roi de France , dont ce prince auroit le moindre sujet de se plaindre ; & il exigea la même déférence du roi de France , sur-tout par rapport à tout jésuite , qui seroit trouvé déguisé , soit dans ses états , soit sur ses vaisseaux. Il loua extrêmement Henri d'avoir chassé cet ordre de son royaume ; & dit qu'il lui conseilloit de tout son cœur de ne pas commettre la faute de les rappeler : c'est l'article sur lequel il insista le plus. Aussi haïssoit-il ces religieux de toute la haine qu'il portoit à l'Espagne , jointe à celle que l'on a contre ceux , que l'on regarde comme ses ennemis

personnels ; & il ne fut bien satisfait que lorsque je me fus engagé, autant qu'il étoit en moi, à lui envoyer écrites, ces assurances qu'il exigeoit de S. M. T. C. Il me remit deux lettres pour le roi & la reine, de pur compliment, en réponse à celles qu'il en avoit reçues, où l'article de l'ambassadeur François ne fut pas traité légèrement (3).

Chargé de ces lettres, & du modele du traité, je ne voulus pas attendre plus long-tems à partir, que jusqu'au lendemain. Je sortis de Londres, après avoir reçu les adieux de tous les honnêtes gens, & je repris la même route, par laquelle j'étois venu. Sidney & le vice-amiral Anglois, me servirent d'escorte jusqu'à la mer ; & ils eurent soin de me fournir tout ce qui m'étoit nécessaire, à moi & à toute ma suite, tant pour le voyage de terre, que pour le trajet de mer.

J'oublois l'article des présens que je fis au nom de S. M. T. C. en Angleterre. Celui du roi fut six chevaux, parfaitement beaux & bien dressés, & richement caparaçonnés ; Henri y joignit un autre don, qui devoit être estimé bien plus considérable

---

(3) L'historien Matthieu dit que le Roi d'Angleterre fit présent au marquis de Rosny, d'une chaîne de pierreries, de grand prix, *Ibid.*

encore, je veux dire, la personne de S. Antoine, le plus excellent homme de cheval, qu'on connût; celui de la reine d'Angleterre, une des plus grandes & des plus belles glaces de Venise, qu'on ait vues, dont le cadre d'or étoit couvert de diamans; & celui du prince de Galles, une lance & un heaume d'or, aussi enrichis de diamans, un maître d'armes & un baladin. Le duc de Lenox, le comte de Northumberland, en un mot, tous ceux que j'ai eu occasion de nommer, & quelques autres encore, eurent, les uns des boîtes, les autres des enseignes, boutons, aigrettes, bagues & chaînes d'or & de diamans; plusieurs femmes eurent aussi des bagues & des colliers de perles. La valeur de tous ces présens y compris, douze cens écus, que je laissois à Beaumont pour être répandus en quelques endroits, étoit de soixante mille écus. L'objet du roi, en faisant tant de riches présens, dont même une bonne partie fut continuée aux seigneurs Anglois en forme de pension, étoit de les retenir, & de les attacher de plus en plus à son parti. Je les fis sur ma propre connoissance, & sur les recommandations de Beaumont; & ma principale attention fut de les distribuer, de maniere qu'ils ne fissent naître aucune jalousie entre ces seigneurs Anglois, & que

le roi lui-même n'en prit aucun soupçon. La précaution dont j'usai, fut de lui demander la permission de reconnoître par quelque légère gratification, les services que j'avois reçus dans sa cour.

Je reçus à Douvres une lettre de Henri ; par laquelle il me faisoit savoir qu'il étoit arrivé le 9 juillet, à Villers-Coterets, où il m'attendoit avec impatience. Il y passa quelques jours, pendant lesquels la reine fit un voyage à Liesse. Je ne voulus point me reposer à Douvres, & j'ordonnai l'embarquement pour le lendemain. Il fit un si mauvais tems la nuit, que le vice-amiral Anglois me conseilla très-sérieusement de changer de résolution. Le plus petit délai ne paroissoit pas moins insupportable à toute ma suite, qu'à moi-même, sur-tout à ces damoiseaux de ville qui se trouvent hors de leur élément, lorsqu'ils ont perdu le pavé de Paris. Ils me firent tous de si fortes instances de quitter Douvres ce jour-là, & la lettre de S. M. me flattoit moi-même d'un accueil si favorable, que je voulus qu'on appareillât. Le repentir suivit de bien près une si grande précipitation. Nous fûmes assaillis d'une tempête si violente, qu'elle nous mit dans le dernier danger. Nous fûmes le jour tout entier à faire le trajet de la Manche, & si maltraités de la ma-

ladie de la mer, que si trois cens que nous étions, nous avions été attaqués seulement par une vingtaine d'hommes, nous aurions été obligés de nous rendre.

Un second billet que je reçus de Henri à Boulogne, m'obligea à ne pas perdre un seul instant. Je congédiai en cet endroit, ceux qui m'avoient accompagné, après les avoir remerciés de l'honneur qu'ils m'avoient fait, & je les laissai les maîtres d'aller où bon leur sembloit. Pour moi je profitai de l'attention qu'avoit eue S. M. de faire tenir prêts des chevaux de poste dans tous les endroits de mon passage, au cas que ma santé me permît de m'en servir. Je pris la poste à Abbeville, à trois heures après midi, & j'arrivai le lendemain, sur les huit heures du matin, à Villers-Coterets.

Je ne voulus point me reposer, sans avoir eu l'honneur de saluer S. M. Je la trouvai dans l'allée du parc, qui aboutit à la forêt, où elle avoit fait partie d'aller se promener sur des chevaux, qu'on devoit lui amener. MM. de Bellievre, de Villeroy, de Maiffes & de Sillery, se promenoient avec ce prince, dans une allée prochaine, M. le comte de Soissons avec Roquelaure & Frontenac. Du plus loin qu'il m'apperçut, il dit, à ce que Maiffes me rapporta; « Voici l'homme que j'ai tant

» souhaité, qui est enfin arrivé: il faut faire  
 » appeller mon cousin le comte de Soif-  
 » fons, afin qu'il soit présent à la relation  
 » qu'il va nous faire en gros, de ce qu'il  
 » a vu, entendu, dit & fait, dont il ne  
 » m'a rien écrit: qu'on me renvoie mes  
 » chevaux, je n'irai point dans la forêt ».

S. M. me releva, avant que j'eusse eu le tems de m'agenouiller pour lui baiser la main, & elle m'embrassa deux fois étroitement. Ses premières paroles furent, qu'elle étoit aussi satisfaite qu'on le pouvoit être, de la maniere dont je l'avois servie; que mes lettres ne l'avoient point ennuyée; & qu'elle prendroit plaisir à entendre tout ce que je n'avois pas compris dans ces lettres. Je répondis au roi que ce récit étoit un peu long, & ne pouvoit bien se faire, qu'à mesure que l'occasion se présenteroit de parler de toutes ces différentes choses. Je commençai par la personne du roi d'Angleterre, que je lui dépeignis tel à peu près que je l'ai fait dans ces Mémoires. Je n'omis, ni l'admiration que ce prince marquoit pour S. M. ni sa joie, lorsqu'on le comparoit à elle, ni sa passion de se rendre digne de cette comparaison. Je rapportai les preuves qu'il m'avoit données de son attachement à la France, de son mépris pour les chimeres dont l'Espagne avoit cherché à le remplir,



de son éloignement d'épouser jamais le parti des calvinistes François révoltés. Ce prince sentoit par ses propres besoins, combien ce dernier procédé eût été déraisonnable, y ayant un si grand nombre de séditieux dans ses états, que j'étois fort trompé, s'ils ne lui donnoient un jour bien des affaires. J'ajoutai, que si moi-même j'avois été d'humeur à leur prêter l'oreille, les principaux de cette faction m'avoient fait assez beau jeu, pour entrer avec eux dans des entreprises toutes des plus sérieuses. Je me souvins de la dépêche perdue, & j'en dis hautement mon sentiment. Je revins au roi d'Angleterre, pour rapporter à S. M. ce qu'elle ignoroit de ma dernière audience; & je lui présentai avec la formule de traité signée de nous deux, les deux lettres de S. M. B. & une autre lettre écrite à S. M. depuis mon départ de Londres, par le comte de Beaumont, & que j'avois reçue dans la route. Henri se fit lire toutes ces lettres par Villeroy.

Beaumont mandoit au roi, que ce jour-là même, on attendoit à Londres la reine d'Angleterre avec ses enfans; qu'elle devoit descendre droit à Windsor, & y faire sa demeure avec le roi; qu'on n'étoit pas sans appréhension, que son arrivée ne mît bien du trouble dans les affaires, & ne rendît le

courage aux mutins ; qu'heureusement , il n'y avoit aucun homme de tête parmi eux ; que l'ambassadeur d'Espagne étoit enfin sur les terres d'Angleterre , & , à ce qu'on disoit , actuellement à Gravesend , avec celui du duc de Brunswich , d'où ils alloient prendre incessamment la route de Londres : S. M. B. ayant envoyé des vaisseaux à l'ambassadeur Espagnol , pour assurer son trajet contre ceux des Etats ; que le comte d'Artemberg comptoit si bien sur le changement que cet ambassadeur apporteroit dans les affaires , que sachant son arrivée , il étoit venu d'avance l'attendre à Windsor. Beaumont ne dissimuloit pas lui-même sa crainte des effets qui en pouvoient arriver , auprès d'un prince susceptible de nouvelles impressions ; moins encore par l'intérêt qu'il trouveroit dans des offres capables de l'éblouir , que par sa timidité naturelle , sa foiblesse , & même par son scrupule de ne soutenir qu'un parti de rebelles , en appuyant celui des Provinces-Unies.

Beaumont parloit ainsi , sur la communication qu'il avoit eue d'un plan d'accord entre l'Espagne & les Etats , imaginé & dressé en Allemagne , il en donnoit même la teneur dans cette lettre ; mais il paroissoit persuadé que les députés des Pays-Bas n'y consentiroient jamais , quand même

l'empereur se rendroit garant de cet accord : parce qu'ils ne le jugeoient, ni assez fort pour obliger l'Espagne à l'observer, ni même assez impartial, pour en espérer une bonne paix avec cette couronne ; & qu'ils se défieroient en général de toute proposition, dans laquelle la France & l'Angleterre n'interviendroient pas. Il marquoit, que ces députés étoient aussi sur le point de s'en retourner chez eux, bien résolus d'y animer leur république à une vigoureuse défense ; dans l'assurance que leur donnoient mes conventions avec S. M. B. de n'être pas abandonnés des deux rois ; & sur la permission que venoit de leur donner ce prince de lever en Ecoffe des soldats, commandés par milord Bucloud, qu'ils avoient accepté pour colonel de cette recrue. Beaumont avertissoit, en finissant sa lettre, que pour être encore mieux informé de tout ce qui se passeroit, & pour faire souvenir le roi d'Angleterre de sa promesse, s'il en étoit besoin, il alloit lui même se rendre à Windsor. Je ne parle point des endroits de cette lettre, où Beaumont se répandoit en éloges de ma conduite & de ma négociation.

« Hé bien ! mon cousin, dit Henri, en s'adressant à M. le comte de Soissons, après que Villeroy eut achevé la lecture du

projet de traité » que vous semble de tout  
» cela? Dites-m'en librement votre avis ».  
Je devinois sans peine la réponse, & M. le  
comte ne me trompa point. « Puisque vous  
» le voulez, Sire, répondit-il, je vous dirai,  
» qu'il me semble que M. le marquis de  
» Rosny a un fort grand crédit auprès du  
» roi d'Angleterre, & qu'il est en une mer-  
» veilleusement bonne intelligence avec  
» les Anglois; au moins si sa relation, &  
» tout ce qu'on vous mande, est vérita-  
» ble: qu'il vous devoit par cette raison,  
» apporter des conditions beaucoup plus  
» avantageuses, & un traité en meilleure  
» forme, que celui qu'il vous a présenté,  
» qui n'est en effet qu'un simple projet  
» d'espérances & de belles paroles sans  
» aucune assurance que l'exécution s'en-  
» suive. Tout ce que vous dites-là, est bel  
» & bon, reprit Henri, il n'y a rien de  
» si aisé, que de trouver à redire aux ac-  
» tions d'autrui ». S. M. continua à parler,  
comme si elle avoit entrepris de faire mon  
apologie, & tout ensemble mon éloge. Elle  
dit, qu'il n'y avoit que moi en France qui  
avec un pouvoir aussi limité, eût pu faire  
ce que j'avois fait; que l'on ne m'avoit pas  
même demandé mes lettres de créance à  
la cour de Londres, chose qui étoit sans  
exemple; qu'elle s'étoit bien attendue aux dif-

difficultés que j'avois eu à effuyer, & qu'elle n'avoit pas espéré que je vinisse si facilement à bout de les lever; qu'elle étoit pleinement satisfaite, & qu'elle ne se repentoit que d'une chose, qui est de ne m'avoir pas donné carte-blanche. « Je connois par cet exemple, dit ce prince, la vérité d'un proverbe latin, que j'ai entendu dire mille fois, mais je ne fais si j'en prononcerai bien les mots : *Mitte sapientem, & nihil dicas*. En tous cas je suis assuré que si sa présence devient encore nécessaire par-de-là, il fera toujours prêt d'y retourner, & de me servir avec la même dévotion qu'il a fait ». Je ne dis pas à beaucoup près, tout ce que le bon cœur de Henri lui inspira en ce moment pour ma défense. Ce que je trouvai de plus flatteur, & infiniment au-dessus des louanges dont ce prince m'accabla, c'est d'ajouter, comme il fit, qu'il ne craignoit point de me louer ainsi en ma présence, parce qu'il savoit qu'au lieu de me rendre par-là plus vain, & moins attentif, cela ne faisoit qu'accroître l'envie que j'avois de mieux faire encore. Ces paroles fermerent la bouche à M. le comte.

Je satisfis ensuite à plusieurs questions; que le roi, en changeant de ton, me fit sur la nature & la puissance des trois royau-

mes de la grande Bretagne, sur le caractère des Anglois, & sur ce qu'il pensoit de leur nouveau roi. La conversation se tourna après cela sur l'affaire de Combaut. Henri, après me l'avoir fait conter en détail, donna toute son approbation à la maniere dont je m'y étois conduit; trouvant un égal inconvenient, soit à favoriser, ou à feindre de ne pas voir l'évasion du coupable, soit à l'excuser, ou à le soutenir hautement. Je rapportai à S. M. des traits du jeune Servin (4), conformes au portrait que j'en ai fait plus haut. Le roi avoit déjà demandé deux fois si l'on avoit servi; il rentra, pour se mettre à table, en disant à Villeroy de me donner à dîner; & à moi, d'aller me reposer jusqu'au lendemain, devant en avoir fort grand besoin après une course en poste, suivie d'une aussi longue promenade; qu'il continueroit à m'entretenir le lendemain matin; & qu'il chargeroit Frontenac & Parfait, mes bons amis, de me faire servir de sa cuisine jusqu'à ce que mes équipages fussent arrivés.

L'après midi, le roi fit dans la forêt la

---

(4) L'Etoile en fait mention. « On s'étonnoit, » dit-il, comment il se pouvoit faire que la peste » eût trouvé à mordre sur une aussi grande peste que » celle-là ».

promenade qu'il avoit eu dessein d'y faire le matin. Le soir, il m'envoya pour mon souper, deux excellens melons & quatre perdreaux; & il me manda que j'allasse le trouver le lendemain de fort grand matin, avant qu'aucun de ses conseillers eût pu se rendre au château; ce que je fis : S. M. étoit pourtant déjà habillée & avoit pris son bouillon, lorsque j'entrai dans son appartement. Elle regardoit jouer une partie de paume, dans la petite cour du château, qui servoit de jeu de paume. « Allons nous » promener, me dit ce prince, pendant » qu'il fait encore frais; j'ai des questions » à vous faire, & des particularités à vous » demander, sur lesquelles je n'ai fait que » révaſſer toute la nuit. Je me suis levé dès » quatre heures, parce que toutes les ima- » ginations qui me sont venues dans l'esprit » là-dessus, m'empêchoient de dormir ». Il me prit par la main, & me conduisit dans le parc, où nous fûmes près de deux heures, seuls. Bellièvre, Villeroy & Sillery étant arrivés, le roi se promena encore une heure avec nous quatre. Notre occupation du matin fut la même, pendant les trois jours suivans, que S. M. passa à Villers-Coterets; c'est dans ces entretiens, que je lui rendis compte de ce que j'avois à lui dire de plus secret.

Je reçus plusieurs lettres de Beaumont, dont le contenu va servir de supplément à ce que j'ai déjà dit des affaires d'Angleterre. L'arrivée de la reine à Londres, n'y apporta point tout le dérangement dont on s'étoit prévenu, les mécontents ne la trouverent point telle qu'ils s'étoient imaginés. Il semble qu'en changeant d'état & de pays, elle changea tout d'un coup, d'inclination & de manieres; par un effet des délices de l'Angleterre, ou de celles de la royauté, son esprit se tourna vers les amusemens & la volupté, de maniere qu'elle parut ne s'occuper que de cela uniquement. Elle oublia si bien la politique Espagnole, qu'elle donna sujet de croire qu'au fond elle n'y avoit semblée attachée que par la nécessité des conjonctures. Kainlos, qui l'avoit amenée continua dans la profession qu'il faisoit ouvertement, d'attachement à la France. Quelques dames, en qui cette princesse avoit le plus de confiance, dirent confidemment à Beaumont, qu'elle n'étoit pas autant Espagnole qu'on le croyoit. Il se fit présenter à elle, & lui fit des excuses pour moi, de ce que je n'avois pu l'attendre ni aller moi-même lui remettre les lettres de LL. MM.

Cependant l'ambassadeur Espagnol, qu'on avoit assuré si positivement être sur les terres



d'Angleterre, n'arrivoit point. Le comte d'Aremberg, trompé dans cette attente tout le premier, jusqu'à être venu séjourner à Windsor, se vit enfin obligé de demander, sans lui, son audience au roi, qui la lui accorda. Je ne fais comment elle se passa. Je fais seulement qu'il en demanda une seconde, pour laquelle le roi lui fit essuyer mille remises : ce qu'on ne pouvoit pourtant attribuer qu'à son peu de goût pour les affaires, & à sa passion pour la chasse, qui sembloit lui faire tout oublier; puisque dans ce même tems, bien loin que sa conduite & ses discours eussent de quoi désespérer les partisans Espagnols, il parut au contraire retomber dans ses premières irrésolutions. Beaumont ne savoit à quoi attribuer ce changement, à son tempérament, ou aux insinuations de Cécil, qui cherchoit tous les moyens possibles de le porter à manquer à sa parole. Heureusement il arriva mille nouveaux incidens, qui soutinrent ce prince contre cette tentation; & les Espagnols furent assez indiscrets, ou assez mal adroits, pour que les principaux vinsent d'eux-mêmes.

L'ambassadeur Espagnol ne fut pas plutôt arrivé à Londres, car il y vint enfin, qu'on vit les brigues, les méchantes intrigues, les soupçons & la défiance, remplir la cour & la

ville, & toutes les affaires dans un état violent. Il multiplia le nombre de ses créatures, parce qu'il fit des libéralités extraordinaires à tous ceux dont il crut avoir besoin. Il chercha à traiter avec les troupes Ecoissoises & à les engager dans l'armée Espagnole, comme avoient fait les Etats : coup décisif, & que la Hollande ne pouvoit guère éluder, qu'en les retenant pour elle-même avec l'aide de ses protecteurs. Toutes ces démarches de l'Espagnol faites avec un air de hauteur & d'indépendance, aigrissoient d'autant plus le roi, que sa foiblesse naturelle le faisoit répugner à les arrêter, en prenant le ton de maître. Il auroit donné toute chose au monde, pour se voir hors de cet embarras, par le départ de l'ambassadeur. Il y eut plus, on parla sourdement d'une conspiration des Anglois catholiques (5) contre sa personne. Beaumont a toujours traité cette imputation, de calomnie; & toute personne, qui aura connu l'état véritable de ce corps en Angleterre, au tems dont je parle, trouvera dans sa foiblesse & dans la bassesse de ses sentimens, une preuve sans replique pour le disculper.

---

(5) Elle fut cause de l'édit, par lequel le roi Jacques chassa les jésuites de tous ses états; cet édit est rapporté dans le troisième tome des Mémoires d'état de Villeroy, page 217.

Mais une conspiration plus réelle, fut celle de quelques seigneurs Anglois, qui formerent le complot de poignarder le roi. Leurs chefs, car elle fut avérée, & l'on fut persuadé de plus, qu'ils suivoient les impressions des archiducs & de l'Espagne (6), étoient milords Cobham, Raleigh, Grey, Markham, & plusieurs autres des principaux serviteurs, & même des plus intimes confidens de la feue reine; quoiqu'ils eussent paru les plus empressés à faire hommage à son successeur. On ne nommoit pas néanmoins Cécil dans cette cabale. La chose fit tout l'éclat qu'on peut s'imaginer. Une dispute de religion, élevée dans les conférences des protestans avec les Puritains, vint augmenter le désordre. On n'entendoit parler à la cour que des démêlés particuliers. Le comte de Northumberland cracha au visage du colonel Vere, en présence de toute la cour, & fut mis aux arrêts à Lambec, par ordre du roi, justement irrité de ce trait insultant. Le comte de Sou-

---

(6) De Thou & la Chronologie Septenaire sont de ce sentiment. Le roi Jacques se contenta qu'on fit mourir milord George Brock & deux prêtres, nommés Watson & Clarke; il envoya le pardon aux autres sur l'échafaud: action de clémence qui lui mérita de grandes louanges, *ann. 1603. Mém. Record. vol. 1, pag. 243.*

thampton & milord Grey se donnerent plusieurs démentis aux yeux de la reine, & se dirent des injures atroces; pour ceux-ci, ils en furent quittes auprès du roi, pour demander pardon de leur impudence, à cette princesse; & auprès d'eux-mêmes, pour faire intervenir l'autorité royale contre les voies de fait: après quoi, on les vit se parler de bonne amitié, sans être autrement satisfait. Ces MM. sont dans l'opinion, que le nom de roi sauve l'honneur, à qui ne peut pas se le sauver à soi-même.

Lorsque par le détail que faisoit Beaumont dans ses lettres, de tous ces démêlés publics & particuliers, je vis la chose au point le plus favorable où je pusse la souhaiter, je pris ce moment, pour mettre la dernière main à l'œuvre que j'avois commencée à Londres. Je me donnai l'honneur d'écrire à S. M. B. Je lui mandai que le roi de France avoit ratifié avec plaisir le projet de traité, passé entre S. M. & moi, & qu'il envoyoit au comte de Beaumont, le pouvoir nécessaire pour le réduire en telle forme que S. M. le jugeroit expédient. Je lui réitérai les protestations d'obéissance & d'attachement que je lui avois faites; & je l'assurai qu'en le faisant, non-seulement je n'offensois pas le roi mon maître, mais que je lui rendois service, & lui obéissois.

J'écrivis en même tems à Beaumont. Je l'instruisis d'abord de ce qui m'étoit arrivé à mon retour en France, de mes conversations avec le roi, & de la disposition où paroissoit être ce prince de me renvoyer quelque jour en Angleterre. Comme je lui envoyois en même tems le traité, signé de S. M. je lui donnois là-dessus les instructions nécessaires pour maintenir la bonne intelligence, que cette piece établissoit entre les deux couronnes. Elle dépendoit en quelque maniere, de celle qui regneroit entre l'ambassadeur de France à Londres, & celui d'Angleterre à Paris. Celui-ci s'étoit tenu fort offensé de la souscription d'une lettre, où on lui donnoit un titre qui ne lui plut pas. Je voulus bien prendre le tort sur moi, & je le réparai.

Beaumont ayant reçu le traité, en donna avis au roi d'Angleterre, qui l'adressa d'abord à Cécil. Il fut bien surpris de voir que ce secrétaire, devenu tout d'un coup traitable, y donna les mains de fort bonne grace, & sans faire la moindre difficulté. Il n'entendit que des éloges de S. M. T. C. & de moi. Tout concourant dans les mêmes vues, le traité fut reçu, signé & revêtu de la forme la plus authentique. J'en remerciai S. M. B. par une seconde lettre, lorsque Dauval fut venu de la part de Beaumont ;

mont, apporter cette bonne nouvelle en France ; & pour user de toutes sortes de contre-batteries contre les Espagnols qui faisoient des présens à toutes mains, on en fit aussi, & même des pensions, à tout ce qu'il y avoit d'Anglois distingués à la cour du roi Jacques. On continua à faire chercher pour ce prince, les plus beaux chevaux qu'on pût trouver ; & on les lui envoyoit, avec des harnois superbes, après qu'on les avoit dressés en France.

C'est ainsi que l'Espagne se vit frustrée des brillantes espérances qu'elle avoit conçues contre nous, de l'avènement du roi d'Ecosse à la couronne d'Angleterre, & qui étoient peut-être le motif des armemens immenses qu'elle fit cette année (a). Une escadre de douze galeres Espagnoles, montées par trois mille hommes, & équipées de tout point, venoit d'être battue le 27 mai, par quatre seuls vaisseaux Hollandois : c'étoit le second échec en ce genre. Frédéric Spinola, commandant de cette escadre, y perdit la vie. L'Espagne, pour réparer ces pertes, fit de tous côtés des préparatifs de guerre, capables de répandre la terreur. Elle se rendit maître de la Méditerranée, au moyen des galeres qu'y commandoit Char-

---

(a) *De Thou. Sept. ann. 1603.*  
Tome V.

les Doria, & pendant ce tems-là, on la voyoit s'occuper à préparer dans le port de Lisbonne, des vaisseaux pour embarquer vingt mille soldats, avec un travail si infatigable, que les dimanches & les fêtes y étoient employés.

Chacun raisonnoit à sa maniere, sur l'objet d'un appareil si terrible. Les uns vouloient qu'il regardât la Flandre, & Ostende particulièrement, les autres le destinoient à conquérir la Barbarie; parce que le roi de Gusco avoit promis au conseil de Madrid, de lui faciliter la prise de l'importante ville d'Alger, moyennant un secours d'hommes & d'argent, que ce prince garda pour lui-même, sans beaucoup s'embarasser de tenir sa parole. Bien des personnes étoient persuadées, que l'Espagne en vouloit à la France elle-même. Le premier avis en fut donné à S. M. avec celui de veiller au château d'If, & aux isles de la côte de Marseille, pendant que j'étois en Angleterre, où ce prince me le manda, sans pourtant y ajouter beaucoup de foi, quoiqu'il sût que le duc de Savoye ne négligeoit rien pour lui rendre ce mauvais office; mais il savoit aussi que l'Espagne trouvoit ce conseil du duc, intéressé; & d'ailleurs le pape lui donnoit, coup sur coup, des assurances du contraire, qu'on pouvoit vraisemblable-

ment regarder comme venant indirectement du conseil même d'Espagne, qui avoit ses raisons pour ne pas pousser ce prince à bout.

Dans la vérité, le dénouement de tout cela, étoit renfermé dans celui que devoit avoir la double négociation de la France & de l'Espagne, auprès du roi Jacques ; & S. M. prit là-dessus, le parti le plus sage, qui fut de donner de nouveaux ordres pour la discipline, dans le Languedoc, la Provence & le Dauphiné. M. le Grand, qui venoit d'obtenir que l'artillerie de la ville de Beaune n'en fût point tirée, fut envoyé dans son gouvernement de Bourgogne, avec ordre d'agir de concert avec Lesdiguières, & de se jeter dans Geneve, si le duc de Savoye paroïssoit vouloir faire quelque nouvelle entreprise sur cette ville, quoiqu'en même tems, le conseil de France conseillât fort à cette petite république, d'entendre à la médiation que lui avoient offerte quelques cantons Suisses, pour terminer enfin, par un bon accord, cette espece de guerre lente & oisive, qu'elle avoit depuis long-tems avec la Savoye. Il fut défendu cependant de faire passer aucunes armes de France en Espagne ou dans la Flandre Espagnole, & Barault (a) fit arrêter

---

(a) Emeric Gobier de Barault.



124 MÉMOIRES DE SULLY,  
à Saint-Jean-de-Luz, quatre mille cinq cens  
piques de Biscaye, qu'un marchand François,  
de Dieppe, embarquoit pour les Pays-Bas, en  
fraude de cette ordonnance.

C'étoit un second mystere que le long  
séjour qu'on voyoit faire à Doria, sur la  
côte de Gênes, avec les galeres dont nous  
venons de faire mention. Il s'avança du  
côté de Villefranche, comme pour prendre  
sur son bord, les trois fils du duc de Sa-  
voye, qui ne faisoient qu'attendre à Nice,  
l'occasion de passer en Espagne. Leur pere les  
y envoyoit, dit-on, pour y être nourris, &  
élevés aux premiers grades (7); il convoitoit  
avec ardeur ceux du gouverneur de Milan, &  
du vice roi de Naples & de Sicile; peut-être  
parce qu'il se flattoit d'en démembler quelques  
pieces pour lui, à la faveur de ces titres. Tout  
le monde fut trompé. Doria passa outre, sans  
descendre, ni s'arrêter à Villefranche: quel-  
ques-uns persisterent néanmoins à croire que  
ç'avoit été son dessein, mais qu'il ne l'a-  
voit pas voulu exécuter, par ressentiment de  
ce que la Savoye n'avoit pas fait tout le  
cas de sa personne, ni ne lui avoit rendu  
tous les honneurs, qu'il croyoit mériter,

---

(7) Le second de ces princes, fut fait vice-roi  
de Portugal; & le troisiéme, archevêque de Toledé,  
& cardinal.

D'autres soutenoient qu'il en ufoit ainfi, d'intelligence avec le duc de Savoye même, afin que ce prince eût un prétexte de demeurer plus long-tems à Nice; où, difoient ces spéculatifs, il ne faisoit qu'attendre l'occasion d'exécuter une entreprife fur la Provence. Enfin d'autres croyoient avoir trouvé la raifon de fon départ, dans un ordre qu'ils fuppofoient qu'il avoit reçu, d'aller joindre fon escadre au refte de la grande armée de mer des Espagnols. Qui fait fi le but du confeil de Madrid, n'étoit pas simplement d'accoutumer les yeux à des mouvemens, dont on ne pût deviner la caufe? Quoi qu'il en foit, le voyage des enfans de Savoye ne fut pas rompu pour cela; après s'être encore ennuyés quelque tems à Nice, ils paffèrent le 20 juin, à la vue de Marseille, fans faluer le château d'If. Leur équipage étoit de neuf galeres, quatre de Malthe, trois du pape, & deux de Savoye.

D'autres troupes de terre Espagnoles, étoient cependant en marche, pour fe rendre d'Italie en Flandre. S. M. étoit attentive à tous leurs mouvemens; d'autant plus qu'elle étoit instruite que Hébert, forti de France & retiré à Milan, continuoit fes premières brigues avec le comte de Fuentes. Le fecret en fut découvert par une lettre, qu'il écrivoit à fon frere, trésorier de

France en Languedoc. Ces troupes, ainsi que je l'appris à Londres de S. M. elle-même, sortirent de la Savoye, & passerent le pont de Grésin, le premier juillet, au nombre de dix compagnies Napolitaines, commandées par dom Inigo de Borgia. Dom Sanche de Lune demeura seulement dans ce canton, avec un petit corps de troupes, sans doute pour accélérer le traité entre la Savoye & Geneve, qui fut en effet conclu vers le quinze du même mois. Le reste des troupes Espagnoles, qu'on tira d'Italie, consistoit en quatre mille Milanois, commandés par le comte de Saint-George, qui prit la même route.

Malgré ces secours, qui devoient bien fortifier les archiducs, Henri jugea que les Espagnols ne viendroient point encore cette année, à bout de leur entreprise d'Ostende. Ils paroissoient eux-mêmes ne plus attendre cet événement que du tems, leurs forces étant considérablement diminuées. Les mille chevaux que conduisoit le duc d'Aumale, étoient réduits à moins de moitié par la désertion, & le reste étoit si fort à charge à ses propres chefs, qu'ils alloient être obligés de les licencier au plutôt. Telle fut la situation des Provinces-Unies, pendant cette année, où elles remportèrent encore un autre avantage contre leurs ennemis. Quel-

ques vaisseaux Hollandois, en petit nombre, qui alloient charger des épiceries, rencontrèrent quatorze galeres Portugaises, de Goa, leur donnerent la chasse, en prirent cinq, où ils trouverent de grandes richesses, & disperferent le reste.

L'Europe ne fut pas plus tranquille pendant le cours de cette année dans l'Orient, qu'elle l'étoit en Occident. Mahomet III, avoit cru bien s'assurer le trône, en faisant égorger vingt de ses freres (a). Renfermé dans le fond de son ferrail, il ne s'appercevoit pas que sa mere, à qui il avoit entièrement abandonné le soin du gouvernement, abusoit de son autorité. Il en fut instruit par les janissaires, qui vinrent un jour en corps, & d'un air qui ne souffroit ni refus, ni même de délai, lui demander la tête de deux capi-aga, qui servoient de conseil à la sultane mere, & le bannissement de cette sultane elle-même; ce qu'il fut obligé de faire exécuter en leur présence. Il fit ensuite mourir son propre fils, & la sultane sa femme. Enfin il mourut lui-même, frappé de peste.

Reprenons la suite des affaires du royaume. De Villers-Coterêts, S. M. étant revenue à

---

(a) *De Thou. Sept. ann. 1603, &c.*

Fontainebleau, je la laissai en cet endroit, & je vins à Paris, vaquer à mes occupations ordinaires, c'est-à-dire, faire rendre des comptes exacts aux receveurs-généraux des généralités, & autres personnes en place; en destituer sur de bonnes preuves de malversation, comme il arriva à Palot, receveur dans le Languedoc & la Guyenne; pourvoir aux sommes nécessaires à conserver les anciens alliés de la couronne, & à en acquérir de nouveaux, & à l'entretien de ceux qui résidoient dans les cours étrangères pour ce sujet; enfin, à trouver, à force d'économie, les moyens d'enrichir l'épargne, en acquittant les dettes que le roi avoit faites pendant la ligue, & les autres engagements de l'état. S. M. mettoit ordinairement en tête, les pensions qu'on faisoit aux cantons Suisses, & elle avoit grand soin de s'informer s'ils étoient satisfaits. Moins nous avions d'alliés du côté d'Italie, plus ce prince croyoit qu'il étoit important de les ménager. Il fit présent aux résidens de Venise à Paris, d'une paire de ses armes, qu'il avoit portées un jour de combat. Cette république l'en avoit instamment prié, & elle fit si grand cas de ce présent, qu'elle attacha avec une espee de pompe, ces armes dans un endroit, où elles fussent exposées à la vue, & servissent à la postérité de monument de

sa vénération pour un prince si recommandable par ses vertus guerrières.

Comme cette nouvelle économie répandue dans toutes les parties des finances, retranchoit la plus grande portion des profits, que les courtisans & les autres personnes qui approchoient du roi, tiroient de différens endroits, & qu'elle diminueoit les libéralités que S. M. leur faisoit de sa propre bourse; ils imaginerent des moyens de remplir ce vuide, auxquels ce prince, charmé de les satisfaire, consentit d'autant plus volontiers, qu'il ne lui en coûtoit rien: c'étoit de faire rendre à S. M. une infinité d'ordonnances, portant création de mille petits droits & exactions, sur différentes parties du commerce, dont elle leur abandonnoit la jouissance. Cet usage n'eut pas été une fois introduit, qu'il n'y eut plus de fortes d'idées, qui ne vinssent à ceux qui se croyoient en droit d'attendre quelque gratification de S. M. L'intérêt rendit tout le monde ingénieux, & bientôt tout se trouva plein de ces monopoles, qui, pour n'être pas considérables en soi, n'en portoient pas certainement, pris ensemble, un moindre préjudice à l'état, & plus directement au commerce, auquel on n'apporte point impunément les obstacles les plus légers. Je crus devoir faire à S. M. de fréquentes & de fortes

remonstrances , & je ne craignis point de m'exposer à ce sujet , à tout le ressentiment de M. le comte de Soissons , avec lequel j'ai remarqué que je n'ai jamais pu vivre trois mois de suite , sans quelque querelle.

M. le comte de Soissons présenta à Fontainebleau , une requête au roi , par laquelle il lui propoisoit d'établir en sa faveur , un droit de quinze sols sur chaque ballot de marchandises qui sort du royaume. Cette idée n'étoit venue assurément à M. le comte de Soissons , que par suggestion ; & il n'en connoissoit pas toutes les suites ; du moins il assura au roi , que cette imposition ne lui rapporteroit pas plus de trente mille livres par an , & il le lui persuada si bien , que S. M. qui croyoit lui devoir une gratification de pareille valeur , vaincue d'ailleurs par de continuelles importunités , lui accorda sa demande , sans m'en dire rien (j'étois alors à Paris) , & tout de suite , pour ne plus en entendre parler , Henri lui en fit expédier l'édit , qu'il signa & fit sceller. Un reste de scrupule par rapport au commerce , dont il sentoit intérieurement l'importance , lui fit réserver verbalement une condition , en accordant cette grace , c'est qu'elle n'excédât pas cinquante mille livres , & qu'elle ne se trouvât pas trop fatigante pour le peuple ; & trop à charge au trafic.

Ce que ce prince venoit de faire, lui revint à l'esprit dès le soir même, & il commença à avoir quelque soupçon, qu'on lui en avoit imposé. Il m'en écrivit à l'heure même, & il me proposa la chose, comme on propose une question indifférente, sans me dire ce qui s'étoit passé, ni nommer personne. Je ne savois qu'imaginer sur une pareille demande. Je me mis à supputer, & m'aidant dans ce calcul, des comptes des traites-foraines & domaniales, & entrées des grosses denrées, je trouvai que le produit annuel de cet impôt, ne pouvoit être moindre que de trois cens mille écus; & regardant cette affaire comme infiniment plus sérieuse encore, pour le commerce des lins & chanvres, qu'elle me parut capable de ruiner dans la Bretagne, la Normandie & une grande partie de la Picardie, je n'hésitai pas à prendre le chemin de Fontainebleau, pour en faire mon rapport à S. M.

Ce prince m'avoua tout ce qui s'étoit passé, avec de grandes marques d'étonnement, de ce qu'on avoit ainsi abusé de son peu de défiance. Le véritable remede eût été de se faire rapporter l'édit & de le supprimer, comme obtenu sur un faux énoncé; mais pour ne pas me commettre avec M. le comte de Soissons, qui n'auroit pu ignorer que



c'étoit moi , qui avois ouvert les yeux à S. M. nous préférâmes celui d'empêcher que l'édit ne fût vérifié au parlement. Il suffisoit pour cela , de ne pas y joindre , en l'envoyant à cette cour , une lettre de la main du roi , ou de la mienne , c'étoit une convention faite de long-tems , entre le roi & les cours souveraines , & sans cette formalité , quelque ordre qu'on pût produire d'ailleurs , le parlement savoit à quoi s'en tenir , & n'enregistroit rien. Je vis pourtant bien , & je le dis à S. M. que cet expédient ne me sauveroit pas du ressentiment de M. le comte , ni de celui de la marquise de Verneuil , que je découvris être intéressée pour un cinquième dans cette affaire ; mais je lui parus résolu à tenir bon contre M. le comte , pourvu qu'il en fît autant contre les sollicitations de sa maîtresse , ce qu'il me promit , & de plus qu'il me soutiendrait hautement.

De retour à Paris , je vis arriver chez moi , deux ou trois jours après , M. le comte de Soissons , qui me cajola fort , « pour avoir , disoit-il , un *Maximilien de Béthune* tout au long dont il avoit besoin ». Il crut qu'en me caressant , & en me permettant l'air de familiarité avec lui , il obtiendrait aisément cette signature , sans même être obligé de me dire à quelle fin il me la demandoit. Je répondis froidement ,

& en feignant de tout ignorer, que je n'avois jamais rien signé sans connoissance. Il fallut avoir recours à un autre moyen. M. le comte m'apprit ce que S. M. venoit de faire pour lui, & il me dit, que comme il n'ignoroit pas le mot du guet entre le roi, les cours souveraines & moi, la signature qu'il me demandoit, étoit une lettre au parlement de Bretagne, & à la cour des aides de Rouen.

Je pris un air encore plus sérieux, à cette déclaration, & affectant d'être fort étonné de ce que le roi ne m'avoit en aucune maniere fait part de cette affaire, & de ce qu'il n'en avoit été fait aucune mention dans le conseil, où les résolutions de cette importance devoient être portées, j'en pris occasion de répondre à M. le comte, qu'un édit de cette nature, qui portoit si fortement sur l'intérêt public devant être excepté de la regle commune, je ne pouvois en prendre les risques sur moi; qu'il devoit s'adresser directement à S. M. ou du moins, m'apporter un ordre de sa main, qui pût servir à me justifier contre les reproches qu'une pareille condescendance ne manqueroit pas de m'attirer quelque jour. M. le comte n'insista plus, que pour dire, d'un ton piqué & amer, qu'il voyoit bien que je me couvrois de cet air de circonspection, pour faire

échouer son dessein, & pour rompre avec lui. Ces paroles ne m'ayant rien fait rabattre de ma résolution, il sortit en grondant. Je l'entendis rappeler entre ses dents, quelque chose de nos vieux démêlés, & il alla décharger toute sa bile chez la marquise de Verneuil.

Cette dame quoiqu'aussi irritée que M. le comte, ne laissa pas de m'aborder, comme je sortois de mon cabinet pour aller trouver le roi qui étoit revenu au Louvre. Elle ne pouvoit prendre plus mal son tems. Le roi trop facile, venoit encore de se laisser arracher une vingtaine d'édits, dans le goût du premier, tous, à la vérité, de fort peu de conséquence; j'en tenois le mémoire, roulé autour de mes doigts, & je partoisi dans le dessein de faire une nouvelle tentative auprès du roi en faveur du peuple, que toutes ces tracasseries empêchoient de payer la taille. Elle me demanda quel étoit le papier que je tenois. « Ce sont de belles » affaires, Madame, lui répondis-je en » colere, & feignant de l'être encore bien » davantage, où vous n'êtes pas des der- » nieres ». Son nom faisoit en effet le fixième article. Je déroulai le mémoire, & lui lus tous ces noms, avec l'intitulé des édits. « Et que pensez-vous faire de tout » cela, me dit-elle? Je pense, lui repartis-je,

» à faire des remontrances au roi. Vraiment!  
 » reprit-elle ( car elle ne pouvoit plus se  
 » contraindre ) il seroit bien de loisir de  
 » vous croire, & de mécontenter tant de  
 » gens de qualité, pour satisfaire vos ca-  
 » prices; & pour qui voudriez-vous donc  
 » que le roi fît quelque chose, si ce n'est  
 » pour ceux qui sont dans ce billet, qui  
 » sont tous ses cousins, parens & maî-  
 » tresses? Tout ce que vous dites, Madame,  
 » lui répliquai-je, seroit bon, si S.M. prenoit  
 » l'argent dans sa bourse; mais lever cela de  
 » nouveau sur les marchands, artisans, la-  
 » boueurs & pasteurs, il n'y a aucune  
 » apparence, c'est eux qui nourrissent le roi  
 » & nous tous; ils ont bien assez d'un  
 » maître, sans avoir tant de cousins, de  
 » parens & de maîtresses, à entretenir ».

Madame de Verneuil ne laissa pas tomber  
 mes paroles, & sur-tout ces dernières; elles  
 lui servirent à faire mille méchans rapports.  
 Dans la rage qui la transportoit, elle courut  
 redire au comte de Soissons, que j'avois dit  
 que le roi n'avoit que trop de parens, &  
 qu'il seroit heureux, lui & son peuple, si  
 l'on en étoit défait. M. le comte ne se posséda  
 plus. Dès le lendemain matin, il alla de-  
 mander à parler au roi, & lui dit, après une  
 longue énumération de ses services, que je  
 l'avois si cruellement offensé dans son hon-



neur, qu'il falloit qu'il eût ma vie, si S. M. ne lui faisoit pas justice elle-même. Henri se montrant d'autant plus tranquille, qu'il le voyoit hors de lui, lui demanda ce que j'avois donc dit & fait, & s'il le tenoit de moi, ou d'un autre; à quoi M. le comte, sans vouloir entrer en explication, répondit, que si nous avions été tous deux en présence de S. M. quelques égards qu'il eût pour une personne qu'elle aimoit, il n'auroit pu s'empêcher de s'en faire raison lui-même; que ce qu'il disoit étoit vrai; qu'il devoit en être cru sur sa parole, n'étant pas sujet à mentir. « Si cela étoit, mon cousin, lui dit » Henri, d'un ton tout propre à le décon- » certer, vous ne tiendriez pas de ceux de » votre maison; car nous en donnons tous » des plus belles, votre frere aîné sur-tout » y excelloit. Mais puisque c'est un rapport » qu'on vous a fait, dites-moi quel est celui » qui vous l'a fait, & ce qu'il vous a dit, & » puis je verrai ce que je devrai faire, & je » vous contenterai, si vous voulez vous » payer de raison ». M. le comte répartit, qu'il avoit fait serment de ne point nommer la personne; mais qu'il la croyoit comme lui-même. « Quoi donc! mon cousin, » répliqua le roi, vous ne voulez pas me » dire ce que je vous demande, sous ombre » de serment; & moi je fais aussi serment

» de ne rien croire de tout ce dont vous  
 » vous plaignez, que ce que M. de Rosny  
 » m'en dira lui-même; car je le tiens pour  
 » aussi vrai, que vous pouvez faire, celui  
 » qui vous a fait ces beaux contes ».

M. le comte de Soissons laissa voir, en se retirant, des marques d'un transport si violent, que le roi crut devoir m'en donner avis par Zamet & la Varenne, qu'il chargea en même tems de savoir de moi, si je n'avois point tenu en effet quelque discours offensant contre M. le comte. Je répondis, que depuis la visite que j'en avois reçue à l' Arsenal, je ne lui avois point parlé, ni à aucun de ses gens, depuis plus de quinze jours; qu'il étoit bien vrai que madame de Verneuil étoit venue chez moi, mais que M. le comte n'avoit été nommé ni d'elle, ni de moi. « Oh ! dit le roi ; lorsqu'on lui  
 » rapporta ces paroles, il ne faut plus  
 » demander d'où vient la brouillerie,  
 » puisqu'on nomme madame de Verneuil,  
 » c'est un bon bec. Elle est si remplie de  
 » malice & d'invention, que sur le moindre  
 » mot que Rosny lui aura dit, elle en aura  
 » ajouté cent, & même mille; mais pour  
 » cela il ne faut pas négliger cette affaire ».

Dans l'état où S. M. venoit de voir M. le comte, elle avoit quelque sujet de craindre qu'il n'embrassât le parti le plus violent

contre moi. Elle renvoya la Varenne me dire, de ne point fortir que bien accompagné, & de ne rien épargner pour ma sûreté, ajoutant avec bonté, que tout ce qu'il employeroit pour me garder, feroit toujours fort au-dessous de ce qu'il lui en coûteroit, s'il me perdoit (8).

Je ne sortirai point de l'article de ces édits de nouvelle création, sans parler de l'arrêt du conseil, beaucoup plus ancien, & qui ordonne la levée du droit d'ancrage, sur tous les vaisseaux étrangers qui mouillent dans nos ports. Ce n'est au fond, que le même que nos vaisseaux payent chez les

---

(8) Le journal de l'Etoile, traite au long de ce différend, que le roi termina, en obligeant M. le comte de Soissons de se contenter d'une lettre de satisfaction que lui écrivit M. de Rosny; & selon Mathieu, Henri IV fit venir dans sa chambre, M. le comte de Soissons & le Marquis de Rosny, & les accorda, *ibid.* 592. De Thou en parle aussi, *livre* 129. Cette fermeté de M. de Rosny, lui a mérité de grands éloges dans nos histoires. « Il ne » considéra jamais, dit le P. Châlons, que l'intérêt » de S. M. & la considération d'aucune personne » de qualité, ni des princes ni même de la reine, ne » le put porter à la moindre complaisance, lorsqu'il » crut qu'il y alloit de l'intérêt, ou de la gloire » du roi; ce qui lui fit des ennemis, & fut cause » qu'après la mort du roi, la reine lui ôta le mani- » ment des affaires ». *Hist. de Fr. t. 3, p. 255.*

étrangers ; cependant ce ne fut qu'à regret & par un ordre exprès de S. M. que j'en poursuivis l'exécution, comme une des exactions les plus capables d'ôter la vigueur à notre commerce. Les parlemens de Rouen & de Rennes firent tous leurs efforts pour ne point l'enregistrer, & le maréchal d'Ornano s'y donna bien des mouvemens, aussi y étoit-il intéressé pour les sommes que l'état lui devoit, qui lui avoient été assignées sur cette partie. L'établissement des commissaires examineurs, des lieutenans particuliers, des assesseurs criminels & autres officiers de justice, ne rencontra pas moins de difficultés à la même cour de Rouen, qui montra le plus d'opposition à tous ces nouveaux édits. Ces derniers furent faits, pour satisfaire & renvoyer les colonels & capitaines des compagnies, qui attendirent long-tems à Paris, pour être payés, en exécution de ces réglemens. C'est peut-être à cause de tous ces obstacles à sa volonté, que Henri s'occupa long-tems & sérieusement, du projet de supprimer la chambre des requêtes dans tous ses parlemens, & il commença effectivement cette année, par celle du parlement de Toulouse, qui demeura éteinte, malgré toutes les difficultés que ce prince trouva dans son propre conseil, dont toutes les délibérations lui furent contraires.



La dispute que j'avois eue avec M. le comte de Soissons, avoit fait grand bruit. Le roi, pour donner à connoître qu'elle n'avoit altéré en rien son amitié pour moi, me fit dire quelques jours après, par Beringhen, qu'il avoit projeté de passer par Rosny, en faisant le voyage qu'il étoit sur le point d'entreprendre en Normandie, & qu'il vouloit que je l'y traitasse avec sa cour. La partie devoit se faire dans quatre jours; & il n'y eut d'admis, que les princes & princesses, & M. le connétable. Je fis une dépense digne de celui qui me faisoit l'honneur de venir loger chez moi; mais la fête fut troublée par un accident. Un orage subit enfla si prodigieusement les eaux, qu'elles entrèrent dans les offices de Rosny (9), & y gâterent le fruit & tout le travail des officiers. La frayeur passa dans le cœur des dames, qui se crurent dans un danger bien plus grand. Je la dissipai, en faisant ouvrir un conduit, par lequel l'eau avoit coutume de s'écouler, & que j'avois fait combler, pour rendre le passage plus

---

(9) Je crois que l'Etoile exagere un peu cet accident, lorsqu'il dit qu'on eut peine à en sauver LL. MM. « Le roi, ajoute-t-il, dit en riant à M. de » Rosny, que le ciel, & la terre s'étoient bandés » contre lui, & qu'il prit garde hardiment à soi ».

commode à S. M. & plus facile pour les voitures. J'avois déjà commencé la route & le pont, qu'on voit à l'abord de Rosny; mais ni l'un ni l'autre n'étoient encore achevés. L'eau fit de fort grands ravages, à dix lieues aux environs, j'en fus quitte en mon particulier, pour deux ou trois cens écus.

S. M. alla jusqu'en Basse-Normandie; mais elle ne passa pas Caen. Elle en ôta le gouvernement à Crevecœur-Montmorency, accusé d'avoir des intelligences avec MM. de Bouillon & d'Auvergne, & sur-tout avec la Trémouille, dont il étoit parent, & elle en revêtit Bellefonds (a). De Caen, le roi passa par Rouen (10), où il acheva de mettre ordre aux affaires de la province. Il se déclara en cette ville, sur le mariage de ma fille, qu'on a vu ci-devant, que madame avoit proposé de marier au duc de Rohan, & qui depuis ce tems-là, avoit été recherchée par M. & M<sup>me</sup> de Fervaques, pour M. de Laval, fils de cette dame. S. M.

---

(a) *Bernardin Gigault de Bellefonds.*

(10) « Le Roi fut malade à Rouen, d'un grand dévoiement, jusqu'au sang, que les médecins disoient provenir de trop d'huîtres à l'écaille qu'il avoit mangées ». *Journal de l'Etoile, ann. 1603.*

142 MÉMOIRES DE SULLY,  
m'ordonna à Rouen, de préférer Laval;  
mais elle changea encore une fois de  
sentiment.

Les affaires de la religion eurent la principale part au voyage que S. M. venoit de faire, & le duc de Bouillon va encore trouver place ici (11). Il ne s'étoit pas rebuté de ses tentatives auprès du roi d'Angleterre. Il étoit toujours retiré à la cour de l'électeur Palatin, auquel il conseilla de faire bâtir sur le terrain qui le sépare de la France, une citadelle, pour la défense, disoit-il, de la vraie religion. Il osa, sans l'aveu de S. M. solliciter Erard, premier ingénieur du roi, de venir lui faire un plan de cette forteresse; & afin de n'avoir rien à se reprocher du côté du sacré, ainsi que du profane, il fit courir cette année un écrit dans lequel on se déchaînoit d'une furieuse manière, contre tout le corps des protestans. Il s'étoit déjà servi fort utilement de cet artifice, qu'il secondoit de son côté (a), en contrefaisant patfaitement l'homme allarmé

---

(11) Il ne faut plus s'embarrasser à chercher de quoi justifier le duc de Bouillon. Son historien lui-même abandonne sa défense, depuis la déposition du comte d'Auvergne, l. 5.

(a) *De Thou*, liv. 129. *Matth.* t. 2, l. 3, p. 592 & suiv.

des malheurs qui alloient tomber sur les réformés, par l'effet des nouvelles résolutions du conseil de France, d'où il faisoit partir ces libelles. Il n'étoit pourtant pas bien difficile de prouver que c'étoient ses amis qui les avoient fabriqués & répandus jusqu'en Angleterre, dans le dessein de rendre inutiles les démarches que S. M. y faisoit auprès du roi Jacques; mais Bouillon en im-  
 posoit toujours aux plus simples & aux plus passionnés, & ne perdoit pas toute sa peine. Il se tint, à l'occasion de la dernière maladie du roi, des assemblées de protestans à Saumur & en Poitou, où Duplessis préconisa ce duc d'une manière non-seulement affectée, mais encore pleine de témérité & d'insolence, puisqu'il sembloit ne louer son héros, qu'aux dépens du roi, qu'il calomnia sans aucun respect.

De toutes ces assemblées, aucune ne fit tant de bruit, que celle qui se tint à Gap, sur la fin de cette année. L'électeur Palatin & le duc de Bouillon, par leurs lettres & par leurs créatures, y firent agiter des questions qui étoient très-capables de rallumer la guerre. Le ministre Ferrier s'y donna mille mouvemens par leur ordre, pour faire insérer aux protestans, parmi les articles de leur confession, que le pape est l'antechrist. Est-ce l'esprit de religion? N'est-ce pas plu-

tôt visiblement celui de cabale & de division, qui présidoit à la décision de ce dogme ridicule, qu'on prétendoit encore envoyer imprimé à toutes les universités de l'Europe? Ce scandale ne fut pas si-tôt porté jusqu'aux oreilles du roi, qu'il me manda de Fontainebleau, où il s'étoit rendu à son retour de Normandie, d'arrêter cette licence des réformés, & d'empêcher sur toutes choses, qu'on ne décidât le nouveau point de foi (12). Villeroy m'en fit encore des instances par son ordre. J'en écrivis à Saint-Germain & à Desbordes (13); & je ne fais si ce fut sur les raisons que j'employois, pour leur faire honte de cette imagination, ou pour ne pas irriter Henri, qu'ils voyoient résolu de ne les pas épargner; mais enfin, ils supprimèrent l'article en question. Je crois que le pape en eut toute la peur; car il s'en courrouça si fort, que S. M. n'eut pas peu de peine à l'appaiser, & c'est peut-être à cet incident, que les jésuites ont eu la principale obligation de

---

(12) Voyez la vie de du Pleffis Mornay, l. 2, pag. 296, où l'on voit les démarches de Mornay dans ce synode, pour faire recevoir ce dogme absurde.

(13) Députés du parti calviniste, pour résider à la cour, selon l'usage de ce tems-là.

leur rétablissement en France. Le S. P. eut la consolation de voir son domaine se remplir de nouveaux moines de toute espèce ; augustins réformés , récollets , carmes déchaussés , freres ignorans ; & dans l'autre sexe , feillantines , carmelites , capucines : jamais on n'a tant vu d'ordres religieux institués à la fois , qu'il y en eut cette année.

On fera moins surpris de la hardiesse des protestans en cette occasion , lorsqu'on saura qu'ils eurent celle de proposer au roi , leur médiation en faveur de certains princes étrangers , dont S. M. n'avoit pas lieu d'être satisfaite. Je ne cessois de leur répéter que cette mutinerie retomberoit quelque jour sur eux , & qu'ils s'en sentiroient long-tems ; mais ils avoient leurs prophetes dont la voix leur étoit plus agréable. Bouillon , la Trimouille , Lesdiguières & du Plessis , pour leur faire fermer l'oreille à mes représentations , & pour me rendre l'objet de leur aversion , alloient semant par-tout , que je sacrifiois en toute occasion cette même religion , pour laquelle je feignois d'être si zélé , & que je m'enrichissois par-là , de tous les biens & dignités que les autres avoient mieux mérités. Ce n'étoit pas non plus les catholiques , si l'on en excepte peut-être un assez petit nombre , qui me tenoient compte de ce que je faisois par un principe d'é-

quité. Ainsi par le malheur de mon étoile, ou par celui de ma place, je l'avoue franchement, de tous côtés je perdois ma peine.

Pendant le fort de ces plaintes des protestans à mon sujet, j'allai un jour trouver S. M. dans l'intention de la prévenir sur les effets de leur mauvaise volonté. Le roi étoit dans la première galerie qui touche à sa chambre, se promenant du côté du balcon, avec M. le duc de Montpensier, le cardinal de Joyeuse, & le duc d'Épernon. Il me fit signe d'approcher, & me demanda si je pourrois bien deviner de quoi il s'entretenoit avec ces trois messieurs. Je ne répondis que par un compliment. « Nous parlions, me dit le roi, du gouvernement de Poitou, & ils me conseilloyent de vous le donner; l'auriez-vous bien cru, eux étant si bons catholiques, & vous si opiniâtre huguenot? Je ne savois pas seulement que ce gouvernement fût à remplir. S. M. venoit d'en recevoir la nouvelle. Lavardin, qui étoit gouverneur du Perche & du Maine, en avoit la survivance, après la mort de Malicorne, qui étoit fort vieux & très-infirmes. Il comptoit alors se défaire du sien; mais faisant réflexion que tous ses biens y étoient situés, il rendit la parole à Malicorne, & tous deux étoient venus remettre

ce gouvernement au roi , pour en disposer en faveur de l'un de ses enfans naturels.

Henri voulut encore que je devinasse par quels motifs il me préféroit pour remplir cette place , à toute autre personne , & encore à des personnes qui le touchoient de si près. Je n'eus rien à alléguer , que la connoissance qu'avoit S. M. de ma fidélité & de mon ardeur à la servir. Le roi reprit que c'étoit précisément parce que j'étois huguenot , mais huguenot raisonnable & zélé pour le bien de ma patrie ; qu'en cette qualité , les protestans ne pouvoient qu'être fort contens de son choix ; mais qu'il comptoit que tout le royaume ne le feroit pas moins , parce que de mon côté je saurois leur inspirer de meilleurs sentimens : que je leur ferois connoître leur roi , leur apprendrois à le respecter , à se fier à lui & à l'aimer ; & qu'en faisant passer par mes mains les gratifications qu'il accordoit aux principaux membres de ce corps , on détruiroit l'autorité que le duc de Bouillon s'étoit conservée parmi eux. S. M. ajouta , sans doute à cause des trois messieurs présens auxquels venoient de se joindre Brissac , Ornano & Roquelaure , que quoiqu'elle se sentît affectionnée à sa religion , jusqu'à desirer avec la plus forte passion , de la voir embrasser par tous les huguenots , & principalement



par moi, cela ne lui feroit jamais oublier que Dieu s'étoit servi de ce corps, & surtout des villes de la Rochelle, Bergerac, Montauban, pour le tirer de l'oppression de l'Espagne, pour l'aider à faire valoir ses droits, & pour sauver sa vie même des fureurs de la ligue; que cette raison faisoit que quoique mécontent au dernier point, de voir que ces villes n'avoient plus rien conservé de leurs premiers sentimens d'honneur, il croyoit pourtant leur devoir les mêmes gratifications qu'il leur avoit toujours faites pour leurs fortifications & leurs collèges. Ce prince rapporta plusieurs traits d'un inviolable attachement de la province de Poitou à son prince légitime, au tems dont il parloit: « lorsqu'on n'y écoutoit, dit-il, » ni les Bouillons ni les brouillons ». Et il ne put s'empêcher de dire, qu'encore aujourd'hui, il étoit persuadé que le bien du royaume dépendoit d'entretenir une bonne paix avec les protestans.

S. M. me dit ensuite que je pouvois traiter avec MM. de Lavardin & de Malicorne, en répétant qu'elle aimoit mieux, pour le bien de son service, me donner ce gouvernement, qu'à ses propres enfans. Chacun des assistans dit un mot, en signe d'approbation & de louange. Je remerciai tout le monde, de la parole ou du geste, & je

vins travailler à la conclusion. Je dépêchai Monmartin vers MM. de Lavardin & de Malicorne, & il s'y prit si adroitement, que moyennant un millier d'écus, donnés à propos, à ceux qui leur servoient de conseil, je tirai d'eux ce gouvernement, pour vingt mille écus. Sur leur démission, Desfresne m'envoya le 16 décembre, les provisions de gouverneur de Poitou, Châtelleraudois, Loudunois, &c. ce qui me fit un revenu de trente mille livres en gouvernemens; savoir, douze mille livres, ceux de Mante & de Gergeau, dont j'étois déjà pourvu, tous deux assez lucratifs pour des gouvernemens particuliers, principalement Gergeau, à cause des garnisons, & dix-huit mille livres celui de Poitou: j'ai pourtant toujours compris dans cette somme, le revenu de mes deux charges de surintendant des fortifications & des bâtimens.

Je n'omettrai point ce qui se fit cette année en France, pour l'établissement des manufactures d'étoffes, sur-tout des étoffes de soie. Henri, qui embrassoit avec passion tout ce qui lui sembloit pouvoir contribuer à la gloire & à l'utilité du royaume, se laissa persuader par les Bourgs & les Cumans, qu'il n'y avoit rien de si facile, non-seulement que de se passer des pays étrangers, pour nous fournir ce qui se consomme

en France d'étoffes de soie, qu'on étoit dans l'usage d'aller chercher au loin; mais encore de faire chez les étrangers un commerce considérable de cette marchandise. Il ne falloit pour cela, disoit-on, que faire venir chez nous des ouvriers en soie, y multiplier la semence des vers, planter des mûriers, & construire de grands bâtimens propres à ces sortes de manufactures. Je me récriai fortement contre ce projet, que je n'ai jamais goûté; mais le roi étoit prévenu, tout ce que je pus dire fut inutile.

Je me souviens qu'un jour que S. M. me fit l'honneur de venir me voir à l'Arse-  
 nal, pour convenir avec moi, des moyens de faire cet établissement, qui entraînoit de grandes dépenses, nous contestâmes ensemble assez vivement. « Je ne fais pas, me dit-il, voyant que je recevois toutes les propositions qu'il me faisoit à ce sujet, avec cet air froid & réservé, qui m'étoit ordinaire, lorsque je n'étois pas de son avis : » je ne fais pas quelle fantaisie vous » a pris de vous opposer à un dessein pro- » pre à embellir & à enrichir le royaume, » à détruire l'oïiveté parmi le peuple, & » dans lequel je trouve de plus ma satis- » faction ». Je répondis au roi, que le dernier motif qu'il m'alléguoit, me touchoit si sensiblement, que si j'avois vu d'ail-

leurs de la possibilité dans le projet de la foie, je me ferois contenté de lui représenter, qu'il achetoit cette satisfaction un peu cher, & qu'elle faisoit tort à celle qu'il s'étoit promise de l'exécution des grands desseins que j'avois ébauchés par son ordre avec le roi d'Angleterre; mais que je le priois de ne pas me savoir mauvais gré, si j'osois être d'un sentiment contraire sur cette gloire & cette utilité, qu'il venoit de dire qui résulteroient de cet établissement; & je lui demandai s'il auroit agréable que je lui en exposasse les raisons. « Oui-dà, je » le veux bien, me dit-il; mais à condi- » tion que vous entendrez aussi les miennes » après; car je m'assure qu'elles vaudront » mieux que les vôtres ». Je fis donc faire à S. M. à peu près les observations suivantes.

C'est par une sage disposition de la providence, qui a voulu que tous les peuples de la terre, ou d'un continent, fussent attachés les uns aux autres, par leurs communs besoins; qu'une contrée se trouve propre à rapporter telle chose, & celle-ci une autre, privativement à toutes les autres. La France a le bonheur de se voir si heureusement distinguée dans ce partage, qu'excepté peut-être l'Égypte, c'est le pays le plus universellement abondant en ce

qui est de nécessité ou de simple commodité pour la vie, qui soit au reste de la terre. Ses bleds, grains & légumes, ses vins, cidres, lins, chanvres, fels, laines, huiles, pastels, cette quantité innombrable de gros & menu bétail, dont l'homme fait sa nourriture la plus ordinaire, la mettent en état, non-seulement de n'avoir rien à envier à ses voisins sur chacune de ces denrées, mais même de le disputer à ceux qui font de quelques-unes d'elles, leur commerce unique, telles que sont l'Italie, l'Espagne, la Sicile.

Il est vrai que son climat lui refuse la soie. Le printems y commence trop tard, & y est presque toujours d'une humidité extrême; & cet inconvénient absolument irrémédiable, ne regarde pas moins les vers-à-soie, qui par cette raison n'y éclosent que difficilement, que les mûriers dont ces insectes se nourrissent, qui demandent une température d'air fort douce dans la saison où ils poussent leurs feuilles. La peine à les multiplier dans une contrée où il n'en croît aucun, ne peut qu'être fort grande; pendant cinq ans au moins qu'il leur faut pour leur assurer la vie, on risque de perdre son tems, son travail, & le produit de la terre qu'on y destine. Mais ces difficultés qui doivent nous rebuter par l'impossibilité

presqu'absolue qu'elles apportent à cette entreprise, doivent-elles autant nous fâcher? Voilà de quoi il s'agit.

Il est certain que tous les travaux & les occupations de la vie champêtre ne laissent en France d'oisifs que ceux qui veulent l'être absolument. Ainsi il faut commencer par retrancher ce motif de l'oisiveté du peuple, seul digne d'attention en cette matière, s'il étoit fondé. Que fait-on encore, en présentant à ce peuple, la culture de la soie pour l'exercer? Premièrement, on lui fait quitter une profession d'un revenu assuré & abondant, pour une autre, d'un produit casuel & douteux, & qu'on n'aura pourtant point de peine à lui faire préférer à la première, parce qu'on n'est que trop naturellement porté à quitter un genre de vie dur & laborieux, tel qu'est celui de l'agriculture considéré dans toutes ses parties, pour un autre, qui ne fatigue par aucun mouvement violent, comme celui de travailler la soie. Mais cela même est une seconde raison, qui montre combien il est dangereux de laisser les peuples de la campagne s'y occuper. On a remarqué de tout tems, que les meilleurs soldats se tirent de ces familles de robustes laboureurs & d'artisans nerveux. Substituez-y des hommes qui ne connoissent qu'un travail que des

154 MÉMOIRES DE SULLY,  
enfans peuvent faire ; vous ne les trouverez plus propres pour l'art militaire , qui demande , suivant la remarque que j'en avois souvent entendu faire à S. M. elle-même , bon juge en cette matiere , une constitution forte , entretenue par un travail propre à nourrir toutes les forces du corps ; & cet art militaire , la situation de la France & son état politique , lui font une nécessité indispensable d'empêcher avec le dernier soin , qu'il ne vienne à dépérir , ni à dégénérer.

En même tems que vous énerverez les peuples de la campagne , qui , en toutes manieres , sont les vrais soutiens de l'état , vous introduirez parmi ceux de la ville , le luxe avec toute sa suite , la volupté , la mollesse , l'oïveté , & cette ruine domestique , qui n'est point à appréhender pour ceux qui ont peu , & qui savent se passer de peu. Eh ! n'avons-nous pas déjà en France , un assez grand nombre de ces inutiles citoyens , qui , sous un habit d'or & d'écarlate , nous cachent toutes les mœurs de véritables femmes.

Ce qu'on objecte sur les sommes immenses d'argent qui passent de France dans les pays étrangers , pour l'entretien de ce luxe , est une preuve de ce que je viens d'observer , & ne rend point juste la conséquence

qu'on prétend en tirer. Veut on raisonner juste sur l'inconvénient qui naît de cet achat & de ce transport de marchandises précieuses? On verra que tout ce qu'il y a de mieux à faire est de s'en passer tout-à fait, & d'en défendre vigoureusement toute entrée en France, de fixer en même tems, par de bons & sévères réglemens, la qualité des habits & des ameublemens, & de remettre toutes choses à cet égard, sur le pied où elles étoient du tems de Louis XI, Charles VIII & Louis XII (14). La né-

---

(14) Il fut porté à différentes fois sous le regne de Henri IV, plusieurs de ces édits, sur lesquels les marchands de soie de Paris firent inutilement plusieurs représentations au roi & à M. de Rosny. Les mémoires historiques de France rapportent la maniere dont ce ministre reçut « le sire Henriot, qui portoit » la parole, bon & ancien marchand, dont la façon » & l'habit sentoit la simplicité & prud'homme de » ces bons marchands du tems passé.... Le lende- » main, dit cet écrivain, ils allerent trouver M. de » Sully, qui ne leur fit réponse, que de dédain & » de moquerie; car ce bon-homme Henriot, ayant » mis un genoux en terre, ledit seigneur le releva » aussi-tôt, & l'ayant tourné de tous côtés, pour » mieux contempler son habit à l'antique, vêtu de » sa petite robe de marchand des bonnes fêtes, » doublée de taffetas, son saye & le reste bigarré » de diverses sortes de soies, comme on l'a vu » autrefois aux marchands, lui dit: eh! comment » mon bon-homme, venez-vous ici avec votre



cessité qu'on s'impose de s'habiller de telles étoffes, plutôt que d'autres, n'est qu'un vice de fantaisie, & le prix qu'on y met, est un mal qu'on se fait à soi-même avec pleine connoissance; & quelqu'un qui voudroit un peu étudier d'où part en première source ce qu'on appelle les modes, verroit, à notre honte, qu'un petit nombre de gens de la plus méprisable espèce qui soit dans une ville, laquelle renferme tout indifféremment dans son sein, pour qui si nous les connoissions, nous n'aurions que le mépris qu'on a pour les gens sans mœurs, ou la pitié qu'on a pour les fous, disposent pourtant de nos bourses, & nous tiennent assujettis à tous leurs caprices.

Mais ce n'est pas sur les seuls habillemens de soie, qu'il seroit besoin que la main du prince agît; il y auroit bien une autre réforme à faire sur les diamans, pierrieres, statues, tableaux, &c. Si l'on se plaint que l'étranger nous épuise d'or & d'argent; sur les équipages, les vaisselles, les meubles

---

» compagnie pour vous plaindre, vu que vous êtes  
 » plus brave que moi. Voici du damas; voici du  
 » taffetas, &c. & tournant tout en risée, ne purent  
 » avoir aucune raison; tellement que s'en retour-  
 » nant, ils disoient: le valet est plus rude & plus  
 » glorieux que le maître » : *Tome 2, pag. 278.*

& autres pieces, où ces matieres s'emploient, si l'on envisage la prodigieuse consommation qui s'en fait en France, si l'on examine ce qui s'en dépense follement en jardins, bâtimens, ouvrages somptueux, festins, liqueurs, parfums, que fais-je? offices exorbitamment achetés, mariages mis comme à l'enchere, car sur quoi ne trouveroit-on pas à travailler? les manufactures étrangères n'emportent pas la dixième partie de l'or qui se dissipe en France, ou qui s'y prodigue sans la moindre nécessité. Les seules opérations qu'il y auroit à faire sur la robe & la finance, nous jetteroient dans une digression infinie. Ces deux corps, dont il semble que l'un doit être le depositaire du bon ordre, & l'autre de l'épargne, paroïtroient aujourd'hui n'avoir été formés que pour anéantir l'un & l'autre. La richesse n'est connue que d'eux, & seulement par l'usage qu'ils en font, on connoît comment elle leur est venue. Les anciens chanceliers, premiers présidens, conseillers d'état, & autres chefs de la justice & de la finance, s'ils revenoient sur la terre, chercheroient inutilement ceux qui occupent leur place aujourd'hui : leur nom est tout ce qu'ils ont de commun avec eux (15).

---

(15) Quoique la soie & les autres instrumens du

Je traitai cette matiere avec toute l'étendue possible , pour faire entrer le roi dans mes

---

luxes, ne soient dans la rigueur, ni bons, ni mauvais, que par le bon ou mauvais usage qu'on en fait; cependant, comme il est réellement plus ordinaire d'en faire un mauvais qu'un bon usage, on ne sauroit donner trop de louanges à la bonté d'intention & à la pureté de la morale de l'auteur. Les rigides défenseurs de la morale chrétienne sont & seront toujours de son sentiment; mais il faut avouer que les politiques, même les plus sévères de notre tems, pensent différemment. Ils ne trouvent rien de convainquant dans les exemples de l'antiquité, qu'on allegue contre le luxe, pour le tems où on les cite, encore moins pour celui-ci. D'autres causes ont produit, selon eux, les révolutions qu'on lui attribue, & ces causes n'ayant plus lieu aujourd'hui, ces révolutions ne doivent conséquemment plus arriver, comme en effet, elles n'arrivent plus. La multiplication des matieres d'or & d'argent en Europe, occasionnée par les mines de ces métaux, découvertes dans le nouveau monde, & dont elle s'est enrichie depuis deux siècles, a introduit, par un effet tout naturel, le luxe ou superflu, lequel n'est qu'un contr'échange nécessaire de l'argent, qui sans cela demeureroit inutile aux hommes. La face de l'Europe s'en est trouvée changée, elle a eu une influence indispensable sur le gouvernement, & même elle n'a laissé à un état, pour se rendre florissant, que le moyen du commerce, qui ouvre toutes les portes au luxe. Celui-ci ne devient abus que lorsqu'il ne se trouve plus en proportion avec les facultés & le produit du commerce. L'expérience, d'ailleurs, a montré mieux que tous les

sentimens; mais je ne le persuadai pas.  
 « Sont-ce là, me dit il, les bonnes rai-  
 » sons que vous avez à m'apporter? J'ai-  
 » merois mieux combattre le roi d'Espagne  
 » en trois batailles rangées, que tous ces  
 » gens de justice, d'écritoire & de ville,  
 » & sur-tout leurs femmes & filles, que  
 » vous me jetteriez sur les bras, avec tous  
 » vos bisarres réglemens. Vous le voulez,  
 » absolument, Sire, lui repliquai-je, je ne  
 » vous en parlerai plus; le tems & la pra-  
 » tique vous apprendront que la France  
 » n'est point faite pour ces colifichets ».

---

raisonnemens, qu'il n'est incompatible, ni avec l'ordre, ni avec la subordination. ni avec l'humeur guerriere.

Pour la soie, quand même on penseroit avec M. de Sully, que la France n'est pas propre à la former, son raisonnement est toujours défectueux, en ce qu'il semble ignorer ce que la main-d'œuvre ajoute à la matiere premiere, & de quel profit elle est pour ce royaume. Si cette vérité trouvoit encore quelqu'incrédule, il ne faudroit que le renvoyer à nos manufactures d'étoffes de soie à Lyon, à Tours, &c. & malgré ce que dit ici l'auteur, ce sera toujours un fort grand sujet de louange pour Henri IV, que cet établissement des manufactures d'étoffes de toute espee, qui a commencé sous son regne. Voyez sur cet article, *l'Essai politique sur le commerce, chap. 9, pag. 105, seconde édition, 1736.*

Je me réduisis à faire du moins changer à ce prince, le dessein qu'il avoit formé, de prendre les Tournelles & toute cette enceinte, pour la faire servir à la construction des nouveaux bâtimens qu'il projettoit pour ses ouvriers en soie. Je lui représentai, qu'il feroit détruire un jour, ce qui lui auroit tant coûté à construire; je le fis même souvenir, que jettant ensemble les fondemens d'un dessein plus juste & bien plus noble, nous avions destiné les Tournelles pour un autre bâtiment d'un genre bien différent (16). « Alors comme » alors », me répondit Henri; & c'est tout ce que j'en pus tirer. Il suivit Zamet, qui étoit venu l'avertir que tout étoit prêt pour le dîner qu'il devoit faire chez lui.

Je l'avoue, je voyois avec un regret profond, dissiper un argent qui auroit pu être si utilement employé. J'ai calculé ce que Henri dépensoit ordinairement chaque an-

---

(16) Ce bâtiment étoit la construction d'une magnifique place, de soixante-douze toises en quarré, qu'on devoit appeller *Place de France*. L'on y seroit entré par huit rues, larges de six toises, portant le nom d'autant de provinces. On en forma le dessein en 1608. La mort de Henri le Grand empêcha qu'il ne fût exécuté, ou du moins il ne l'a été qu'en partie, par la Place Royale, sous le regne suivant.

née en bâtimens , pour son jeu , pour ses maîtresses , pour ses chiens de chasse , & j'ai trouvé qu'il ne s'en alloit pas en tout cela , moins de douze cens mille écus , somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. Je ne pouvois m'en taire à lui-même , au hasard de le refroidir à mon égard. Il me commanda de donner six mille livres à madame de Verneuil ; trop heureux encore , d'acheter à ce prix , la paix dans le ménage , entre son épouse & sa maîtresse , qui heureusement ne fut point troublée cette année. On crut long-tems , & c'étoit le grand bruit à Fontainebleau , que la reine étoit redevenue grosse , ce qui ne se trouva point : le roi me fit l'honneur de me le mander.

Je mets au nombre des choses faites contre mon opinion , la colonie qui fut envoyée cette année en Canada. Il n'y a aucune sorte de richesse à espérer de tous les pays du nouveau monde , qui sont au-delà du quarantième degré de latitude. Ce fut le sieur du Mont ( 17 ) , que S. M. mit à la tête de cette expédition.

---

( 17 ) Voyez dans le Septenaire , la description du voyage que fit en Canada , le sieur du Mont. Il s'y trouve aussi une relation des mœurs des habitans de cette partie du nouveau monde ; mais peu fidelle , & remplie de fables. M. de Sully se trompe encore

en ce point ; nos colonies nouvelles en font la preuve. Nous renvoyons sur toute cette matiere , à l'Essai politique sur le commerce.

*Liberté & protection.* Ces deux mots , qui renferment les seuls vrais moyens de rendre florissant le commerce intérieur d'un état , peuvent s'appliquer en un autre sens , au commerce qui se fait dans les deux Indes ; c'est-à-dire , comme le marque en quelques endroits , l'auteur de ces Mémoires , qu'aucune des nations commerçantes de l'Europe n'en doit être exclue ; mais qu'elles doivent toutes le partager indifféremment , & que le moyen d'en tirer tout le parti possible , est de l'exercer par des privilèges exclusifs accordés , non à de simples particuliers , mais à des compagnies entières , agissant sous le nom & par l'autorité du roi.

Je ne dois pas oublier ici de remarquer , que c'est sous le regne de Henri le Grand , & l'année suivante , que fut établie en France la première compagnie pour le commerce des Indes orientales. Elle fut formée par un Flamand , nommé Gerard Leroi. L'édit , dont la date du premier juin 1604 , accorde plusieurs sortes d'exemptions & de privilèges à cette compagnie. Les cinquième & sixième articles sont remarquables , en ce qu'il y est porté que les gentilshommes pourront entrer dans cette association , sans déroger. La difficulté de trouver les fonds nécessaires , la désunion des associés , & toutes les autres causes qui ont depuis fait échouer tant de fois cet établissement , firent dès ce tems-là , qu'il n'eut point l'effet qu'on s'étoit proposé. Il étoit réservé au célèbre M. Colbert de le rendre plus solide & plus durable. L'histoire de cette compagnie , dont on connoît aujourd'hui , plus que jamais , tous les avantages , me meneroit trop loin , & se voit d'ailleurs dans plusieurs bons ouvrages.

*Fin du seizième Livre.*



## LIVRE XVII.

**M**ÉMOIRES de l'année 1604. Jetons présentés à S. M. par Rosny. Mort de la duchesse de Bar : circonstances de cette mort, & affaires qu'elle occasionne. Délibérations du conseil sur le rétablissement des jésuites ; conversation de Rosny avec Henri IV, & raisons qu'il apporte contre ce rétablissement ; à quelles conditions ils sont rétablis ; protection que leur accorde Henri. Le P. Coton recherche Rosny. Mémoire contre le cardinal d'Osset ; sentiment de Rosny, peu favorable à ce cardinal & à la politique des catholiques. Trahison de Nicolas l'Hôte : comment découverte ; particularité sur ce sujet ; examen de la conduite de Villeroy. Mémoire de Rosny sur les religions. Promotion de cardinaux, & affaires de Rome. Conversation curieuse de Henri avec Rosny, sur les chagrins domestiques que lui causent la reine & la marquise de Verneuil.

**J**E commençai cette année, comme toutes les autres, par un devoir auquel ma charge



164 MÉMOIRES DE SULLY,  
m'obligeoit ; c'est de présenter à LL. MM. deux bourses de jetons d'argent, en leur faisant le salut ordinaire du premier jour de l'année. J'entrai de si grand matin dans leur chambre, que je les trouvai encore au lit. Outre les bourses d'argent, j'en avois fait faire deux de jetons d'or, qu'elles reçurent avec plaisir. Roquelaure, Frontenac & la Varenne étant entrés dans ce moment, l'on ne parla que de ces jetons d'or, dont l'emblème étoit une grenade ouverte, & la devise faisoit allusion à un trait sur Darius (1) & Zophire, connu dans l'ancienne histoire. Cette idée fut d'autant plus du goût du roi, qu'il y trouva ce rapport avec les féditieux de France, qu'il m'avoit ordonné quelques jours auparavant, de tâcher d'y faire entrer. S. M. me fit présent, le lendemain, de son portrait dans une boîte ornée de diamans, & la reine envoya à mon épouse, une chaîne de diamans parfumée, & des bracelets d'un grand prix.

---

(1) Je ne donne point ici l'explication de ces jetons, comme n'ayant rien d'intéressant, je n'en parle pas même au commencement de toutes les autres années. Ceux à qui cet objet fait plaisir, peuvent voir la suite de ces jetons, à la page sixième du second volume des anciens Mémoires, où l'auteur les a rassemblés.

La mort de madame la duchesse de Bar ( 2 ), sœur unique de S. M. qui arriva

---

( 2 ) C'est sans aucun fondement qu'on a voulu trouver de l'empoisonnement dans cette mort ; d'autres l'attribuent à des potions , que la princesse prit pour devenir mere , c'est plutôt , parce que les médecins de Nancy la traitèrent comme grosse , quoiqu'elle ne le fût point. André Du-Laurens , que le roi lui envoya , n'y fut pas trompé comme eux ; mais la princesse étoit elle-même si fort persuadée qu'elle l'étoit , par l'extrême envie qu'elle en avoit , qu'elle résista à tous les remèdes ; s'imaginant que ce médecin ne cherchoit qu'à lui sauver la vie , aux dépens du fruit qu'elle croyoit porter ; au lieu qu'elle n'avoit aucun regret de la perdre , pourvu qu'on pût conserver cet enfant prétendu. Elle persista dans cette idée & dans ces sentimens , jusqu'au dernier moment qu'elle rendit l'ame , en disant toujours : « sauvez mon fruit ». Le corps ayant été ouvert , on vit clairement que Du-Laurens avoit jugé avec beaucoup d'habileté , qu'au lieu d'une grossesse véritable , la maladie ne provenoit que d'une tumeur ou enflure , d'où s'étoit ensuivi une inflammation , pour n'avoir pas appliqué les remèdes propres à la dissiper.

Cette princesse a été un exemple rare d'amour conjugal. Lorsqu'elle voyoit des nouvelles mariées , ou qu'elle en entendoit parler , elle faisoit ce vœu en leur faveur , qu'elles aimassent autant leur époux , qu'elle aimoit le sien. Elle répétoit souvent ce vers de Properce , en changeant le mot *Venus* en celui de *Deus* : *Omnis amor magnus , sed aperto in conjugate major , hanc Venus , ut vivat , ventilat ipsa facem.* Son corps fut apporté à Vendôme , & mis à

dans le commencement de cette année, fut le premier événement auquel la cour s'in-

---

côté de celui de la reine Jeanne d'Albret, sa mere. Le pape venoit enfin d'accorder cette dispense, si long-tems sollicitée ; mais la duchesse mourut avant qu'elle fût arrivée en Lorraine.

Henri IV trouva fort mauvais que le nonce du pape, au lieu du compliment de condoléance qu'il recevoit de tous les princes de l'Europe, sur cette mort, ne lui parlât que de la crainte de S. S. sur le salut de cette princesse, morte hors le sein de l'Eglise, & il lui répondit, avec quelque mouvement d'indignation, mais très-judicieusement, que pour penser dignement de Dieu, il falloit croire que le moment même où l'on rend le dernier soupir, suffit à sa grace, pour mettre quelque pécheur que ce soit, en état d'entrer dans le ciel. « Je ne » mets point, dit-il, le salut de ma sœur en doute ». *De Thou & Chronol. Septen. ann. 1604.*

C'est contre l'opinion de ces historiens, qu'AmeLOT de la Houffaye dans ses notes sur les lettres du cardinal d'Osset, avance en plus d'un endroit, que cette princesse n'aimoit pas plus son mari, qu'elle n'en étoit aimée. Il juge plus sensément, que le but du voyage que fit le duc de Bar à Rome, étoit moins de solliciter la dispense de son mariage, que de l'empêcher ; mais que le pape n'eût garde de donner dans ce panneau. L'hôtel dont il est parlé ici, est l'hôtel de Soissons, appelé auparavant, l'hôtel de la reine Catherine de Médicis, qui le laissa par legs, à sa petite-fille, Christine de Lorraine ; mais à cause des dettes de Catherine, il fut vendu en 1601, & acheté par madame la duchesse de Bar. Il fut revendu en 1604, cent mille livres,

téressa. Henri en parut sensiblement touché , il en porta le grand deuil , & il voulut non-seulement que toute la cour le portât aussi ; mais il le fit encore prendre au premier gentilhomme & aux officiers de sa chambre , au grand-maître & aux officiers de sa garde-robe , aux pages , en un mot , à tous ceux qui étoient de quartier , & la même disposition s'observa dans toute la maison de la reine.

Madame la duchesse de Bar avoit laissé , en sortant de France , des dettes contractées dans Paris , qui n'étoient point encore acquittées , sans doute , parce que cette princesse avoit été prévenue par la mort , puisqu'elle avoit envoyé de Lorraine , des joyaux , pour être engagés & servir à satisfaire ses créanciers , qui avoient fait arrêter , tant sur les maisons , que sur les meubles & autres effets de madame. Ces maisons consistoient en son hôtel de Paris , une maison à Fontainebleau , & une autre à Saint-Germain , dont le roi son frere lui avoit fait présent ; & entr'autres meubles , il y avoit dans sa galerie , sa chambre & ses

---

ou environ , à M. le comte de Soissons , dont la fille , Marie de Bourbon , le porta en 1624 , pour dot , au prince Thomas-François de Savoye-Carignan , grand-pere du prince Eugene.

cabinets, des tableaux qui méritoient d'être conservés dans les maisons royales, & que le roi souhaitoit avoir pour cet effet; mais on lui avoit fait les dettes de la duchesse, si considérables, qu'il ne crut pas devoir penser à ses meubles, avant qu'elles eussent été liquidées; elles ne se trouverent monter qu'à vingt mille livres.

Je travaillai ensuite, par commission de S. M. à faire l'inventaire des meubles & des bijoux de cette princesse. Ce qui rendoit cette discussion embarrassante, outre la nature différente des dettes & des effets, c'étoit la spécification de la part que pouvoient avoir à ceux-ci, le roi de France & le duc de Bar, & la revendication qu'ils faisoient l'un & l'autre, des bagues que la princesse avoit engagées à Paris. Un mémoire très-exact que madame de Pangeas nous communiqua, des bagues & bijoux de madame, soit avant, soit depuis son arrivée en Lorraine, & de la consistance de ses meubles de France, fut la piece qui nous conduisit dans cet inventaire. Le tout fut exactement vérifié, en présence de deux ou trois personnes du conseil, nommées par S. M. & des committaires de M. le duc de Lorraine, & cela fait, chacun des deux princes se remit en possession de ce qui lui appartenoit, ou devoit lui revenir, de ces effets.

S. M. destina l'hôtel de Paris à être vendu, aussi-bien en étoit-il encore dû une partie du prix de l'achat; la somme qui proviendrait de cette vente, partagée en trois, suffisoit à satisfaire le premier vendeur, avec tous les autres créanciers. La maison de Fontainebleau fut donnée par le roi, à la reine en propre, & celle de Saint-Germain, à la marquise de Verneuil. Mais comme cette vente ne pouvoit être consommée si-tôt, & que les créanciers demandoient des sûretés, il fut convenu de leur consentement, entre les deux princes, que les bagues & bijoux feroient mis en dépôt entre mes mains, sans aucune autre caution que ma parole. Ils y restèrent jusqu'à l'année suivante, que la reine s'en étant accommodée, j'en fus déchargé par un acte daté du 28 juin 1605, & signé de Desmarquets & de Bontemps.

Je vais satisfaire à la promesse que j'ai faite, de parler du rétablissement des jésuites. Malgré l'arrêt qui sembloit devoir leur ôter à cet égard toute espérance, ils avoient trouvé les moyens de se rapprocher de la cour, & de s'y faire, jusques dans le conseil de S. M. un fort grand nombre de protecteurs & de partisans, dont la voix, jointe aux sollicitations pressantes & presque continuelles du pape, de la maison en-

tiere de Lorraine , & d'une infinité d'autres personnes , soit du royaume , soit des pays étrangers , se trouva à la fin si forte , qu'il ne fut plus possible à Henri d'y résister. Il faut même convenir que ce prince ne se faisoit pas en cela une grande violence. Quelques jésuites auxquels ce qui s'étoit passé l'année précédente , pendant le voyage de Metz , avoit donné accès auprès de lui , en avoient profité avec tant d'adresse , qu'ils étoient parvenus jusqu'à s'en faire voir avec plaisir (3) , & même , jusqu'à approcher ensuite de lui familièrement. Ceux qu'on envoya ainsi tenter la fortune , & qu'on peut croire avoir été choisis avec tout le

---

(3) Ce fut principalement par leur talent pour la prédication , que les jésuites se firent voir avec tant de plaisir , à la cour & à Paris. Ceux qui sont nommés ici , étoient tous d'excellens sujets. Nous parlerons bientôt du P. Cotton. Le P. Laurent Mayus , ou Mayo , étoit un Provençal , de beaucoup d'esprit & de conduite , & l'un de ceux qui travailla le plus efficacement , avec le nonce du pape , au rétablissement des jésuites. « Ce jésuite faisant » ressouvenir à Henri IV , qu'il avoit promis de les » rappeler en tems : Sire , lui dit-il , il est tems , » car il y a neuf mois que vous l'avez promis ; les » femmes accouchent au bout de neuf mois. Com- » ment ! P. Mayo , lui répondit ce prince , ne savez- » vous pas que les rois portent plus long-tems que » les femmes » ? *Chron. Sep. ann. 1604.*

discernement d'une société, qui se connoît bien en hommes, étoient les PP. Ignace, Mayus, Cotton, Armand & Alexandre : car le P. Gonthier ne se montra pas d'abord, le caractère de son esprit, plus ardent que souple, n'étoit pas alors de saison.

Lorsque les jésuites se furent assurés de cette manière, d'une grande partie de la cour, & qu'ils crurent pouvoir se flatter que ce qui leur restoit d'ennemis dans le conseil, ou seroient les plus foibles, ou ne pourroient contredire une proposition qu'on sauroit être agréable au roi, ils présentèrent en forme, leur requête à S. M. qui ayant en effet pris le parti le plus favorable pour eux, ordonna un jour à M. le connétable, d'assembler chez lui un conseil, composé de M. le chancelier, MM. de Château-neuf, Poncarré, Villeroy, Maïsses, le président de Thou, Calignon, Jeannin, Sillery, de Vic & Caumartin, pour y entendre par la bouche de la Varenne, le plus zelé solliciteur des jésuites, les propositions de la société, & les raisons sur lesquelles elle s'appuyoit, en délibérer, & lui en faire son rapport (4).

---

(4) Le parlement de Paris ayant été informé de la résolution du roi, au sujet du rétablissement des jésuites, députa vers S. M. le premier président



S. M. avoit bien pensé à moi , pour cette délibération ; & si elle ne m'avoit point

---

de Harlay , pour lui faire des remontrances. Le discours de ce président fut très-véhément , on peut en voir la substance dans M. de Thou , qui après avoir rapporté , en témoin oculaire , ce qui se passa dans cette occasion , entre le roi & son parlement , se plaint d'un écrit qu'on répandit alors , sous le nom de réponse du roi aux remontrances du parlement , & qui n'est qu'un tissu de reproches , de la part de ce prince , au premier président , & de louanges des jésuites , S. M. n'ayant rien répondu autre chose aux députés du parlement , sinon , qu'elle les remercioit du soin qu'ils paroissent avoir de sa vie , & qu'elle sauroit prendre toutes les mesures pour ne courir aucun danger. La longueur & le tour de cet écrit déposent en faveur de M. de Thou ; mais d'un autre côté , cette réponse , vraie ou prétendue , de Henri IV , est rapportée dans le quatrième tome des Mémoires d'état de Villeroy , pag. 400. Elle est confirmée par Mathieu , historiographe de ce prince , auquel Henri IV fournissoit lui-même des mémoires pour son histoire , tom. 2 , liv. 3. C'est sur cette autorité , qui est d'un grand poids , que le P. Daniel l'a citée dans son histoire de France , in-fol. tom. 3 , pag. 1939. Ce qui porte à croire que cette réponse de Henri IV , est véritable , du moins quant au fond ; c'est que M. de Thou ne laisse pas de convenir , qu'après la réponse du roi , qui renfermoit un ordre d'enregistrer son édit , le parlement ayant encore cherché les moyens d'éluder cet enregistrement , S. M. fit venir une seconde fois les gens du

nommé à M. le connétable , avec ces autres messieurs , c'est qu'elle jugea , comme elle le dit à l'Oserai , son premier valet-de-chambre , qui me le redit , que cette nomination ne me feroit pas plaisir ; mais Sillery me servit ici un plat de sa façon. Il affecta , en parlant au roi , une surprise si naturelle , de ce que ce conseil dût se passer sans moi , & il l'assaisonna si bien de toutes les perfides louanges dont se servent l'envie & la malignité , qu'il mit ce prince dans la nécessité de dire que j'en ferois aussi. Le but de ce rusé courtifan étoit de faire retomber sur moi seul , toutes les suites fâcheuses , qu'on prévoyoit également , & du refus , & de l'acceptation de la demande des jésuites : car tout le monde sentoit bien que le pas étoit glissant. Je devinai le motif de ce procédé de Sillery , & je ne fus pas long-tems sans l'appercevoir bien plus clairement.

Ces messieurs étant assemblés , & moi avec eux , lorsqu'il fut question d'opiner , Bel-  
lievre , Villeroy & Sillery , jetterent les

---

roi , auxquels elle déclara sa volonté avec autorité , & même avec colere , & qu'ensuite elle envoya André Hurault de Maiffes , l'un de ses secrétaires d'état , au parlement , pour y faire vérifier son édit , sans aucune modification.

yeux sur moi, & Sillery prenant la parole, dit, que ces messieurs me remettoient l'honneur de la délibération, comme à celui de la compagnie, qui étoit le plus intelligent dans les affaires, & le mieux informé des volontés du roi. Ce dernier trait de Sillery, envers lequel je n'étois pas déjà trop bien disposé, acheva de me mettre de mauvaise humeur. Au lieu du compliment, dont un courtisan auroit payé sa flatterie, je répondis sans déguisement à sa pensée. Je dis que je ne voyois pas de raison à changer l'usage reçu, d'opiner selon le rang, & encore moins, dans un sujet où ma religion devoit rendre mon sentiment suspect de partialité, à moins que ce ne fût à dessein de donner dans le public, une interprétation peu avantageuse de mes paroles, comme je savois que plusieurs des assistans s'attendoient à le faire, & même l'avoient déjà fait d'avance, par des imputations bien gratuites sur un sujet dont on ne m'avoit pas même entendu parler. J'ajoutai encore plus clairement, que quand j'opinerois le premier, je ne donnerois pas autant de prise à celui qui me parloit, qu'il l'avoit espéré; mais qu'enfin je ne le ferois point, que je n'eusse auparavant consulté mon oracle; c'est que je voulois effectivement avoir un entretien avec S. M. avant que de rien statuer sur la

matiere proposée. « A ce que je vois, reprit Sillery, en souriant malicieusement, & feignant d'ignorer le sens de mes dernieres paroles, » il faudra que nous attendions à favoir votre avis, que vous ayez fait un voyage sur le rivage de la Seine, à quatre lieues d'ici », il désignoit Ablon, où se faisoient les assemblées des protestans. « Monsieur, lui repliquai-je, » votre énigme n'est gueres bien enveloppée ; & pour vous satisfaire, je vous dirai que comme en matiere de religion, les hommes ne sont point mes oracles, mais la seule parole de Dieu, en fait d'affaires d'état, je n'en ai point d'autres que la voix & la volonté du roi, dont je veux être particulièrement informé, avant que de rien conclure sur un sujet de cette importance ». Je pris ensuite un ton moins élevé ; & en m'adressant à toute la compagnie, j'ajoutai qu'en effet la précipitation ne pouvoit causer ici que de grands inconveniens.

Après ce discours, qui pouvoit bien passer pour cet acte de delibération que je n'avois pas voulu faire, le connétable parla, profitant de l'ouverture que je venois de lui fournir, n'étant pas fâché d'ailleurs de me rendre service : car depuis celui que je lui avois rendu dans l'affaire du maréchal de

Biron, il avoit changé sa prévention contre moi, en une affection sincere; il dit, qu'il étoit de mon sentiment sur l'obligation de savoir, avant que de rien statuer, la disposition particuliere de S. M. à quoi il ajouta qu'il ne seroit pas même hors de saison, de la prier d'assister aux délibérations mêmes; ne fût-ce que pour arrêter les petits mouvemens de vivacité, dont on venoit de voir un échantillon dans le début de la premiere séance. Villeroy montrant une impatience d'aller en avant, qui surprit tous ceux qui connoissoient son caractere, dit, que cette affaire ne pouvant finir que par le rétablissement des jésuites, il étoit inutile de traîner la chose en longueur. Après avoir fait valoir de toutes ses forces, le poids de l'intervention de S. S. & cautionné la vérité des promesses que faisoit la société, il expliqua les motifs de la conduite du roi, qui n'avoit pas, disoit-il, référé la chose à un conseil dont il avoit nommé tous les membres, pour être contredit; mais pour ne pas demeurer chargé lui-même d'avoir anéanti par la force de son autorité, un arrêt du parlement aussi solemnel que celui qui avoit été porté contre les jésuites; & il conclut avec la derniere complaisance, qu'il falloit épargner à S. M. l'embarrassante nécessité de décider ce point, de son propre

& seul mouvement. Villeroy nous faisoit beaucoup d'honneur à tous, & le conseil lui devoit un remerciement. De Thou fronda cet avis, comme Villeroy avoit frondé le nôtre. Il dit en branlant la tête, que si le dessein de S. M. avoit été tel que Villeroy venoit de le dire, de ne point se mêler de cette affaire, il l'auroit renvoyée à décider, & toutes les propositions des jésuites à examiner, au parlement qui en avoit été faisi par S. M. elle-même; & faisant de ses paroles son opinion, il ajouta, qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre pour le roi, s'il vouloit éviter, & le blâme qu'il encourroit en agissant autrement, & le danger qui en résulteroit, tant pour l'état que pour sa personne même. Ce n'est pas là assurément parler en homme de cour; mais ni son sentiment, ni celui de Villeroy, ne furent suivis, le reste des conseillers témoigna d'un seul mot, qu'avant que de passer plus avant sur le fond, il en seroit parlé à S. M. Ainsi se termina cette séance.

J'allai le lendemain, chercher à parler à S. M. en particulier, & ayant mis tout d'abord sur le tapis, la délibération de la veille, je vis que ce prince attendoit que je lui disse ce que j'en pensois. Je ne balançai point sur le parti que j'avois à prendre, & la vérité m'oblige à dire qu'il ne fut pas

178 MÉMOIRES DE SULLY;  
favorable aux jésuites ( 5 ). Je dis à S. M. que je ne comprenois pas comment , après un arrêt du parlement , qu'elle-même avoit fait donner , & pour une cause aussi grave & aussi juste , elle se laissoit encore prévenir en faveur d'un ordre , dont elle n'avoit que du mal à attendre , & pour l'état , & pour elle-même. Je ne pus m'empêcher de la faire souvenir du roi d'Angleterre. Comme je n'avois pas intention de m'étendre en longs discours , je me contentai de supplier ce prince de me dispenser de délibérer dans une affaire si odieuse , ou du moins de me commander si absolument & si précisément ce que j'avois à faire , que je trouvasse mon excuse dans la nécessité de mon obéissance. « Oh bien , oh bien ! me dit » Henri , puisque nous avons le loisir de » discourir là-dessus , & que vous êtes ici » tout seul , dites-moi librement ce que » vous appréhendez de ce rétablissement , » & puis je vous dirai aussi ce que j'en » espere , afin de voir de quel côté pen- » chera la balance ». Je voulus encore m'en défendre , en disant qu'il n'y avoit rien de

---

( 5 ) Il est marqué dans les mss. de la bibl. du roi , que nous avons déjà cités , que MM. de Sully , de Bouillon , de Meaupeau , &c. firent tout leur possible pour détourner le roi de sa résolution.

si inutile, que ce que me demandoit S. M. puisqu'elle avoit déjà pris son parti. Il répliqua qu'il ne laisseroit pas d'avoir égard à mes raisons; & enfin, il m'ordonna si absolument de le faire, qu'il n'y eut plus moyen de reculer.

Il n'y a aucun avantage pour l'état, à espérer dans le rétablissement des jésuites (6)

---

(6) Le discours suivant n'a rien de plus fort, ni même d'aussi fort, que celui du président de Harlay, qu'on voit dans M. de Thou, ni que tous les autres, dont les écrits, soit alors, soit depuis ce tems-là, sont remplis, contre les jésuites: je n'en sens pas moins, à le transcrire, toute la répugnance, sur laquelle je me suis expliqué dans la préface de cet ouvrage. Mais le lecteur distinguera aisément ici, qu'on veut lui faire recevoir de pures conjectures pour des faits certains, & de simples possibilités, pour des desseins avérés. Dix pages d'une vaine déclamation ne vaudront jamais le plus petit fait, prouvé en quatre mots; & pour bien dire, M. de Sully ne prouve ici que sa passion & son animosité contre les jésuites. Ce qu'il avance de fer & de poison, fait horreur à rapporter, & seulement à penser, & ne peut être sorti que de la bouche d'un calviniste & d'un cruel ennemi; mais il doit d'autant moins nous surprendre, que M. de Rosny s'étoit solennellement engagé envers le roi d'Angleterre, d'agir & parler de la sorte, lorsqu'il seroit question du rétablissement des jésuites, pour l'intérêt de la cause commune, qui étoit l'hérésie, & dont il étoit un des



en France, qu'on ne puisse se promettre de tous les autres ordres religieux, & les jésuites ont de plus des raisons particulières d'exclusion, fondées sur les inconvéniens qui suivent de leur établissement dans ce royaume. Ces raisons & ces inconvéniens ont rapport à quatre chefs, dont on va d'abord sentir toute l'importance, la religion, la politique extérieure, la politique intérieure, ou le gouvernement du dedans du royaume, enfin la personne du roi.

Ce qu'on peut dire sur la première, c'est que l'union & la paix entre les deux religions dominantes en France, paroissant aujourd'hui, à tous égards, le seul vrai fondement sur lequel doit s'appuyer le système qu'on suivra dans le conseil, il faudroit supposer, en faveur des jésuites, qu'ils adopteront ces vues; mais c'est ce qu'on doit attendre d'eux, moins que de toutes autres personnes qu'on puisse imaginer. Le premier de leurs statuts, les assujettit si aveuglément à leur général, ou plutôt au pape (7), que quand ils auroient personnel-

---

plus zélés partisans, comme le roi de la Grande-Bretagne étoit un des ennemis les plus déclarés de l'église.

(7) Il faut remarquer par rapport à l'article de l'institut des jésuites, qui regarde la soumission

lement sur cet article , les intentions les plus droites & les plus pacifiques , ils ne peuvent

---

aveugle à leur général , que par cette soumission , ou obéissance aveugle , on entend , 1<sup>o</sup>. le vœu qu'ils font après deux ans de noviciat. Or ce vœu est précisément comme celui de tous les autres religieux. La nature en est parfaitement la même , & l'on ne recommande chez les jésuites , que la soumission , l'obéissance , que les SS. PP. prêchoient aux fideles qui se consacroient plus particulièrement au service de Dieu. Au reste , cette obéissance ne doit être aveugle que sur des points de perfection & d'observance religieuse , elle ne peut jamais déroger aux loix naturelles , à celles d'institution divine , d'institution ecclésiastique , d'institution civile , pour le bon ordre des états.

Par cette soumission ou obéissance , on entend encore , 2<sup>o</sup>. le quatrième vœu que font les profès de la compagnie , & qu'ils ajoutent aux trois vœux ordinaires de religion. Or ce quatrième vœu ne leur impose d'autre obligation , par rapport au souverain pontife , que celle de lui obéir , lorsqu'il leur commandera d'aller travailler au salut des ames dans les missions. En voilà toute la substance , quoi qu'en disent une infinité de personnes , qui représentent tous les jours ce vœu avec les traits les plus odieux , & qui en prennent sans cesse occasion d'invectiver contre la société. *Insuper promitto specialem obedientiam summo pontifici , circa missiones.* « De plus , je promets une spéciale » obéissance au souverain pontife , touchant les » missions ». C'est en ces termes que le vœu est exprimé , & qu'il est proféré. Il renferme quatre circonstances , qui en font toute l'étendue , & que

se mouvoir que par l'intention de ces deux supérieurs ; dont l'un qui est le pape , peut nous faire beaucoup de mal , & l'autre qui est leur général , est toujours un Espagnol naturel , ou créature de l'Espagne. Or , on ne peut présumer que le pape & ce général des jésuites , voyent jamais de bon œil , la religion protestante marcher en France sous ses bannières particulières. Il arrivera donc que les jésuites , imbus des maximes ultramontaines , adroits d'ailleurs & intelligens ,

---

l'on peut voir dans le livre de l'Institut des jésuites , ou dans son Abrégé imprimé à Bruxelles , en 1690 , *Part. 3 , chap. 3 , sect. 3*. Ces circonstances sont ; 1°. Il est défendu aux jésuites de solliciter par eux-mêmes , ou par quelqu'autre , le souverain pontife , afin qu'il les envoie dans une contrée plutôt que dans une autre. 2°. Ils doivent obéir soit qu'on les envoie , ou chez les Turcs , ou chez les autres infidèles , dans les Indes mêmes ; soit qu'ils soient obligés d'aller travailler à la conversion des hérétiques , & des schismatiques , ou à la perfection des fideles. 3°. Ils doivent partir promptement , autant qu'il dépendra d'eux , sans excuse & sans délai. 4°. Ils ne peuvent point exiger de viatique ; mais ils doivent être prêts d'aller à pied ou à cheval , avec de l'argent ou sans argent , ainsi que S. S. le jugera convenable ; ne considérant que le plus grand service de Dieu. Un pareil vœu a-t-il de quoi autoriser tout ce qu'on a écrit , tout ce qu'on a dit à son occasion , d'injurieux contre la société , depuis deux siècles ?

& pour comble, jaloux de donner la victoire à leur parti, feront un schisme perpétuel dans le peuple, par leurs confessions, leurs prédications, leurs livres & leurs discours, d'où naîtra une altération entre les différens membres du corps politique, qui, tôt ou tard, reproduira les guerres civiles dont on vient de sortir.

Ils ne sont pas moins capables de susciter des guerres étrangères; c'est le second endroit, par lequel la bonne politique s'oppose à leur rappel. Le pape porté d'inclination pour l'Espagne, ou dépendant malgré lui de cette couronne, fut tout depuis les dernières invasions qu'elle a faites en Italie, les Espagnols n'ayant de vues que pour la destruction de la monarchie Française, les jésuites liés avec l'un & l'autre, par principes, par habitude, par religion; que conclure de tout cela? sinon que la France aura dans ce corps, un ennemi d'accord avec ses ennemis pour la renverser. La religion rentre une seconde fois dans ce motif, en ce que les projets de Henri pour la gloire & la tranquillité de toute l'Europe, demandant qu'on porte quelque jour en Italie, une armée capable de tirer le pape & même malgré lui, des entraves où le tient la domination Espagnole, & que ce prince s'aide dans ce dessein, des puissances

protestantes, sans lesquelles on ne peut rien contre l'Espagne; les jésuites ne goûteront jamais un plan de politique universelle, qui rendra les protestans nécessaires, & les affermira en Europe.

Plutôt que de voir un pareil dessein s'exécuter, c'est le troisième motif, plutôt que de passer à la haine, qu'ils seroient obligés en ce cas, de prendre contre l'Espagne, ils chercheront à consumer les forces du roi contre ses propres sujets. Un mal presque aussi grand dans l'intérieur du royaume, c'est que leur accès auprès du prince, & les facilités qu'ils trouveront à disposer de son autorité, leur feront commencer une autre espèce de guerre contre les ministres & toutes les personnes en place, sur le soupçon qu'ils n'entreront pas dans leurs sentimens. Je me mis moi-même du nombre de ceux qui seroient les premiers sacrifiés à ces nouveaux favoris.

Enfin S. M. n'avoit-elle pas fait elle-même une cruelle épreuve de leur haine, sans leur ouvrir encore une nouvelle voie au fer & au poison? Et ignoroit-elle les raisons qu'avoient les jésuites, de lui substituer au trône de France, un autre prince, qu'ils pussent se flatter de faire concourir plus facilement dans leurs projets, tant généraux, que particuliers? Si elle en doutoit

encore , j'offris de lui en donner la preuve , dans un mémoire qui m'avoit été adressé de Rome contre le cardinal d'Osset , dont je parlerai dans un moment , & je me contentai d'ajouter encore quelques réflexions que me fournit ce mémoire.

Le roi me répondit qu'il verroit volontiers cet écrit , & il m'ordonna même de le lui communiquer ; mais il demeura ferme dans son dessein , contre toutes les raisons que je pus lui apporter. Il me dit qu'à un discours dont il voyoit que j'avois médité de longue main toutes les parties , il n'avoit que deux choses à opposer ; la première , qu'il n'étoit pas surprenant que les jésuites se fussent dévoués à l'Espagne , la seule puissance qui les avoit recherchés & caressés , lorsqu'ils étoient méprisés ou détestés presque par-tout ailleurs , & que s'ils avoient trouvé le même agrément en France , ou si on le leur procuroit aujourd'hui , ils oublieroient bientôt l'Espagne (8). S. M.

---

(8) Sans vouloir rien imputer aux jésuites François de ce tems-là , je remarque seulement que Henri IV jugeoit bien des dispositions où ils seroient à l'avenir. Les services qu'ils ont rendus à la France , ont fait tomber absolument ce reproche , qu'on trouve si souvent dans la bouche des ennemis qu'ils avoient alors , d'avoir cherché à élever l'Espagne sur les ruines de la monarchie Françoisé. Au reste , ce n'est

avoit pour garant de cette vérité, ainsi qu'elle me le dit, le P. Mayus qui le lui

---

point le rapport intime que les jésuites avoient avec les étrangers, qui les avoit rendus ligueurs, c'étoit la situation présente des affaires de la religion. S'ils crurent, par une suite de l'erreur qui leur étoit commune avec la Sorbonne & la plupart des meilleurs François, devoir chercher de l'appui au dehors, ce n'étoit point qu'ils fussent ennemis de la nation, de la patrie, de l'état, c'est qu'ils croyoient ces relations nécessaires pour soutenir les intérêts de la religion; c'est qu'ils s'imaginoient, mal-à-propos, comme plusieurs catholiques, qu'un excès de zèle aveugloit, qu'il étoit permis de tout entreprendre pour la défense de la foi; encore gardèrent-ils plus de mesures, qu'un grand nombre d'autres, puisqu'ils ne parurent point dans Paris le jour des barricades, & qu'on ne les vit point assister à la procession ridicule & bisarre de 1590. *Histoire de France, du P. Daniel, tome 3.*

Autre observation à faire; c'est qu'on persécutoit les jésuites en Espagne, comme trop zélés pour la France, tandis qu'en France, on leur faisoit un crime de leurs liaisons trop étroites avec l'Espagne. Ce fut en effet le cardinal Tolet, jésuite Espagnol, qui travailla le plus efficacement à obtenir l'absolution de Henri IV, & à sa réconciliation avec le S. P. ce qui est prouvé par les lettres du cardinal d'Ossat, depuis 1595 jusqu'en 1603. Voilà ce qui piqua l'Espagne & Philippe II contre les jésuites, contre le P. Aquaviva, leur général, à qui l'Espagne suscita par cette raison toute sorte d'affaires.

avoit avoué confidemment, & en même tems confirmé au nom de toute la société, par les sermens les plus terribles; se soumettant pour lui & pour tous ses confreres, à être regardés, si la chose n'arrivoit pas, comme les plus insignes traîtres.

Henri ajouta que tous ces sermens & ces promesses ne me fermenteroient pas apparemment si bien la bouche, que je ne trouvasse encore quelque chose à répliquer contre ce premier motif; mais que le second devoit le faire. Il le déduisit de son propre intérêt, & de la conservation de sa personne (9), qui lui persuadoient, disoit-il, qu'il devoit recevoir en grace les jésuites, & même les bien traiter, parce que s'il les réduisoit au désespoir, en leur ôtant tous les moyens d'obtenir leur retour en France, il n'y avoit rien à quoi ils ne se portassent contre lui. Le crédit, la subtilité, les ressources de ces Peres, furent un point que S. M. traita fort au long, pour me faire convenir, comme elle en paroïssoit convaincue elle-même, que malgré toutes ses précautions, il ref-

---

(9) « Ventre-saint-gris, disoit Henri IV à ceux qui tâchoient de le dissuader de rappeler les jésuites: » me répondez-vous de ma personne? Ces paroles fermoient la bouche à tout le monde. *Mss. de la biblioth. du Roi, vol. 9033.*



teroit à cette société, toute bannie & éloignée qu'elle seroit, mille moyens d'attenter à sa vie, ce qui jetteroit ce prince dans des appréhensions continuelles qu'il vouloit s'épargner. Il conclut par cette parole de Jules-César: *Qu'il vaut beaucoup mieux s'abandonner (10) une fois à ceux dont on se défie, que d'avoir à se précautionner continuellement contr'eux.*

Je compris par ces paroles de S. M. & par le ton dont elle les prononça, qu'elle s'étoit décidée sur le rétablissement des jésuites, & que rien ne l'en pouvoit détourner; ainsi, au lieu de nouvelles objections que j'aurois encore pu lui faire en très-grand nombre & très-solides, je lui dis qu'il me suffisoit qu'elle eût paru faire dépendre la sûreté de sa personne & le bonheur de sa vie, du rappel des jésuites, pour m'y faire travailler avec autant & plus de zèle que la Varenne même, & qu'elle en auroit des preuves dès que le conseil se rassembleroit. La joie parut sur le visage de

---

(10) *Insidias undique imminentes subire semel confestim satius esse, quàm cavere semper*, dit Suétone: ce qui ne signifie pas tout-à-fait que la mort la moins prévue est la meilleure, comme il y a dans le texte des anciens mémoires, & qui se rapporte mieux à ce qui précède.

ce prince, en m'entendant parler ainsi. Et afin que ce sacrifice que je lui faisois ne demeurât pas sans récompense, loin qu'il retombât sur moi, comme j'avois paru le craindre, il me promit en ce moment deux choses sur sa parole royale, l'une, que ni les jésuites, ni personne au monde, ne lui feroient jamais déclarer la guerre aux protestans, à moins que je ne la lui conseillasse moi-même; l'autre, que rien ne seroit capable non plus de lui faire éloigner de sa personne, un ministre dont il seroit satisfait, de quelque religion qu'il fût; « & sur-tout, ajouta ce prince avec une » familiarité tout-à-fait obligeante, un » homme, dont je dirois volontiers ce que » vous me disiez l'autre jour, que Darius » disoit de son ( 11 ) Zopire ». Il m'assura encore qu'il alloit travailler à faire passer dans l'esprit des jésuites, tous les sentimens qu'il avoit pour moi, & que je connoîtrois avant qu'il fût peu, de quelle maniere il leur apprendroit à se comporter à mon égard.

---

( 11 ) Zopire, satrape Perse, s'étant fait couper le nez, les oreilles & les levres, pour faire réussir un stratagème qui mit Darius en possession de la ville de Babylone, ce prince avoit coutume de dire depuis : *Qu'il eût donné vingt Babylones pour un Zopire. Hérodote, liv. 5.*

Je ne fais s'il n'y travailla pas dès le même jour ; car je reçus le lendemain matin une visite de la Varenne, qui me demanda la grace qu'un jésuite, qu'il m'assura être encore plus François d'inclination que de nom, vint me baiser les mains. Je répondis à la Varenne, qu'il savoit bien que tout le monde étoit bien reçu chez moi, & que les ecclésiastiques en particulier ne s'étoient jamais apperçus de ma religion, que par le devoir que je croyois qu'elle m'imposoit de les mieux traiter encore ; sans tout cela, que le caractère, dont il me dépeignoit ce jésuite, lui répondoit qu'il ne seroit point refusé à ma porte. Ce jésuite François étoit le P. Cotton (12) qu'il

---

(12) Pierre Cotton, né en 1564, à Néronde, d'une famille des plus distinguées du Forez. Il y a beaucoup à changer à l'idée que l'auteur cherche à nous en donner ici & ailleurs. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & singulièrement doué du don de la parole, & de tout ce qui fait réussir à plaire. « Le roi, dit la Chronologie Septénaire, le » prit en telle affection, aussi-tôt qu'il l'eut vu, » qu'incontinent il ne se faisoit rien qu'il n'y fût » appelé. Il prêcha à Fontainebleau, puis après » dans Paris, où il n'y eut bonne paroisse qui ne » l'ait désiré ouïr ; & de fait aussi, il a une grace » si attrayante, qu'on ne se peut lasser de l'écouter ».

Il pensa être assassiné dans ce même tems par des

m'amena dès le jour suivant, comme je sortois pour donner mon audience ordinaire

---

pages de S. M. qui lui donnerent plusieurs coups d'épée, comme il venoit en carrosse au Louvre, parce que quelques seigneurs de la cour s'étant plaints au roi que des pages crioient, en le voyant passer : *Vieille laine, vieil coton*, (cris de Paris), ce prince en avoit fait fouetter quelques-uns. Il auroit même fait punir cet assassinat avec beaucoup de sévérité, si le P. Cotton n'avoit instamment prié S. M. de leur pardonner. Ils furent seulement chassés de la cour. « Le roi, dit le même écrivain, » en augmenta encore les faveurs qu'il faisoit aux » jésuites. Il voulut même donner un évêché au » P. Cotton, qui, sur cette offre, fit un trait d'état, » qui est revenu au bien de son ordre, à savoir, de » ne pas l'accepter ». La Chronologie Septénaire auroit parlé plus exactement, si elle avoit dit que le P. Cotton étoit obligé étroitement de refuser l'évêché que le roi lui offroit, & qu'il le refusa en effet, en vertu de cette obligation qu'il avoit contractée; car les jésuites font un vœu exprès, de renoncer à ces dignités ecclésiastiques, & ils ne peuvent même être dispensés de ce vœu que par le souverain pontife. Le P. Cotton, à en juger par sa vie, qu'a écrite le P. d'Orléans, étoit trop religieux pour se conduire dans le refus qu'il fit par d'autres vues que par ces principes de désintéressement & de modestie. P. Mathieu parle aussi du P. Cotton, avec de fort grands éloges, *tom. 2, liv. 3*. Henri IV le prit en cette année pour son confesseur, par la retraite de René Benoît, curé de Saint-Eustache; & il exigea, dit-on encore, que la supériorité du

après le dîner. J'en fus abordé avec toutes les démonstrations possibles de vénération & de respect. Il n'y eut sorte de louanges & de flatteries dont il ne m'accablât, sur mon esprit, sur mes services, & aussi sur la protection qu'on lui avoit assuré, disoit-il, que j'étois disposé à accorder à sa société. Il entremêloit de fréquentes & profondes inclinations, les assurances réitérées qu'il me faisoit de reconnoissance, de dévouement & d'obéissance. Je ne demeurai pas en reste de complimens & de cérémonies. Je m'étudiaï à ne rien omettre de tout ce que je jugeai convenir à la personne & aux circonstances présentes.

Le lendemain, le conseil, toujours composé des mêmes personnes, se rassembla pour la seconde fois. Jamais affaire ne fut si promptement expédiée. Sans me jeter dans un grand étalage de vaines raisons, je dis succinctement, que la conjoncture présente requéroit que les jésuites fussent rétablis en France. On exigea d'eux le serment, qu'ils prendroient tous les sentimens de bons compatriotes, & qu'ils n'éliroient point de provincial ( 13 ), qui ne fût Fran-

---

college de Navarre, qui avoit toujours été attachée à la qualité de confesseur du roi, en fût désunie.

( 13 ) Je ne vois pas qu'il soit fait mention dans

çois.

çois. Ils jurèrent ; & tout le passé fut mis en oubli. Je n'ajouterai rien de plus,

---

les lettres pour la réhabilitation des jésuites, de cette élection d'un provincial François, du moins qu'implicitement. Voici les conditions qui y sont exprimées ; que les jésuites ne pourront fonder aucun college en France, sans la permission du roi ; qu'ils seront tous naturels François, & qu'il n'en sera souffert aucun autre dans le royaume ; qu'il en résidera continuellement un près de la personne de S. M. pour lui répondre de la conduite de tous les autres ; qu'ils feront, en entrant dans le corps, certains sermens entre les mains des officiaux, de ne point attenter à sa personne, de ne se mêler de rien au désavantage de l'état, &c. qu'ils ne donneront atteinte, ni aux loix du royaume, ni à la juridiction des évêques, ni aux droits du clergé, des universités, &c. qu'ils ne pourront prêcher, ni administrer les sacremens dans aucun diocèse, que de l'aveu de l'évêque diocésain ; qu'on leur restituera ce qui leur avoit été ôté ; mais qu'ils ne pourront rien acquérir de plus, sans une approbation expresse de S. M. non plus que prétendre partager avec leurs parens, les successions & biens de famille. Les villes de Lyon & de la Flèche étoient les seules où on leur permettoit de s'établir de nouveau. Celles où ils étoient fondés par ci-devant, y sont énoncées au nombre d'onze ; savoir, Toulouse, Auch, Agen, Rhodès, Bordeaux, Périgueux, Limoges, Tournon, le Puy-en-Velay, Aubenas & Beziers. Il est permis à M. de Thou de se plaindre qu'une partie de ces conditions ont été depuis annullées ; mais non pas d'en prendre droit contre

sinon, que je me tins enveloppé pendant tout ce tems-là, & que je me conduisis avec une extrême circonspection, soit par rapport à cette affaire, soit à l'égard du sentiment du P. Molina sur la grace, qui fut rendu public cette année, soit enfin sur quelques propositions de trois jésuites, dont le pour & le contre furent débattus avec beaucoup de chaleur, & sur-tout celle-ci : qu'il n'est point de foi que le pape soit le successeur de S. Pierre ; & que la

les jésuites, de dire qu'ils ont manqué à les observer.

Quant à l'élection de leur général étranger, qui fait tant de peine à M. de Sully, on ne pouvoit exiger d'eux qu'ils n'en eussent jamais qui ne fût François de nation, l'élection de ce général se faisant par divers membres de la société, députés à cet effet, & qui sont pris des différentes nations : c'eût été exiger l'impossible. Au regard de cette élection, il n'y a rien de réglé, ni par les loix, ni par les pratiques de la société, pour le sujet qu'on doit choisir ; c'est-à-dire, que tout jésuite, qu'on juge propre à cet emploi, François ou autre, peut y parvenir, parce que la chose dépend d'une élection qui est pleinement libre. Si l'avant-dernier général ne fut pas le P. d'Aubanton, François, confesseur de S. M. C. c'est que les jésuites François eux-mêmes s'y opposerent. Le P. Charles de Noyelle, qui l'étoit en 1685, étoit un gentilhomme d'Artois, sujet du roi de France.

confession peut se faire par lettres. Les jésuites sentirent en cette occasion, le besoin qu'ils avoient déjà, que l'autorité royale intervînt en leur faveur. Si on les avoit livrés au parlement, à la Sorbonne, aux universités & au plus grand nombre des (14) évêques & des villes du royaume, leur doctrine n'y auroit pas jetté de profondes racines ; mais le roi n'abandonna pas ses nouvelles créatures. Il leur donna même à la sollicitation de la Varenne, son château de la Flèche, où ils eurent bientôt un beau collège.

---

(14) Le Septénaire nous apprend au contraire, que les jésuites furent demandés, aussi-tôt après leur rappel, par plusieurs villes, évêques, &c. *ibid. fol. 438.* « C'étoit, dit encore l'historien » Mathieu, *ibid. page 606*, le commun desir des » catholiques de les revoir, leur absence ayant fait » connoître le bien & le profit de leur présence, » en l'instruction de la jeunesse, & au maniment » des consciences. . . . Leurs ennemis n'eurent point » de prise, ni sur leurs mœurs, ni sur les actions » de leur vie, qui s'accordent si bien à leur doctrine, qu'il n'y a un seul mauvais accord qui en » rompe l'harmonie, leur cœur & leur langue étant » montés au même ton », &c. Cet écrivain en avoit déjà parlé dans les termes les plus avantageux, *tom. 2, liv. 2, page 270*; & ce qui le rend moins suspect, c'est qu'il avoit eu lui-même quelque démêlé particulier avec cette société, comme on le voit au même livre 3, *page 681.*



Le rétablissement des jésuites fut un vrai triomphe pour Villeroy, Jannin, du Peron, & sur-tout pour d'Ossat, qui ne les avoit point oubliés à Rome, où il résidoit toujours pour les affaires de S. M. C'est ici le lieu de parler du mémoire qui me fut adressé d'Italie contre cet ecclésiastique, & dont on vient de voir que j'avois déjà entretenu S. M.

Ce prince étoit allé passer quelques jours du mois d'avril à Chantilly, dont l'air pur, le séjour agréable, la chasse commode, joints aux autres délassemens de la campagne, parurent à ses médecins, nécessaires pour sa santé. Sur quelques lettres que je lui écrivis, & dans lesquelles je ne pus me dispenser de lui marquer que son absence laissoit indéçises un grand nombre d'affaires, il revint incontinent à Paris, quelque chose que pussent faire ses médecins pour l'arrêter. Il se souvint, le soir même de son arrivée, du mémoire en question, & me le demanda; il ne faisoit que me prévenir, mon dessein étant de le lui montrer ce jour-là. Je le tirai d'entre mon habit & ma camisole, & je le lui laissai examiner à loisir. Je n'y avois rien changé, ni rien ajouté, excepté peut-être quelques réflexions dont cet écrit n'avoit pas besoin, pour attirer contre celui qui en étoit l'objet, toute l'indignation de S. M.

L'auteur de ce mémoire, qui avoit eu ses raisons pour n'y faire paroître, ni son nom, ni celui de la personne à laquelle il l'adressoit, s'attachoit à faire voir que d'Ofsat avoit prévarié dans tous les points de sa commission, & qu'il ne s'en étoit chargé que pour amener les choses au point d'obliger le roi à entrer dans les vues des catholiques ligueurs de son conseil, dont il étoit l'instrument, & à embrasser un plan de politique, tout différent de celui qu'on lui voyoit suivre. Ce nouveau plan, où l'on découvroit encore l'esprit de la ligue, qui lui avoit donné naissance, consistoit à unir la France d'intérêt & d'amitié avec le pape, l'Espagne, les archiducs & la Savoye, contre les puissances protestantes de l'Europe en général, & contre les réformés de ce royaume en particulier; à faire concourir Henri avec le pape, pour mettre un roi catholique sur le trône de la Grande-Bretagne; à lui faire abandonner la protection des Provinces-Unies; employer son autorité à soumettre tout au concile de Trente; en un mot, à lui faire adopter toute la politique Autrichienne, & toutes les maximes ultramontaines. On chargeoit les jésuites du soin de ferrer les nœuds de cette union, dont le fondement devoit être le mariage des enfans de France & d'Espagne, & le premier

fruit, le détronement du roi Jacques (15).

L'auteur, pour prouver qu'il n'avançoit pas des accusations si graves en vain déclamateur, les justifioit par les lettres mêmes de d'Ossat, tant celles dont j'ai parlé ci-devant, que plusieurs autres qu'il avoit ramassées; par ses discours, soit publics dans Rome, soit particuliers à mon frere, ambassadeur en cette cour, & à d'autres. Il dévoiloit le mystere de ces difficultés presque insurmontables, rencontrées auprès du S. Pere sur l'absolution du roi, & sur le mariage de Madame. Il monroit qu'elles étoient venues de d'Ossat lui-même, qui, pendant ce tems-là, pour abuser plus impunément de la confiance de son maître, & pour prévenir les reproches qu'il avoit sujet d'en appréhender, lui faisoit entendre qu'il étoit indispensablement obligé de faire croire à Rome, que S. M. étoit dans tous ces sentimens, & qu'il n'étoit pas médiocrement embarrassé à étouffer les bruits, qui de tems en tems s'y répandoient du contraire.

Il y a certainement en tout ceci, un grand raffinement de la part de d'Ossat. Il n'y en avoit guère moins dans les insinuations qu'il faisoit sous main au roi, que

---

(15) Je ne vois rien à ajouter sur cet article, à ce que nous en avons dit dans les notes ci-devant.

l'Espagne n'avoit à son égard que des vues toutes pacifiques, & que le pape étoit prêt à s'en rendre caution. Tout cela est si positif, & appuyé par l'auteur sur de si fortes preuves, qu'il se fait croire malgré la passion & la haine, qu'on ne peut disconvenir qui n'éclatent de toutes parts dans cette piece, contre d'Osset. On lui reproche de trancher du grand politique & de l'homme d'état, lorsqu'il devroit rougir de son ignorance & de son incapacité; & l'on ne veut reconnoître dans cet ecclésiastique, avant qu'il fût élevé à la pourpre, qu'un pédant & un valet (16), qui doit tous les diffé-

---

(16) La passion, l'injustice & la fausseté se font voir si sensiblement dans ces derniers traits, qu'ils achevent de détruire la foi qu'on auroit pu ajouter à ce prétendu mémoire venu de Rome, contre le cardinal d'Osset. Sa reconnoissance l'oblige à nommer en plusieurs endroits M. de Villeroy, son protecteur, & à faire une profession presque ouverte d'attachement pour lui. Que peut-on conclure de cela? Rien certainement contre les qualités de son esprit, & tout en faveur de son cœur. On ne sauroit s'empêcher de remarquer, que l'auteur fait un abus sensible du principe de la liberté de penser. Il s'étudie à le faire regner sur les matieres de religion, qui sont presque les seules où il ne doit point être admis, & il paroît vouloir l'exclure de la politique, qui est la chose du monde peut-être, où le pour & le contre doivent être le plus permis;

200 MÉMOIRES DE SULLY,  
rens degrés de sa fortune, à la bassesse de  
ramper auprès de Villeroy, & de servir  
en esclave, l'averfion des autres catholiques

---

parce que rien n'est plus incertain, plus fortuit,  
plus fujet à varier.

Quant à la personne du cardinal d'Offat, on  
convient qu'il étoit de la plus basse extraction. Les  
uns le font fils d'un opérateur, les autres, bâtard  
du feigneur de Cassanabere, & d'autres, ce qui  
paroît mieux fondé, fils d'un maréchal ferrant,  
du diocèse d'Auch. Il fut précepteur du jeune  
feigneur de Castelnau-Magnoac, ensuite il alla à  
Rome en qualité de secrétaire de Paul de Foix, & y  
devint secrétaire du cardinal Louis d'Est, protecteur  
des affaires de France. Il fut encore envoyé de  
S. M. à Florence, ambassadeur à Venise, à Ro-  
me, &c. L'évêché de Rennes lui fut conféré en  
1596, & en 1600, celui de Bayeux, dont M. de  
Rosny lui obtint auprès de Henri IV, la permission  
de se démettre. Il avoit dessein de passer le reste  
de ses jours à Rome, comme en effet il y mourut,  
le 13 mars 1604, un mois après la mort de la  
duchesse de Bar, âgé de soixante-huit ans. Sa  
dernière lettre, est celle qu'il écrivit à M. de Ville-  
roi, six jours avant sa mort.

Voyez les autres particularités de sa vie dans  
Amelot de la Houffaye, à la tête de l'édition qu'il  
nous a donnée des lettres de ce cardinal. Il n'a eu  
garde de ne pas prendre le parti de cette éminence,  
dans les petites discussions qu'elle eut avec le duc  
de Sully, & il avance, je ne fais sur quel fonde-  
ment, que si ce ministre ne lui écrivoit pas, c'étoit  
probablement, parce qu'il ne vouloit pas l'appeller  
monseigneur. *Note sur la lettre 329.*

ligueurs , contre les réformés. L'auteur , en finissant ce mémoire , conjure celui entre les mains duquel il doit tomber , de le faire passer dans celles de S. M.

Mettant à part tout ce qu'il peut y avoir d'outré dans cet écrit , qu'on voit bien venir d'un ennemi déclaré , il sera toujours vrai , que d'Offat ne sauroit parer le reproche d'ingrat & de calomniateur , par rapport à son souverain & à son bienfaiteur , & qu'il laisse même , sans y penser , à la postérité tous les moyens de le convaincre de ces deux vices , dans les lettres que sa vanité lui a fait imprimer , lorsqu'il y traduit Henri IV , comme un prince qui opprime le clergé , détruit la noblesse , ruine le tiers - état , & se rend le tyran de son peuple.

La vérité n'est pas moins blessée dans tout ce que sa bile exhale contre les protestans. Que veut-il qu'on pense des épithetes d'impies , d'horribles , de détestables , de sacrilèges , &c. qu'on y voit entassées , pour flétrir un corps qui fait profession de convenir avec lui-même , dans tous les points fondamentaux de la doctrine de Jesus-Christ , & de n'avoir pas une moindre vénération pour tous les divins monumens où ils sont exprimés , le symbole des apôtres , le décalogue , l'oraison dominicale ( 17 ).

---

( 17 ) Cette raison de l'auteur est bien foible :

A l'égard des fautes purement de politique, elles peuvent bien ne venir dans d'Offat, que d'une vue trop bornée; mais elles ne sont pas moins palpables. Dans le tems où les projets ambitieux de la maison d'Autriche, sont, pour ainsi dire, affichés par toute l'Europe, il expose la France à en être la première victime, en détachant d'elle sans retour, tout ce qu'elle a d'alliés, capables de la soutenir contre cette orgueilleuse monarchie. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette politique ruineuse n'ait pas laissé de se communiquer, comme par contagion, à la plupart de ceux qui sont employés dans l'administration des affaires publiques; & ce qu'il y a en même tems de plus triste, c'est qu'enfin elle a prévalu sur la plus saine, mais la plus petite partie (18).

---

mais on fait que c'est un des points de la nouvelle doctrine, de ne reconnoître ni les SS. PP. ni les conciles, ni les autres sources de la tradition & de la foi.

(18) Il n'en est point arrivé tous les malheurs que M. de Sully en appréhendoit; au contraire, l'événement a été tout aussi favorable à ce système, qu'il pouvoit l'être. Il est vrai, & cette raison peut bien servir à justifier le raisonnement de l'auteur, qu'en supposant l'exécution de ces desseins, dont l'extinction du protestantisme en France étoit le principal, remise en toutes autres mains que celles du cardinal de Richelieu, il est très-douteux, non-

Elle exposa Villeroy dans le mois d'avril de cette année, à un déboire des plus fâcheux pour un homme en place. Le roi, en partant pour Fontainebleau, où il avoit coutume de faire sa pâque, & de passer cette fête solennelle, pendant laquelle toute affaire cessoit au conseil, congédia ses conseillers jusqu'au dimanche de Quasimodo; mais dès le vendredi-saint, il me rappella par une lettre, dans laquelle il me man-

---

seulement si le succès s'en feroit ensuivi, mais encore si une entreprise de cette conséquence, manquée, n'auroit point replongé la France dans toutes les horreurs du regne des enfans de Henri II.

Le cardinal de Richelieu ne suivit pourtant pas en tout les vues qu'on attribue aux d'Offat, Villeroy, &c. puisque toute sa vie il eut guerre avec l'Espagne. La connoissance parfaite qu'il avoit des ressources particulieres à la France, & qu'il avoit puisée, suivant toutes les apparences, en grande partie dans les Mémoires de Sully, fit qu'il embrassa, & en quelque sorte, qu'il concilia ces deux systêmes opposés, en exécutant de l'un, le projet d'abaisser la maison d'Autriche, & de l'autre, celui de détruire le calvinisme en France. Il me semble qu'aucun exemple ne prouve aussi clairement que celui-ci, de quoi un homme seul est capable. Les religionnaires de France, qui s'étoient fait tolérer, après trente ans de persécution, après trente ans de repos, sont subjugués, & presque tout d'un coup; c'est que d'un côté, il se trouva un cardinal de Richelieu, & que de l'autre, il ne se trouva plus un Henri de Navarre.



doit qu'il venoit de découvrir une trahison dans sa cour, sur laquelle il vouloit conférer avec moi; qu'il feroit trouver à cet effet; des chevaux de poste à Ablon le jour de Pâque, afin que je ne manquasse pas de me rendre à Fontainebleau, au sortir de la cène; ce que j'exécutai ponctuellement. Voici de quoi il étoit question.

Villeroy avoit à son service un commis, nommé Nicolas l'Hôte (a). De pere en fils, cette famille avoit été attachée aux Villeroy; mais celui dont il s'agit ici, avant que d'entrer chez lui, avoit été secrétaire du comte de la Rochepot, lorsqu'il étoit ambassadeur de France en Espagne. L'Hôte qui avoit de l'esprit, mais un esprit porté à l'intrigue, se fit pendant son séjour en Espagne, des intelligences avec les secrétaires d'état Espagnols, dom Juan Idiaques Francheses & Prada, auxquels il découvroit les secrets de l'ambassadeur son maître. La Rochepot ayant repassé en France, l'Hôte qui se vit sans emploi, demanda à Villeroy, dont il étoit filleul, une place dans son bureau, & fut commis par lui au déchiffrement de ses dépêches; ce qui plut très-fort à l'Hôte, & lui donna les moyens de continuer encore plus sûrement son premier métier.

---

(a) Autrementdit, du Portail.

Barrault (19), qui avoit relevé le comte de la Rochepot en Espagne, s'apperçut quelque tems après, que les secrets de son prince étoient éventés à Madrid, & il se donna la torture pour deviner de quelle part cela pouvoit provenir. Ne pouvant arrêter les yeux sur personne en particulier, il pria S. M. par un billet simple, adressé à elle-même, de tenir pour suspects tous les commis de ses bureaux, & en particulier, ceux de Villeroy. La chose influoit jusques sur nos autres ambassadeurs dans les différentes cours de l'Europe, qui étoient dans une surprise extrême, & se plaignoient au roi, ainsi que Barrault, de ce que le contenu de leurs dépêches étoit su dans ces cours, au même tems qu'ils les recevoient, souvent même avant qu'ils les reçussent de France.

Mais ni eux, ni Barrault, ne pouvoient pénétrer plus avant, jusqu'à ce que Barrault

---

(19) Emeric Gobier de Barrault. On rapporte de cet ambassadeur, qu'assistant un jour en Espagne, à une comédie, où l'on représentoit la bataille de Pavie, & voyant un acteur Espagnol terrasser celui qui représentoit François I, lui mettre le pied sur la gorge, & l'obliger à lui demander quartier, dans des termes tout-à-fait outrageans, il monta sur le théâtre, & en présence de tout le monde, passa son épée au travers du corps de cet acteur. *Notes d'Amelot sur d'Ossat.*

se vit un jour abordé par un François de Bordeaux, réfugié en Espagne, nommé Jean de Leyré, & mieux connu par le nom de Rafis, qu'il avoit porté dans le tems qu'il servoit la ligue, dont il avoit été l'un des boute-feux (20), & c'est pour cette raison, que n'ayant pu se faire comprendre dans l'amnistie, il s'étoit vu obligé de passer en Espagne, où ses services qui consistoient en quelques avis qu'il recevoit encore de ses associés en France, furent récompensés par une bonne pension, que cette cour lui faisoit; ce qui dura jusqu'à ce que le conseil d'Espagne ayant su tirer d'ailleurs des lumières plus sûres, que de Rafis, il s'apperçut, par le mépris qu'on commençoit à témoigner pour lui à Madrid, & par le retranchement de ses gratifications, que son crédit venoit de tomber tout d'un coup. Il en pénétra la véritable cause, & à l'instant, changeant de batterie, il ne s'occupa plus qu'à découvrir quel étoit le traître en France, qui venoit ainsi s'enrichir de son bien; ne faisant point de doute que s'il y réussissoit, cette découverte lui vaudroit son rappel dans sa patrie, qu'il n'avoit point perdue de vue, & peut-être mieux que ce qu'on lui ôtoit en Espagne.

---

(20) L'Etoile dit qu'il avoit été l'un des seize.

Les gens nourris dans l'intrigue, ont des talens pour ces sortes de choses, que les autres n'ont pas. Rafis s'accosta d'un autre François, domicilié en Espagne, nommé Jean Blas, qui lui apprit comment l'Hôte avoit abusé de la confiance de son premier maître. Rafis, frappé de cette idée, s'attacha, comme par instinct, sur cet homme; & s'étant fait instruire par d'autres endroits, qu'il étoit actuellement l'un des secrétaires de Villeroy, tout éloigné qu'il étoit, sa seule pénétration lui dévoila ce qui demeurait caché à tant d'autres qui étoient sur les lieux mêmes.

Le soupçon qu'il avoit, s'étant tourné en certitude, il alla trouver Barrault, & lui offrit de lui faire connoître le traître dont il se plaignoit, & qu'il se donna bien de garde de lui laisser seulement soupçonner, à condition, si son avis se trouvoit vrai, qu'on lui accorderoit une abolition en forme, & une pension honnête. L'importance du sujet fit que Barrault n'hésita pas à lui promettre l'un & l'autre. Rafis exigea encore de Barrault, & cela en vue de sa propre sûreté, qu'il prendroit sa commodité, & que lorsqu'il écrivoit en France sur les propositions qu'il venoit d'entendre, il ne s'adresseroit qu'au roi lui-même; mais Barrault ne prit ces dernières paroles que

pour un excès inutile de précaution, qui n'excluoit pas la communication avec les principaux ministres de S. M. & ce fut à Villeroy lui-même qu'il s'ouvrit de l'offre & des propositions de Rafis. Villeroy qui ne se doutoit point que le traître dont on lui parloit, étoit dans son propre bureau, renvoya promptement la dépêche au roi. Pour l'Hôte qui visa droit au but, en ouvrant avec son maître ce paquet de Barrault, il fit ses réflexions sur cet avis important, & prit le parti, que Rafis avoit justement appréhendé, c'est d'écrire à l'heure même à ses correspondans en Espagne, afin qu'ils prissent, sans perdre de tems, toutes les mesures nécessaires pour empêcher Rafis d'en dire davantage; c'est tout ce qu'il imagina de plus sûr pour lui, & de plus propre à prévenir les suites de cette affaire, & la chose auroit peut-être réussi avec toute autre personne que Rafis.

Celui-ci, en recevant son abolition que S. M. lui fit envoyer, avec une acceptation de ses propositions, remarqua qu'elle n'étoit point signée de Loménie auquel S. M. l'auroit remise naturellement, si elle ne lui avoit été proposée par un autre canal; & concluant delà, qu'elle avoit passé par le bureau de Villeroy, il courut incontinent chez l'ambassadeur, & se plaignit à

lui qu'il l'avoit trompé. Il ne lui fit plus mystere de rien. Il lui apprit pour quelle raison il l'avoit pressé de s'adresser directement à S. M. & à Villeroy moins qu'à tout autre. Il lui donna tous les éclaircissemens qu'il avoit promis sur les menées de l'Hôte. Cela fait, & en peu de mots, il dit à Barrault, que pour parer, s'il en étoit tems encore, le danger où il se trouvoit à Madrid, il ne trouvoit point d'autre moyen que de tâcher de gagner au plus vite les terres de France, & il monta en effet à cheval dans l'instant même, dont bien lui prit; car dès le lendemain matin, la maison où il demuroit, fut investie par des archers, & l'on fit courir après lui en toute diligence, pour le joindre avant qu'il eût atteint la frontiere. Mais Rasis échappa heureusement, ou plutôt, grace à la grande diligence qu'il fit avec Descartes, secrétaire de Barrault, que l'ambassadeur lui donna pour l'accompagner, & pour le présenter en France. Ils ne se reposèrent point, qu'ils ne se vissent à Bayonne, d'où continuant leur route, sans perdre de tems, ils vinrent à Paris, & de là à Fontainebleau, où on leur avoit dit qu'étoit S. M.

Ils rencontrèrent en chemin Villeroy qui se rendoit aussi de Fontainebleau à sa maison de Juvisy, & ils ne crurent pas

devoir lui rien cacher. Ils le prièrent même de faire toujours arrêter son commis, par provision ; & afin d'avoir seuls tout l'honneur de cette affaire, ils lui offrirent de retourner à Paris & de l'arrêter eux-mêmes. Villeroy, après les avoir entendus, ne goûta ni leur proposition, ni l'offre qu'ils faisoient de leurs personnes, c'est un trait d'une fort grande imprudence, il faut en convenir ; mais sans doute qu'il s'imagina que l'Hôte ne pouvoit échapper. Il dit aux deux courriers, que ce commis qu'il avoit laissé à Paris, devoit venir le trouver le lendemain, qu'il seroit assez tôt pour lors de s'en assurer ; qu'aussi-bien, il croyoit qu'il étoit nécessaire d'en parler auparavant à S. M. qu'ils ne risquoient rien, pourvu qu'ils gardassent un profond silence. Ce procédé les surprit, & les mécontenta au dernier point ; mais c'étoit à eux à obéir. Ils lui remirent les paquets dont ils étoient porteurs, afin qu'il les donnât à S. M. ce qu'il fit le lendemain.

Le roi n'avoit pas encore reçu ces paquets, le jour de Pâque que j'arrivai à Fontainebleau, ni su par conséquent l'arrivée des deux courriers, & le nom de celui qui le trahissoit. Il n'avoit rien de plus positif, que l'avertissement de se défier des commis de Villeroy. Comme je n'arrivai que fort tard à Fontainebleau, & extrêmement fatigué,

je ne vis S. M. que le lendemain matin. Je la trouvai habillée, quoiqu'il fût à peine soleil levant. L'avis de Barrault lui donnoit de l'inquiétude. Ce prince me prit par la main, & entrant dans la galerie qui joint sa chambre, il m'entretint fort au long des nouvelles qu'il venoit de recevoir de son ambassadeur. La dépêche de Londres perdue lui revint à l'esprit, & tout ce que je lui avois dit, en taxant de ce coup les gens de Villeroy, qu'il n'avoit pris que pour un effet de jalousie & d'inimitié, lui parut en ce moment si fort, qu'il m'avoua qu'il commençoit à y ajouter foi, & à concevoir mille choses défavantageuses contre ce secrétaire d'état. Comme il ne s'attendoit pas à voir arriver si-tôt Descartes & Rafis, il m'ordonna de travailler à approfondir cette affaire, de quelque maniere que ce fût.

Il y avoit trois jours qu'elle nous occupoit, S. M. & moi, lorsque Villeroy arriva chargé des paquets dont je viens de parler. Je me promenois avec elle dans la longue galerie du jardin des pins, où je prenois congé de ce prince, pour m'en retourner à Paris, au moment que Villeroy l'aborda. Il portoit sur son visage toute la tristesse qu'on doit avoir, lorsqu'on a de pareilles nouvelles à annoncer à son maître;



& je puis dire que pour un homme qui avoit quelque sujet de chercher à humilier un concurrent, ou du moins, de se réjouir de son humiliation, j'entrai bien dans sa peine. Pendant la lecture qu'il fit de ces écritures, S. M. me regarda, & me serra la main trois ou quatre fois. Elle ne lui donna pas le tems d'achever. Au nom de l'Hôte : « Et où est-il donc cet Hôte, » votre commis, lui dit le roi vivement ? » Ne l'avez-vous pas fait prendre ? Je crois » Sire, répondit Villeroy consterné, qu'il » est chez moi ; mais qu'il n'est pas encore » pris. Comment ! reprit Henri, d'un ton » irrité, vous croyez qu'il est chez vous, » & vous ne le faites pas arrêter ? Pardieu, » c'est trop de négligence ; hé ! à quoi vous » êtes-vous amusé, depuis que vous savez » sa trahison ? Il falloit y pourvoir sur l'heure » même. Retournez en diligence, & vous » en saisissez ».

Villeroy se retira avec toutes les marques possibles de douleur & de confusion. Pour moi, je n'en retardai pas d'un seul moment mon départ pour Paris, où je reçus le lendemain une lettre de S. M. qui chargea Descartes de m'instruire de sa part, en me la rendant, de tout ce qui s'étoit ensuivi. Puisque je me trouve engagé à en informer le public, afin qu'il ne me soit point re-

proché d'appuyer les relations que les ennemis de Villeroy en ont faites, je suivrai, pour ce qui me reste à dire, le détail qui en a été fait dans l'apologie de sa conduite, qu'il s'est cru obligé de rendre publique (21). Voici comment il y rapporte la suite de ce fait, après qu'il a exposé à son avantage ce qui se passa depuis le moment où il parla aux deux couriers, jusqu'à celui où il alla trouver le roi.

En rentrant chez lui, Villeroy trouva l'évêque de Chartres & quelques autres personnes de distinction, qui l'attendoient & qui l'arrêterent fort long-tems dans son cabinet, parce qu'il étoit question entr'eux, de ce qui devoit s'observer dans la cérémonie prochaine de l'ordre de la Jarretière; ce qui fit que quand Descartes monta à son appartement, pour lui donner avis que l'Hôte venoit d'arriver de Paris avec Desnots, il n'osa entrer, par respect pour

---

(21) Voyez l'original de cette apologie, dans les Mémoires d'état de Villeroy, tom. 1, pag. 522; la date en est du 3 mai. On ne sauroit douter qu'elle n'exprime fidèlement les sentimens & les démarches de ce secrétaire d'état, le récit en étant exactement conforme à celui de M. de Thou, de la Chronologie Septenaire, de Mathieu, & de ce que nous avons d'historiens de ce tems-là les plus dignes d'être crus,

cette compagnie. L'Hôte, salué tout d'abord de la nouvelle des deux couriers arrivés d'Espagne, garda assez de présence d'esprit pour ne paroître que médiocrement troublé de ce contre-tems. Il feignit d'avoir besoin de manger un morceau dans la cuisine, mais il ne fit qu'y passer. Il donna le change au maître-d'hôtel, en lui disant que c'étoit à l'auberge qu'il vouloit aller se rafraîchir, afin de s'y débotter en même tems, & de se mettre en état de paroître devant son maître. Villeroy s'étant informé, après que sa compagnie l'eut enfin quitté, où étoit l'Hôte, & lui ayant été répondu qu'il étoit dans les offices, comme tout le monde en étoit persuadé, il crut ne pouvoir mieux faire que d'envoyer un domestique dire à son maître-d'hôtel qu'il entretenoit l'Hôte, & qu'il ne le perdît point de vue; & de sortir lui-même pendant ce tems-là, pour aller prier Loménie de lui donner du Broc, lieutenant du prévôt, par lequel il comptoit le faire saisir. Il ramena Loménie lui-même, & alla se placer avec lui à une fenêtre qui donnoit sur la cour, où le coup devoit s'exécuter; précautions trop tardives! l'Hôte s'étoit déjà évadé.

Quelqu'un qui jugera assez favorablement de Villeroy, pour l'en croire sur sa parole dans ce récit, se récriera peut-être ici du

moins , sur la lenteur avec laquelle il trouvera que ce secrétaire d'état exécute des ordres qu'il vient de recevoir de la bouche du roi , & d'un ton aussi absolu que pressant. Il seroit bien plus coupable encore , si mille circonstances de l'évasion de l'Hôte , publiées par Descartes & Rasis , qui ne se trouvent point dans son apologie , étoient vraies. Certainement il y auroit de l'injustice à croire tout ce qui fut publié à cette occasion contre Villeroy ( 22 ). Ses ennemis avoient un trop beau champ pour n'en pas tirer avantage ; les protestans sur-tout le peignirent avec des traits tout à-fait odieux : c'est une vengeance qu'ils ne purent se refuser , de ce qu'il avoit contribué plus que personne à enlever autrefois le roi à leur religion. Mais d'un autre côté , il ne faut pas le disculper , comme faisoient ses dévoués partisans , jusqu'à ne trouver rien de repréhensible dans sa conduite. Tous ceux qui m'étoient attachés , dirent hautement

---

( 22 ) De Thou marque que M. de Villeroy ne fut pas en effet exempt de soupçon ; mais il dit en même tems que Henri IV , loin de s'en laisser prévenir , le consola dans ce malheur , *liv. 132.* P. Mathieu assure de même , que Henri IV connoissoit trop bien la fidélité de ce ministre , pour concevoir le plus petit soupçon contre lui , *tom. 2 , liv. 3 , pag. 637.*

que si pareille chose étoit arrivée dans ma maison, la médifance se feroit bien autrement déchaînée contre moi. Les ambassadeurs étrangers en France, & le nonce du pape même, vinrent me trouver à Paris, & dirent que si après une pareille découverte, il falloit que leurs dépêches passassent encore par les mains de Villeroy, leurs maîtres n'oseroient plus rien y mettre de quelque importance.

Pour achever ce qui regarde la personne du traître, tout ce qu'on put faire, fut de détacher après lui des archers, qui le poursuivirent de si près, qu'étant arrivé sur le bord de la Marne, assez près du bac de Fay, avec un Espagnol qui l'accompagnoit, il ne vit plus d'autre moyen de se dérober à leur poursuite, qu'en se jettant dans la riviere, qu'il comptoit peut-être passer à la nage; mais il s'y noya. L'Espagnol aima mieux se laisser prendre, & il fut ramené à Paris, avec le corps de l'Hôte qu'on retira de l'eau. Villeroy parut très-véritablement fâché qu'on n'eût pu saisir son commis vif. Il avoit raison; c'étoit le seul moyen de fermer la bouche aux médifans. Il fut le premier à me proposer, en m'écrivant sur cette affaire, de traiter le cadavre (23) avec

---

(23) Les chirurgiens qui firent la visite du  
la

la dernière ignominie, & de faire un exemple sur l'Espagnol.

Cela ne fut point capable d'appaîser la colère du roi, qui ne fut long-tems de quel œil il devoit regarder Villeroy après cette aventure. Il balançâ trois jours s'il ne le chasseroit point d'auprès de sa personne; mais Villeroy se jeta aux pieds de S. M. avec tant de marques d'une profonde

corps, conclurent tous, si nous en croyons l'Etoile, qu'il n'avoit point été noyé; & comme il ne paroîssoit point non plus qu'il eût été poignardé, ni étranglé, ils jugerent qu'on l'avoit étouffé, & ensuite jetté dans la rivière. Il n'est point fait mention dans le Septénaire, de cette visite de chirurgiens; mais les particularités de l'évasion de l'Hôte, & de la manière dont il fut trouvé, qui y sont amplement détaillées, détruisent ce rapport de l'Etoile, qui paroît d'ailleurs assez mal intentionné pour M. de Villeroy, & ne sauroit pourtant s'empêcher de convenir que Henri IV n'en fit pas plus mauvais visage à M. de Villeroy. « Prenant » bien la peine, dit-il, d'aller jusques chez lui » pour le consoler, & conforter en son ennui, ne » montrant aucun soupçon de défiance pour ce qui » s'étoit passé, non plus qu'auparavant, encore » moins; tellement qu'on disoit à la cour, que » l'heur lui en vouloit bien, d'avoir un si bon » maître; parce qu'en matière d'un fait d'état de » telle conséquence, les rois & les princes veulent » coutumiérement que les maîtres répondent de » leurs valets » : *Ann. 1604, pag. 24.*

douleur, y versa tant de larmes, y fit tant de protestations d'innocence, que Henri le crut; (le public a toujours été persuadé qu'il feignoit seulement de le croire,) & qu'avec sa bonté ordinaire, il lui accorda le pardon qu'il lui demandoit avec de si vives instances.

Voilà l'état où je trouvois qu'étoient les choses, lorsque je retournai à Fontainebleau dire à S. M. comme je ne pouvois m'en dispenser, les représentations que m'avoient faites les ambassadeurs étrangers. Le chiffre de tous les nôtres fut aussi changé, & le roi ne songea plus qu'à profiter de cette occasion, pour rendre Villeroy plus diligent (je parle d'après ce prince), plus circonspect dans le choix de ses commis, & moins fier qu'il n'étoit auparavant. S. M. concerta avec moi une lettre qu'elle jugea propre à produire cet effet, parce que je devois la rendre publique. Cette lettre me fut apportée à Paris par Perroton, de la part du prince, comme pour me faire part de l'indulgence dont il avoit jugé à propos d'user à l'égard de Villeroy. J'y lus que S. M. n'avoit pu refuser un pardon aux larmes & aux prières de Villeroy; que je ne devois pas conserver après cela pour lui, plus de défiance qu'elle-même; que dans l'état où il étoit, c'étoit une action

de charité, que de lui écrire une lettre de consolation & d'assurance de mon amitié, & qu'elle m'en prioit.

Je secondai l'intention de S. M. sans aucune répugnance; je pourrois même dire, avec une sincérité qu'elle ne me demandoit pas, excepté que je ne pus pas me résoudre à écrire à Villeroy que je le tenois entièrement disculpé, ce qui eut été, ce me semble, ridiculement flatteur; je lui en dis assez pour qu'il pût persuader au public, par ma lettre, que je ne le regardois nullement comme coupable du crime capital dont il s'étoit vu accuser. Je lui donnois l'idée du manifeste qu'il fit paroître quelques jours après. Je lui représentois qu'il devoit s'attacher à fermer la bouche aux protestans, auxquels il avoit donné prise; qu'il ne pouvoit mieux y parvenir, qu'en adoucissant le caractère un peu violent qu'il avoit montré à leur égard, en inspirant pour eux aux catholiques des sentimens plus humains, enfin en se portant publiquement pour le promoteur du réglemeut que j'avois tant de fois proposé, pour établir une parfaite concorde entre ces deux corps. Si j'ajoutois dans cette lettre que son entière justification auprès de S. M. dépendoit de la manière dont il se comporteroit dans la fuite, & si je citois là-dessus l'exemple du maré-



chal de Biron, ce n'étoit uniquement que pour satisfaire au commandement du roi, qui vouloit bien passer pour indulgent, mais non pas pour foible.

Villeroy répondit à ma lettre, en me remerciant de mes conseils, qu'il assura qu'il suivroit exactement, & de mes bons offices, qu'il protesta qu'il n'oublieroit jamais. Il y convient qu'il n'avoit pas dû se fier aussi aveuglément qu'il l'avoit fait à un jeune homme, tel que l'Hôte, & il ne dissimule pas que quoique sa conscience ne lui reproche rien de grief, la faute qu'il a commise en cette occasion, est capable de jeter une tache sur sa réputation, jusques-là, que tous les services qu'il est dans la disposition de continuer à rendre à S. M. le reste de sa vie, ne l'effaceront jamais entièrement. Il se défend, sur ce que l'Hôte lui ayant des obligations essentielles, il n'a pu se porter à croire qu'il dût jamais lui manquer. Il arriva souvent depuis à Villeroy, lorsqu'il m'écrivoit, de rappeler sa faute, son malheur & son innocence, & presque toujours l'obligation qu'il crut m'avoir en cette occasion.

Il paroît que Barrault n'a pas non plus ajouté foi aux calomnies des ennemis de Villeroy, puisqu'il lui écrivit peu de tems après, ce qui s'étoit dit dans une conver-

fation entre lui & Prada , au sujet de l'Hôte. Rafis n'eut pas sujet de se plaindre. Outre les quinze cens soixante livres qu'il avoit reçues de Barrault pour sortir d'Espagne , il toucha encore une gratification de mille écus , au-delà des conditions que l'ambassadeur lui avoit accordées. Cela ne nuisit pas à Barrault lui-même , pour être payé du dernier quartier de sa pension. Descartes représenta au roi qu'il en coûtoit beaucoup pour s'entretenir en Espagne , & que quelques lettres que j'eusse écrites , son maître n'avoit pu rien tirer de ce quartier.

Le mémoire sur la religion , dont il vient d'être fait mention , consistoit en quelques articles , dont l'acceptation par les catholiques & les protestans m'avoit paru capable de réunir les deux religions , ou du moins de les maintenir en paix , en détruisant cet odieux préjugé par lequel l'une traite l'autre d'hérétique & de pernicieuse à l'état , & en est traitée à son tour d'impie & d'idolâtre. Je l'avois composé de l'aveu de S. M. & je le lui avois fait voir plusieurs fois en présence de l'évêque d'Evreux , de Bellievre , de Villeroy , de Sillery & du P. Cotton.

Si les protestans ne croient pas tout ce que les catholiques croient ; du moins ceux-ci ne peuvent-ils nier que nous ne

croions rien qu'ils ne croient comme nous, & que ce que nous croions, renferme ce que la religion chrétienne a d'essentiel ; le décalogue, le symbole des apôtres & l'oraison dominicale, étant le grand & général fondement (24) de notre commune croyance. En voilà assez. Pourquoi ne pas abandonner le reste, comme autant de points problématiques, sur lesquels le pour & le contre doivent être permis avec une entière liberté ? Nous sommes persuadés qu'il est inutile & même téméraire, de vouloir sonder les secrets réservés à Dieu seul ; ici nous ne les sondons pas seulement, nous nous en rendons les juges, en nous faisant un crime les uns aux autres des différens sentimens & des différentes lumières que nous avons tous reçus de lui sur des vérités toutes spéculatives. Laissons-en la connoissance, comme la dispensation, à lui seul ; donnons seulement aux souverains, pour l'utilité commune, le pouvoir de punir ce qui blesse la charité dans la

---

(24) Il n'est pas besoin, je crois, de s'arrêter sérieusement à répondre aux argumens de l'auteur. En lui accordant la qualité d'homme d'état, on peut sans injustice, lui refuser celle de profond théologien. Tout ce qu'il dit en cet endroit, s'appelle traiter politiquement la religion.

fociété. Il n'est point du ressort de la justice humaine de s'ériger en vengeurs de ce qui appartient à la cause de Dieu.

Autre considération. Si malheureusement pour nous, c'est nous qui sommes dans l'erreur, les catholiques peuvent-ils s'imaginer que ce soit en nous injuriant & en nous persécutant, qu'ils nous amèneront à leur façon de penser? La compassion & la douceur sont les seuls moyens qui servent véritablement la religion, & les seuls qu'elle enseigne; le zèle n'est qu'un entêtement ou un emportement, déguisés sous un beau nom. Voilà tout le fond de ce mémoire. Rien n'est si vrai ni si simple; mais malheureusement les droits que les hommes donnent à la vérité sur eux-mêmes, se réduisent à fort peu de chose; & ce qu'ils font convenus d'appeller raison & religion, à bien l'examiner dans presque tous, n'est rien que leur propre passion.

Si la conciliation des deux religions est comme impossible, à parler moralement, elle ne l'est pas moins, à parler politiquement, puisqu'elle ne peut gueres se faire, sans que le pape y concoure, & c'est à quoi l'on ne doit point s'attendre, puisqu'on ne l'a pas vu arriver sous le pontificat de Clément VIII, pape le plus impartial qu'on ait vu depuis long-tems occuper le siège de

Rome, & le plus attaché à cette douceur & à cette tendre compassion dont l'évangile fait un précepte à ses disciples.

Ce S. Père se trouvoit alors si vieux & si infirme, que personne ne doutant que sa fin ne dût être très-proche, le roi jugea à propos de faire partir pour Rome les cardinaux de Joyeuse & de Sourdis, afin de soutenir les intérêts de la nation dans le prochain conclave. S. M. donna au second de ces cardinaux, par le conseil du premier, neuf mille livres pour son équipage & pour les frais de son voyage, avec deux mille quatre cens écus de pension, pendant tout le tems que le besoin de son service le retiendrait à Rome.

Une des dernières actions de Clément VIII, fut une promotion de dix-huit cardinaux d'une seule fois. Ce nombre parut si fort, qu'on crut dans le monde, que ce pape se sentant approcher de son terme, voulut donner au cardinal Aldobrandin son neveu, une dernière marque de son affection qui devoit, suivant toutes les apparences, le porter sur le trône pontifical, par le grand nombre de créatures de sa maison, qu'elle introduisoit dans le conclave, ou y placer du moins un sujet sous lequel ce cardinal pût gouverner. De ces dix-huit chapeaux, deux devant être accordés à la France, le

choix des deux hommes que S. M. nommeroit à S. S. pour les recevoir, fut le sujet d'une forte brigue à la cour, entre l'évêque d'Evreux & Séraphin Olivary, d'une part, & MM. de Villais, archevêque de Vienne & de Marquemont (25), de l'autre. Ces derniers avoient pour eux Bellievre, Villeroy, Sillery & tous leurs amis. Je crus devoir me ranger du côté de M. du Perron qui étoit mon évêque & mon ami, & pour d'Olivary qui étoit connu par une éminente piété. Ces deux-ci furent préférés, malgré tous les mouvemens du parti opposé. Du Perron ne laissa pas d'écrire, par mon conseil, une lettre de remerciement à Villeroy, comme s'il l'eût véritablement servi. Tel est l'usage de la cour.

Les affaires si pressées, qui obligerent S. M. à quitter le séjour de Chantilly, & dans le commencement d'un beau printems, étoient l'apurement & la signature des états ordinaires de dépense pour ses bâtimens; sa vénerie, ses menus plaisirs, outre ceux

---

(25) Séraphin Olivary Cazailla, Italien d'origine, mais né à Lyon, patriarche d'Alexandrie.

Jérôme de Villars.

Denis de Marquemont, archevêque de Lyon, il fut aussi cardinal dans la suite & ambassadeur de France à Rome.

des fortifications, de l'artillerie & de la grande-voyerie. Lorsque le jour fut pris pour cette opération, afin d'éviter la foule des solliciteurs, qui n'attendoient que le moment de nous voir ensemble, S. M. & moi, elle envoya le jeune Lomenie me dire que je ne vinssse point au Louvre, parce qu'elle se rendroit elle-même le lendemain à l'Arse-  
 nal, & elle y vint en effet de si grand matin, qu'elle y prévint une partie des officiers intéressés dans les matieres qu'on y alloit traiter, & que j'avois tous mandés. Le nombre n'en étoit pas peu considérable; gouverneurs de places, ingénieurs, intendans & contrôleurs des bâtimens, tous les différens employés dans l'artillerie, directeurs des ponts & chaussées, & autres.

Henri avoit des choses fort importantes à me communiquer en particulier. J'en jugeai par un morne chagrin qu'il ne pouvoit si bien cacher dans son cœur, que je ne l'apperçusse sur son visage & dans toutes ses paroles, & plus encore, parce qu'il me conduisit dans la grande galerie des armes, l'endroit où il me faisoit ordinairement ses grandes confidences. On peut s'attendre ici à un de ces entretiens singuliers, tels qu'on en a déjà lu quelques-uns dans ces Mémoires.

Notre conversation ne roula pas tout

d'abord sur ce qui cauſoit à ce prince la principale de ſes peines. Le cœur enveloppé dans ſa propre amertume, a beſoin dans ces premiers inſtans, de ſ'aider d'autres objets pour en ſortir, principalement, ſi ce qui la cauſe, y mêle auſſi un peu de confuſion. Il ne fut donc queſtion d'abord que des ducs de Bouillon & de la Trémouille, & du reſte de cette cabale, à qui ſa malice venoit de faire imaginer de ſ'unir d'intérêt avec le prince de Condé, la marquife de Verneuil & les d'Entragues, ce qu'on avoit offert de prouver à S. M. par leurs propres lettres, & par des témoins irréprochables.

Comme je demandai à ce prince, qu'il me donnât un jour entier pour penſer au conſeil qu'il vouloit que je lui donnaſſe ſur cette nouvelle menée, il paſſa à m'entretenir de ſon ſéjour à Chantilly, de ſa chaffe, enſuite des pertes qu'il avoit faites au jeu, de l'argent qu'il avoit employé en préſens à ſes maîtrefſes, & d'autres dépenses ſuperflues qui devoient avoir leur place dans les états de dépenses de l'année courante, auſſi-bien que de celles pour les manufactures, & pour d'autres bâtimens, qui ne l'étoient pas moins. Tout cela rapproché, compoſoit une ſomme ſi conſidérable, que Henri qui ſe la reprochoit intérieurement, ne trouva point de



meilleur expédient pour prévenir la confusion que mes paroles alloient lui donner, que d'ajouter, avant que j'eusse eu le tems de lui répondre, que je pouvois aussi y employer une gratification de six mille écus qu'il m'accordoit. Cette précaution ne m'ayant point empêché de faire voir sur mon visage beaucoup d'étonnement & de peine, sur une augmentation de dépense si frivole, Henri chercha encore à prévenir l'éclaircissement, en disant qu'après tous les travaux dont sa vie avoit été remplie, il méritoit bien quelque indulgence pour ses plaisirs. Je répondis au roi, avec ma sincérité & ma fermeté ordinaires, qu'il avoit raison, supposé qu'en la place des desseins qu'il m'avoit communiqués, & moi, par son ordre, au roi d'Angleterre, il eût mis celui de passer le reste de sa vie dans les délices & la mollesse; mais que s'il se souvenoit encore de ses anciens projets, c'étoit assurément se tromper, que de les croire compatibles avec des amusemens si coûteux; qu'il falloit choisir entre l'un ou l'autre. Je m'arrêtai après ces paroles que Henri écoutoit sans y répondre, plein d'agitation, & comme un homme qui fait dans ce moment de profondes réflexions; mais la disposition actuelle du cœur qui a toujours tant de part à nos mouvemens,

tourna le sien au dépit & à la colere. Il se contenta pourtant de me dire, qu'il s'apercevoit que je prenois des sentimens peu avantageux de lui, & de me commander de porter sur les états, les sommes dont il venoit de me parler, sans m'en embarrasser davantage.

Je ne me rebutai point. Je connoissois ce prince, presque à l'égal de moi-même. Je ne l'avois jamais trouvé insensible ni à la gloire, ni à la vérité. Je ne pus croire qu'il le fût devenu en si peu de tems. Au lieu donc de recourir aux palliatifs ordinaires, après lui avoir dit que je voyois bien que la liberté dont j'avois usé dans mes représentations, lui avoit déplu, je ne fis que le remettre de nouveau sur la même matiere. Je lui parlai des moyens qu'on mettoit en œuvre en Allemagne & en Italie, pour préparer les voies aux glorieuses actions qu'il comptoit faire un jour, & des succès qu'y trouvoient ceux qui y travailloient par son ordre. Je lui répétai qu'inutilement on se donnoit toute cette peine, si un argent qui y devoit être précieusement destiné, s'en alloit en de folles dépenses. Je lui fis toucher au doigt, par un calcul fort détaillé, qu'on ne pouvoit entamer ce grand ouvrage, sans avoir devant soi quarante-cinq millions tout faits; c'est à-dire, le revenu de deux années,

conservé avec la plus étroite économie , & qu'avec cette somme , on devoit supposer encore que la guerre ne dureroit que trois ans ; qu'autrement il faudroit anticiper sur les revenus royaux , ou surcharger les peuples par des impositions extraordinaires. En voici le calcul & la preuve.

Une armée de cinquante mille hommes de pied ( c'est le moins qu'on puisse employer en cette occasion ) coûte neuf cens mille livres par mois à entretenir , & neuf millions par an : l'année composée de dix mois seulement. Six mille chevaux , qui est la quantité répondante à cette infanterie , reviennent à trois cens quarante mille livres par mois , & par an à trois millions quatre cens mille livres. Une artillerie de quarante pieces de canon ne peut être bien servie à moins de cent cinquante mille livres par mois , & de quinze cens mille par an. Ces trois articles font seuls près de quatorze millions chaque année , & par conséquent près de quarante-deux millions pour trois années , qu'on suppose que la guerre doit durer. Les frais de levées , d'achats , de voitures , d'assemblage de vivres , &c. indispensables en commençant la guerre , ne fauroient être évalués à moins de cent cinquante mille livres , & le déchet de ces mêmes vivres , avec les autres frais imprévus

dans les munitions, à pareille somme. Le reste des quarante cinq millions, passe sans peine en dépenses extraordinaires, qu'il seroit trop long de détailler ici.

Le roi répondit encore, qu'avant que tout fût prêt pour l'exécution, il se présenteroit tant d'embarras, qu'on auroit travaillé inutilement; mais dans le moment où il parloit de la sorte, je lisois déjà sur son visage, que sa première colere étoit éteinte, & qu'il goûtoit parfaitement tout ce que je lui disois. Il en convint bientôt, & il avoua en même tems, avec une sincérité tout-à-fait louable dans un prince absolu, que les difficultés qu'il m'avoit faites, & ce qu'il m'avoit dit de dur, ne partoient véritablement que d'un cœur accablé d'un poids bien plus grand que celui dont il s'étoit plaint d'abord, en parlant de la cabale féditieuse, c'est celui des chagrins domestiques, que lui causoient la reine & la marquise de Verneuil. Ces paroles qui ne me parurent malheureusement que trop sinceres, firent changer de sujet à notre conversation.

L'amour que Henri avoit pris pour mademoiselle d'Entragues, fut un de ces coups malheureux qui répandent un poison lent sur toute la vie, parce que le cœur attaqué dans le vif, sent à la vérité tout son mal,

mais par une fatalité cruelle, n'a ni la force, ni la volonté d'en guérir. Ce prince effuya toutes les hauteurs, les inégalités (26), les caprices dont est capable une femme fiere & ambitieuse. La marquise de Verneuil avoit assez d'esprit pour connoître tout l'ascendant qu'elle avoit sur le roi, & elle n'en usoit que pour le désespérer. Elle ne l'entretenoit que de ses scrupules, sur la facilité avec laquelle elle s'étoit rendue à ses desirs; scrupules, qui l'impatientoient avec d'autant

---

(26) Il les lui reproche dans quelques-unes des lettres, qui nous ont été conservées parmi les Mss. de la bibliothèque du roi, où on les voit écrites de la main même de ce prince. « J'ai bien » connu par votre lettre, écrit-il à cette dame ; » que vous n'aviez pas les yeux bien ouverts, ni » les conceptions aussi ; car vous avez pris la » mienne d'un autre biais que je ne l'entendois. Il » faut cesser ces brusquettes, si vous voulez l'entière » possession de mon amour ; car comme roi & » comme Gascon, je ne le fais pas endurer ; aussi » ceux qui aiment parfaitement comme moi, veulent » être flattés, non rudoyés, &c. Vous m'aviez pro- » mis, dit-il dans une autre, d'être sage ; puisque » vous ne pouvez douter que le style de votre autre » lettre ne m'ait offensé, » &c. *Journal du regne de Henri III, tom. 2, pag. 290, &c.* Entr'autres originaux de lettres de Henri le Grand, que possède M. le duc de Sully d'aujourd'hui, il y en a deux de ce prince à sa maîtresse. Voyez le recueil des lettres de Henri le Grand, nouvellement imprimé.

plus de raison, qu'il n'ignoroit pas qu'elle les oublioit sans peine avec des personnes d'un assez médiocre étage : bientôt ils ne se firent plus l'amour, qu'en se grondant. Henri achetoit fort cherement des faveurs, que rien n'affaisontoit de ce qui fait le plaisir des cœurs tendres, & qui, pour comble, entretenoient un divorce presque continuel, entre lui & la reine son épouse.

Cette princesse de son côté, qui tenoit de la nature une humeur assez peu prévenante; & de sa nation, un penchant violent à la jalousie, ne pouvant faire sentir à sa rivale tous les effets de sa haine, s'en prenoit à son époux; & ce malheureux prince étoit ainsi exposé à deux femmes, qui n'avoient rien de commun entr'elles, que de conspirer séparément à lui ôter toute sorte de satisfaction. Toute la peine qu'on se donnoit pour les rapprocher l'une de l'autre, étoit perdue presque dans le moment même. La reine revenoit aussi-tôt à exiger de Henri un sacrifice qu'il ne pouvoit lui accorder, & le refus qu'il lui en faisoit, quoiqu'accompagné de toute la douceur, & assaisonné de toutes les complaisances possibles, lui étoit si sensible, qu'elle en oublioit tout, & qu'elle travailloit elle-même à entretenir la cause de ses propres chagrins, en retranchant des droits d'époux, tout ce que le

cœur doit y mettre de tendre & de prévenant.

Elle fut bientôt informée de la promesse de mariage que le roi avoit faite à mademoiselle d'Entragues, c'est celle dont on a vu plus haut, que je déchirai l'original qui fut refait par ce prince; & elle n'eut point de repos, qu'il ne lui eût promis de retirer des mains de sa maîtresse, cette piece que tous les ecclésiastiques lui assuroient pourtant être nulle de plein droit; & Henri, par pure complaisance, prit enfin sur lui de la redemander à la marquise, & d'un ton, à lui marquer qu'il ne vouloit pas être refusé. Il venoit de franchir ce pas lorsqu'il vint à l' Arsenal. L'effort qu'il s'étoit fait, le peu de fruit qu'il en avoit retiré, & les discours dont sa maîtresse avoit accompagné son refus, dans la conversation qu'il avoit eue la veille avec elle, étoient ce qui avoit porté dans son cœur une atteinte si profonde.

La marquise de Verneuil entra dans un emportement furieux, lorsqu'elle entendit parler de rendre la promesse en question; & sans ménager ses termes, elle dit à Henri, qu'il pouvoit la chercher ailleurs. Ce prince, pour n'en pas faire à deux fois de ce qu'il avoit de désobligeant à lui dire, se mit à lui reprocher ses liaisons avec le comte d'Au-

vergne son frere, & avec les séditeux du royaume. Elle ne daigna pas répondre à cette accusation; & prenant à son tour le ton de reproche, elle lui dit qu'il lui étoit impossible de vivre davantage avec lui; qu'en devenant vieux, il devenoit défiant & soupçonneux; qu'elle alloit rompre avec plaisir, un commerce qui, n'étant pas assez bien récompensé pour lui être agréable, « ne lui produisoit pour tout, disoit-elle, » que la jalousie & l'indignation publiques ». Elle s'émancipa à parler contre la reine en des termes si méprisans, que s'il en faut croire Henri, il fut sur le point de la souffleter. Il la quitta brusquement, pour n'en pas venir jusques-là; mais plein d'un dépit qu'il ne s'embarraça pas de lui cacher, & en jurant qu'il lui feroit bien rendre la promesse qui avoit excité cet orage.

Après tout ce détail qui rallumoit encore le courroux de Henri, en me le faisant, il fut forcé de convenir, & je m'en serois bien douté sans cela, qu'il se résoudroit bien difficilement à tenir tout ce qu'il avoit promis dans sa colere, & suivant la pente des amans, qui n'ont jamais tant d'envie de louer ce qu'ils aiment, qu'après qu'ils en ont dit tout le mal possible, il retomba sur les bonnes qualités de sa maîtresse, lorsqu'elle étoit une fois sortie de ces



accès de fougue & de caprices. Il loua avec transport les charmes de son commerce, l'enjouement de son esprit, ses reparties pleines de vivacité & de fel. Ce que disoit ce prince, n'étoit pas sans fondement, & l'opposition qu'il y joignoit de l'humeur de la reine, le lui rendoit encore plus sensible.

« Je ne trouve point tout cela chez moi, me  
» disoit il, je ne reçois de ma femme, ni  
» société, ni amusement, ni contentement;  
» elle n'a ni complaisance dans l'esprit, ni  
» douceur dans la conversation; elle ne s'ac-  
» commode en aucune maniere, ni à mon  
» humeur, ni à mon tempérament. Lors-  
» qu'en rentrant chez moi, je veux com-  
» mencer à lui parler familièrement, & que  
» je m'approche pour l'embrasser ou la  
» caresser, elle me fait une mine si froide,  
» que je suis obligé de la quitter-là de dépit,  
» & de m'en aller chercher quelque conso-  
» lation ailleurs. Ma pauvre cousine de  
» Guise est tout mon refuge, lorsqu'elle est  
» au Louvre, quoi qu'elle me dise bien mes  
» vérités quelquefois, mais c'est de si bonne  
» grace que je ne m'en offense nullement,  
» & que je ne laisse pas de rire avec elle ».

Telle étoit en effet l'humeur de ce prince; & peut-être que la reine n'a dû s'en prendre qu'à elle-même de ne l'avoir pas tiré des filets de sa rivale, & dépris de tout autre com-

merce de galanterie; du moins, il me paroît que c'est avec toute la sincérité & la bonne intention possibles, qu'il me pressa, en achevant ce discours, d'engager la reine son épouse, à s'accommoder à ses manières & au caractère de son esprit.

Je prenois la parole pour répondre, & il y avoit en effet bien des choses à dire sur tout cela, lorsque nous fûmes interrompus par MM. de Vic, de Trigny, de Pilles, de Fortia & autres, qui entrèrent en ce moment, & dirent, qu'il y avoit plus d'une heure, que tout le monde attendoit, & qu'il étoit si tard, qu'on ne pourroit pas tout finir dans la matinée. Le roi les suivit après m'avoir recommandé le silence, & il entra dans la salle, où le reste du jour & les deux suivans furent donnés tout entiers aux affaires qui l'avoient amené. La lieutenante de la grande voyerie en Guyenne fut accordée, à ma sollicitation, à Bisçose (26), qui étoit à son service. On nomma un commissaire pour aller démolir le fort de Craon. Je laisse le détail des autres petites dispositions semblables.

Au premier moment de loisir, le roi ne manqua pas de renouer avec moi la

---

(26) De Bisçose ou Vissouse, étoit secrétaire des finances.

conversation interrompue. Ce qui en étoit l'objet, tenoit si fort au cœur de S. M. qu'elle m'avoit écrit billets sur billets, pour m'enjoindre d'entreprendre ce rapprochement de lui & de la reine, qu'il m'avoit proposé. Je voyois bien qu'il y avoit des risques à lui obéir. Un zele trop ardent & trop franc auprès de deux personnes de ce rang, expose souvent au ressentiment de l'une des parties, & quelquefois de toutes les deux; d'ailleurs, je me rendois justice, cet emploi me convenoit moins qu'à personne, parce que toutes ces petites tracasseries ne font point dans mon humeur.

Je résolus donc de ne rien oublier de ce que je crus capable de porter Henri à prendre de lui-même le seul parti raisonnable; raisons, exhortations, exemples, tout fut employé de ma part, pour lui prouver qu'il ne tenoit qu'à lui de se mettre une bonne fois, & pour toujours, l'esprit en repos; qu'il ne s'agissoit que de prendre le ton de maître avec tout le monde, d'obliger la reine à renfermer en elle-même sa mauvaise humeur, ses reproches, & surtout ses plaintes en public, qui aboutissoient toujours à des éclats scandaleux; & à l'égard de ceux qui empoisonnoient l'esprit de cette princesse, de punir sévèrement la plus petite parole qu'ils oseroient lui rapporter, ou

proférer contre S. M. Je représentai à ce prince , qu'il ne lui en coûteroit , pour assurer sa tranquillité , que la plus petite partie de ce courage & de cette force d'esprit , dont il avoit donné tant de preuves dans des occasions d'une toute autre conséquence ; que sa réputation souffroit d'une foiblesse , presque incompréhensible dans un si grand prince. Je lui fis voir que tout souverain peut sans tyrannie , & par le seul droit de la place qu'il occupe , exiger de ses sujets & de ses courtisans , aussi bien pour sa personne , que pour son état , l'obéissance nécessaire à tenir tout dans la subordination & le respect , & qu'il n'est nullement blâmable de châtier rigoureusement ceux qui se mêlent de troubler le repos de sa maison. Aux représentations , je joignis les prières. Je conjurai Henri , à mains jointes , & les larmes aux yeux , d'essayer l'usage de son autorité. L'état où je le voyois , excitoit toute ma sensibilité.

Il est certain que ce prince n'avoit que ce parti à prendre , & je n'ai jamais bien compris pourquoi il y répugnoit si fort. Il se souvint des conseils que je lui avois donnés à Blois ; & la différence qu'il y trouvoit avec ceux que je voulois lui faire suivre en ce moment , lui donnant une espece d'avantage sur moi , il me fit entendre , avec quelque

forte de satisfaction, que j'étois peut-être autant que lui, la cause de tout ce qui arrivoit. Mais cette différence, à bien l'examiner, n'avoit rien de réel, & lorsque je détournai S. M. de recourir à une voie dont les suites pouvoient être fort dangereuses (c'est tout ce que je puis dire, sans trahir le secret que je lui vouai alors) j'étois bien éloigné d'exclure des moyens si faciles & si peu violens qu'on ne les blâmeroit pas dans un simple pere de famille, pour la tranquillité de son domestique. Aussi Henri fut-il réduit à me dire, que si je le connoissois, je verrois qu'il lui étoit impossible d'user de la moindre rigueur envers des personnes qu'il avoit accoutumées à vivre familièrement avec lui, & sur-tout envers une femme.

Il ne me restoit plus qu'à lui dire, qu'il chassât donc sa maîtresse, & qu'il donnât toute sorte de satisfaction à son épouse. Il me prévint encore, en me disant qu'il étoit prêt, s'il le falloit, d'ôter à la reine tout ombrage, pourvu qu'il fût assuré de la trouver après ce sacrifice, telle qu'il la souhaitoit; mais qu'il prévoyoit qu'il se gêneroit le reste de sa vie, sans la corriger, parce que cette princesse, en croyant suivre les mouvemens de la raison, ne suivoit en effet que ceux de sa bile. Pour me le prouver,  
 Henri,

Henri rentra dans une longue énumération des défauts de la reine, dans laquelle il ne me répéta presque, que ce qu'il m'avoit déjà dit, sur le plaisir qu'elle trouvoit à le contrarier & à le fâcher. Il ajouta seulement qu'elle lui avoit fait voir en toute occasion, une haine si forte contre ses enfans naturels, quoique nés avant qu'elle fût venue en France, qu'assurément elle n'en reviendrait point. Il s'étendit sur le peu de gratitude qu'elle avoit toujours montré, tant pour ses bons traitemens, que pour l'attention qu'il avoit à la prévenir dans tous les besoins qu'elle pouvoit avoir d'argent, quoiqu'il n'ignorât pas qu'elle ne le recevoit que pour le répandre sur la Léonor & son mari, & sur quelques autres qui lui donnoient les plus mauvais conseils. Il me prit à témoin, que jamais reine de France n'avoit reçu tant de libéralités; & il est vrai que j'avois été le premier à les favoriser, & à les faire solliciter par mon épouse, en quoi je n'agissois uniquement qu'en vue de la paix, qui s'achete souvent par ce moyen, & toujours par l'ordre même du roi. De la manière dont ce prince s'emporta contre Conchini & sa femme, qu'il traita de créatures de l'Espagne, & d'espions du duc de Florence, personne n'auroit certainement voulu être en la place de ces deux Italiens; mais

Henri s'en tint à se reprocher à lui-même ; de n'avoir pas suivi le conseil , que j'avois pris la liberté de lui donner , lorsque la reine vint en France , d'empêcher toute cette race Italienne de passer les monts avec elle.

La conclusion de tout ce long discours ; fut la même que du précédent , qu'il falloit que je tentasse par les voies les plus douces , d'amener la reine à condescendre à tous les desirs du roi , & sans qu'elle pût soupçonner que j'agisse par des ordres supérieurs. Henri m'en pria , & me le recommanda avec toutes sortes d'instances , en disant qu'il ne doutoit pas que je n'y réussisse. Il se rappella une occasion semblable , où j'avois gagné sur cette princesse , qu'elle écrivoit au roi son mari une lettre à laquelle aucun de ceux qui s'en étoient mêlés , n'avoit pu la résoudre.

*Fin du dix-septième Livre.*





## LIVRE XVIII.

**S**UITE des Mémoires de l'année 1604. Continuation de l'article précédent, sur les chagrins & les brouilleries domestiques de Henri IV. Rosny s'employe à les faire finir ; risques qu'il court à cette occasion de la part de la reine & de la marquise de Verneuil ; malignité de celle-ci. Conduite sage & désintéressée de la reine Marguerite. Cabale des protestans & des séditieux du royaume. Voyage de Henri dans les provinces, projeté & rompu. Rosny va visiter son gouvernement : comment il est reçu à la Rochelle, à Poitiers, &c. Haine des protestans contre lui ; autres particularités & fruits de ce voyage : accueil que lui fait Henri à son retour. Justification du duc d'Epéron, faussement accusé. Nouvelles brigues du comte d'Auvergne ; moyens employés par Rosny pour l'arrêter ; lettres qu'il reçoit de lui, & qu'il lui écrit : comment le comte d'Auvergne est arrêté : on commence son procès. La marquise de Verneuil est aussi arrêtée : Rosny est chargé



*d'aller l'interroger : il ne peut , par conseils ni par prieres , engager Henri à la faire sortir de France : foiblesse de ce prince pour sa maîtresse.*

**L**E hasard m'offrit précisément dans le tems que tout ceci se passoit , une occasion qui me parut tout-à-fait favorable à l'exécution de la commission dont je venois d'être chargé auprès de la reine. La maniere la plus ordinaire d'accorder des gratifications à cette princesse , c'étoit ou en créant en sa faveur des édits pareils à ceux dont j'ai parlé ci-devant , ou en lui faisant toucher des pots-de-vin sur des marchés & des traités qu'elle faisoit réussir par la protection qu'elle leur donnoit , & c'étoit toujours par mes mains que ces édits ou ces marchés passoient , avant que d'avoir leur effet , soit qu'il fallût nommer , examiner , ou autoriser les personnes qui y avoient part.

On vint un jour offrir à la reine quatre-vingt mille livres , pour faire rendre un édit qui concernoit les officiers des gabelles du Languedoc. Elle envoya ( 1 ) d'Argouges me porter l'édit , & me faire part de la

---

( 1 ) Florent d'Argouges , trésorier de la maison de la reine ; son fils fut premier président du parlement de Bretagne , & mourut conseiller d'état & du conseil royal.

proposition. Je répondis à d'Argouges, que S. M. pouvoit, sans un grand préjudice du bien public, lui accorder la grace qu'elle demandoit; mais que je ne croyois pas que la reine prît bien son tems pour l'obtenir, le roi m'ayant paru si mécontent de quelques-uns des derniers procédés de cette princesse, que je craignois bien qu'il n'eût pas cette complaisance pour elle, si elle ne commençoit du moins par l'appaiser, en quoi je prenois la liberté de lui offrir mes conseils & mes peines, supposé qu'elle crût qu'ils pussent lui être utiles en cette rencontre, comme ils l'avoient été quelques autres fois. La reine accepta & promit tout, tentée par une somme si considérable. Elle crut qu'elle réussiroit comme auparavant, en écrivant au roi une lettre fort soumise; elle l'écrivit, & m'envoya chercher pour me la faire voir, en se montrant disposée à y changer tout ce que je jugerois à propos.

Jamais démarche ne lui avoit tant coûté à faire. Elle avoit une si grande aversion pour la marquise de Verneuil, qu'elle daignoit à peine prononcer son nom; mais si quelque chose lui en rappelloit l'idée, tous ses gestes, ses mouvemens, & son silence même, exprimoient au naturel ce qu'elle ne vouloit pas dire. Comme il étoit

nécessaire de l'accoutumer à entendre parler de son ennemie, je la mis tout ouvertement sur ce chapitre, & alors elle se soulagea, en donnant à la marquise mille épithètes des plus fortes. Elle dit, qu'elle ne se résoudroit jamais à regarder de bon œil une femme qui osoit se comparer à elle; qui élevoit ses enfans dans les mêmes airs d'orgueil & de manque de respect pour elle; qui brouilloit l'état, en encourageant les séditieux, sans que le roi aveuglé par sa passion, se mît en état de la réprimer.

Je commençai par prendre part à ses chagrins; mais en les liant avec sa conduite envers le roi, je ne laissai pas de lui faire sentir si bien son tort, qu'elle refit une seconde lettre telle que je la lui dictai. Elle l'envoya porter au roi, qui l'avoit laissée à Fontainebleau, d'où il étoit revenu à Paris. Dans la joie qu'il en eut, il y fit une réponse assez douce & assez polie, pour qu'il dût naturellement s'attendre à une réplique sur le même ton, de la part de la reine; mais malheureusement, dans le tems qu'on la rendoit à la reine, ses émissaires lui firent entendre que le roi n'en étoit pas moins allé, à son ordinaire, chez la marquise; qu'on s'y étoit diverti de sa crédulité, & le reste, ce qui lui fit oublier tout ce qu'elle venoit de promettre. Elle dit

que le roi la trompoit ; & au lieu d'écrire , elle se contenta de répondre au porteur de la lettre de S. M. d'un ton sec & dédaigneux , qu'elle n'écrivoit point , parce qu'elle s'attendoit à voir le roi le lendemain , comme il le lui mandoit. Le roi fut piqué , comme il le devoit être de ce procédé. Il ne put s'en taire. Ceux qui l'entendirent , n'étoient pas gens à tenir la chose secrète , comme moi , à qui il écrivit dans le premier mouvement ; tout fut rapporté de part & d'autre , & les cartes encore plus brouillées qu'au-paravant.

Me revoilà en campagne pour appaiser ce nouveau débat ; mais que pouvois-je attendre ? tout au plus , un intervalle de calme , qui ne dureroit pas plus long-tems que tous les autres , tant que S. M. ne prendroit pas le seul parti efficace. Je le lui proposai encore , un jour que m'ayant envoyé chercher par la Varenne , pour chercher ensemble quelque consolation à ses chagrins , qui devenoient cuisans de plus en plus , je le trouvai dans l'orangerie des Tuileries , où une ondée de pluie l'avoit obligé d'entrer. Comme il me répétoit sans cesse de lui dire ce que je lui conseillois de faire , & que sur mon refus il me le commanda absolument. « Faire passer la mer , lui dis-je , » d'un côté à quatre ou cinq personnes ,

» & de l'autre, les monts à autant ». Le roi me répondit, que la moitié de ce conseil pouvoit s'exécuter sans peine, rien ne l'empêchant d'user de rigueur envers des séditeux qui conspiroient dans sa cour : mais qu'il n'en étoit pas de même des Italiens, parce qu'outre qu'il auroit tout à craindre de cette nation vindicative, il perceroit la reine d'un trait qui la rendroit implacable ; lorsqu'elle se verroit enlever ses favoris. Un tempérament fort singulier, que ce prince crut pouvoir apporter, en réfléchissant sur ma proposition, fut de faire consentir cette princesse elle-même à ce que je lui conseillois. Il s'y arrêta, comme si la chose eût été possible ; & il voulut encore que je m'employasse de toutes mes forces à opérer ce miracle, en me promettant que si je réussissois, il renonçoit dès ce moment, à toutes ses amourettes. Voilà la nouvelle commission que je reçus de ce prince qui me laissa méditer, dit-il, sur les moyens d'y réussir, & continua seul sa promenade dans le jardin, la pluie s'étant passée pendant notre entretien.

Je ne débutai pas auprès de la reine, par lui demander de prime abord un consentement, que je ne la voyois pas disposée à donner. Je crus que si l'on pouvoit trouver le moment favorable pour l'obte-

nir, ce ne seroit qu'à la faveur d'un parfait raccommodement entre LL. MM. J'y travaillai avec tant d'affiduité, que je les remis enfin dans la meilleure intelligence, où elles eussent jamais été. On convint d'oublier le passé, & de fermer à l'avenir l'oreille à tous les délateurs. Ce calme dura trois semaines, & pendant ce tems-là, la cour fut pleine de joie & de divertissemens; mais de nouveaux stratagêmes de la marquise de Verneuil ayant ensuite produit leur effet ordinaire auprès de la reine, par le moyen des mauvais rapports, toutes ces bonnes résolutions s'évanouirent encore; & il fallut revenir à tenter, comme une dernière ressource, l'expédient que le roi avoit proposé.

On peut juger de quel air la reine reçut la proposition de renvoyer avec quelque sorte de honte, les personnes de sa maison qu'elle aimoit le plus. Je m'y étois bien attendu; & je n'avois rien espéré, que de mon opiniâtreté à revenir souvent à la charge; mais cette princesse fut toujours inflexible; & pour tout dire, Henri tenoit si mal de son côté, la parole qu'il m'avoit donnée, de payer ce sacrifice par celui de tout autre attachement qu'à son épouse, qu'elle tiroit delà ses meilleures raisons, pour ne pas se rendre aux miennes.

Ce que j'avois prévu, arriva. La reine, aigrie par ceux que j'attaquois directement, commença à me chercher querelle à moi-même. Elle se plaignit que je ne lui avois pas tenu parole, comme s'il avoit été en mon pouvoir de séparer Henri de sa maîtresse; mais je ne manquai pas de lui faire remarquer qu'elle tenoit bien plus mal la sienne, & que par un caractère de froideur & d'antipathie, que tant de récidives faisoient regarder au roi, comme incorrigible, elle étoit elle-même la cause du mal qu'elle m'imputoit. Je lui citai madame de Guise, comme un exemple qu'elle auroit dû suivre, pour fixer sur elle le cœur & l'esprit de S. M. Elle se plaignit ensuite dans le public, que je ne faisois pas de ses lettres tout le cas que je devois. J'en fus averti par la femme de Conchini, la moins déraisonnable encore de celles à qui elle donnoit tout pouvoir sur elle. Je répondis à ce grief, qu'il étoit vrai que je n'avois pas toujours égard à celles que je voyois écrites de la main de quelqu'un de ses secrétaires, parce qu'elles étoient, ou dictées sans sa participation, par d'injustes sollicitateurs qui abusoient de son nom, ou écrites dans l'intention de me faire porter la haine d'un refus auprès de cette princesse; mais que pour celles qui m'étoient écrites de sa propre main, je défiois qu'on pût me

convaince de n'y avoir pas répondu avec tout le respect & la déférence possibles.

Et pour ne rien dissimuler, il étoit besoin que je me rappellasse mon devoir, aussi fortement que je faisois, pour ne pas m'en écarter à l'égard de cette princesse. Il n'y avoit aucune fin à ses demandes. La seule dépense pour le courant de sa maison, coûtoit au roi tous les ans, trois cens quarante-cinq mille livres. Tant de gratifications, de pots-de-vin, d'édits créés en sa faveur, ne pouvoient suffire à toutes ses autres dépenses. Elle engagea un jour, de dépit, ses bagues & bijoux ou plutôt ceux des reines de France ; & l'on fut obligé de prendre au trésor royal, de quoi les retirer. L'édit des exempts en chaque paroisse, fut passé à son profit. Quelques receveurs de Rouergue & de Quercy, étant demeurés arriérés dans le payement de leurs deniers, elle les fit appliquer à son profit. Elle voulut faire les frais de la noce de l'Italien Santy, son jardinier ; & elle me demanda pour cela six cens livres, ce qui n'est qu'une bagatelle ; mais c'est principalement dans ces bagatelles, qu'on peut juger des dispositions de l'esprit des princes, par rapport à l'économie. Que pouvois-je faire, trouvant un inconvénient égal à lui accorder tout, ou à tout lui refuser ? sinon, de refuser en



effet tout ce qui intéressoit véritablement la justice & le bien de l'état; & d'empêcher, dans ce qu'on ne pouvoit se dispenser d'accorder, & sur-tout par rapport à ces édits, toute vexation dans la levée des deniers. Quant aux démêlés personnels de LL. MM. on peut dire que le roi avoit des foiblesses incompréhensibles, & la reine des travers inexcusables.

En voyant combien peu j'avois avancé, depuis le tems que je m'occupois de toutes ces tracasseries domestiques, je compris à la fin, que c'étoit là de ces choses qu'il faut laisser aux seuls intéressés à démêler entr'eux. Je retirai donc tout doucement mon épingle du jeu, & je laissai de grand cœur le champ libre à Sillery, dont le roi se servoit aussi. Il trouvoit quelquefois qu'il manioit l'esprit de ces deux dames, plus doucement que moi. Je n'ai pas de peine à le croire. Je ne fais ni flatter ni déguiser ma pensée, & ce manége ne demande que complaisances & dissimulation; sans quoi il n'y a rien à espérer, & tout à craindre, & doublement à craindre, par la part qu'ont ici l'épouse & la maîtresse. On vient de le voir, quant à la première; je puis aussi en parler avec pleine connoissance, pour ce qui regarde celle-ci. Si je n'avois pas pris mes mesures bien justes, je venois de ris-

quer, il n'y avoit que peu de jours, de me trouver la victime de l'amant & de la maîtresse. Voici en quelle occasion.

Dans le tems que les sujets de plainte se multiplioient de jour en jour, entre Henri & la marquise de Verneuil, je fus député par le roi, pour faire à cette dame, les plus sanglans reproches. Au lieu de fléchir & d'avouer son tort, elle le prit sur un ton si haut, que je ne désespérai pas cette fois, que la scene ne finît par une rupture éclatante; ce qui étoit tout ce que je souhaitois le plus. Non-seulement elle refusa de donner la satisfaction que S. M. lui demandoit, mais elle parut encore si résolue à rompre tout commerce avec le roi, qu'elle alla jusqu'à me solliciter avec les plus fortes instances de travailler à lui faire agréer cette résolution, comme importante également à tous les deux; & à vouloir que j'écrivisse, aussi-tôt que j'allois être retourné chez moi, une lettre à S. M. que nous concertâmes ensemble, & où elle employa des termes assez forts, pour me faire juger qu'elle agissoit sincèrement. Cependant la connoissance que j'avois du caractère de cette femme, me faisant craindre qu'elle ne défavouât ce que je manderois au roi, & qu'elle ne me fît passer pour avoir cherché par de sourdes pratiques, à la brouiller

avec ce prince, ce qu'il ne m'auroit pas pardonné, tout indulgent qu'il étoit, parce que sur l'article du cœur, il pouffoit la vivacité fort loin, je pris la précaution d'envoyer cette lettre à la marquise, avant que de la faire remettre à S. M. & je lui fis dire en même tems, qu'elle la lût & l'examinât attentivement, afin qu'elle vît que je n'avois rien mis dans cette lettre, qui étoit fort longue, au-delà de ce qu'elle m'avoit dicté elle-même; & qu'elle me mandât, si je n'avois pas observé scrupuleusement la teneur de ses paroles. J'enjoignis sur toutes choses au porteur, de ne me rien rapporter de bouche, mais d'obliger cette dame à me marquer par écrit, ce qu'elle trouveroit à y changer, & tout ce qu'elle avoit à me dire.

Elle avoit déjà beaucoup relâché de la sévérité de sa première résolution. Mon domestique s'en apperçut, en ce qu'elle chicanait sur les termes, & lui témoigna n'en être pas satisfaite, quoiqu'elle ne parlât point de supprimer la lettre. Mon commissionnaire qui vit qu'elle le renvoyoit, après toute cette vague déclamation, sans rien de positif, & qui se souvenoit de mes ordres, lui dit qu'il avoit la mémoire mauvaise, & la pria de mettre par écrit, ce qu'elle venoit de lui dire, afin de ne pas l'exposer

à être grondé, pour avoir oublié, ou mal rapporté ses paroles. Elle comprit bien tout ce qu'on ne vouloit pas lui dire; mais elle étoit engagée trop avant, pour reculer. Elle prit la plume & m'écrivit, qu'elle approuvoit la lettre, à un mot près, qui étoit capable, disoit-elle, de faire monter le roi aux nues. Je mandois au roi; qu'elle le supplioit de lui accorder encore l'honneur de le voir quelquefois, mais de n'avoir aucune privauté avec elle; c'est ce mot qu'elle adoucissoit en ajoutant, *aucune privauté qui pût lui nuire*; ce qui n'étoit pas bien différent.

Je ferai soigneusement la lettre de la marquise, & j'envoyai la mienne au roi, avec quelque espérance que par fierté, si ce n'est par raison, il donneroit les mains au parti que prenoit sa maîtresse, & qu'il se lasseroit enfin de recevoir la loi d'une femme. En effet, il lut deux fois ma lettre, avec toute l'indignation & le dépit qu'elle devoit lui donner. « Hé bien! elle le veut, » disoit-il, je le souhaite encore davantage: » elle sera prise dans ses propres filets ». Le roi parloit ainsi seul entre ses dents, & à demi-bas; mais mon courier ne laissa pas de l'entendre. Il demanda du papier & une écritoire; & il m'écrivit par le même homme, un billet, par lequel il me pro-

mettoit que le lundi suivant, la marquise de Verneuil recevoit une lettre de sa main, qui feroit foi qu'il savoit encore commander à ses passions.

Cette lettre est du 16 avril; mais celle du lundi ne vint point; bien plus, ce prince étant lui-même venu à Paris, il courut aussi-tôt chez sa maîtresse, se flattant du moins, qu'il alloit la couvrir de confusion, & lui arracher mille repentirs: point du tout, c'est lui-même qui joua ce personnage. Il défavoua tous ses agens, il se condamna lui-même; en un mot, il se mit à la merci de celle qu'il venoit de traiter avec le dernier mépris. Ce fut alors que je me trouvai fort heureux d'être saisi d'une lettre de la marquise de Verneuil, qui mit un frein à son ressentiment contre moi. Elle crut pourtant, que cette lettre ne l'empêchoit pas de chercher à me faire passer pour un fourbe & un calomniateur. Je ne garantis pas que Henri n'en crût rien en ce moment. La lettre que je lui montrai à l'Arsenal, le défabusa; mais elle ne lui ouvrit point les yeux, sur sa perfide maîtresse. Il me dit en me quittant, qu'il alloit bien lui laver la coëffe; je ne le crus point, & le devois-je, après ce qui venoit de se passer?

Après la réconciliation entre le roi &

la reine, qui se fit, comme on l'a vu il n'y a qu'un moment, aux dépens de la marquise de Verneuil, cette femme, qui, pour cette fois se crut abandonnée, entreprit de troubler la paix; & elle n'en vint que trop bien à bout. Il est étonnant combien de ressorts elle fit jouer pour réveiller l'amour du roi, pour exciter sa jalousie, pour s'en faire rechercher, & même pour s'en faire craindre. Elle employa le sacré & le profane. Elle se jeta dans la dévotion. Elle se mêla dans le parti des factieux la tête levée. Elle chercha toutes les filles auxquelles Henri avoit rendu quelques assiduités, & elle leur fit supposer des promesses de mariage, pareilles à celle qu'elle avoit elle-même. Elle abusa de la sienne au point de prétendre en tirer un droit chimérique, de faire casser le mariage de la reine; & ce qu'on ne croiroit jamais, elle trouva des ecclésiastiques qui la soutinrent dans ses extravagances, & qui osèrent faire publiquement les bans de mariage, qu'elle se vantoit d'obliger le roi à contracter avec elle. En même tems, on répandoit dans le public une infinité de lettres & de mémoires, dans lesquels on prêtoit des raisons aux ridicules prétentions de cette femme (2).

---

(2) Voyez les plaintes que fait à cette occasion

de Monceaux avec la reine, pour prendre commodément les eaux de Pougues & de Spa (4).

Il n'auroit plus rien manqué à ces brouilleries domestiques, pour y mettre le comble, si la reine Marguerite y étoit entrée de son côté. C'est le seul malheur qui n'arriva point à Henri. On ne sauroit au contraire donner trop de louanges à la douceur de cette princesse, à sa soumission, & sur-tout à son désintéressement, dans une situation où elle n'auroit pas manqué de motifs de se faire accorder tout ce qu'elle auroit désiré. Elle demandoit rarement, & ne demandoit que des choses peu considérables & justes; l'accomplissement des engagements qu'on avoit pris avec elle, & quelques exemptions pour son bourg d'Usson. Sa principale sollicitation fut au sujet de la succession de la reine Catherine, sa mere. Cette princesse, par son contrat de mariage avec Henri II, donnoit ce qu'elle avoit d'effets en propre, après ses mâles, à ses filles, par préférence aux enfans naturels de son mari. Il n'y avoit rien dans cette disposition que de juste. Cependant Charles de

---

(4) Les eaux de Spa sont dans l'évêché de Liege.

Valois, comte d'Auvergne (5), prétendoit en dépouiller Marguerite. Elle manquoit de la principale pièce qui pouvoit justifier son droit. Le roi interposa son autorité pour lui en faire donner communication, & pour lui faire rendre la justice qui lui étoit dûe.

Marguerite garda cette conduite de droiture & de désintéressement, le reste de sa vie. On ne s'apperçut jamais qu'elle eût appartenu de si près au roi. Je la louerois davantage, si je ne craignois de me faire accuser de partialité à son égard. On fait quel intérêt la bonté de cette princesse lui a toujours fait prendre à ma situation & à ma fortune. Les lettres qu'elle m'écrivoit,

(5) En vertu d'une donation, que Henri III lui avoit faite de ces biens. Le parlement confirma en 1606, le testament de Catherine de Médicis, & les adjugea à Marguerite de Valois. Brantôme, dans le septième tome de ses Mémoires, pag. 38, fait l'énumération de ces biens, consistant dans les comtés d'Auvergne, Lauraguais, Leverous, Douzenac, Chouffac, Gorreges, Hondocourt, &c. qu'il fait monter à cent vingt mille livres de revenu : sans compter la dot de cette princesse, de plus de deux cens mille écus ou ducats, « qui en vaudroient » aujourd'hui, dit-il, plus de quatre cens mille, » avec grande quantité de meubles, richesses, & » précieuses pierreries & joyaux », &c.



font comme celles qu'on écrit à un véritable & solide ami : « Vous êtes toujours, » c'est ainsi qu'elle s'y exprimait, mon recours, & après Dieu, l'appui sur lequel » je fais le plus de fond ».

Passons à d'autres sujets d'inquiétude, qu'une cabale séditieuse donna au roi pendant cette année; madame de Verneuil y trouvera encore sa place. Sans répéter éternellement les noms des ducs de Bouillon, de la Trémouille & de Rohan, du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa femme, de du Plessis, &c. on voit bien que c'est de toutes ces personnes là que je veux parler. Le même esprit, qui les avoit conduits dans les menées qu'ils avoient fait faire au parti protestant dans le synode de Gap, dirigeoit encore toutes leurs entreprises, & leur faisoit mettre en œuvre tout ce qu'ils jugeoient propre, soit à soulever les sujets du roi, soit à lui susciter de nouveaux ennemis au-dehors. On auroit de la peine à croire, combien le mensonge & la calomnie répandirent & autorisèrent de bruits injurieux à ce prince, & combien il se tramait de complots contre le gouvernement, sous l'autorité de ces chefs.

S. M. en m'envoyant à Paris par d'Escure, un avis qu'elle venoit de recevoir

à Saint-Germain-en-Laye, me mandoit, que quoique je n'eusse pas déjà trop bonne opinion de tout ce corps, j'aurois de la peine à croire ce qu'elle m'en écrivoit. Je ne puis m'empêcher de dire que les protestans agissoient en France, de maniere à n'être pas plaints, si quelque jour ils y recevoient un châtiment un peu sévere. Ils se vantoient presque hautement, d'obliger S. M. non-seulement à recevoir le duc de Bouillon dans son royaume, mais encore à le revêtir des honneurs & des emplois dignes d'un chef de la religion. Du Plessis, l'ame de ce corps, ne leur inspiroit point d'autre pensée. La Trémouille avoit préparé ses créatures à tout entreprendre, en leur persuadant qu'on étoit sur le point de voir arriver en France, la révolution la plus surprenante, pendant que le duc de Rohan se chargeoit de donner cours à ce bruit dans les pays étrangers, sur-tout en Angleterre, par un homme de confiance, nommé Durand, qui cherchoit avec soin tous les moyens de détacher S. M. B. du parti de Henri. Cet homme, qui se faisoit appeller à Londres, M. de Haute-Fontaine, se montra si bon valet, que le roi demeura persuadé avec tout le monde, qu'il en avoit beaucoup plus fait, qu'on ne lui en avoit enjoint : car il fut avéré qu'il avoit traité des conditions de l'établissement

de son maître en Angleterre, où il vouloit le faire naturaliser. Si cette idée n'est pas de Durand seul, elle ne peut être partie que de la duchesse de Rohan, la mere. Il est encore certain que le duc de Rohan fit présenter de sa part au roi d'Angleterre, par ce Durand, un cheval de prix : ce qui, dans la conjoncture présente, ne lui étoit nullement permis, sans l'aveu de S. M.

Celui de tous qui méritoit le plus d'être éclairé, étoit le comte d'Auvergne, dont les liaisons avec l'Espagne, n'étoient presque plus ignorées de personne. Il étoit alors en Auvergne, où il ne s'endormoit, ni sur la cause commune, ni sur la sienne. Il avoit fait servir à ses desseins, la promesse de mariage faite par le roi à la marquise de Verneuil sa sœur (6); & en y joignant un

---

(6) Les historiens ne disent rien de bien positif, sur la teneur du traité fait par le comte d'Auvergne, avec le conseil d'Espagne; mais Amelot de la Houffaye va suppléer à cet article. Il est d'autant plus croyable, que, comme il nous l'apprend, c'est à son bisayeul maternel, nommé Antoine-Eugene Chevillard, trésorier-général de la gendarmerie de France, que le comte d'Auvergne & la marquise de Verneuil confierent l'original de ce traité, comme à leur parent & intime ami. Il nous apprend encore, que Chevillard ayant été enveloppé dans la disgrâce du comte d'Auvergne,

conte

conte sur lui-même, encore plus ridicule que cette piece, mais qui avoit pourtant trouvé des gens assez crédules en Espagne, pour traiter l'un & l'autre sérieusement, il est certain qu'il s'y étoit acquis une fort grande confiance. Nous verrons dans peu à quoi elle le conduira.

---

& mis à la Bastille, il y tint si bien caché dans la basque de son pourpoint, cet original de traité, que personne n'en eut connoissance, & que voyant qu'on le traitoit en criminel d'état, il s'avisa de manger peu-à-peu avec la soupe & la viande qu'on lui servoit à ses repas, le traité & la ratification de l'Espagne qui y étoit jointe. Le roi d'Espagne y promettoit au comte d'Auvergne, de l'assister de troupes & d'argent, pour mettre sur le trône Henri de Bourbon son neveu : c'est le fils que Henri IV avoit eu de la marquise de Verneuil, & qui est appellé dans cet écrit, dauphin de France, & héritier légitime de la couronne. *Art. Entragues-Balsac, Touchet.* Amelot de la Houffaye assure de plus, *note sur les lettres du cardinal d'Osat, ci-dessus*, que deux capucins, nommés le P. Hilaire de Grenoble, & le P. Archange, l'un à Paris, & l'autre à Rome, conduisoient cette conspiration.

M. de Sully semble insinuer encore quelque chose de plus, en faveur du comte d'Auvergne personnellement. Ce comte auroit-il supposé quelque piece, ou quelque disposition de Charles IX son pere, en vertu de laquelle il eût prétendu lui-même à la couronne? Voyez aussi sur ce sujet, *les Mémoires de la vie du président de Thou, & sur-tout son histoire, ann. 1605. Mém. Recond. di Vitt. Siri. vol. 1, pag. 297.*

Les moyens que S. M. employoit contre toutes ces brigues, consistoient à veiller avec son attention ordinaire aux affaires du dedans & du dehors du royaume ; & à ne remplir les intendances & autres places publiques, que de personnes connues par leur mérite, par leur probité, & en même tems par leur attachement à sa personne. On en vit un exemple dans Boucault, qui de simple avocat, fut fait président à la cour des aides de Montpellier, pour avoir utilement servi S. M. en Languedoc. Henri m'ordonna encore de faire assembler le chancelier, Villeroy & Sillery, qui avec moi, faisoient une espece de conseil chargé particulièrement de cette affaire. J'entretenois aussi toujours par ordre de ce prince, un commerce de lettres avec les principaux protestans, dont je conviens, quelque chose que dît S. M. qu'il ne lui en revenoit pas un grand avantage ; mais il compta sur-tout, & avec raison, sur le voyage qu'il se proposa de faire cette année, du côté de la Provence & du Languedoc, pendant que de mon côté, je me rendrois en Poitou, & visiterois la côte occidentale de la France.

Je goûtai extrêmement cette idée, lorsque Henri me la communiqua, & nous nous occupâmes long-tems à tout pré-

parer pour ce double voyage. La prise de possession de mon gouvernement, qu'il étoit nécessaire que je fisse, devoit me servir de prétexte pour le mien. Le roi n'en avoit pas besoin pour le sien; au contraire il devoit paroître instruit du sujet, qui rendoit sa présence nécessaire dans les provinces méridionales de son royaume, & s'en promettre publiquement tout l'effet qu'elle devoit produire. Je visiterois, soit sur la route, soit en m'en écartant, sur quelque raison, l'Orléannois, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois & la Guyenne, & S. M. s'écarteroit aussi dans le Berry, le Bourbonnois, le Lyonnois & le Dauphiné (7), en sorte que nous verrions l'un ou l'autre presque toute la France. Nous réglâmes le tems de notre départ, celui de notre séjour, & jusqu'à l'endroit où nous pourrions nous rejoindre; qui devoit être Toulouse; & je tenois le voyage de S. M. pour si assuré, que je ne songeai plus qu'à venir promptement de

---

(7) Voyez l'original d'une lettre écrite par Henri IV à M. de Rosny au sujet de ce voyage en Poitou, datée du 20 juillet 1604, & apostillée, comme elles le sont presque toutes, sur le revers, de la main de ce ministre. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

Fontainebleau, où tout ceci fut arrangé, à Paris, pour mettre ordre aux affaires du gouvernement, afin que rien ne retardât notre départ, qui devoit être au plus tard, dans le courant du mois de juin. Les particuliers qui avoient des affaires pendantes au conseil du roi, en presserent la conclusion de toutes leurs forces; sitôt que le dessein de S. M. eut été rendu public, & les conseillers furent ravis de cet empressement, parce qu'une grande partie d'eux devant suivre le roi dans ce voyage, ils ne vouloient pas laisser la décision des affaires qu'ils avoient entamées, au nouveau conseil que S. M. nommeroit pour le tems de son absence.

Ce projet si bien arrangé n'eut pourtant aucun effet, quant au voyage de Henri. La déclaration qu'il en fit devant les courtisans, mit d'abord tout en rumeur, & causa à l'ordinaire de grands mouvemens à la cour. Il n'y eut presque personne qui n'entendît avec peine ce discours de S. M. & qui ne travaillât par toutes sortes de moyens à la détourner de ce voyage; les uns, comme les ministres & autres principaux employés près de la personne du roi, pour s'épargner les frais d'un voyage coûteux, & tous les délicats de la cour, pour éviter la fatigue & les autres incommodités ordinaires

ans ces sortes d'expéditions ; en sorte que lorsque S. M. proposa la chose en forme à ses conseillers d'état , qu'elle fit venir exprès à Fontainebleau , & aux principaux de la cour , qu'elle assembla tous pour cet effet , on ne lui opposa que des difficultés , sans toucher le véritable point.

On alléqua l'incertitude des sièges d'Of-  
tende & de l'Ecluse , la crainte d'une ligue  
entre l'Angleterre & l'Espagne , l'affaire du  
commerce entre la France & cette cou-  
ronne , celle du comte d'Auvergne & de  
la marquise de Verneuil , le différend nou-  
vellement survenu entre la république des  
Grisons & le comte de Fuentes , au sujet  
de la Valteline , dans lequel la France ne  
pouvoit se dispenser d'entrer à cause des  
Vénitiens & des Suisses , toutes affaires dont  
j'ai déjà parlé , ou dont je parlerai bientôt ;  
enfin , on imagina de si grands inconvé-  
niens dans ce voyage , & on fut si bien  
les grossir , que le roi se laissa engager à  
le rompre.

On trouva même le moyen de lui faire  
changer aussi d'avis sur le mien. Les affaires  
qui s'agitoient au conseil , commencerent  
à lui paroître d'une si grande importance ,  
que pour ne pas les perdre de vue pendant  
un trop long tems , il voulut que je me  
renfermassé pour cette fois , dans ce que



je pouvois faire, fans sortir du Poitou, & que je remisse à un autre tems la visite des côtes maritimes. Je ne nie pas qu'une partie des raisons qui furent alléguées en cette occasion, pour détourner le roi de son entreprise, ne fussent d'un grand poids, mais je crois pourtant en avoir marqué la principale & la véritable, & je persiste encore dans mon premier sentiment, sur l'utilité dont elle auroit été pour l'état.

Un homme qui dut n'être pas peu embarrassé, à la nouvelle de ce voyage de S. M. & dont on ne s'attendoit peut-être pas à voir le nom ici, c'est Lesdiguières, & d'autant plus, qu'on y en joignoit une autre en public, que M. le comte de Soissons alloit être revêtu du gouvernement des places de sûreté, données à Lesdiguières. Il pouvoit même craindre que cette démarche peu pacifique de S. M. ne le regardât personnellement. On venoit d'être informé de ses correspondances avec le duc de Bouillon. Morges, qui en avoit donné secrètement avis de Dauphiné, en fournit des preuves, lorsqu'il fut venu à Paris, qui ont rendu ce fait d'autant plus incontestable, qu'elles furent encore confirmées par le nommé du Bourg.

Je partis dans le mois de juin, & je pris le plus court chemin, pour me rendre en

Poitou , accompagné de plusieurs personnes de qualité de la province , qui se rangerent auprès de moi , sur le bruit de mon voyage. Quelques-uns d'eux n'avoient d'autre intention dans cette démarche , que de me faire tout l'honneur qu'on croit devoir à un gouverneur ; mais quelques autres , du nombre desquels je mets , sans hésiter , Richelieu ( 8 ) & Pont-Courlay , ne la faisoient que pour être plus à portée de savoir mes desseins , soit par ma propre bouche , soit en questionnant mes gens sur tout ce qui se feroit & se diroit chez moi ; pour en informer ensuite les chefs du parti protestant , pour s'opposer à tout ce qu'ils supposoient que j'étois chargé d'entreprendre contr'eux en faveur des catholiques , enfin pour profiter de mes plus petites inadvertances , s'il m'en échappoit quelque'une , & tâcher de me rendre , ou criminel , ou suspect auprès du roi. Si mes ennemis réussirent dans quelques-uns de leurs mauvais desseins , ce ne fut pas du moins quant à ce dernier point. Le commerce que S. M. me faisoit l'honneur d'entretenir réglément avec

---

( 8 ) François du Pleffis de Richelieu , pere du cardinal de Richelieu. François de Vignerod de Pont-Courlay.

moi, dès que j'étois éloigné de sa personne; continua comme à l'accoutumée; je n'en eus même que plus d'occasions encore d'entrer dans sa confiance, & de connoître jusqu'à quel point elle s'intéressoit à ma personne, S. M. me faisant souvenir avec beaucoup de bonté, que j'étois dans un pays où, quelque semblant qu'on fît, on me vouloit beaucoup de mal, & que je ne devois pas cesser un moment d'être sur mes gardes.

Il est vrai que les ennemis du roi & les miens eurent soin de prendre les devans, pour rendre tous mes soins inutiles, & pour animer la populace contre moi. Ce qu'ils trouverent de plus capable de produire cet effet, fut de répandre le bruit que je n'allois en Poitou, que pour obliger les propriétaires des (9) marais salans à s'en défaire; & pour les acheter tous pour le roi. Je ne découvris nulle part plus de mauvaise volonté à mon égard, que dans ceux qui en devoient le moins avoir; je veux dire, dans

---

(9) Peresixte ne doute point que Henri IV n'ait eu véritablement ce dessein, & il le loue fort, comme le véritable moyen de délivrer le peuple de la gabelle, qu'il assure que ce prince songeoit très-sérieusement à abolir, aussi bien que la taille, pag. 369.

les réformés mes confreres ; je ne parle toujours que des principaux , quoiqu'ils affectassent à l'extérieur de me rendre tous les honneurs possibles. S'ils refusoient de m'instruire du secret de leurs délibérations , c'étoit toujours sur des prétextes si bien palliés , que je devois feindre de ne pas en être mécontent. Ils craignirent Parabere , qui s'étoit plus particulièrement attaché à ma personne , que les autres , quoiqu'ils le connussent fort zélé pour sa religion , parce qu'il étoit naturellement franc , & qu'il avoit des vues plus droites. Ils chargerent d'Aubigné & Constant de ne le point quitter , tant qu'il seroit auprès de moi.

Mais toutes ces dispositions malignes à mon égard , ne s'étendirent point au-delà de ce petit nombre de personnes , ou furent cachées avec beaucoup de soin. Je fus reçu avec toutes les marques de la plus haute distinction dans tous les endroits où je fis quelque séjour ; & dans ceux où je ne fis que passer , on vint à ma rencontre , on m'escorta avec pompe , on me harangua. Les ecclésiastiques même se montrèrent les plus empressés , & jamais je n'entendis un mot équivoque sur ma religion. Ceux de Poitiers , qui ont la réputation d'être naturellement durs & insociables , me donnerent une toute autre idée de leur caractère ,

par leurs manieres respectueuses & polies.

Je fus encore plus surpris de ceux de la Rochelle. Cette ville orgueilleuse, qui se vante ordinairement de n'avoir que le roi lui-même pour gouverneur, & sous lui, ce maire important, qui est toujours élu nécessairement sur les trois sujets qu'elle propose à S. M. pouvoit faire valoir avec moi ces belles prérogatives, d'autant plus justement, qu'à la rigueur elle ne se trouvoit point comprise dans mon gouvernement. Cependant elle me fit une reception telle qu'elle l'auroit pu faire à un gouverneur qu'elle se feroit choisi elle-même. J'y entrai avec une suite de douze cens chevaux. On ne craint guères avec une pareille escorte, les attentats contre lesquels S. M. m'avertissoit de me précautionner. Les Rochellois ouvrirent leurs portes à tout ce cortege, sans distinction de personnes, ni de religion, ils le logerent tout entier, & presque tous en maison bourgeoise. Dans un repas public, qu'ils donnerent à mon occasion, & auquel je fus convié avec cérémonie, ils dirent, en buvant à la santé du roi, que si S. M. leur avoit fait l'honneur de se présenter à leurs portes, eût-elle été suivie de trente mille hommes, ils les lui auroient ouvertes, & que si elles ne s'étoient pas trouvées assez grandes, ils auroient abattu trois cens toises

de leurs murailles. Je ne vis que des respects , & je n'entendis que des éloges de ce prince. Ils m'assurèrent aussi , avec les louanges les plus flatteuses , que quand j'aurois eu avec moi deux ou trois fois plus de monde que je n'en avois , ils n'auroient pas agi différemment.

Le repas dont je viens de parler , fut de dix-sept tables, la moindre de seize couverts ; & le lendemain , on me donna une collation tout aussi superbe que l'avoit été le repas. On y joignit le spectacle d'un combat naval, entre Coreilles & Chef-de-Baye , dans lequel vingt vaisseaux François attaquèrent pareil nombre de vaisseaux Espagnols. Les Espagnols vaincus furent amenés pieds & mains liés , devant un tableau du roi , exposé publiquement , & ils me furent présentés , comme à son lieutenant général. Rien ne fut oublié de ce qui pouvoit rendre ce divertissement parfait ; habits , armes , livrées , pavillons , pannonceaux différens. Je payai cette bonne réception des Rochellois , en leur accordant au nom du roi dont je fis l'éloge publiquement , la délivrance de leurs prisonniers. Excepté eux & le sieur de Luffan , je punis sévèrement tous ceux qui avoient contrevenu aux traités du commerce. S. M. se contenta d'avoir obligé la ville de la Rochelle à lui demander cette

grace, qu'elle fut bien-d'ailleurs lui faire acheter. J'appris à Poitiers des circonstances, qui me firent trouver le comte d'Auvergne beaucoup plus coupable encore que je ne le croyois.

Le peu de tems que le roi avoit laissé en ma disposition, pour régler les affaires de la province, me fit remettre à un autre tems, à visiter le haut & le bas Poitou : je ne pus obtenir de S. M. que la permission d'aller à Saint-Jean-d'Angely & à Brouage, en lui représentant la nécessité de ce voyage, ne fût-ce que pour détromper le peuple de ce canton, de l'opinion que le roi vouloit s'emparer de leurs salines. Je partis de la Rochelle pour ces deux endroits, où je fus reçu de MM. de Rohan & de Saint Luc, mieux encore que je ne m'y étois attendu. Je fis tout mon possible pour ramener Rohan à son devoir. Je lui parlai de ses brigues en Angleterre, d'où je l'exhortai à rappeler Durand au plutôt. Il témoigna à ce discours, une extrême surprise, feinte ou véritable. Il se plaignit des impostures de ses ennemis. Il défavoua Durand, & pour me persuader de sa sincérité, il convint de quelques faits, comme du cheval donné en présent au roi d'Angleterre; mais en assurant qu'il en avoit obtenu une permission de S. M. dont il la feroit facilement souvenir.

De Saint-Jean , je repris le chemin de Paris par Thouars , où je voulus m'aboucher avec le duc de la Trémouille. Je n'attendois pas de lui un accueil aussi gracieux que je le reçus , sachant combien il avoit été mortifié de me voir posséder un gouvernement , & recevoir des honneurs auxquels il avoit aspiré , jusqu'à les briguer publiquement. Je l'entretins plusieurs fois de tous les sujets de plaintes que le parti réformé donnoit au roi , & en présence même de Parabere , Saint-Germain-de-Clan , Besses , la Valliere , Constant d'Aubigné ( ceux-ci ne se quittoient presque jamais ) & de Préaux , la Ferriere & la Sauffaye. Toutes ces personnes se récrièrent fortement sur la fausseté des imputations qu'on leur avoit faites auprès du roi , protestant hardiment de leur fidélité & de leur attachement à S. M. & pour mieux m'en imposer , ils accompagnerent toutes ces assurances , de tant de civilités à mon égard , & même de basses flatteries , qu'ils tombèrent dans l'autre excès d'une affectation trop marquée.

Au travers de tous leurs déguisemens , je ne laissai pas de pénétrer leurs desseins , en mettant en leur présence la conversation sur l'état des affaires d'Espagne & d'Angleterre ; ils se trahissoient malgré eux , & il me fut



mouille, qu'il ne put pas après cela, se faire fort de six personnes de quelque considération. Le duc de Bouillon fut si sensiblement touché de voir qu'il avoit perdu ce reste de crédit qu'il avoit jusques-là conservé dans ce canton de la France, qu'il se détermina à passer le reste de ses jours dans cette espece d'exil, qui l'arrêtoit à la cour de l'électeur Palatin, tranquille malgré lui. Ce fait n'est pas risqué. Saint-Germain qui n'ignoroit aucun des secrets du duc, l'écrivit à la Sauffaye, dont il se croyoit aussi assuré que de lui-même; mais la Sauffaye me remit la lettre de Saint-Germain, que je montrai à S. M.

Ayant fait de cette maniere, tout ce que la conjoncture présente & la briéveté du tems me permettoient, j'obéis aux instances que le roi me faisoit dans toutes ses lettres, de revenir au plutôt, & je suivis de fort près la dernière que j'écrivis à S. M. de Thouars, le 16 juillet. J'en partis après avoir fait une dernière visite au duc de la Trémouille. Il ne se portoit pas bien, quand j'arrivai à Thouars, je le laissai à l'extrémité, lorsque j'en partis. Il mourut (10), sans avoir jamais

---

(10) Claude de la Trémouille, duc de Thouars, mourut de la goutte, n'étant âgé que de trente-quatre ans. Voyez son éloge dans *de Tho.*, liv. 31, & *Mathieu*, tom. 2, liv. 3, pag. 663.

pu être engagé à venir trouver le roi, & sa mort ôta une tête aux séditieux.

J'arrivai le 22 juillet à Paris, où je trouvai un billet de S. M. du 18, par lequel elle m'enjoignoit d'envoyer dans tous les endroits de Normandie, de Bretagne & de Poitou, où j'avois eu dessein de me transporter, deux personnes de confiance (je choisis Nicolai & Bois) & de venir la trouver à Monceaux, où elle m'attendoit en achevant de prendre les eaux. Je connus, par l'accueil gracieux & caressant que me fit ce prince, que j'avois eu le bonheur de le satisfaire (11). Je l'entretins trois jours de suite, sur les affaires qui avoient été le sujet de mon voyage, & j'achevois de lui dire ce qui pouvoit encore manquer aux détails que je lui avois faits dans mes lettres, soit à lui, soit à Villeroy.

On a voulu dire que le duc d'Epéron tint alors en Guyenne une conduite qui le rendit plus suspect que jamais à S. M. que j'y ajoutai foi, & que je lui rendis en cette occasion, tous les mauvais offices d'un ennemi mortel. Je m'inscris fortement ici contre ce bruit, quant à ma personne; je

---

(11) De Thou dit que ce voyage du marquis de Rosny délivra Henri IV de grandes inquiétudes, liv. 31.

le tiens faux , quant au fait qu'on y énonce contre l'honneur de d'Epernon ; & je ne le crois guères plus fondé , quant aux sentimens qu'on y impute à S. M. contre lui. Il semble que pour établir ces sentimens , il devoit suffire de la lettre que ce prince écrivit au duc , au sujet de la dispute de du Pleffis avec l'évêque d'Evreux , dans laquelle il le traite d'ami , qualité qu'il ne donnoit pas volontiers à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes.

Ajoutons-y une vérité dont j'ai pleine connoissance , c'est que depuis ce tems-là , S. M. avoit prévenu obligamment d'Epernon sur mille choses , & qu'elle me disoit souvent de lui rendre les visites & les autres devoirs de l'amitié , même avant que je les reçusse de lui. Si l'on fit entendre à Henri quelque chose au désavantage de ce duc pendant son séjour en Guyenne , c'est sur quoi je ne puis rien nier , ni assurer ; ce que je fais seulement encore , c'est qu'il ne resta plus de soupçon à S. M. après les lettres que d'Epernon lui envoya & à moi , par Peronne. La sincérité & le témoignage d'une bonne conscience y paroissent si clairement ; dans la soumission qu'il y fait , d'aller , au premier ordre de S. M. se présenter devant elle , pour y servir de caution de sa personne , & de garant de ses sentimens , qu'il ne laisse rien à répliquer. Tout le monde a

fu ce qui s'étoit passé entre le roi & le duc d'Epéron, du vivant, & même quelques années après la mort de Henri III, & combien ce prince lui en avoit témoigné de ressentiment. Il n'en faut pas davantage. L'oubli des injures est une vertu rare chez les souverains, & qu'on y croit communément bien plus rare encore. On n'a pas fait attention aux preuves sensibles que Henri a données en plus d'une occasion, de cette véritable grandeur d'ame, qui fait pardonner, & tout ce qu'il a fait dans la suite pour d'Epéron, acheve de montrer qu'il l'a exercée à son égard.

Pour moi, loin d'avoir été l'ennemi de d'Epéron, au tems dont on parle, je pourrois citer mille témoignages de bonne intelligence entre nous, mais il me semble que ma parole suffit, & pour être cru, & pour le justifier. On m'a toujours trouvé jusqu'ici aussi incapable de déguiser mes véritables sentimens d'amitié & de haine, que de charger un innocent, & de prendre le parti d'un criminel d'état. D'Epéron fit une chute si malheureuse en Guyenne, qu'il se rompit la cuisse & le pouce, & se blessa encore à l'épaule & au coude, ce qui l'obligea de se tenir quarante jours au lit, couché sur le dos. Je lui écrivis sur ce fâcheux accident, & il m'en remercia avec la même affection

dont toutes ses lettres étoient ordinairement remplies ; car il me traitoit alors en ami , & j'étois aussi son confident dans tout ce qui regardoit la personne de S. M. ( 12 ) Un autre de mes amis , mais sans avoir cessé de l'être , dont je reçus aussi cette année , des lettres également remplies de confiance , d'amitié & de politesse , c'est Bellegarde , elles sont datées de Dijon , il étoit alors dans son gouvernement de Bourgogne. Je reviens au comte d'Auvergne , pour traiter cette affaire plus particulièrement.

Il n'avoit tenu qu'au roi d'ôter à ce sujet mutin tout moyen de conspirer contre l'état. La douceur dont S. M. usa mal-à-propos à son égard , lorsqu'elle fit punir le maréchal de Biron , fut la cause de sa rechûte , comme le foible qu'elle avoit toujours montré pour toute cette famille , à cause de la marquise de Verneuil , l'avoit autorisé dans sa première révolte. Il n'eut peut-être pas été encore bien difficile de retrouver l'occasion que S. M. avoit laissé échapper , lorsque les avis des nouvelles brigues du comte d'Auvergne en Espagne , lui furent donnés , & qu'on put attendre plus de lu-

---

( 12 ) Voyez l'original de ces lettres dans les anciens Mémoires , ils paroissent se contredire un peu sur l'article du duc d'Epéron.

mieres sur cette affaire, de la prison de Morgan (13), son homme d'intrigue, qui fut arrêté en ce tems-là; mais le roi se contenta de faire partir, par mon ordre, d'Escures pour l'Auvergne, où étoit alors le comte, afin de découvrir tout le complot, & de lui persuader par la voie de la douceur, de venir se jeter aux pieds de S. M.

D'Auvergne comprit en effet qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre. La prise de Morgan l'avoit déconcerté. Ses mesures n'étoient pas prises assez justes, pour espérer que ses desseins demeureroient cachés, ni ses desseins assez avancés, pour pouvoir lever le masque. Il craignit d'exposer par sa fuite, le comte & la comtesse d'Entragues, & toute sa famille, à un traitement ignominieux. Il se rendit donc aux raisons de d'Escures, & s'engagea à se laisser mener par lui à la cour, & à y révéler au roi ses plus intimes secrets, jusqu'à certaine lettre de sa sœur, qu'il disoit être de la dernière importance, moyennant la grace que S. M. promit de lui accorder. L'original de cette lettre de la marquise de Verneuil ne me tomba que l'année suivante entre les mains, & on ne fut pas trop bien quelle foi on y

---

(13) Thomas Morgan, anglois. Voyez M. de Thou, *ibid.*

devoit ajouter , parce que le frere & la sœur paroissoient tantôt de concert , tantôt brouillés jusqu'à ne pouvoir se souffrir ; ce qui semble le plus digne d'y être remarqué , c'est qu'elle exhorte son frere à une retraite solide chez l'étranger , à laquelle elle se montre déterminée elle-même.

Une chose bien capable de faire douter de la sincérité du comte d'Auvergne , dans les promesses qu'il fit à d'Escures , c'est qu'au même tems qu'il partit pour venir à Paris avec lui , il dépêcha Yverné en Espagne. L'évêque de Montpellier découvrit cette menée , & en écrivit au roi ; mais ce prince voulut bien une seconde fois se payer de ses belles promesses. Il ordonna seulement que le parlement instruisît dans toutes les formes , le procès de Morgan , afin que le crime rendu public , donnât plus de poids à la grace qu'il étoit résolu d'accorder à toute la famille de d'Auvergne , qui s'y trouvoit comprise. Tout ce que ce prince y gagna , fut de se faire rendre enfin par d'Entragues , cette promesse ( 14 ) de mariage si fameuse , qu'il

---

( 14 ) Henri IV fut obligé , pour r'avoir cette promesse , de donner à la marquise de Verneuil vingt mille écus comptant , & de promettre le bâton de maréchal de France , au comte d'Entragues , qui n'avoit jamais été à la guerre : *de Thou* , liv. 132.

avoit inutilement pressé sa maîtresse de lui remettre ; ce qui se passa en présence de MM. le comte de Soissons & le duc de Montpensier , du chancelier , de Sillery , la Guêle , Jeannin , Gêvres , Villeroy , afin qu'on ne pût dans la fuite éluder cette restitution par une restriction , ni désaveu. Il fut même dressé un acte , pour justifier que c'étoit le vrai & le seul écrit fait par S. M. à ce sujet , & la déclaration de d'Entragues , conforme à cet énoncé , fut jointe à la pièce.

Cette conduite de Henri n'étoit pas bien propre à rendre le comte d'Auvergne sage. Aussi recommença-t-il ses premières brigues , presque sous les yeux de S. M. La seule attention qu'il eut , fut de tromper le roi , qui fut long-tems la dupe de ses apparences de sincérité ; mais enfin , tout le mystere fut encore une fois découvert par des lettres écrites & reçues par d'Auvergne , qui tombèrent entre les mains de Loménie , & que Loménie alla aussi-tôt porter à S. M. Ce prince convint alors de tout son tort , mais trop tard ; car , soit pénétration , soit avis de ce qui venoit d'arriver , le comte eut le tems de sortir de la cour avant qu'on eût pu exécuter le conseil qu'on prenoit de l'y arrêter , & il se proposa bien de ne plus s'en approcher après le danger qu'il venoit d'y



courir, & même de sortir tout-à-fait de France, au moindre signe qu'il se trameroit quelque chose contre lui.

Le roi me communiqua l'embarras où l'on étoit tombé par sa faute. On fit repartir d'Escures pour l'Auvergne, il y fit même deux voyages coup sur coup ; mais les moyens qui avoient si bien réussi, furent inutiles cette fois. D'Auvergne fut toujours éluder le retour à la cour dont on le pressoit, & avec un air si peu embarrassé, qu'on ne put pas même tirer de son refus, la conviction de son crime, comme l'on s'y attendoit. Il faisoit les plus belles promesses du monde, & paroïssoit toujours disposé à partir. Il fallut enfin revenir au seul moyen qui restoit à tenter ; c'étoit de s'assurer de sa personne, ce qui ne paroïssoit pas facile.

Je jettai les yeux sur un homme qui me parut très-propre à faire réussir ce coup ; c'est le trésorier Murat, dans lequel sa haine personnelle pour le comte d'Auvergne, ses intelligences dans le pays, la facilité de demeurer long-tems sur les lieux sans pouvoir être soupçonné, sa résolution pour un coup de main, & sa passion de bien servir S. M. étoient autant d'excellentes dispositions à sortir à son honneur de cette commission. Je le nommai au roi, lorsqu'il

qu'il me parla de cette affaire, & S. M. l'approuva. Je fis venir Murat, avec lequel j'agis d'abord avec toute la précaution que demandoit cette confiance. Lorsque je vis qu'au lieu d'apporter des raisons de s'en dispenser, il prévenoit de lui-même mes offres, je m'expliquai clairement, & je connus que la proposition ne lui déplaisoit pas. Il n'exigea que d'être autorisé par une commission du grand sceau; elle lui fut expédiée, & tenue fort secrète. Comme on n'avoit pas encore perdu toute espérance, que d'Escures pût attirer le comte d'Auvergne à la cour, & qu'en ce cas Murat n'avoit rien à faire, je lui enjoignis, en lui donnant ses instructions, de n'agir que de concert avec d'Escures, & de cacher à tout le monde la part qu'on avoit voulu lui donner dans cette affaire, si l'on cessoit d'avoir besoin de lui.

D'Escures partit le 17 août pour l'Auvergne; c'étoit le troisième ou quatrième voyage qu'il y faisoit, & Murat l'y suivit quelques jours après, muni de lettres en blanc, pour les villes & officiers des présidiaux, qui ne devoient être remplies que sur les lieux. Sur ces entrefaites, on eut communication de lettres du comte d'Auvergne, où sa crainte & sa honte étoient exprimées de maniere, que le roi jugea

bien qu'il ne se résoudroit jamais à paroître à la cour, & qu'il trouva plus à propos que d'Escures se donnât de garde de l'en presser de la part du roi, pour ne pas l'effaroucher davantage. Murat eut ordre d'agir seul, & d'Escures de veiller de son côté à avoir les plus parfaits éclaircissemens sur les pratiques de d'Auvergne en Espagne, & s'il étoit possible, à intercepter le traité qu'il devoit déjà avoir fait avec le conseil de Madrid; ce que d'Escures exécuta avec une adresse qui en déroba toute connoissance au comte, tout fin & tout alerte qu'il étoit sur les démarches du conseil.

Une petite affaire d'intérêt, qui avoit commis un frere de Murat avec le comte d'Auvergne, fut le prétexte tout-à-fait plausible, que celui-ci prit pour l'aller trouver. Cette petite discussion ayant été traitée entr'eux, le comte passa de lui-même à entretenir Murat de l'état de ses affaires, par rapport à la cour; ainsi ce fut sur ses propres paroles, que l'agent de S. M. parut regler les conseils qu'il lui donna dans la conjoncture présente. D'Auvergne fonda de violens soupçons sur les insinuations qu'il avoit reçues de la part du roi, de venir se montrer à la cour; & sur ce que d'Escures, en cherchant à lui faire entreprendre ce voyage, lui avoit paru ignorer la part

qu'y avoit S. M. il assura qu'il ne le feroit point; & que plutôt que de se mettre ainsi à la merci de ses ennemis, il passeroit dans les pays étrangers. Il cita l'exemple du maréchal de Biron, qui parut l'effrayer. Il dit qu'ayant eu autrefois le malheur d'offenser son roi, il ne pouvoit se résoudre à paroître devant lui, sans avoir auparavant effacé par ses services, le souvenir qui pouvoit lui en rester, & sans avoir reçu, avec une nouvelle vérification, l'abolition que S. M. lui avoit accordée. Enfin, il fit entendre qu'il n'étoit pas dans la disposition de se fier à la cour, parce que les avis qu'il avoit reçus, du danger qui l'y attendoit, lui avoient été adressés par des personnes de la cour même, personnes de la première distinction, bien informées, & sur lesquelles il devoit faire fond.

Murat se voyant ainsi choisi pour confident, répondit, en affectant beaucoup de simplicité, que pour lui, il ne voyoit aucun inconvénient pour le comte, à reparoître à la cour, puisqu'il avoit avoué sa faute au roi, & qu'il en avoit obtenu le pardon, ce qui mettoit une grande différence entre le maréchal de Biron & lui; qu'il n'y avoit que le cas de la récidive qui pût autoriser son scrupule, Henri n'ayant encore jamais manqué de parole à qui que

ce fût; ce qui faisoit encore, lui disoit-il, que personne ne pouvoit si bien le conseiller, que sa propre conscience. D'Escures & lui travaillèrent avec la même apparence de sincérité à le rassurer, & à le mettre en défiance contre les donneurs d'avis.

A tout cela, le comte ne répondit autre chose, sinon qu'il ne vouloit rien risquer, lorsqu'il s'agissoit de sa tête; qu'il n'étoit aimé ni du roi, ni de la reine, ni des princes du sang; que le grand écuyer étoit son ennemi mortel; que le silence de ses amis en cette occasion, étoit une preuve que sa perte étoit décidée; que personne ne parloit pour lui auprès de S. M. qu'il ne recevoit aucunes lettres de Villeroy, de Sillery, ni de moi, parce que nous ne voulions pas qu'on nous reprochât d'avoir été les instrumens de sa perte; que le connétable ne lui écrivoit point non plus, de peur de se rendre suspect lui-même. La marquise de Verneuil fut celle dont il parut le plus mécontent. Il dit qu'au défaut de crime véritable, il connoissoit sa sœur capable de lui en imputer de faux, pour faire sa paix avec le roi, à ses dépens. Il conclut par de nouveaux sermens, de ne pas se laisser tirer de sa retraite. Comme il ne se doutoit point que d'Escures & Murat fussent venus à dessein de le lui persuader, il

leur dit qu'il avoit songé que Vitry devoit arriver dans trois jours , dans le dessein de le gagner par de belles paroles , mais qu'il y perdrait son tems.

Cette retraite étoit Vic , méchante maison , & sans aucune commodité , mais située au milieu d'un bois , où d'Auvergne passoit les jours entiers , sous prétexte de la chasse. Quand on n'auroit pas eu des preuves de son crime , ses craintes , ses allarmes , son agitation , qui alloit jusqu'au dérangement d'esprit , son air , son visage , toute sa personne portoit témoignage contre lui. Il n'y eut jamais de vie plus misérable que celle qu'il menoit. Ce qu'il souffroit intérieurement , vengeoit d'avance le roi & l'état. Il n'osoit , ni demeurer chez lui , ni s'en éloigner. On ne le voyoit plus dans aucune des villes voisines. Il avoit cessé d'aller chez les gentilshommes , ses meilleurs amis. Il ne se fioit pas à sa propre maîtresse , qui étoit une certaine madame de Château-Gay. Il ne la visitoit plus chez elle. Lorsqu'il vouloit la voir , c'étoit dans un village écarté , ou dans le milieu de la campagne , qu'il prenoit son rendez-vous , toujours de nuit , & jamais deux fois de suite dans le même endroit. Des valets , postés sur les lieux élevés dans les environs , étoient chargés de l'avertir , lorsqu'ils

voyoient paroître quelqu'un, en sonnant d'un cor, qui n'étoit destiné qu'à cet usage, & quelquefois c'étoient aussi des chiens qu'il employoit à sa garde.

Avec ces précautions, il défioit tous ses ennemis, & il se vantoit avec fierté, & avec plus d'imprudence encore, de les tromper & de leur échapper toujours. Mais avec cela il n'avoit rien de fixe dans ses résolutions. Il ne vouloit jamais deux momens de suite la même chose; & cet homme si avisé, connut si peu ceux qui étoient venus pour le perdre, qu'il en fit ses amis, les prit pour ses conseillers, & fut prêt mille fois à se mettre à leur discrétion; c'est que la prudence n'est pas une qualité donnée à la mauvaise conscience. Pour peu que d'Auvergne en eût pu faire usage, il auroit vu qu'il n'y avoit plus rien de sûr pour lui, que de se retirer au plus vite en Espagne, & c'est le seul dessein peut-être à quoi il ne pensa pas. Au moment qu'il paroissoit à d'Escures & à Murat, déterminé à ne pas s'exposer, il leur tenoit un langage tout différent. Il leur manda un jour de venir le trouver à trois lieues de chez lui. Cet ordre les jeta d'abord dans l'inquiétude, ils y allerent pourtant; c'étoit pour leur dire, qu'il étoit résolu à aller se présenter au roi S. M. à qui ils le manderent aussi-

tôt, & qui en crut encore davantage, sur un faux bruit qu'on y joignit, m'écrivit le 19 novembre, que d'Auvergne étoit à Morret, tout prêt à arriver à Paris. Ils n'avoient point été en cela trompés par le comte, c'est lui-même qui l'avoit été par sa propre inconstance; car il étoit le premier à les retenir auprès de lui, lorsqu'ils lui témoignoi-ent vouloir s'en retourner, & il les remettoit pour dernière réponse, au retour de Fougeu, dont il croyoit tirer de grands éclaircissemens; à quoi les deux agens paroissoient déferer, par pure complaisance.

Je tire tout ce détail des lettres de Murat. J'en reçus en même tems du comte d'Auvergne lui-même. Il s'étoit plaint aux deux agens de n'avoir point reçu de réponse à quatre lettres qu'il disoit m'avoir écrites. Il m'en vint effectivement quatre de sa part, mais tout à la fois, & d'une écriture si semblable, quoique de dates fort éloignées l'une de l'autre, que je vis tout d'abord ce que j'en devois croire. Il y a apparence que dans le commencement, d'Auvergne ne songea point à moi, ou qu'il crut avoir des raisons pour ne pas s'y adresser; mais que dans la suite, croyant ce moyen fort propre à faire sa paix, car il entretint souvent de moi les deux agens, il y eut recours, avec la finesse usée d'antidater ses



lettres, pour me prouver qu'il avoit toujours eu cette pensée.

Si l'intention du comte fut de tirer de moi une promesse qu'il pût faire valoir de caution dans l'occasion, il se trompa fort. Je lui fis réponse à la vérité, mais comme si je n'avois eu rien de meilleur, ni de plus à lui dire, que ce que j'avois dit au maréchal de Biron dans un cas semblable au sien. Il se vit traiter de criminel d'état, sans que cela pût augmenter sa défiance; & pour dire tout, c'étoit une copie de la lettre même que j'avois écrite à ce maréchal, qui composoit en entier celle que j'écrivis à d'Auvergne; & il ne put l'ignorer, puisque je l'en avertissois formellement. C'est par ce contre-coup, d'une invention assurément fort nouvelle, que je fis entendre à d'Auvergne qu'il ne devoit ni attribuer au roi des dispositions contre lui, qu'il n'avoit point, ni négliger les conseils que je lui avois souvent donnés auparavant, sur la maniere de se conduire, ni supposer des faits & des bruits, dont il ne trouvoit de fondement que dans sa propre conscience inquiète & troublée; c'est tout ce que je mandai au coupable; & il trouva dans sa disgrâce, ce procédé si éloigné de toute supercherie, qu'il s'en loua beaucoup.

D'Escures & Murat trouverent enfin une occasion, telle qu'ils la cherchoient depuis long-tems. On faisoit une revue de la compagnie des chevaux-légers de M. de Vendôme. Ils communiquèrent à d'Erre (a), qui les commandoit, le dessein qui leur vint à ce sujet, & les officiers généraux de cette troupe s'y étant prêtés, voici comment tout se passa. D'Eure alla trouver le comte, & lui dit qu'étant colonel général de la cavalerie légère, il se trouveroit sans doute à cette revue. D'Auvergne n'y vit aucun danger, parce qu'outre qu'il étoit monté sur un cheval qui alloit, disoit-il, plus vite que le vent, & qu'il avoit accoutumé effectivement à faire dix lieues à toutes jambes, & d'une haleine, il étoit bien résolu de n'entrer dans aucun lieu clos, ni étroit, encore moins de mettre pied à terre. Il y vint donc; Nérestan (b) s'avança à lui pour le saluer, à la tête de toute sa troupe; monté sur une fort petite haquenée, & suivi seulement de quatre laquais; mais ces laquais étoient quatre soldats robustes & déterminés, à qui l'on avoit fait prendre l'habit de livrée. Au moment que Nérestan faisoit son compliment, deux de ces sol-

---

(a) Et mieux d'Eurre, ou d'Eure.

(b) Philibert de Nérestan.

datz faififfent la bride du cheval du comte d'Auvergne, en même tems que les deux autres le prennent par une jambe, & le renverfent de l'autre côté de fon cheval, & enfuite fe jettent fur lui fi brusquement, qu'il n'eut ni le tems de mettre la main à fes pistolets, ni la liberté de tirer fon épée, encore moins de s'enfuir. Il fut conduit fous sûre garde à Paris, & refferré dans la Baftille ( 15 ).

---

( 15 ) « La comteffe d'Auvergne , toute éplorée, » autant douce & humble , que la marquife étoit » fiere , s'étant jettée aux pieds du roi pour lui » demander la grace de fon mari , S. M. l'ayant » fort courtoifement relevée & faluée , lui dit ces » mots : *J'ai pitié de votre mifere & de vos larmes ;* » *mais fi je vous octroyois ce que vous me deman-* » *dez , il faudroit ( prenant la reine par le bras )* » *que ma femme que voilà , fût déclarée p . . . . .* » *mon fils bâtard , & mon royaume en proie. Ladite* » dame ayant eu la permission du roi, d'envoyer de » fa part vifiter fon mari, & lui ayant fait demander » ce qu'il defiroit d'elle , il lui fit réponfe , qu'elle » lui fît feulemment provifion de bon fromage & de » moutarde , & qu'elle ne s'embarrafsât d'autre » chofe. *Journal du regne de Henri IV.*

» Le comte d'Auvergne, dit Amelot, dans l'endroit que nous avons déjà cité, » faifoit tant de fond » fur la fidélité d'Antoine, ( c'est le trésorier Chevillard ) que dans les trois interrogatoires qu'il » fubit, il dit avec autant de conftance , que s'il » eût été innocent quant à cet article : *Messieurs,*

D'Enragues fut arrêté en même tems que le comte d'Auvergne, & la marquise de Verneuil fut en quelque maniere associée aux deux coupables, puisque le roi voulut qu'on allât aussi l'arrêter dans sa maison (16), où elle demeura sous la garde du chevalier du Guet. Ce fut cette association qui sauva la vie au beau-pere & au frere. Ils n'oserent l'espérer d'abord, & le public ne s'y attendoit pas, après tant de récidives, d'autant plus qu'on commença à instruire leur procès en toute rigueur. Le comte d'Auvergne déduisit au roi toutes ses intelligences, tant au-dehors qu'au dedans du royaume. On lui fit remettre cette promesse d'association de lui avec les ducs de Bouillon & de Biron, dont j'ai parlé ci-devant, & que S. M. n'avoit jamais pu lui arracher.

Les allées & venues commencerent en même tems de la part de Henri, vers la marquise de Verneuil, non pas pour le

---

*» montrez-moi une ligne d'écriture, par laquelle on  
 » puisse me convaincre d'avoir traité avec le roi  
 » d'Espagne ou son ambassadeur, & je vas signer  
 » au-dessous mon arrêt de mort, & me condamner  
 » moi-même à être écartelé vif.*

(16) Dans la maison du nommé Audicourt, rue Saint-Paul.

même sujet, car je crois bien qu'on ne s'attend pas à le voir user d'une grande sévérité envers elle. Il ne put se résoudre à la laisser un seul moment douter de son pardon. A peine put-il sauver quelques dehors, en faisant dire à la marquise, par différens messagers, qu'elle acheteroit cette grace par une soumission entière aux conditions qu'il lui prescrivoit. La Varenne, Sigogne, toute la cour fut employée à ces messages, qui, de la maniere dont ils étoient faits, n'étoient, à dire vrai, que de véritables avances d'un amant qui craint, malgré sa colere, d'avoir mis un obstacle trop fort à son raccommodement avec ce qu'il aime. La marquise ne s'y méprit pas; & elle fut bien en profiter. Je servis aussi d'interprete à Henri en cette occasion, quoique je visse bien qu'il ne s'en tireroit pas à son honneur; mais il le voulut absolument, & je lui obéis dans l'intention de lui en rendre, s'il étoit possible, la conclusion moins honreufe.

Le premier ordre que je reçus de S. M. fut d'aller trouver la marquise de Verneuil, pour l'entendre sur toutes les choses dont on l'accusoit, tirer d'elle la confession de sa faute, la lui faire sentir. Je ne puis dire que ma commission s'étendit plus loin, à moins qu'on n'y joigne encore de sanglans

reproches & des conseils assez inutiles, ce semble, sur la maniere dont elle auroit dû se comporter avec un prince à qui elle avoit tant d'obligations. Je ne la vis point la premiere fois que j'allai chez elle. Elle me fit dire qu'une fluxion qu'elle avoit sur le visage, l'empêchoit de parler à personne. Je renvoyai une seconde fois savoir par un gentilhomme, quelle heure elle vouloit me marquer. Avant que mon député fût revenu, j'en reçus un d'elle, qu'elle avoit fait partir dans l'intervalle pour me dire qu'elle m'attendoit sur les deux heures après midi.

Je trouvai une femme à qui son humiliation n'avoit rien ôté de sa premiere fierté (17), & qui bien loin de vouloir s'abaisser jusqu'à demander grace & se jus-

---

(17) « Elle disoit qu'elle ne se soucioit point de mourir, au contraire, qu'elle le desiroit; mais » que quand le roi le feroit, on diroit toujours qu'il » auroit fait mourir sa femme, & qu'elle étoit reine » avant l'autre; au surplus qu'elle ne demandoit que » trois choses à S. M. un pardon pour son pere, » une corde pour son frere, une justice pour elle : *Journal du regne de Henri IV.* » Ses coffres » fouillés, ajoute le même auteur, & ses papiers » tous inventoriés, on y trouva force petits poulets » amoureux, (instrumens du métier) & entr'autres, » de Sigogne, qui furent cause de le disgracier ».

tifier , parloit en femme outragée , & prétendoit se faire à elle-même ses conditions : plaintes & emportemens contre le roi , nouvelles demandes , voilà par où elle débuta , en prenant un air prude , & même dévot. Ce n'étoit pas avec moi qu'il falloit avoir recours à ce manége. Je ne la flattai , ni la ménageai. Commencant par ce qui la rendoit plus coupable , je lui reprochai ses liaisons avec les ennemis de l'état. Je lui dis qu'elle auroit lieu de se croire fort heureuse , si l'on bornoit son châtement à une permission de se bannir elle-même du royaume , & de finir ses jours par-tout ailleurs qu'en Espagne , & que cette grace ne lui seroit accordée , qu'après qu'elle auroit subi l'interrogatoire des criminels & demandé pardon au roi de sa défobéissance.

Je vins ensuite à ses indignes procédés pour la reine. Je lui fis voir que c'étoit s'attaquer au roi lui-même , & s'exposer à une punition sévère , que d'offenser , comme elle l'avoit fait , une princesse , qui étoit sa maîtresse ( 18 ) , par mille discours injurieux. Je lui reprochai son affectation ridicule à se mettre de pair avec la reine , &

---

(18) Elle disoit quelquefois , « que si on lui » faisoit justice , elle tiendroit la place de cette » grosse banquiere ». *Péref.*

à égaler ses enfans aux enfans de France , ses airs de hauteur & de mépris , & sur-tout sa malignité à jeter la discorde entre LL. MM. à quoi j'ajoutai qu'on ne la dispenserait pas d'aller se jeter aux pieds de la reine , pour la prier d'oublier & de lui pardonner toutes ses fautes.

Je ne l'épargnai pas davantage sur la prétendue dévotion dans laquelle elle se retranchoit , pendant qu'elle ne craignoit pas de manquer à ses principaux devoirs envers le roi , la reine & l'état. Je tranchai le mot , que cette apparente régularité n'étoit qu'une pure grimace , & je le lui prouvai par le détail de sa vie , qui lui fit voir que j'étois bien informé de ses galanteries. Je les lui particularisai toutes , pour lui ôter son recours ordinaire de dire qu'elles n'existoient que dans l'imagination jalouse du roi , & j'en tirai un nouveau sujet de confusion pour elle , par rapport au prince qu'elle jouoit si indignement. Je lui montrai ce qu'elle auroit dû faire , si sa dévotion avoit été un véritable retour vers Dieu , & je l'assurai que S. M. ne s'y feroit pas opposée , si elle y avoit trouvé toutes les marques dont la vraie dévotion doit être accompagnée.

Je lui donnai enfin toutes sortes de bons conseils , qu'elle ne me demandoit pas , &



qu'elle n'étoit pas disposée à suivre. Elle devoit le paroître du moins; mais elle se contenta de me répondre froidement, après m'avoir laissé tout le tems de parler, qu'elle m'en remercioit, & qu'elle prendroit du tems pour y penser. Lorsque je lui demandai si elle avoit quelques sujets de plainte dont elle s'autorisât à manquer ainsi à ce qu'elle devoit au roi, sa réponse fut que si c'étoit le roi qui lui faisoit cette question, il avoit tort, puisqu'il les savoit mieux que personne, & que si c'étoit moi, je n'en avois pas moins, puisque je n'avois aucun moyen de la satisfaire.

Continuant à la questionner, je lui demandai ce qu'elle desiroit de S. M. Elle répondit, que quoiqu'elle sût bien que sur cet article les desirs du roi ne s'accordoient pas avec les siens, elle persistoit à demander qu'il lui fût permis, aussi-bien qu'à son pere, sa mere, son frere & ses enfans, d'aller s'établir en quelque endroit hors de France. Elle ajouta, en nommant son frere, qu'il ne souffroit, qu'à cause de l'amitié qu'il avoit pour elle. J'avois de la peine à croire que cette résolution fût sincere. Je trouvai le moyen de le lui faire redire cinq ou six fois, & elle n'y changea rien. Le dépit de l'emprisonnement de sa famille, & du traitement qu'on lui avoit fait, pouvoit bien lui

avoir fait former ce dessein, & les conditions qu'elle y mettoit, achevoient de me le persuader. En l'obligeant à s'expliquer encore davantage sur cette retraite hors du royaume, elle dit qu'elle n'iroit pas chez les étrangers pour y mourir de faim; qu'elle ne vouloit pas donner à la reine la satisfaction de la voir traîner une vie malheureuse; qu'il lui falloit au moins un fonds de terre de cent mille francs bien assuré; que c'étoit encore bien peu de chose, après tout ce qu'elle avoit pu se promettre légitimement du roi. Ces paroles qu'elle prononça avec beaucoup de dépit, regardoient sans doute la promesse de mariage dont la perte lui avoit causé une extrême douleur. Elle tâcha inutilement de me cacher sa colere.

Je n'avois jamais prétendu tirer grand fruit de mon entrevue avec la marquise de Verneuil. Je ne pus cependant m'empêcher de m'attacher à ce que je venois de lui entendre dire & redire sur un établissement hors du royaume, parce que plus j'y pensois, plus j'y trouvois le vrai & le seul moyen de donner un dénouement à toute cette intrigue ( 19 ). Il

---

( 19 ) M. de Sully avoit fait manquer à Henri IV une belle occasion de se défaire honnêtement de sa maîtresse, s'il en faut croire les Mémoires de Bassom-

ne s'agissoit que de faire trouver assez de force à Henri , pour qu'il donnât son consentement à la proposition de la marquise ; par là il s'étoit de devant les yeux un éternel sujet de foiblesse , & pour acheter son repos , & la paix de sa maison , il ne lui en coûtoit du moins que de l'argent. Cet effort étoit-il donc si pénible ? Je me proposai bien d'y employer tous les miens.

J'allai trouver S. M. & en lui rendant compte de la commission dont elle m'avoit chargé , je lui proposai l'expédient qui se

Pierre , où la chose est rapportée ainsi , *tome 1 , page 90.* « Le roi demanda s'il donneroit quelque » chose à madame de Verneuil , pour la marier à un » prince , qu'elle disoit la vouloir épouser , si elle » avoit encore cent mille écus. M. de Bellievre » dit : Sire , je suis d'avis que vous donniez cent » mille beaux écus à cette damoiselle , pour lui » trouver un bon parti. Et comme M. de Sully eut » répondu , qu'il étoit bien aisé de nommer cent » mille beaux écus , mais difficile de les trouver ; » sans le regarder , le chancelier répliqua : Sire , je » suis d'avis que vous preniez deux cens mille » beaux écus , & les donniez à cette belle damoi- » selle , & trois cens mille & tout , si à moins ne » se peut , & c'est mon avis. Le roi se repentit » depuis , de n'avoir pas suivi & cru ce conseil ». Mais supposé que ce prétendu établissement ne fût point une ruse de la damoiselle , ie crois qu'il manqua bien plus par la faute de Henri IV , que par celle de M. de Sully.

présentoit. Je ne fus pas étonné qu'elle ne le trouvât pas aussi heureux que moi ; mais je m'étois armé des plus fortes raisons en tout genre , pour le lui faire du moins supporter. Que ne dis-je pas à ce prince ? politique , intérêt , repos , raison , tous les motifs furent épuisés. Je le rappellai à sa propre opinion sur cette femme & sur sa famille. Je rapportai des traits , d'autant plus capables de le remuer , qu'ils avoient déjà autrefois produit cet effet ; les noms qu'il avoit donnés à la d'Entragues & à ses filles ; les aventures avérées qui y avoient donné lieu ; cette somme d'argent , accordée par son ordre , pour payer ce je ne fais quoi de précieux dans la première faveur dont il convenoit en même tems qu'il n'étoit plus au pouvoir de sa maîtresse de disposer ; l'enfant mis au monde à coups de tonnerre , & autres anecdotes semblables , très-capables de guérir un cœur délicat. Je n'ai jamais fait de discours si pathétique , ni à mon sens si persuasif. La honte que je voyois rejaillir sur Henri pour le présent & pour l'avenir , me pénétoit du plus vif sentiment. Je priai , je suppliai , je pressai ce prince en toutes manières. Je ne me rebutai point d'une tentative inutile. Je revins plusieurs fois à la charge. Mon zèle alla jusqu'à la persécution , & m'emportoit

quelquefois hors de moi-même; comme dans la conversation du jardin de la conciergerie de Fontainebleau, où nous parlions si haut, que nous fûmes entendus de Bastien & de Brunault.

Je ne fais s'il y a jamais eu rien d'aussi incompréhensible. Un prince, dont les rares qualités serviroient de modèle aux rois, nous réduit, ou à dérober aux yeux une partie de ce cœur héroïque, ou à avouer qu'elle ne sert qu'à déshonorer l'autre. Je prends, sans balancer, & en déplorant la fragilité humaine, ce dernier parti, parce que je m'y crois obligé: je m'imaginerois même n'avoir travaillé qu'à demi, pour l'instruction des hommes, & sur-tout pour celle des princes que je me propose, si je retranchois quelque chose à ce tableau. J'ouvre devant eux le cœur, où tant de grandeur se trouve mêlée avec tant de foiblesse, afin que l'un leur devienne plus sensible par l'autre, & qu'ils se tiennent d'autant plus en garde contre une passion dangereuse, qu'ils verront qu'elle peut faire naître en eux mille honteux mouvemens, dont ils ne se seroient pas crus capables; la timidité, le découragement, la bassesse, la jalousie, les fureurs, & même la fausseté & le mensonge, oui, le mensonge & la fausseté. Henri, cet homme, par-tout ailleurs,

si droit, si vrai, si franc, les a connus dès qu'il s'est livré à l'amour. Je me suis souvent apperçu qu'il me trompoit par de fausses confidences, lorsque rien ne l'obligeoit à m'en faire de véritables; qu'il feignoit des retours à la raison, & des résolutions que son cœur défavouoit; enfin qu'il affectoit jusqu'à la honte même de sa chaîne, lorsqu'intérieurement il faisoit serment de ne jamais la rompre, & qu'il en ferroit plus étroitement les nœuds.

A l'égard de la jalousie que sa maîtresse lui reprochoit publiquement, il n'en étoit véritablement que trop atteint. Il étoit aisé de le connoître aux efforts qu'il faisoit pour supplanter des rivaux, qu'il étoit assez foible pour ne pouvoir mépriser, & assez timide pour ne pouvoir punir; *aut Cæsar, aut nihil*, m'écrivoit-il dans une de ses lettres. Que de contrastes étranges & bisarres! Il étoit convaincu que la marquise de Verneuil n'avoit recours à l'affectation de la dévotion, que pour couvrir son libertinage; & cette conviction perçoit son cœur de mille traits cruels & insupportables; mais il n'en sentoit pas moins vivement cette pointe, ce ragoût, que donne à un cœur dépravé, l'envie de triompher d'une dévotion véritable.

Une des bisarreries qui m'a toujours le

Nous la reprendrons au commencement de l'année prochaine, pour en voir la fin,

---

de laisser soupçonner à sa fille quelque chose de son dessein, soit qu'elle aimât le roi, soit qu'elle craignît les suites, elle rompit la partie, & prit d'autres précautions contre les dangers auxquels Henri se voyoit exposé à son occasion. Ce prince, que tant d'obstacles rebuterent aussi de son côté, se renflamma pour la marquise de Verneuil, & si nous en croyons Siri, il courut souvent les mêmes risques avec elle. Un jour entr'autres, qu'il étoit parti déguisé de Fontainebleau pour aller la voir à Verneuil, il pensa tomber entre les mains de quinze ou seize des parens de d'Entragues, qui l'attendoient dans la campagne pour l'assassiner; & il n'échappa que par un insigne bonheur. Mais ces circonstances, qu'on ne trouve dans aucun des bons Mémoires de ce tems-là, ressemblent bien à ces traits dont un étranger croit pouvoir, sur la foi de quelques bruits populaires, égayer son sujet.

Celle de ses maîtresses que Henri IV a célébrée sous le nom de Lise, est, suivant les apparences, cette même mademoiselle d'Entragues dont il vient d'être parlé; & nous avons encore l'original de quelques-unes des piéces de vers qu'il lui envoyoit, entr'autres d'un sonnet, dont je ne rapporterai que les quatre premiers vers :

*Je ne fais par où commencer  
A louer votre grande beauté ;  
Car il n'est rien, ni n'a été,  
Que vous ne puissiez effacer, &c.*

Le reste est sur le même ton. Quoiqu'il soit marqué  
après

ANNÉE 1604. LIV. XVIII. 313  
après que nous aurons ajouté pour celle-ci,  
quelques autres détails, tous différens de  
ceux qu'on vient de voir.

---

à la tête de ce sonnet, qui est écrit de la propre main  
de Henri IV, qu'il a été fait par Collin, poète  
dont ce prince employoit en effet assez volontiers la  
main pour les ouvrages de cette espece; il n'y a  
dans ces pieces ni assez de correction, ni assez de  
poësie pour qu'on ne puisse pas croire que c'étoit  
Henri lui-même qui les composoit, ou du moins  
qu'il y mettoit la main. *Cabinet de M. le duc de  
Sully.*

*Fin du dix-huitième Livre.*



*Tome V.*

O





## LIVRE XIX.

*SUITE des Mémoires de 1604. Henri IV fait déposer ses trésors à la Bastille : conseil convoqué à ce sujet. Considérations & maximes de Rosny sur le gouvernement ; moyens qu'il employe pour recouvrer de l'argent. Vérification des rentes ; autres opérations & détails de finances ; réglemens de police & de milice. Etablissement d'un hôpital militaire. Talens & qualités de Henri IV pour le gouvernement. Causes de l'affoiblissement des états. Rupture entre la France & l'Espagne , au sujet du commerce ; Rosny le rétablit par un traité ; particularités & teneur de ce traité. Suite des affaires des Provinces-Unies , de l'Espagne & de l'Angleterre : accord & traité entre ces deux dernières puissances ; sujets de mécontentement des Provinces-Unies contre l'Angleterre : le connétable de Castille passe par Paris ; entretien qu'il a avec le roi. Autre conversation entre Henri IV & Rosny sur cet ambassadeur. Principe erroné de Rosny sur la loi salique. Acheminement*

*à la réussite des grands desseins de Henri. Affaires des Grisons, & du fort de Fuentes ; démarches de la France, & autres particularités sur cette affaire. Contestation avec le pape, au sujet du pont d'Avignon ; terminée par Rosny en faveur du roi. Affaire de l'acquisition du comté de Saint-Paul ; bon conseil à cette occasion, donné par Rosny à Henri. Ordres religieux établis en France.*

**D**ÈS l'année 1602, le roi cherchoit un lieu sûr & commode, pour y déposer l'argent de ses finances : celui qu'il destinoit à l'exécution de ses desseins, avoit jetté les yeux sur la Bastille, où il avoit fait construire des coffres, & pratiquer toutes les autres commodités nécessaires. Il s'étoit même cru obligé de rendre sur cet article une ordonnance, pour mettre de l'ordre dans cette nouvelle disposition, pour prévenir la confusion entre les différens employés, & pour empêcher que les receveurs ne se trouvassent compromis avec la chambre des comptes. Voici quelle étoit la teneur de ce règlement.

On ne devoit porter à la Bastille que ce qui demeureroit à S. M. de net, toutes dépenses, soit ordinaires, soit extraordi-

naires, prélevées sur les revenus du quartier où elles échéoient. L'argent étoit remis aux mains du trésorier en exercice, en présence du surintendant des finances & du contrôleur général; c'est Jean de Vienne, qui exerçoit alors ce dernier emploi: nous en prenions chacun une clef, lui & moi, & il en restoit une troisième à ce même trésorier. Lorsque son année d'exercice étoit finie, il recevoit un certificat, signé de moi & de de Vienne, des sommes qui étoient entrées dans les coffres du roi pendant sa gestion, qu'il remettoit à son successeur alternatif, & il en retiroit un acquit pour servir à sa décharge, en le représentant. Le trésorier entrant pouvoit demander à vérifier le contenu du certificat, par l'inspection des sommes renfermées au trésor. Sur la simple quittance, dont je viens de parler, le trésorier étoit autorisé à dresser son compte, & la chambre des comptes ne pouvoit refuser de le lui passer, sans autre examen, en cet état.

S. M. jugea encore, qu'elle devoit une bonne fois rendre sa volonté publique, & justifier sa conduite, tant sur cet amas d'argent, que sur les changemens qu'on avoit déjà vus, & qu'on alloit encore voir arriver dans les finances, ce qu'elle fit dans un conseil, assemblé extraordinairement

pour ce sujet. Le chancelier reçut du roi ; & notifia la liste de ceux qui devoient le composer, consistant en des députés des cours souveraines de Paris, aussi nommés par S. M. les principaux membres de son conseil, & les premiers administrateurs de la justice, finance & police. Ils se trouverent au jour marqué, dans le grand cabinet du Louvre, qui est au bout de la salle des gardes, joignant celui de la chambre du roi.

S. M. y entra, lorsqu'ils y furent tous assemblés ; & ordonnant à tout le monde de s'asseoir, elle leur expliqua les motifs de sa conduite, dans un discours dont la substance étoit que les guerres civiles ayant réduit les finances du royaume dans un état, où à peine ses revenus suffisoient à acquitter ses dettes annuelles, il étoit indispensable, non-seulement de continuer à améliorer les affaires, par le moyen des recherches & des poursuites auxquelles on avoit obligation de voir déjà une partie des dettes de l'état acquittées, mais encore de faire des fonds nouveaux, afin qu'arrivant, ou une guerre considérable, ou une minorité orageuse, le roi ne se trouvât point obligé ou de faire banqueroute, ou de replonger les affaires du gouvernement dans leur première confusion, pour soutenir des dépenses.

les auxquelles il ne pourroit suffire autrement : qu'il étoit plus à propos de profiter du tems de la paix, pour mettre les choses au point qu'on n'eût rien à appréhender de semblable : que les opérations nécessaires pour cela, mais pourtant sans rien gêner, en les précipitant trop, étoient l'amortissement des rentes, faites par l'état sous différens titres, le remboursement des offices, & la réintégration dans les domaines aliénés.

Comme c'étoit par l'examen des rentes, que S. M. étoit résolue de commencer, & qu'on devoit l'entreprendre dès cette année, elle glissa un mot sur cet article, pour préparer les esprits à la juste sévérité de cette opération : ce fut de dire qu'on alloit s'appliquer en premier lieu, à faire une exacte distinction de ceux qui avoient réellement fourni en argent, le principal des arrérages qui leur étoient payés des deniers royaux, d'avec ceux qui n'avoient que de fausses hypotheques sur le roi. Henri ajouta qu'il faisoit un si grand fonds sur l'économie, avec laquelle il prétendoit dorénavant conduire ses finances, qu'un dessein qui lui prescrivoit d'assez grandes sommes d'argent à amasser, ne lui paroissoit nullement incompatible avec celui de soulager le peuple, par la diminution des impôts, qu'il ne per-

droit point de vue. Il exhorta l'assemblée à seconder des intentions si justes & si droites, il ordonna qu'on se rassemblât pour cet effet au même endroit, pendant huit jours, deux fois par jour, pour en délibérer plus mûrement; & qu'au bout de ce tems-là, on lui fît rapport des délibérations qu'on auroit formées, promettant de suivre les bons conseils qu'on lui donneroit, avec la même sincérité, qu'il leur feroit part des siens, & de ne pas oublier ceux qui dans cette occasion, se seroient montrés sensibles au bien de l'état.

Il me semble qu'on a tort de blâmer ces sortes d'assemblées, lors même qu'on ne les prend que pour une formalité, en un sens assez inutile, puisqu'elles ne seroient, dit-on, qu'à notifier d'une manière un peu moins absolue, aux personnes appellées à partager le soin du gouvernement, des résolutions du souverain, déjà arrêtées dans un conseil plus particulier. Celle-ci ne fut pas exempte de ce reproche; & le but que Henri s'y proposoit, quoiqu'assurément il n'eût rien que de bon, de louable, & même de nécessaire, ne fut pas plus approuvé. Je ne sais ce que diront à cela les défenseurs de l'autorité populaire; pour moi, il me semble qu'il demeure prouvé par une infinité d'autres exemples semblables à celui-ci,

que les vues d'un roi bon & sage ne doivent point être en tout, & dans toutes sortes de conjonctures, les mêmes que celles du peuple. Les considérations qui déterminent le peuple, sont rarement sans quelque intérêt, ou sans quelque passion ; mais jamais, ou presque jamais, elles ne s'étendent au-delà du présent. Les personnes mêmes les plus raisonnables, abusées par leur propre sentiment, semblent conspirer séparément, quoiqu'elles n'en conviennent, ni même ne s'en apperçoivent point, à se satisfaire, sans s'embarrasser des suites.

Cet abus est fondé dans le desir naturel même. On veut jouir & être heureux, c'est le partage du présent ; & malheureusement, il y a telle conjoncture de politique & de gouvernement, qui demande qu'on recule sagement cette jouissance & l'accomplissement de ce bonheur, dans dix ans, vingt ans, cinquante ans, & quelquefois plus : comment faire goûter cette privation à la multitude, & à ce petit nombre de personnes, qui pouvant s'élever par leurs lumières au-dessus de la multitude, lui demeurent attachées par les mêmes desirs ? Il n'en est pas ainsi d'un roi bon & sage, ou d'un ministre qui le représente, & fait ses fonctions. Il doit travailler, il est vrai, pour le bonheur de ses sujets, mais il fait en

même tems, que pour vouloir trop anticiper ce bonheur, on le manque presque toujours; que quand il est manqué, il n'y a plus de proportion entre le mal trop réel, où cette erreur précipite, & le mal seulement idéal & imaginaire, dont tous les hommes se plaignent, dès-là qu'il leur manque quelque chose. Qu'un état est heureux, lorsqu'il se conduit par des principes de gouvernement, qui le mettent sur la voie de l'être! Il foule aux pieds tout intérêt particulier & passager, pour tendre à ce bien général. Sa qualité de roi ne le rend pas moins le pere de ses sujets qui ne vivront que dans trois ou quatre générations, qu'il l'est de ceux qui vivent aujourd'hui, & lui fait envisager la fausse tendresse qu'il auroit pour ceux-ci, aux dépens des autres, comme la prédilection qu'un pere de famille conferveroit pour quelques-uns de ses enfans, sachant qu'elle doit ruiner sa famille.

Le plan que Henri s'étoit tracé pour l'intérêt de l'état, exigeant donc qu'il cherchât tous les moyens d'augmenter ses finances, au lieu d'y faire tous ces retranchemens dont les prétendus zélés ne cessoient de l'entretenir, S. M. me demanda mon avis en particulier, sur ces moyens. Les progrès que j'avois faits en matiere de finances, m'en firent découvrir, qui, sans être trop onéreux



aux peuples , me parurent d'une grande ressource. J'en rassemblai neuf des principaux dans un mémoire que je présentai à S. M. Les voici.

1°. Les traitans qui avoient administré dans les derniers tems les fermes les plus considérables des finances , sous couleur de différens emplois nécessaires en apparence , en avoient diverti les deniers , ensuite les avoient fait passer en compte à la ruine de l'épargne , qui paroissoit les avoir reçus , sans pourtant en avoir rien touché. Cet article avoit obéré la couronne de plusieurs millions. Je demandois une révision de tous ces comptes & états , afin de pouvoir tomber sur ces traitans , qui n'étoient pas si bien cachés , sous les différens noms dont ils s'étoient servis pour ces vols , que je ne pusse bien remonter jusqu'à eux.

2°. Le clergé de France venoit de déférer ; par la bouche de ses cardinaux , archevêques & évêques , Castille , son receveur général , comme malversateur. Leur requête , qui m'avoit été adressée , étoit accompagnée d'un mémoire si net & si positif des articles d'accusations , qu'il ne tenoit qu'à S. M. de se faire restituer les sommes immenses que ce receveur avoit détournées.

3°. Tous les financiers & gens d'affaires ; les trésoriers de France sur-tout , grands

destructeurs de la finance, pouvoient être associés avec Castille, par la création d'une chambre de justice, & elle ne pouvoit manquer de produire de grands avantages, pourvu qu'on fût en exclure la brigade & les souterrains, qui la rendent ordinairement de nul effet.

4°. Les abus dans l'aliénation du domaine, étoient si palpables, que plusieurs de ceux qui étoient actuellement en possession, jouissoient sans titre, & par une pure usurpation, & les autres avoient acquis à si vil prix, qu'ils avoient été plus que remboursés dans la seule première année, sur le pied du denier seize, alors courant: c'est ce que je fis toucher au doigt à S. M. qui empêchoit qu'on ne fît une exacte vérification de ces aliénations, afin de l'engager à consentir qu'on retirât tous ces biens, ou qu'on obligéât les acquéreurs à en folder la juste valeur.

5°. Même abus & même opération fut différentes charges & offices, dont on forceroit les possesseurs, ou à suppléer, sur le pied de leurs finances, ou à recevoir pour le remboursement, la même somme que ces offices leur avoient coûtée.

6°. La mauvaise régie avoit fait que jusqu'à présent les dettes de la couronne aux cantons Suisses, loin de diminuer, avoient

toujours été en augmentant. J'avois déjà si bien fait changer cette partie de face, qu'un million payé à propos, en avoit acquitté huit, moitié sur les arrérages, moitié sur le principal. En s'appliquant de même au reste, l'état se trouveroit dans peu libre de cette dette.

7°. Autant qu'il étoit facile de faire rentrer le roi en possession de son domaine aliéné, autant lui étoit-il avantageux d'en aliéner je ne fais combien de petites parties, consistant en fonds de terre & en droits, dont les frais, soit pour réparation, baux à ferme & perception, soit sous prétexte de poursuites, de remises, d'améliorations & autres choses semblables, étoient si prodigieux, par la connivence de MM. les trésoriers des finances, qui en quelque sorte en profitoient seuls, que suivant le calcul que j'en avois fait, en réduisant dix années à une commune, il s'en falloit de plus d'un cinquième, qu'il n'en revînt la première obole au roi : c'étoit-là le grand brigandage des bureaux des finances. En aliénant toutes ces parties, au denier prescrit par l'ordonnance, le roi y devoit gagner plus que doublement, puisqu'il n'avoit qu'à racheter des deniers de cette vente, des parties de ses rentes constituées au denier dix.

8°. Il y avoit plus, par rapport à ces

retraits de revenus royaux aliénés. Un parti de traitans m'avoit offert d'en faire revenir pour quarante millions au roi, fans qu'il fût obligé de rien payer pour le remboursement, moyennant qu'on leur laifsât le choix de ces parties, & qu'on convînt d'un certain nombre d'années qu'ils en jouiroient, & après lesquelles ils les remettroient au roi, francs & quittes de toute dette. Au lieu d'accepter leur proposition, S. M. n'avoit qu'à faire par elle-même les profits qu'apparemment ils y trouvoient.

9°. La France avoit en main un moyen sûr de s'attirer tout le commerce de l'Océan & de la Méditerranée, & de le voir tout d'un coup, fans de grands frais, jusqu'au centre de ses provinces. Il devoit lui en coûter pour cela de joindre par des canaux la Seine avec la Loire, celle-ci avec la Saône, & la Saône avec la Meuse ( 1 ), mais

---

( 1 ) Avant le ministère du duc de Sully, on n'avoit pas encore songé en France à tirer parti des rivières, auxquelles on convient cependant que ce royaume doit ses richesses & son abondance. Il commença par le canal de Briare, comme on verra bientôt, & il ne put pas aller plus loin. Rien peut-être n'immortalisera plus le regne de Louis le Grand, que cet admirable canal pour la jonction des deux mers. L'utilité que l'état retire de ces deux entreprises si heureusement exécutées, sans parler de

aussi le premier coup-d'œil de ce projet n'offre pas moins de deux millions tous les

---

l'exemple que la Hollande nous fournit, nous instruit de ce qui nous reste encore à faire, & prouve en même tems, que quelque difficiles que semblent être ces projets, ils ne sont pourtant pas impossibles.

La jonction des rivières, & la construction des chemins royaux qui facilitent la communication, soit des différentes provinces, soit des différentes parties d'une même province entr'elles, sont peut-être les deux plus importans objets dont un sage gouvernement puisse s'occuper en tems de paix. En y employant ou les troupes, inutiles alors, ou ce nombre prodigieux de mendians qui le sont en tout tems pour l'état; on trouve à la fois le moyen de faire ces sortes d'ouvrages à des frais médiocres, & de bannir l'oïveté, qui ne fait ordinairement de ces derniers que des voleurs & des brigands; en même tems qu'on introduit le commerce dans toutes les parties d'un royaume.

Il paroît nécessaire qu'il y ait un centre principal des richesses; mais il ne faut pas non plus sacrifier toutes les autres villes au bien-être de la capitale: elle est au corps politique, ce qu'est au corps humain le cœur, qui sans cesse reçoit le sang, & sans cesse le renvoie jusques dans les parties les plus éloignées, en sorte que celles-ci ne sauroient en être privées, que la machine entière ne tombe dans la langueur. On s'épargneroit bien de la peine à étudier ces ressorts secrets qui font mouvoir jusqu'aux plus petites branches du commerce, si l'on y suppléoit du moins par l'art si simple de mettre les peuples de la campagne dans l'aisance & l'abondance.

ans, dont nous nous enrichirions sur l'Espagne seule ; richesses réelles & solides, comme sont toutes celles que produit le commerce.

J'entrai dans un détail beaucoup plus grand sur chacun de ces chefs lorsque j'en fis mon rapport au roi, & j'y ajoutai celui de la vérification des rentes, qui n'y étoit point compris. Ce prince, qui s'étoit sans doute attendu à toute autre chose, & que sa vivacité naturelle empêcha de faire à mes discours toute l'attention nécessaire, me fit d'abord mille difficultés sur tous ces projets ; il les trouvoit grands à la vérité ; mais les uns trop vagues, les autres, de peu de rapport, quelques-uns, de pénible exécution, quelques autres, difficiles à concilier entr'eux : c'est qu'il ne les comprenoit pas encore. Je savois bien ce qu'il falloit à S. M. & ce qui auroit été plus de son goût ; des augmentations d'impôts, de nouvelles créations d'offices, de nouvelles aliénations de domaines ; je pouvois, en lui produisant un projet que j'avois formé sur ces moyens, faire venir quatre-vingt millions comptant dans ses coffres, & plus de soixante autres millions, en faisant un bail de cinq millions par an, dont j'avois augmenté six de ses fermes ; mais je fis facilement convenir Henri, que si ces moyens étoient fort

prompts, ils seroient aussi très onéreux au peuple. Qu'on ne devoit y avoir recours que dans le besoin le plus pressant, & employer le loisir que donne la paix, à mettre en œuvre ceux qui demandent plus de tems & de soins, tels qu'étoient les neuf que je venois de lui proposer. Je l'assurai pourtant que ces parties, dont il avoit paru faire si peu de cas, en les ménageant à propos, & les faisant suivre l'une par l'autre, pouvoient avec le tems le faire riche de deux cens millions.

Le roi revint à mon avis; & nous arrêtàmes qu'on commenceroit par la vérification des rentes de l'état, lorsque j'eus fait voir à S. M. par de bons extraits, & par d'autres pieces authentiques de la chambre des comptes, de la cour des aides & autres bureaux, que cette opération pouvoit, sans la moindre injustice, faire revenir six millions au trésor royal. Il y entra si bien dans la suite, qu'il se montra le plus impatient de la voir commencer, & qu'il ne m'écrivoit pas une lettre qu'il ne m'en parlât.

Pour y réussir, je crus qu'il étoit nécessaire que S. M. établît pour cela seul un conseil, ou bureau. La chambre des comptes s'y opposa; mais on n'eut aucun égard à ses raisons. Ce conseil fut composé de Châteauneuf, Calignon & Jeannin; des présidens

de Thou & Tambonneau, alternativement, & de Rebours; d'un trésorier & d'un greffier, qui étoient le Gras & Regnouard. J'en étois le chef, & j'y assistois, lorsque mes autres occupations me le permettoient; mais lorsque je ne pouvois m'y trouver, tout ne laissoit pas de se conduire suivant le plan que j'en avois dressé pour servir de regle (2). Il n'y auroit rien que d'ennuyeux à le rapporter ici. Il suffira de dire que j'y avois fait une distinction très-nette & très-exacte, entre les rentes de tant de différentes créations, & de fonds différens; car il y en avoit d'acquises à un tiers d'argent, d'autres à une moitié, d'autres, tout en argent; il y en avoit qui avoient peu coûté aux propriétaires, d'autres entièrement frauduleuses, & d'autres fidelles. On ne toucha à celles-ci, que pour les assurer davantage; sur le pied de leur premiere origine: pour toutes les autres, elles furent suivant le degré de fraude ou d'injustice, ou tout à fait éteintes, ou remboursées sur le pied du principal, ou réduites sur le pied du denier dix-huit, du denier vingt, & quelques-unes même du denier vingt-cinq. Il y en eut

---

(2) Ces réglemens sont plus amplement détaillés dans les anciens Mémoires, les personnes de finance pourront les y consulter.



dont les possesseurs furent assujettis à rapporter les arrérages qu'ils avoient perçus injustement ; & d'autres, dont les arrérages touchés furent imputés sur le principal, qui servirent à amortir. L'état y gagna encore une suppression de quantité de receveurs-payeurs des rentes, qui le chargeoit d'un fardeau inutile : je n'y en laissai qu'un seul.

La recherche que j'avois proposée contre les financiers & les monopoleurs, se fit ensuite par l'érection d'une chambre de justice ; mais comme on n'en retrancha point l'abus des sollicitations & des intercessions, elle ne produisit que son effet ordinaire, l'impunité des principaux coupables, pendant que les moins considérables subirent toute la rigueur de la loi. On eut ce remède de moins, dans les tems qui suivirent immédiatement ma gestion, parce que j'avois grand soin qu'on fît porter sur le champ aux coupables la peine de leur friponnerie. Il fut informé exactement de celles qui s'étoient commises à Rouen. On commença à donner à tous ces tours adroits le nom qu'ils méritoient, & ces profits illégitimes qui avoient si long-tems appauvri la France, en enrichissant les financiers, furent traités sans façon, de vol & de péculat. La bonne foi commença à se

faire jour dans un sanctuaire où elle n'avoit jamais habité.

Les trésoriers de France m'ayant présenté cette année leurs comptes, pleins de non-valeurs, pour les faire revenir d'une méthode qui m'étoit suspecte au dernier point, je crus qu'il n'y avoit qu'à leur assigner ces prétendues non-valeurs mêmes pour le paiement de leurs gages de l'année suivante. La destitution de Drouart, en la place duquel Mautauban fut établi, & quelques autres coups de cette espece, avertirent les principaux préposés dans les affaires, de faire leur devoir & de le bien faire. Par un arrêt rendu contre un nommé le Roi, il fut défendu, sous peine de cent mille livres d'amende, d'associer aucun étranger dans les fermes de S. M. Cet arrêt fut signifié au nom de Charles du Han, fermier-général des cinq grosses fermes, à tous les principaux intéressés dans les finances, & les autres fermes du roi à Paris, & dans les villes principales du royaume.

Je portai mes plaintes au roi, d'un attentat que le parlement de Toulouse avoit fait à son autorité, en défendant de son chef, & contre les édits de S. M. de sortir des bleds de la province de Languedoc. Je fus averti de cette entreprise par les trésoriers de France de la province, parce qu'elle

alloit à la ruine des traites-foraines, dont les fermiers demandoient un rabais considérable. Elle mettoit encore en souffrance les fortifications & les galeres, dont l'entretien se prenoit sur cette partie.

Les quatre cens mille livres d'augmentation sur les tailles, en quoi avoit été convertie une moitié du sol pour livre, continuoient encore à se percevoir, aussi-bien que la seconde moitié de pareille somme imposée sur les marchandises, quoique l'édit d'établissement de ces droits n'eût été vérifié que pour deux ans. Les bureaux de finances firent à ce sujet des représentations à S. M. Ils se plainquirent du discredit où étoient tombées certaines fermes qui avoient rapport au commerce avec l'Espagne, qui venoit d'être interdit, ainsi que de cette multiplicité d'édits qui sortoient tous les jours du conseil de S. M. & qu'ils représentoient comme plus onéreux au peuple, que la taille même. Je ne dissimule point que ces plaintes étoient si justes, que mes remontrances au roi avoient déjà de long-tems précédé les leurs. Ce prince écrivit deux lettres à ce sujet : l'une à son conseil, par laquelle il lui faisoit savoir que les conjonctures présentes, & sur-tout l'armement de l'Espagne, ne lui permettoient pas de rien retrancher sur toutes ces par-

ties pour l'année présente; l'autre, à moi, pour m'ordonner de faire entrer le conseil dans ses vues.

Je les secundois autant qu'il étoit en mon pouvoir, dans ce qui concernoit ma charge de grand-maître de l'artillerie. L'Arsenal étoit dès-lors pourvu de cent piéces d'artillerie. Il y avoit dans ses galeries, de quoi armer quinze mille hommes d'infanterie, & trois mille de cavalerie, deux millions de livres de poudre, dans le Temple & à la Bastille, & cent mille boulets. Je me souviens qu'un jour que Henri, en se promenant avec moi dans les grandes halles de l'Arsenal, paroissoit s'allarmer du grand nombre d'ennemis qui le menaçoient, & de leurs forces, je lui faisois remarquer cet appareil formidable, capable de les mettre tous à la raison. Il voulut avoir un état de ses armes, de ses munitions, & de toute son artillerie, avec un bordereau sommaire de son argent comptant, & de celui qu'il y pouvoit joindre pendant les années 1605 & 1606. Il entra dans mon cabinet, & fit écrire cet agenda par mes secrétaires, pour le porter continuellement dans sa poche.

La forme & la discipline militaire étoient un des articles du gouvernement, qui avoient le plus de besoin qu'on s'appliquât à y mettre une réformation. On a de la peine à com-

prendre que dans une nation, qui depuis sa fondation, n'a presque jamais cessé de porter les armes, & qui même en quelque maniere, en a fait son unique métier, on eût attendu jusques-là, à y mettre l'ordre convenable. La milice Françoisé n'avoit rien que de rebutant. On enrôloit par force les soldats dans l'infanterie, & on les faisoit marcher avec le bâton. On leur retenoit injustement leur solde. On ne les menaçoit que de prison. Les gibets étoient sans cesse devant leurs yeux. On les réduisoit à tout tenter pour leur désertion; & pour parer cet inconvénient, il falloit que les prévôts les tinssent comme assiégés sans cesse dans leur camp. Les officiers eux-mêmes, mal payés, étoient en quelque maniere autorisés à la violence & au brigandage. Henri disoit souvent, & il parloit en cela suivant l'expérience qu'il en avoit faite lui-même, qu'il étoit impossible que l'état fût jamais bien servi, tant qu'on n'établiroit pas un autre ordre dans les troupes.

Cet ordre dépendoit en premier lieu de l'exactitude du paiement. Le roi commença par l'assurer pour la suite, de maniere que rien ne pût le retarder, ni divertir ailleurs les fonds qui y furent destinés. Ce règlement fut suivi d'un autre, qui n'étoit gueres moins juste, ni moins propre à faire aimer

le métier des armes : c'est celui par lequel on pourvut aux nécessités des soldats, lorsque les blessures qu'ils avoient reçues, ou les maladies qu'ils avoient contractées en servant S. M. les avoient mis également hors d'état, & de servir & de travailler. On fit en sorte qu'il ne leur manquât rien, dans cette affligeante situation, ni pour le nécessaire à la vie, ni pour leur soulagement ( 3 ).

---

( 3 ) Par édit du roi, du 7 juillet 1604, ( parce qu'apparemment cette affaire ne put être consommée que l'année suivante ) S. M. donne aux gentilshommes, officiers & soldats estropiés à son service, la maison royale de la Charité chrétienne, fondée des deniers provenans des reliquats de comptes des hôpitaux, aumôneries, léproseries, &c. & de ceux des pensions des moines laïcs, ou oblats : la sur-intendance en appartenoit au connétable. Cet établissement a encore été changé, ou pour mieux dire effacé par celui que Louis-le-Grand y a substitué de nos jours, en élevant & dotant l'hôtel royal de Mars, ou des Invalides, monument qui suffiroit seul à immortaliser sa mémoire. Cette maison de la Charité chrétienne n'étoit auparavant qu'un hôpital sans revenu, bâti par Henri III, pour les soldats estropiés : il étoit situé dans le fauxbourg Saint-Marcel, rue de l'Ursine, & il tomboit alors en ruine. Deux ans après, Henri IV fit encore bâtir l'hôpital de Saint-Louis : il accorda pour cet effet à l'Hôtel-dieu, dix sols par minot de sel dans la généralité de Paris pendant quinze ans, & cinq sols à perpétuité.

La liberté avec laquelle j'ai parlé des défauts du roi, m'a acquis le droit de le louer sur ses bonnes qualités. L'ordre & l'économie étoient des vertus nées avec lui, & qui ne lui coûtoient presque rien. Jamais prince n'a pu mieux que lui se passer de ministre. Le détail des affaires n'étoit point un travail pour lui, mais un amusement. Les princes qui entrent par eux-mêmes dans l'administration du gouvernement, donnent ordinairement dans l'un de ces deux inconvéniens, ou de ne pouvoir s'abaisser à des objets médiocres, ou de ne pouvoir s'élever plus haut. L'esprit de Henri se proportionnoit avec la même facilité, au petit & au grand. Toutes ses lettres en font autant de preuves, & l'usage où l'on étoit de s'adresser directement à lui quelquefois pour de simples bagatelles, le montre encore plus clairement. Il étoit dû depuis long-tems deux cens cinquante écus à un marchand de vin de Gisors, qui avoit autrefois fourni le vin pour sa maison. S. M. me l'envoya pour le payer, & pour l'indemniser du retardement. « Ma conscience, » m'écrivoit-il, m'oblige d'avoir pitié de » ce pauvre homme ». Je n'ai peut-être que trop inféré ici de ces sortes de traits. Ce seroit bien autre chose, si je présentois au public toutes les lettres que ce prince m'a écrites.

Quant

Quant à ces autres idées, dont l'objet plus élevé se rapporte, ou à l'intérêt, ou à la gloire, ou au bonheur de l'état, ce prince ne les perdoit jamais de vue, pas même dans le sentiment de ses peines, ni de ses plaisirs. Pour voir si mes idées se rapportoient aux siennes, il me demandoit depuis long-tems, & il voulut que je lui donnasse un mémoire de tout ce que je croyois capable de renverser, ou simplement de ternir la gloire d'un puissant royaume. Je crus ne pouvoir mieux répondre à son intention, qu'en lui en présentant un, d'une si grande simplicité & avec si peu de ces ornemens inutiles du style, que d'un seul coup d'œil il pouvoit le parcourir tout entier. Ce n'étoit qu'une énumération, sans explication, ni preuves, des abus qui se glissent ordinairement dans les états. Je la présente ici à mes lecteurs, à qui elle peut servir du moins d'abrégé des principes qu'ils ont vus, & qu'ils doivent s'attendre à voir répandus dans ces Mémoires.

Ces causes de la ruine, ou de l'affoiblissement des monarchies, sont les subsides outrés, les monopoles, principalement sur le bled, le négligement du commerce, du trafic, du labourage, des arts & des métiers, le grand nombre de charges, les frais de ces offices, l'autorité excessive de ceux



qui les exercent , les frais , les longueurs & l'iniquité de la justice , l'oïfiveré , le luxe & tout ce qui y a rapport , la débauche & la corruption des mœurs , la confusion des conditions , les variations dans la monnoie , les guerres injustes & imprudentes , le despotisme des souverains , leur attachement aveugle à certaines personnes , leur prévention en faveur de certaines conditions ou de certaines professions , la cupidité des ministres & des gens en faveur , l'avilissement des gens de qualité , le mépris & l'oubli des gens de lettres , la tolérance des méchantes coutumes , & l'infraction des bonnes loix , l'attachement opiniâtre à des usages indifférens ou abusifs , la multiplicité des édits embarrassans & des réglemens inutiles.

Si j'avois à choisir entre toutes les formes de gouvernement , dont on a des exemples dans cette monarchie , je proposerois Clovis , Charlemagne , Philippe-Auguste & Charles le sage ( 4 ) , & je voudrois qu'on

---

( 4 ) Il seroit peut-être plus juste de retrancher encore les trois premiers , & de s'en tenir au seul Charles V. En examinant le caractère de Henri IV , & celui du duc de Sully , on trouve dans le premier des principes d'un Romain , & dans le second , ceux d'un bon Lacédémonien. Les maximes répandues

détournât les yeux de dessus tout le tems qui s'est écoulé depuis Charles VIII jusqu'à nous, & si j'avois un principe à établir, ce seroit celui-ci : *Que les bonnes mœurs & les bonnes loix se forment réciproquement.* Malheureusement pour nous, cet enchaînement précieux des unes avec les autres ne nous devient sensible, que lorsque nous avons porté au plus haut point la corruption & tous les abus en même tems, en sorte que parmi les hommes, c'est toujours le plus grand mal qui devient le principe du bien.

Les réglemens pour l'augmentation &

---

ici tiennent un peu de toutes ces deux idées mêlées ensemble. J'ai marqué plus haut quelle modification on pouvoit apporter à l'humeur trop austere de M. de Sully. Je prendrai ici la même liberté sur l'humeur trop guerriere de Henri. Il est sans contredit que l'esprit militaire est le défenseur d'un état; il faut l'y nourrir avec soin, mais comme on nourrit un dogue pour la garde d'une maison, en l'enchaînant, & en ne lui permettant de prendre que très-rarement l'essor, de peur qu'il ne dévore ses maîtres mêmes. La seule réputation de valeur produit presque tous les mêmes effets que l'usage qu'on en pourroit faire. Un principe à mettre au nombre des préceptes naturels, c'est qu'il n'y a point de moyens qu'il ne faille préférer à la guerre, lorsque par eux l'on peut ariver au même but.

la sûreté du commerce, paroissant à Henri devoir tenir un des premiers rangs dans l'état, c'est aussi de ce côté-là, qu'il employa la meilleure partie de ses soins. Le projet du canal, pour joindre la Seine à la ( 5 )

---

( 5 ) C'est le canal de Briare, lequel prend depuis cette petite ville, jusqu'à celle de Montargis, qui en est distante de dix lieues. Il devoit être continué jusqu'à Moret. Mais cette partie du projet n'eut point lieu, le canal fut même abandonné, après qu'on y eut dépensé plus de trois cens mille écus, par la malignité des envieux de M. de Rosny, ou selon Mézerai, par le changement de ministère. Cet ouvrage étoit alors fort avancé : on l'a repris depuis, & enfin il a été achevé. M. de Thou donne beaucoup de louanges à M. de Sully, en le reconnoissant pour l'auteur de ce dessein : *Liv. 132.* Ce qui est encore mieux prouvé par les plaques, ou especes de médailles d'argent & de cuivre, qu'on a trouvées en 1737, en travaillant aux écluses de ce canal, & qu'il paroît qu'on n'auroit pas dû ôter. M. le comte de Buron, l'un des intéressés à ce canal, a renvoyé à M. le duc de Sully celles de cuivre, qu'il garde dans son cabinet de médailles, & a réservé celles d'argent, à cause de leur valeur : l'une de ces médailles de cuivre est empreinte des armes du duc de Sully, & une autre porte cette inscription : 1607, *Maximilien de Bethune, sous le regne de Henri IV, par les mains de messire Pierre Ozon, pour lors maire & gouverneur de Montargis-le-franc.* M. le duc de Sully a déjà recouvré une partie des mémoires & des autres pièces qui concernent ce canal.

Loire, ayant été ratifié, je me transportai moi-même sur les lieux, afin qu'il n'y eût aucun mécompte dans les préparatifs qui devoient précéder l'exécution, soit à prendre les hauteurs & à niveller le terrain, soit à profiter de toutes les commodités qu'on pouvoit en tirer. Je ne mis pas beaucoup de tems dans ce voyage, le roi me rappelant près de sa personne, presque aussitôt que j'en étois parti. Je réglai pareillement plusieurs affaires de commerce, dans le voyage qu'on a vu que je fis en Poitou.

La plus importante & la plus embarrassante, fut celle qui survint cette année avec l'Espagne, au sujet du commerce réciproque des deux nations (a). Le roi d'Espagne avoit mis l'année précédente une imposition de trente pour cent sur toutes les marchandises qui aborderoient de France en Espagne, ou en Flandre, aussi-bien que sur celles qui sortiroient de ces deux états pour être apportées en France. Impôt criant, qui révolta autant les sujets du roi d'Espagne, dans les deux états de sa dépendance, qu'il scandalisa les François. Le roi riposta, par une défense expresse de tout commerce avec les sujets du roi d'Espagne & des archiducs, & par une taxe encore

---

(a) *Septen. ann. 1604.*

plus forte sur les marchandises Espagnoles abondantes à Calais ; mais la défense ne fut pas capable d'empêcher le transport en fraude de nos denrées dans le pays ennemi. Les marchands François trouverent encore, malgré le nouveau monopole, de si grands profits à faire sur nos grains, nos toiles & nos autres marchandises, dans la disette que l'Espagne souffroit de toutes ces choses, qu'ils s'exposoient à toute la rigueur de la loi. Il en arriva même une espece de révolte dans la ville de Marseille, dont le président du Vair donna avis en cour. Les marchands de cette ville voyoient impatiemment que pendant qu'on les forçoit de demeurer les bras croisés, les Italiens venoient à leur barbe, leur enlever leurs denrées & leur dérober leurs profits. Cette permission accordée aux Italiens par S. M. n'étoit pas, ce me semble, bien entendue.

Les Anglois, ravis de ce nouvel incident, bien loin de chercher à rapprocher les esprits, fomenterent au contraire sous main la désunion, parce qu'ils faisoient en fraude ce que les Italiens avoient fait en vertu d'une permission. On fut informé que huit à neuf vaisseaux Anglois étoient venus charger des grains aux sables d'Olonne, d'où ils étoient allés débarquer à Saint-Sébastien. Il falloit bien que les Es-

pagnols eussent compté sur cette ressource secrète, sans laquelle leur défense seroit retombée sur eux-mêmes. Henri s'y étoit attendu dans le commencement, & cette espérance, que l'Espagne se feroit plus de tort qu'à nous, jointe à la honte qu'il crut voir rejaillir sur sa couronne, si son ennemi paroïssoit ainsi disposer de son commerce, lui fit encore tenir la main fort roide à l'observation de sa défense. Il m'ordonna d'envoyer un homme de confiance, revêtu de son autorité, pour punir les contraventions à son ordonnance, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à la Garonne, & le long de ces deux rivieres où elles se faisoient le plus communément : emploi, dont je chargerai la Font, qui s'en acquittra si bien que S. M. voulut ensuite l'attacher plus particulièrement à sa personne.

En même tems le roi fit porter ses plaintes au roi d'Angleterre contre ses sujets. Il lui fit dire, que si dans l'espérance de s'appliquer tout notre commerce en Espagne, il se portoit à faire la paix avec cette couronne (la chose pouvoit en effet lui paroître assez importante pour mériter qu'il fît cette démarche) il sauroit bien, lui, roi de France, prendre de telles mesures, que le dommage n'en retomberoit pas sur son royaume, & que l'Angleterre y perdrait

peut-être plus que lui. C'étoit en quelque maniere lui dire de s'entremettre pour terminer ce différend entre les deux couronnes; car Henri n'avoit pas tardé à sentir tout le préjudice qu'il venoit de se faire à lui-même, & à voir que tous les raisonnemens de son conseil avoient porté à faux, ce qui le jetta dans un grand embarras. Villeroy & Sillery furent nommés par S. M. pour suivre cette affaire de près, & j'eus ordre aussi d'en conférer avec le connétable, le chancelier, le commandeur de Chastes & le vice-amiral de Vic.

On trouvoit des inconvéniens des deux côtés. Une grande perte pour le commerce à maintenir la défense, & de la honte à la lever. Henri ne pouvoit se résoudre à prendre ce dernier parti, qui lui paroissoit marquer de la timidité avec l'Espagne: cette couronne n'ayant pas daigné faire la moindre démarche de son côté auprès de S. M. T. C. & tout ce qu'on pouvoit espérer de lui, c'est qu'en laissant subsister la défense, on fermeroit les yeux sur les infractions qu'y feroient les marchands, quitte à la réitérer s'ils en abusoient trop ouvertement, & avec préjudice de l'autorité royale. Pour moi, la playe qu'en souffroit le commerce, étoit presque tout ce que je voyois, & par cet endroit, l'Anglois & l'Espagnol m'étoient

égaux. Je représentai à S. M. que si elle n'avoit égard qu'au dommage qui en résulteroit pour nous, il ne falloit pas moins user de sévérité avec l'un, qu'avec l'autre.

Le roi d'Angleterre ne refusoit pas sa médiation dans ce différend. Il offrit même de se rendre caution des promesses qui seroient faites sur ce sujet entre les deux couronnes, mais il prétendoit procéder en qualité d'arbitre, & le roi choqué de cette vanité, ne vouloit lui accorder que celle d'ami commun. Le pape commença aussi à y prendre beaucoup de part, parce qu'il en craignoit sérieusement une rupture encore plus dangereuse entre la France & l'Espagne. Il écrivit au cardinal Bufalo, son nonce en France, de ne rien négliger pour la prévenir, & ce cardinal trouva peu de tems après l'occasion favorable pour y travailler.

Le comte de Beaumont, qui étoit toujours notre ambassadeur à la cour de Londres, avoit souvent mis sur le tapis l'affaire nouvelle du commerce, en présence des comtes de Villa-Mediana & d'Aremberg, ambassadeurs, l'un du roi d'Espagne, l'autre des archiducs. Il avoit même ébauché une espece d'accord avec eux, le président Richardot, & Louis Vroreylzen, lequel avoit été communiqué au connétable de Castille, qui étoit aussi à Londres; mais le départ subit



de ce connétable, & quelques autres obstacles, les avoient empêchés de venir jusqu'à signer le préliminaire de cet accord. Le connétable de Castille passa par Paris, & y vit le cardinal Bufalo, qui le pressa par tant de côtés sur cette affaire, qu'il en obtint qu'elle seroit remise à examiner entre les mains des commissaires, qu'il nomma pour le roi son maître. Le conseil de France en nomma de son côté; mais ce n'étoit point encore là la véritable porte pour en sortir; l'affaire abandonnée à tant de têtes, traînoit en une longueur insupportable. Bufalo obtint de dom Baltazar Stuniga, ambassadeur d'Espagne en France, & d'Alexandre Rovidius, membre du sénat de Milan, intéressés dans cette cause pour l'une des parties, qu'ils s'en rapporteroient à lui de tout ce qui concernoit cette affaire. Cela fait, pour n'avoir de même affaire dans l'autre partie qu'à une seule personne, il pria le roi de me charger aussi, sans aucun second, d'un pouvoir égal au sien, & dès-lors il regarda la chose comme fort avancée. J'allai le voir chez lui. J'animai son impatience d'un nouvel aiguillon, en lui représentant la guerre comme prête à se faire, & avec des préparatifs de la part de S. M. qui la rendroient peut-être plus sérieuse encore qu'on ne pensoit. En peu de jours je le fis convenir des articles que

j'avois dressés sur cette matiere, & qui assuroient pleinement la liberté du commerce : c'étoient, à peu de chose près, les mêmes qui avoient été proposés & débattus à Londres.

Ce traité, car il en devint un véritable, quoique tout se passât entre le cardinal Bufalo & moi, renfermoit en substance, de part & d'autre, que l'édit du trente pour cent, & celui de l'interdiction du commerce entre les deux couronnes de France & d'Espagne seroient & demeureroient annullés : c'étoit-là le grand point. Mais comme les deux princes avoient prétendu justifier chacun leur conduite, en faisant plusieurs plaintes réciproques, qui avoient aussi rapport au commerce, il y avoit beaucoup d'autres articles avec celui-ci qui tendoient à y remédier.

Il étoit marqué que S. M. T. C. défendrait par un édit, qu'aucun de ses sujets ne fît ou autorisât le transport des marchandises de Hollande en Espagne, & dans les dépendances de l'Espagne, en prêtant des vaisseaux, chariots & toute autre voiture ; que les marchandises véritablement de France, seroient empreintes du sceau de la ville, d'où elles seroient enlevées, & qu'elles y seroient inscrites dans un registre : c'étoit pour obvier à l'inconvénient de la ressem-

blance des marchandises; qu'autrement elles seroient sujettes à confiscation, sans cependant qu'on pût, sur un soupçon de fraude, arrêter ni retarder le cours de ces marchandises; que tous les Hollandois pris dans les navires François, pourroient être arrêtés; que les François ne porteroient aucune marchandise d'Espagne en Hollande, ni en d'autres lieux des Pays-Bas, que ceux qui seroient marqués sur les affiches, & que pour sûreté de la parole, que peut-être ils donneroient, sans intention de la tenir, ils s'obligeroient par écrit, devant le magistrat Espagnol du lieu d'où ils partiroient, de payer le trente pour cent, laquelle obligation leur seroit rendue, en rapportant dans un an le certificat du juge de l'endroit où ils auroient débarqué, soit en France, soit aux lieux de Flandre approuvés; que le roi de France seroit confisquer ces marchandises prises par ses sujets en Espagne, pour être portées dans les lieux défendus, moitié au dénonciateur, le trente pour cent prélevé; que le magistrat François qui auroit donné de faux certificats de décharge, seroit aussi poursuivi en justice, & puni; que les deux rois se tiendroient mutuellement les chemins libres. L'article des impôts, établis depuis la paix de Vervins, sur les marchandises portées d'Espagne en Flandre, ou de Flandre

en Espagne, par Calais, & lorsqu'elles entreroient dans ce port, ayant déjà été arrêté auparavant devant le même cardinal, il n'y avoit rien de nouveau sur cet article. Il étoit stipulé que quarante jours après la date de ce traité, il seroit publié le même jour dans les états respectifs. La date est du 12 octobre, & il ne fut d'abord signé que du cardinal Bufalo & de moi (6).

J'étois bien sûr que Henri l'approuveroit, n'y ayant rien mis sans en avoir pris son avis auparavant. Je craignois davantage la critique de Sillery & des autres conseillers, à qui la connoissance en avoit été ôtée. L'expédient que je trouvai, fut d'envoyer Arnaud l'ainé porter ces articles à Sillery, en le priant fort civilement de m'en dire son sentiment. Sillery répondit brusquement, & sans vouloir seulement les lire, que l'affaire étoit en bonne main, & que celui qui y avoit travaillé seul, pouvoit aussi la conclure seul. Je ne fus pas content de cette réponse.

---

(6) Voyez le traité même dans la chronologie septenaire. Le roi n'y donne d'autres titres au marquis de Rosny, que celui de grand-maître & capitaine général de l'artillerie de France. Le cardinal Bufalo n'y signa point, mais seulement MM. de Rosny & de Sillery, D. Baltazar de Cuniga, pour le roi d'Espagne, & le sénateur Rovidius: *Mathieu*, tom. 2, liv. 3, pag. 655.

Je renvoyai Arnaud lui dire que me paroissant nécessaire que le traité fût signé de lui & des autres commissaires nommés d'abord, je le priois de venir faire cette signature chez moi; qu'à son refus, je ne pouvois me dispenser de faire dire par Arnaud à S. M. en lui portant le traité, que la difficulté qu'il en faisoit, auroit retardé la conclusion de deux jours, comme cela étoit vrai. Sillery eut peur que si pendant cet intervalle il arrivoit quelque contre-tems, qui fût échouer l'accord sur le commerce, il n'en demeurât responsable, il vint chez Bufalo, & fit ce qu'on lui demandoit; Villeroy signa aussi le traité.

Le roi recevant une copie de ces articles, fortifiée de ces cinq signatures, se loua beaucoup du cardinal nonce, & lui fit présent d'une croix de diamans; il le recommanda au pape, par une lettre des plus avantageuses, & il lui accorda la distinction de le faire manger à sa table. S. M. différa de faire publier le traité de commerce, jusqu'à ce que la ratification en fût arrivée d'Espagne; mais elle fit toujours par provision, lever sous main la défense pour le transport des bleds, ce que les peuples souhaitoient avec ardeur.

Il se concluoit pendant ce tems-là un autre traité à Londres, entre l'Espagne &

l'Angleterre, auquel la France ne pouvoit manquer de s'intéresser fortement, après ce qui s'étoit passé l'année précédente entre elle & la seconde de ces couronnes. Pour en être bien instruit, il faut reprendre la suite des affaires, tant politiques que militaires, entre l'Espagne & la Flandre, avec lesquelles celles d'Angleterre ont à cet égard une liaison nécessaire.

Le siège d'Ostende continuoit toujours avec le même acharnement. Pendant que les Espagnols le poursuivoient, le prince d'Orange s'attacha au commencement de la campagne à l'isle de Cadfan, dont il se rendit maître le 10 mai, & ensuite, de tous les forts aux environs, comptant s'ouvrir par-là un chemin jusqu'à la frontiere de Calais, & il vint enfin mettre le siège devant l'Ecluse. On manda de Bruges au roi, que l'archiduc, qui ne voyoit cette entreprise qu'à regret, alloit rassembler quinze ou seize mille hommes, avec lesquels il se promettoit de secourir cette place, en forçant Ardembourg qui la couvroit; mais que Maurice s'y étoit si bien retranché, qu'on ne croyoit pas qu'il pût en être chassé, pourvu cependant qu'il eût à peu près un monde suffisant pour garder ses retranchemens. Le général Flamand prit encore la précaution de pousser ses retranchemens

jusqu'à Ardembourg, & s'il falloit qu'il fût obligé de divertir ses troupes des opérations du siège, il se mit en état de pouvoir réduire la place par famine, au défaut de la force. L'Ecluse se rendit en effet, le 20 août.

Les Espagnols, de leur côté, animés par la vive résistance de leurs ennemis & par le sentiment des pertes immenses qu'ils avoient faites devant Ostende, crurent que leur honneur étoit encore plus intéressé, après ces succès du prince d'Orange, à ne pas avoir le démenti d'une entreprise qui duroit depuis si long-tems. De Vic manda à S. M. par d'Auval qui revenoit d'Angleterre, qu'ils y avoient fait jouer trois mines; on ajouta, qu'elles avoient été sans effet. Cependant il est vrai qu'Ostende étoit alors véritablement aux abois. Les Espagnols s'étoient vantés hautement qu'ils la prendroient avant la fin de juillet, & qu'ils seroient encore à tems pour aller délivrer l'Ecluse avec toutes leurs forces réunies. Tout le monde n'ajoutoit pas foi à cette bravade, sur-tout, depuis que Persi le riche, capitaine du régiment de Nérestan, fraîchement arrivé de cette place, avoit assuré à Paris qu'elle tiendrait encore six semaines ou deux mois. L'Ecluse marcha effectivement avant Ostende; mais c'est que

les Flamands se défendoient avec une ardeur dont on ne voit gueres d'exemples. Secondés d'un secours de onze compagnies, faisant entre mille & douze cens hommes, tout frais, que les Etats venoient de leur envoyer sous la conduite du général Marquette, ils s'aviserent de construire un retranchement intérieur qui pût leur servir à obtenir une capitulation plus avantageuse, en y tenant le fort, lorsqu'ils seroient réduits à cette extrémité, & ils trouverent le moyen, pressés comme ils étoient, d'y faire entrer des munitions & de l'argent.

C'étoit un spectacle nouveau & surprenant pour toute l'Europe, qu'un petit état, qui ne forme qu'un point presque imperceptible sur la carte, eût osé lever la tête du milieu de ses marais, & bravé pendant un si long tems cette Espagne si formidable. Où prenoit-il ses forces? où puisoit-il ses fonds? car on estimoit que cette guerre coûtoit aux Etats, vingt mille florins par jour. On ne savoit pas dans quel embarras ils s'étoient souvent trouvés; ne sachant presque plus où donner de la tête, & étant obligés de frapper à toutes les portes. Le duc de Bouillon leur ayant promis une somme d'argent, ils envoyerent le capitaine Sarroque pour la toucher, mais il n'en rapporta rien que le regret d'avoir dépensé



à ses maîtres quatre ou cinq mille florins; que leur coûterent leurs complimens à la princesse d'Orange.

Leur refuge ordinaire étoit Henri, tantôt, pour une centaine de mille écus, d'autres fois, pour deux cens milliers de poudre; c'est de quoi ils consumoient beaucoup. Leurs demandes n'avoient point de fin. Buzenval, que S. M. entretenoit dans ces cantons, pour se faire instruire de tout, leur étoit bien utile pour appuyer leurs sollicitations auprès de ce prince, qui à la fin leur demeura seul, pendant que tout le reste les abandonna; aussi ménageoient-ils précieusement Buzenval, & ils le retinrent comme de force, lorsqu'il eut obtenu son congé pour revenir en France; & qui ne ménageoient-ils pas? Ils eurent dessein de me faire un présent considérable. Buzenval qu'ils consulterent, les assura que je ne le prendrois point. Ils se contentèrent de me marquer leur reconnoissance, en me faisant offrir par Aersens quelques coquillages rares, & quelques jumens de carrosse de leur pays à mon épouse. Henri se portoit à les obliger avec une facilité qui ne pouvoit partir de son seul intérêt propre, & qui doit lui faire tenir dans l'esprit de ce peuple, le rang de l'un des fondateurs de sa liberté. Ils feront bien cou-

pables, si jamais ils manquent à une couronne leur bienfaitrice (7). Ce prince me mandoit cette année en Poitou, que Buzenval lui faisoit de nouvelles demandes pour les Etats, que peut-être il n'auroit pas dû leur accorder; mais qu'il ne pouvoit se résoudre à les abandonner, quelques bruits qui se répandissent d'Angleterre, & quelques menaces que lui fît l'Espagne.

On juge aisément tout ce que la guerre présente coûtoit à cette couronne, qui étoit la partie attaquante, par ce que je viens de dire des Provinces-Unies qui se tenoient simplement sur la défensive & sans sortir de leurs maisons, & quel ressentiment l'Espagne en conservoit contre nous. Dans le vif chagrin que le conseil de Madrid sentoit d'une guerre si épuisante, & qu'on y cachoit pourtant avec le dernier soin, il menaçoit souvent de ne jamais pardonner ce traitement aux François. Henri faisoit semblant de ne rien entendre, & avec raison. L'impuissance de ce conseil, se monroit par ce vain dépit; & l'on savoit en France que les finances de S. M. C. étoient épuisées.

---

(7) C'est presque en ces mêmes termes, que Grotius en parle dans son livre intitulé : *Annales & histoire des troubles des Pays-Bas*.

Ostende (8) fut enfin pris le 22 septembre, & Henri eut la consolation de voir que, pour cinq ou six cens mille écus, qu'il lui en coûtait chaque année, depuis que cette expédition avoit commencé, il avoit considérablement avancé la ruine de l'Espagne, son ennemie.

Il semblera, sans doute, qu'on devoit mieux attendre du traité que j'avois négocié l'année précédente en Angleterre. Voici ce qui s'y étoit passé depuis. L'Espagne sentit bien que la Flandre étoit perdue toute entière pour elle, si elle ne trouvoit le moyen d'apporter quelque changement aux dispositions, dans lesquelles j'avois laissé le roi de la Grande-Bretagne. Elle renouvela toutes ses brigues & ses sollicitations, après mon départ de Londres, pour obtenir du moins une neutralité dans ce qui concernoit les Provinces-Unies, si elle ne pouvoit mettre tout-à-fait S. M. B. dans son parti. D'abord les Espagnols crurent devoir demander beaucoup & offrir beaucoup aussi, pour se faire accorder du moins une petite partie de leurs demandes. Les premières

---

(8) Voyez la reddition d'Ostende & de l'Ecluse, & les autres expéditions de cette campagne, dans *M. de Thou, le Septenaire, Mathieu, Siri & autres historiens, ann. 1604.*

propositions furent mises sur le tapis & rejetées sans seulement les examiner. Les Espagnols en firent suivre une, dont ils espérèrent l'abandon des Hollandois par les Anglois, parce qu'ils savoient que ceux-ci n'avoient rien si fort à cœur; c'est celle de rendre le commerce des Indes également libre à leurs deux nations. Le coup porta encore à faux, parce que l'Espagne prévoyant qu'on rabattrait toujours assez de ses demandes, mit pour condition à cette offre, une ligue offensive & défensive entre l'Angleterre & elle, & que le conseil du roi d'Angleterre, encore frappé vivement des raisons du contraire, ne lui dissimula point que son intérêt lui dictoit de soutenir la Hollande, bien loin de prendre ouvertement parti contr'elle.

On crut alors la chose absolument manquée; le seul Beaumont ne s'y méprit point, & prédit, que malgré tous ces obstacles apparens, on pourroit se rapprocher & qu'on se trouveroit en effet d'accord. Quelque tems après, les Espagnols revinrent à la charge. Pour diminuer toujours quelque chose des premiers refus, suivant leur fine politique, il fut nommé des commissaires de part & d'autre. Les contestations furent si vives, qu'on fut cent fois sur le point de voir tout manqué. Insensiblement la chose se tourna en négo-

ciation plus paisible, les commissaires se radoucirent, ceux d'Espagne, non-seulement ne marquerent aucune aversion pour la France, mais furent les premiers à dire qu'on ne devoit l'exclure de rien. On ne parloit jamais des deux rois, sans y joindre le troisième. On traitoit honnêtement, jusqu'aux Etats mêmes, & l'on paroissoit disposé à toute sorte d'accord avec eux, tout cela afin de dissimuler à S. M. B. ce que cette négociation avoit de contraire dans son but, à la première, & pour lever ses scrupules.

A cette batterie l'on joignit le secours des petits écrits anonymes, dans lesquels on s'attachoit à démontrer que la paix étoit le seul parti à desirer, pour les trois rois également. On insinua dans l'un de ces écrits, qu'on supposa partir de la main d'un Anglois, parce qu'on y élevoit fort la puissance du roi d'Angleterre, qui peut, disoit-on, se passer de tout le monde, & dont personne ne sauroit se passer, comme si les Espagnols n'avoient pas pu être capables d'une flatterie, qui pouvoit leur réussir; on insinua, dis-je, que cette paix étoit souhaitée également par les trois têtes couronnées; mais que LL. MM. T. C. & B. souhaitoient en même tems secrettement toutes deux, qu'elle leur valût la posses-

sion de la Flandre. Le trait étoit malin.

On n'étoit pourtant encore convenu de rien pendant un an entier, c'est-à-dire jusqu'au 21 juin de celui-ci; mais la négociation fit des progrès rapides au commencement de juillet. Elle fut poussée si avant, qu'on ne doutoit plus en Angleterre, que la décision n'en fût retardée que jusqu'à l'arrivée du connétable de Castille, qui étoit à la veille de passer à Londres, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, & muni d'un plein pouvoir de S. M. C. On eut la même opinion à Paris. On y fut même persuadé que non-seulement l'Angleterre, mais les Provinces-Unies elles-mêmes avoient fait secrètement les conditions de leur accord avec l'Espagne, & que les Etats avoient terminé par l'intervention & à l'arbitrage de S. M. B. les discussions au sujet des villes d'ôtage, de la navigation des Indes, du commerce, sans payer le trente pour cent & les autres. Mais pourquoi, si cela étoit, ne voyoit-on, ni lever les sièges, ni cesser les hostilités de part & d'autre?

Aussi ce bruit étoit-il faux, du moins quant à ces prétendus accord & arbitrage. Les Etats ne s'en apperçurent que trop tôt, & ils connurent en même tems, que bien loin de cela, ils ne devoient plus rien attendre de S. M. B. Ce prince s'étoit lassé

à la fin de lutter si long-tems contre son penchant. Il vouloit être l'ami de tout le monde. Il venoit de faire prendre à ses états réunis le nom de Grande-Bretagne, & de faire son entrée solennelle dans Londres, où il avoit fait tenir une conférence pour concilier les Anglicans & les puritains : car il étendoit ses idées de pacification sur tout. Il ne songea point que par cette conduite, il alloit en exclure ceux précisément qui en avoient le plus de besoin, les Flamands qu'il laissoit à la merci de leurs ennemis. Les Anglois commençoient déjà à gourmander ceux de cette nation qui se trouvoient dans leurs ports ; & lorsque les Flamands prétendoient, comme à l'ordinaire, que les Anglois ne devoient point se mêler de certains trafics sur leurs côtes, ceux-ci leur répondoient effrontément, qu'ils en avoient la permission du roi d'Espagne, leur souverain. Rien n'irritoit si fort les Hollandois que de pareils discours ; & si l'on avoit laissé faire les Flessingois, on croit qu'ils se feroient défaits de tous les Anglois qu'ils avoient parmi eux. On leur en fit comprendre toutes les suites, & ils se continrent.

Ce n'est pas-là ce que les Etats avoient espéré, lorsqu'au commencement des conférences publiques entre les commissaires, S. M. B. voulut qu'on y admît & qu'on y écoutât

écoutât le sieur le Caron , leur agent. Le Caron a avoué qu'il avoit eu d'abord tout sujet d'être content des commissaires Anglois. Lorsque les Espagnols voulurent les pressentir au sujet des villes d'ôtage Hollandoises , qu'ils auroient eu bien envie qu'on leur remît aux mains à eux-mêmes ; les Anglois leur dirent qu'ils ne pouvoient faire autre chose que de rendre ces villes au conseil des Provinces-Unies , lorsqu'ils recevraient de lui l'argent avancé ; & sur ce que les Espagnols repartirent avec mécontentement , que c'étoit à ceux qui les leur avoient engagées qu'il falloit les restituer , les conseillers Anglois n'ajoutèrent rien autre chose , sinon qu'au refus des Etats de rendre les sommes prêtées , ils se tourneroient vers l'Espagne , pour lui faire la même proposition. On leur fut encore assez favorable dans l'article du commerce , qui les retint long-tems , les Espagnols insistant que la Hollande leur ouvrît celui de toute la côte de Flandre , & de la ville d'Anvers en particulier , qu'ils avoient comme bouchée par la construction de plusieurs forts sur l'Escaut , & entr'autres par celui de l'Isot. Mais cette bonne intention ne dura pas long-tems aux Anglois pour leurs voisins. Le sentiment de Buzenval , dont les lettres me fournissent une partie de ces



détails, sur l'issue qu'on voyoit qu'avoient eue toutes ces conférences Angloises, c'est que les Anglois n'ignoroient pas quelles pouvoient être les conséquences de ces nouvelles opérations politiques, mais qu'un grand fond de jalousie contre nous, & un peu d'étourderie, avoient tout fait en cette occasion.

Les choses étoient en cet état, lorsque le roi d'Angleterre jugea à propos d'informer S. M. T. C. par son ambassadeur à la cour de France, des dispositions où il étoit de faire un traité avec l'Espagne. L'ambassadeur Anglois en présenta en même tems le mémoire au roi. S. M. B. y persistoit dans l'opinion singuliere que ce traité & celui de l'année précédente, n'avoient rien de contraire l'un à l'autre. Jacques l'avoit voulu de même persuader à Beaumont. Il promettoit à Henri d'en surseoir la conclusion jusqu'à celle de l'affaire qui occupoit alors les deux couronnes de France & d'Espagne; c'est l'affaire du commerce, qui étoit alors fortement agitée. Cependant les commissaires ne laisserent pas de signer toujours le (9) traité entre l'Espagne & l'Angleterre,

---

(9) Ce traité n'est en rien différent d'un véritable traité de paix. Les rois d'Espagne & d'Angleterre y comprennent leurs alliés, c'est-à-dire, tous les

& ils remirent Beaumont, pour l'affaire du commerce, à la venue du connétable de Castille. On en parla à celui-ci, lorsqu'il passa par Paris pour se rendre à Londres, mais il fit naître, de dessein formé, des contestations pour ne rien conclure avec le cardinal Bufalo, qui déjà travailloit à cette affaire. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces commissaires, en ne donnant aucune satisfaction à Beaumont sur ce sujet, osoient encore lui demander de lever par provision l'impôt du port de Calais. Beaumont qui savoit que l'intention de S. M. n'étoit pas de l'abolir même après la conclusion de l'affaire du trente pour cent, avec laquelle il n'avoit rien de commun, éluda leur proposition, en leur rendant la pareille.

Le connétable de Castille repassa par la France dans les derniers jours de novembre, en s'en retournant en Espagne où il portoit le traité conclu. Il arriva à Paris, comme le traité du commerce s'y concluoit aussi. Il fit demander, le lendemain de son arrivée, la permission de saluer S. M. à laquelle il se présenta, la joie & la satisfaction répandues

---

princes & les états de la chrétienté, qui y sont nommés, excepté les seules Provinces-Unies. Il est rapporté en entier dans *le Septenaire, ann. 1604; Mathieu, ibid. 650, &c.*

sur le visage. Il lui fit un compliment très-étudié, & qui n'en étoit peut-être que d'autant moins sincère. Il prit pour son sujet, les deux accords fraîchement faits. Il s'efforça de persuader à ce prince, que les rois de France & d'Espagne étant les deux plus puissans potentats de la chrétienté, leur union étroite étoit un moyen nécessaire & infaillible pour venir à bout des entreprises qu'ils feroient de concert, sur quoi il fit valoir l'alliance qui avoit été de tout tems entre la France & la Castille. Il s'étendit sur les avantages de cette association, qui feroit aux deux couronnes les mêmes amis & les mêmes ennemis; & sur les moyens de la rendre inséparable, c'étoit, disoit-il, de n'avoir aucune partialité, de se défaire de toute jalousie, sur l'autorité & la prééminence, d'éclaircir & de vider à l'amiable leurs prétentions sur certains cantons & certaines villes de l'Europe. Il n'oublia pas d'insinuer à S. M. que les protestans étoient des ennemis que la bonne politique demandoit qu'on abaissât. Il conclut son discours par représenter les avantages d'un double mariage des enfans des deux rois, qui sembloit, disoit-il, par la conjoncture du tems, être déjà arrêté dans le ciel. En bon politique, il assura au roi qu'il n'avoit aucun aveu de son maître, pour tout ce qu'il ve-

noit de lui dire. Il le pria de vouloir bien lui déclarer ce qu'il pensoit sur ces choses, parce que ; quoique ce ne fussent que de simples ouvertures, s'il voyoit qu'elles eussent le bonheur d'être du goût de S. M. il seroit plus hardi à les proposer ensuite au roi son maître.

Je n'étois pas présent à ce discours, mais le roi voulut bien venir à l'Arsenal uniquement pour m'en faire part. Il s'arrêta, après m'avoir rapporté les paroles de l'Espagnol, pour me dire qu'il vouloit savoir la réponse que j'y aurois faite, avant que de me dire celle qu'il y avoit faite lui-même. Je répondis à Henri sur un ton aussi peu sérieux, que je la lui dirois bien sur l'heure, mais que j'attendrois au lendemain à le satisfaire, afin d'y mieux penser encore, & qu'il ne m'accusât pas de précipitation, comme il faisoit souvent lorsque mes paroles avoient le malheur de ne pas lui plaire. S. M. sourit, & y consentit, en me donnant un petit coup sur la joue, suivant sa coutume, lorsqu'elle étoit de bonne humeur.

J'allai le lendemain au Louvre dégager ma parole. Je trouvai le roi qui se promenoit sur la terrasse des Capucins. Je lui dis que s'il se souvenoit encore d'un mot que j'avois dit sur les Espagnols, & qu'il avoit trouvé assez plaisant, *qu'ils préféroient*

*les* (10) *œuvres à la foi*, il ne cherchoit pas long-tems ce que j'aurois répondu à l'ambassadeur de cette nation; qu'après tous les manques de foi & les parjures dont elle s'étoit déshonorée à la face de l'Europe, le discours du connétable de Castille, ne m'auroit paru qu'un artifice nouveau du roi d'Espagne, pour mettre le divorce entre S. M. & les Provinces-Unies, & tous ses alliés protestans, afin de retrouver une occasion d'envahir ce royaume, plus favorable encore que ne l'avoit eue son pere. Ce trait étant une de ces noirceurs, qu'on n'ose seulement entreprendre de colorer, je le rappellai à S. M. en y ajoutant que sans l'Angleterre, la Hollande, les protestans François & étrangers, sans tous les travaux & les peines incroyables de sa propre personne, l'Espagne lui parleroit peut-être aujourd'hui en maître; que le conseil de Madrid, accoutumé à profaner ce qu'il y a de plus sacré dans la religion, abusoit du nom de mariage dont le lien n'avoit rien de capable de le retenir; sur quoi, je fis faire à Henri une remarque, qui, ce me semble, est juste.

Ce n'est pas un trait d'une aussi bonne

---

(10) Par allusion à un des dogmes de Calvin, réprouvé dans l'église catholique.

politique qu'on le croit ordinairement, que de marier les enfans mâles de la maison de France, dans des maisons à-peu-près égales, comme celle d'Espagne (11). Outre qu'il n'y a point d'alliance, quelque étroite qu'elle soit, qui ne cede à la haine que l'ambition inspire pour un rival, l'avantage qu'on pourroit envisager dans ces unions, devient nul, par la raison même qu'il pourroit devenir trop considérable. Il n'en est pas de même de celles qu'on contracte dans des maisons inférieures; on peut du moins compter sûrement sur tous les services qu'elles sont en état de rendre. L'honneur d'une alliance avec la première maison du monde, fait qu'elles se trouvent trop heureuses, de pouvoir contribuer à sa gloire & à sa grandeur. L'Espagne a trouvé dans cette (12) méthode, le secret d'augmenter considérablement sa puissance d'une manière moins rapide, mais aussi moins hasardeuse que les armes.

Je ne pense pas, pour le dire ici par

---

(11) Cette politique a pourtant valu à la France la couronne d'Espagne dans la maison de Bourbon, après la mort de Charles II.

(12) « La maison d'Autriche, disoit Guy-Patin, » acquit de grands héritages, *per Lanceam carnis*, » c'est-à-dire, par alliances & mariages ».

occasion, comme le commun, sur le fait de la loi salique, cette loi si renommée, qui pourtant ne se trouve écrite nulle part, mais dont l'origine se démontre assez, par le nom qu'elle porte, comme son ancienneté se prouve par l'incertitude même de cette origine (13). On la regarde ordinairement

---

(13) « Quant à la loi salique : (c'est M. l'abbé du Bos qui parle ainsi, dans son *histoire critique de l'établissement de la monarchie Française dans les Gaules*, tom. 3, liv. 6, pag. 290, 291.) » ce nom » lui vient probablement, de ce qu'elle étoit déjà » en usage parmi les Francs Saliens, lorsque Clovis » incorpora dans leur tribu, à l'exception de la » tribu des Ripuaires, toutes les tribus qui le reconnurent pour roi, en l'année 510. La plus ancienne » rédaction de cette loi que nous ayons aujourd'hui, » est celle qui fut faite par les soins du roi Clovis, » & retouchée ensuite par les soins de Childebert » & de Clotaire, ses enfans.... En l'année 798, » Charlemagne en fit une nouvelle rédaction, dans » laquelle il ajouta beaucoup de sanctions », &c. Cet écrivain établit encore (*ibid.* 273) que la disposition qui statue, que la couronne de France ne tombe point de lance en quenouille, est véritablement contenue dans le soixante-deuxième titre des loix Saliques.

Mais l'opinion contraire a été soutenue, & paroît appuyée sur des raisons encore plus fortes, par un autre académicien, également judicieux & savant (M. de Foncemagne), dans l'excellent Mémoire sur cette matière, inséré dans le recueil des Mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles-

comme le plus solide fondement du royaume & de la royauté; pour moi, tout ce que j'ai

---

lettres, *ann. 1727, pag. 490 & suiv.* Il y est prouvé, qu'il n'y a aucun article, dans tout le code Salique, qui exclue les filles de la succession à la couronne, & que le sixième paragraphe du titre soixante-deuxième de ce code, où il est dit, « que » les mâles seuls pourront jouir de la terre salique, » & que les femmes n'auront aucune part à l'héritage », ne doit s'entendre que des seules terres & héritages des particuliers; mais que c'étoit d'ailleurs une coutume établie de tems immémorial, chez les Germains mêmes, que les filles ne succédassent point à la couronne, qu'il en est fait mention dans Tacite, &c. M. de Foncemagne avoit déjà démontré dans un autre Mémoire, (*ibid. ann. 1726, pag. 464 & suiv.*) que le royaume de France a été successif héréditaire, & pour les mâles seuls, dans la première race de nos rois.

Le sentiment de ces deux Ecrivains, quoiqu'opposés entr'eux, se réunit contre le principe établi dans cet endroit de nos Mémoires: c'est une idée insoutenable de tout point. Outre qu'elle tend à détruire la prééminence de la nation; elle jetteroit ce royaume dans des guerres civiles & étrangères, presque continuelles, par les brigues pour le choix d'un successeur, dans la confusion de ses loix, qui ne seroient pas toujours respectées par des rois étrangers; & dans plusieurs autres inconvéniens, que l'auteur n'a sans doute pas apperçus, & je ne puis croire que cette imagination ne soit uniquement des compilateurs; on n'y reconnoît point les maximes du duc de Sully. Consultez, sur l'existence &



fait de réflexions sur ce sujet , m'a porté à croire que la situation seule de la France , & les autres avantages qu'elle a reçus de la nature , sont des causes suffisantes de la prééminence qu'elle a sur tous les autres états de l'Europe , & que la loi Salique , bien loin d'y contribuer , l'a fort souvent empêchée d'augmenter ces avantages , de ceux qu'on peut y joindre par une sage politique. Qu'un prince étranger devienne roi de France , en épousant l'héritière , il se pourra bien faire à la vérité , que le premier des rois de cette race , sera réputé Allemand , Italien , Espagnol , ou Anglois ; mais comme il n'est nullement à craindre , qu'il soit jamais tenté de transférer le siège de son empire , ailleurs que dans une ville que tous les princes choisiroient , s'il étoit en leur pouvoir , pour y faire leur résidence ; ce premier roi , ou prince étranger , sera bientôt naturalisé François , & dès la première génération , sa postérité sera tout-à-fait Française. La maison d'Autriche , établie en Espagne , & celle de Stuart , placée sur le trône d'Angleterre , en sont des exemples très-sensibles. Ce prince , ou premier roi étranger aura cependant uni à notre couronne , ce qu'il possédoit

---

la teneur de la loi Salique , Vendelin , Eccard , Baluze , &c. cités par les deux académiciens.

auparavant de son chef, pour n'en plus être jamais séparé. La loi Salique en défendant, pour me servir du terme, que le royaume de France ne tombe en quenouille, lui ôte donc un moyen de s'agrandir, & un moyen d'autant moins à mépriser, que la violence n'ayant ici aucune part, il ne fournit aucun sujet ni aucun prétexte à la guerre.

Ma réponse au connétable Espagnol fut fort du goût de Henri. Il m'assura que le même esprit l'avoit inspiré, qu'il l'avoit seulement caché sous de grands mots & de belles paroles, afin de ne pas faire entrer le Castillan en soupçon de ses desseins (14).

(14) Jean de Serre parlant de la réception que Henri IV fit au connétable : « le roi, dit-il, le fit » recevoir à la porte de Paris, par le duc de » Montbazon, avec une fort honorable compagnie » de noblesse. . . . Comme Zarnet traitoit le conné- » table à souper, survenant fort à propos, à l'instant » qu'on lui présentoit à laver : je veux, dit S. M. » souper avec vous. Le connétable surpris, voulut » mettre le genou en terre, & lui présenter la » serviette. Le roi le releva, & lui dit : ce n'est » pas à vous de faire les honneurs, mais bien de » les recevoir : vous êtes de la maison ; & de fait, » le roi a de l'alliance avec la maison des Velasques, » en laquelle est héréditaire cet office, que les rois » donnent à ceux qu'ils veulent élever au premier » grade près de LL. MM. . . .

Cet ambassadeur allant en Flandre, deux ans

Ce qui venoit de se passer à Londres entre l'Angleterre & l'Espagne, y nuisoit bien à la vérité, mais pourtant n'ôtoit pas toute espérance d'y réussir. Ils n'étoient pas encore en état, qu'on y mît sérieusement la main. En fait de politique, le tems amene tout, lorsqu'on fait l'attendre. Je trouvai dans le cardinal Bufalo ce que je cherchois depuis long-tems du côté de Rome. Aussi ne fis je point de difficulté de lui faire pressentir ce qui pourroit arriver un jour, persuadé que le royaume de Naples, dont je faisois le partage du saint siége, étoit un motif suffisant pour le rendre discret sur le secret que je lui confiois, & même pour le faire travailler à la réussite. Cette éminence me paroissoit d'ailleurs douée de l'esprit d'une parfaite politique. L'Espagne, en s'emparant, comme elle venoit de faire, des forteresses de Porto-Hercule, Orbitello, Talamone, Piombino, Final & Monaco, ouvroit les yeux au pape, malgré qu'il en eût. Si les Romains n'avoient pas vu dans toutes ces invasions des avant-cou-

---

auparavant, avoit déjà eu l'honneur de saluer le roi : « Il demeura, dit l'historien Mathieu, à genoux » un peu plus qu'il ne pensoit : il dit que le roi » l'avoit reçu en roi, & caressé comme son parent » :  
*tom. 2, liv. 3, pag. 605; Siri; ibid. 317.*

reurs de leur prochaine servitude, il auroit fallu qu'ils n'eussent rien senti du tout. Il est assez clair, par les démarches qu'on voyoit faire à Clément VIII, qu'il étoit fortement prévenu de ce sentiment. C'étoit-là un pape, tel qu'il le falloit à Henri; aussi ce prince s'efforçoit-il de lui complaire en toute occasion, & il lui en avoit donné une bonne preuve, en retirant près de lui le prince de Condé, pour le faire élever & instruire dans la religion Romaine.

Les princes d'Allemagne ne prenoient pas de moins bonnes impressions. S. M. m'ordonna de bien traiter l'ambassadeur du duc de Wirtemberg, pour en faire un ami; & quoiqu'elle n'eût pas lieu d'être contente de l'électeur Palatin, à cause du duc de Bouillon, elle ne le chicana point sur le paiement de quelques deniers qui étoient encore restés dûs à cet électeur, & que ses ministres sollicitoient. Henri n'y apporta d'autre condition, sinon que l'électeur retireroit son fils de Sedan. A l'égard des Provinces-Unies, il est vrai que l'Angleterre leur manquoit; mais du moins elle ne se tournoit pas contr'elles, ce qui ne changeoit presque rien dans leurs affaires, cette couronne ne les ayant presque jamais assistées en rien. Si l'on vit les Etats se reposer, aussi-bien que l'Espagne, après les prises

d'Ostende & de l'Ecluse, ce ne fut uniquement que par lassitude & par épuisement, & ce repos n'étoit pas pour durer longtemps; ainsi ce sujet de diversion, lorsque la France se porteroit à attaquer l'Espagne, lui demeureroit encore assuré pour longtemps.

J'ai touché quelque chose d'un différend entre l'Espagne & les Grisons (15), qui fit assez de bruit cette année, pour donner lieu à plusieurs mémoires qui furent composés sur ce sujet. Je vais en donner l'explication.

Les Suisses ont pour voisins & pour alliés les trois ligues des Grisons, les treize communautés du haut & bas Valais, consistant en cinquante-quatre paroisses, dont l'évêque, nommé par eux, est seigneur. Saint-Gal, Genève, Neufchâtel, Bade & autres villes impériales & non impériales qui se sont données aux Suisses, à condition de leur conserver leurs privilèges; ces villes sont comprises sous neuf bailliages.

Les Grisons, dont il est seulement question ici, habitent les Alpes, & ce qu'on

---

(15) Voyez P. Mathieu, tom. 2, liv. 3; les autres historiens, & sur-tout Vittorio-Siri, qui traite fort au long ce point d'histoire: *Mémor. Récond.* tom. 1, pag. 369 & suiv.

appelle la Valteline qui est une vallée, ou pour mieux dire, une espece de large fosse entre le pied des Alpes, appartenantes à l'Italie, & les Alpes deçà l'Italie, puisque dans sa plus grande largeur, elle n'a pas plus d'une petite lieue Françoisse sur trente ou environ qu'elle a de longueur, depuis le Tirol jusqu'au lac de Côme. Tout le fond de cette vallée est arrosé par l'Adda qui la traverse entiere, & qui se grossissant de tous les torrens qu'il reçoit, n'est gueres moindre que la Marne, quand il se décharge dans le lac de Côme. Elle renferme environ cent mille habitans, presque tous catholiques Romains. Elle est très-fertile en bleds, vins, arbres fruitiers & pâturages. Ses bornes sont, du côté de l'orient, le comté de Tirol auquel elle touche; mais les passages en sont également étroits & difficiles; au midi, Bresse & Bergame, dépendances de la république de Venise; la chaîne de montagnes qui l'en sépare est pareillement si roide & d'un terrain si rude, qu'elle est inaccessible dans toute cette longueur, excepté par les deux passages de Tiron pour entrer dans le Bressan, & de Morben dans le Bergamasque. Une pareille chaîne des Alpes, habitées par les Grisons mêmes, fait le côté du septentrion. La disposition de toute cette plage est telle, que pour

aborder en Italie des pays qu'elle a à son septentrion, il n'y a de passages que ceux qui aboutissent dans cette vallée, qui débouche à l'occident dans le duché de Milan, par une plaine où est le lac de Côme, entre le Milanois & la Valteline.

C'est cet endroit précisément dont il s'agit ici. A six cens pas du lac de Côme, l'Espagne venoit de faire construire un fort, appelé le fort de Fuentes, du nom de celui qu'elle en avoit chargé, sur un rocher de deux cens pieds de haut, dominant sur tout ce terrain, qui sépare le Milanois d'avec la Valteline, & qui n'est déjà que trop embarrassé par des marais & des prairies fangeuses; sur le bord du lac, qui en cet endroit n'est large que de deux ou trois cens pas, elle avoit élevé un second fort vis-à-vis le premier, mais beaucoup plus petit. Pour achever de boucher entièrement ce passage, elle avoit fait faire de profondes tranchées dans l'intervalle, depuis le pied des montagnes jusqu'au lac. Les fortifications de ces deux châteaux étoient bien entendues, à pointes & angles, pour s'accommoder à la forme du rocher, qui d'ailleurs ne pouvoit être vu du canon, d'aucun endroit aux environs.

Il étoit impossible que les Grisons visent de bon œil une pareille entreprise;

car quoique les Espagnols témoignassent, ou feignissent de ne pas penser à eux, dans la construction de ce nouvel ouvrage, & même que pour montrer qu'ils n'avoient aucun dessein sur ce qui ne leur appartenoit point, ils eussent fait reculer quelques tranchées trop avancées, il n'étoit que trop visible que leur objet étoit de chercher à joindre un jour les états d'Italie & d'Allemagne, par l'invasion de la Valteline; & en attendant, de barrer aux Ultramontains le passage en Italie, par cet endroit; d'ôter toute communication aux Suisses & Grisons, & aux François leurs alliés, avec l'état de Venise; enfin de réduire les Grisons à capituler avec eux & à les reconnoître pour leurs maîtres.

L'Espagne avoit déjà donné aux Grisons des preuves de ce dernier dessein. Le parti protestant avoit été jusques-là dominant dans les trois ligues, parce qu'il s'étoit établi dans les cantons les plus considérables, & qu'il avoit été embrassé par les plus riches particuliers. Ceux-ci étoient fort attachés à la France, & ennemis mortels de l'Espagne, mais la différence de religion n'avoit encore mis aucun trouble parmi ces peuples, parce qu'ils voyoient que toute leur force résidoit dans cette union. Les Espagnols trouverent le moyen de la rom-



pre, en envoyant dans ces cantons leurs émissaires ordinaires, les jésuites & les capucins, qui par persuasions, par argent, par promesses, réussirent sans peine à commettre les deux partis ensemble, & dégoûtèrent les catholiques de la forme de gouvernement de leurs compatriotes, presque autant qu'ils leur firent haïr leur croyance.

L'aliénation des esprits commença à paroître, en ce que le résultat des délibérations de l'assemblée des catholiques, tenue à Bade, se trouva pour la première fois contradictoire à celui des protestans assemblés en même tems séparément à Arau. Les uns demandoient qu'on poursuivît ceux qui avoient manié l'argent de la république, & rendirent des arrêts contr'eux; les autres les soutenoient ouvertement. Les catholiques se virent à la fin les plus forts, & ils éclatèrent contre les réformés, jusqu'à entreprendre de les chasser tout-à-fait de quelques petits cantons, sous prétexte qu'ils cherchoient à livrer le pays à la France: c'est à quoi la France ne pensoit gueres; mais ce qui s'y passoit, ne pouvoit pourtant lui être indifférent, & cet intérêt lui étoit commun avec la république de Venise. Nous y avons eu long-tems pour ambassadeur le sieur Pascal, dont les Grisons s'étoient montrés si satisfaits, qu'ils en de-

manderent un qui lui ressemblât ; & comme dans leurs momens de bonnes intentions , ils demandoient aussi qu'il pût leur apprendre la guerre , on leur envoya de Vic , avec ordre à lui & à Canaye , qui exerçoit la même fonction à Venise , de n'agir que de concert.

Le meilleur & le plus court parti eût été de prêter main-forte aux ligués , pour empêcher la construction du fort de Fuentes , ou du moins de leur donner les moyens d'en construire un de leur côté , qui l'eût rendu inutile. On le sentoît bien , & ce n'auroit pas été une chose nouvelle pour S. M. que de répandre de l'argent dans ce pays-là ; mais les Grisons avoient bien refroidi tous ceux qui prenoient leurs intérêts. Loin de savoir gré à S. M. de toutes les pensions qu'elle leur distribuoit , on ne recevoit que plaintes de leur part , de ce qu'elles étoient mal distribuées , & qu'on ne laissoit pas ce soin à leurs ministres. Les Vénitiens n'étoient pas plus contens d'eux pour d'autres sujets que Canaye communiqua à de Vic ; & il s'en falloit de beaucoup , que les Suisses ne les servissent avec leur chaleur ordinaire. Ceux-ci s'étoient laissés prendre au leurre d'une réception gracieuse qui avoit été faite à leurs ambassadeurs à Milan ; & l'on ne doutoit pas du moins

que les cinq cantons de Lucerne, Schwiz; Zug, Uri & Undervald ne renouvellassent leur alliance avec le Milanois.

Malgré tout cela, la liberté des Grisons paroissoit à toutes ces parties intéressées, un point qui n'étoit nullement à négliger; & les Espagnols ne pouvoient encore gueres compter de venir à bout de fermer les yeux au sénat Helvétique, quelque mal partagé qu'elle le supposât des lumières d'une bonne politique. Pour bien dire, c'étoit dans la diete indiquée à Coire, pour le 12 juin, que se devoient frapper les plus grands coups, & chacune des parties respectives qui en attendoit le dénouement de toute la question, ne manqua pas d'y envoyer un homme de confiance. Alphonse Cazal y vint de la part du comte de Fuentes. J'y fis porter par Montmartin à de Vic, des lettres de S. M. qui ne furent pourtant pas rendues publiques, parce que Canaye mandoit que la république de Venise étoit à l'égard des Grisons dans des sentimens bien différens de ceux de S. M. & que c'étoit un point enjoint sur tous les autres à nos ambassadeurs, de s'unir dans toutes les mêmes demandes. Les ambassadeurs François & Vénitiens se contenterent donc de solliciter sous main, & ne parurent presque point. Leur inaction devoit donner beau

jeu au comte de Fuentes. Cependant les brigues & les mouvemens d'Alphonse Casal, jointes à cela, n'empêcherent point que son parti n'y échouât. Le résultat de la diete fut que les liguees ne vouloient entendre parler d'aucun traité avec l'Espagne, que préalablement le fort de Fuentes ne fût rasé, le passage & le commerce rendus libres, toutes choses enfin remises dans leur premier état. L'alliance avec la France y reçut aussi une nouvelle confirmation. Il est vrai que de cette résolution aux effets, il y avoit encore bien loin, & les Espagnols avoient encore bien des ressources pour amuser les Grisons. Montmartin ne s'en revint pas, sans avoir considéré attentivement tout ce qui avoit donné sujet à la contestation, & sans avoir, par mon ordre, tracé le plan du fort & des environs. C'est sur son rapport & ces mémoires que j'ai formé cet article.

Une contestation assez semblable à celle-ci, excepté qu'elle regardoit directement S. M. s'éleva cette année au sujet du pont d'Avignon. Ce fameux pont tomboit en ruine, & étoit prêt à se détruire, faute des réparations qui auroient dû y être faites il y avoit long-tems. La raison de ce retardement est que la conjoncture des affaires de France n'avoit pas permis de travailler

à la solution d'une question entre le roi de France & le pape, sans laquelle on ne pouvoit mettre la main à cet ouvrage; c'est que le pape en qualité de propriétaire d'Avignon, se prétendoit aussi propriétaire de ce pont, du port & passage du Rhône entre Avignon & Villeneuve, & conséquemment de tous les droits attachés à ces passages (16). Les réparations du pont ne souffrant plus de délai, pour savoir auquel des deux il appartenoit de les faire, de S. M. ou du pape, S. M. voulut que toute cette question fût une bonne fois décidée. Comme elle étoit entièrement de ma compétence, elle me fut remise entre les mains; c'est ce qui fait que je suis en état d'en rendre raison au public.

La loi reçue en France, n'a de tout tems accordé aucun droit sur les eaux & cours du Rhône à ses riverains, même princes souverains; car il y en a qui ont cette qualité, le prince dauphin, le duc de Savoie, le comte de Provence & le prince d'Orange. La question se réduit à savoir si le pape, qui est l'un de ces riverains du Rhône, est en droit de se faire excepter

---

(16) Le cardinal d'Osset en parle d'une manière avantageuse pour le pape, dans sa lettre à M. de Villeroy, du 2 juin 1703.

de cette regle commune, par quelque concession particuliere.

Je fis consulter, pour décider ce point, les archives de la monarchie, les titres anciens du domaine, les registres de la fénechaussée de Nismes & toutes les chartres de la province. Je fis descendre sur les lieux des commissaires éclairés & intègres. Il demeura constant, par tout ce travail, que la regle qui partage les rivieres par moitié entre les riverains ne regarde point le roi de France; & en second lieu, qu'il jouit d'un double droit à cet égard, par rapport au Rhône, dont, en qualité de souverain, il possède seul le lit, l'ancien & le nouveau canal, avec tous les droits qui en dépendent. Des provinces que ce fleuve traverse, le Languedoc est celle sur laquelle ce droit est encore le plus incontestablement établi, parce qu'elle est un ancien fief de la couronne qui n'en a jamais été démembré, & que les comtes de Toulouse ont toujours tenu en cette qualité; elle a cela de différent du Dauphiné & de la Provence, qui sont des acquêts. Mais ni cette raison, ni celle que ces deux provinces peuvent être aliénées pour apanage ou pour dot, n'empêchent point que la Provence & le Dauphiné ne soient compris sous la même regle que le Rhône.

par le droit de régale, que rien ne peut faire perdre à nos rois. Une infinité d'arrêts intervenus en leur faveur, contre les riverains du Rhône, le leur confirment encore, & le traité fait avec le duc de Savoye après la dernière guerre, l'établit formellement. Voici ce qui avoit pu rendre la chose douteuse pour le pape, par rapport à Avignon.

Un fonds de quatre mille livres fut autrefois affecté par les rois de France pour les réparations de ce pont. Ce fonds fut ensuite délaissé à des religieux hospitaliers, qui se nommerent *freres desservans l'hôpital du pont d'Avignon*, parce qu'en effet cet hôpital joignoit le pont, & on leur fieffa en même tems tous les droits qui en pouvoient revenir au roi, moyennant la soumission qu'ils firent, de ne rien laisser manquer à l'entretien du pont. Ils jouirent fort long-tems de ces revenus & de ces droits; mais sans que les recteurs du pont satisfissent à l'obligation qu'ils avoient contractée. A la fin, ce fonds primitif se trouva dissipé & perdu, on ne fait pas trop comment; & pendant ce tems-là, les officiers de S. S. firent différentes entreprises pour se mettre en possession du pont & des droits. Rien ne leur parut plus propre à cela, que de prendre volontairement la charge des réparations qu'il falloit y faire; ils

ils voulurent y travailler de tems en tems ; mais quoique le conseil de S. M. ne fît pas à beaucoup près sur cette démarche d'usurpation , tout ce qu'il devoit , les poursuivans furent pourtant toujours contredits & déboutés de leurs demandes ; toutes preuves qui achevent de démontrer le bon droit de S. M.

Je fis rendre un arrêt définitif , qui servit de solution à ce différend. Par cet arrêt , le Rhône & ses isles , ses ports , péages , droits & dépendances , notamment le pont d'Avignon , sont déclarés appartenir uniquement au roi , par droit de régale , de domaine & de patrimoine de la couronne. S. M. fit en conséquence commencer les réparations du pont , & des recherches pour recouvrer les premiers fonds perdus. Ainsi fut terminée cette affaire , qui importoit presque autant à cause du duc de Savoye , qu'à cause du pape.

S. M. fit aussi l'acquêt du comté de Saint-Paul , l'un des appanages de M. le comte de Soissons. Ce prince se voyant abymé de dettes , se détermina à vendre ce comté , pour satisfaire ses créanciers , qui le pressoient vivement. Il crut sans doute , qu'après la naissance d'un fils , que sa femme venoit de lui donner , il ne lui convenoit plus de vivre dans le dérangement. Il reçut avec son



air grave & stoïque, les complimens que lui fit S. M. sur cette naissance, & ensuite il envoya Guillouaire, lui faire offre de son comté de Saint-Paul. Henri, dans cette acquisition, envisagea premièrement son goût, & ensuite l'inconvénient pour l'hommage, s'il passoit dans les mains de quelque prince étranger. Il reçut donc favorablement la proposition de M. le comte; & en attendant qu'on convînt du prix avec lui, il lui fit toujours une avance considérable, pour le tirer d'affaire avec ses créanciers.

Depuis, y ayant fait une plus mûre réflexion, S. M. qui jusques-là ne m'avoit point parlé de ce marché, écrivit à M. le comte de Soissons, qu'il vînt trouver Caumartin & moi, auxquels elle avoit attribué la connoissance de cette affaire, & elle m'écrivit aussi pour savoir ce que j'en pensois. Je ne désapprouvois pas tout-à-fait cet acquêt, que Villeroy me manda que S. M. avoit fort à cœur, au contraire, je servis M. le comte de tout mon pouvoir; mais je trouvois qu'il y avoit bien des choses à observer dans la forme. Cette affaire prenant un tour à ne pas se conclure si-tôt, je partis pour mon voyage de Poitou, pendant lequel Henri n'écoutant que son impatience, & persuadé qu'il ne pouvoit jamais y avoir de grands

risques, fit reprendre l'affaire par MM. de Bellievre, de Villeroy, de Sillery & de Maiffes, qui consommèrent le marché avec M. le comte, par un contrat d'échange. A mon retour, le roi me l'apprit, & me vit très-surpris de ce qu'on avoit été si vîte. Il en voulut savoir la cause; il me fit même une espeece de reproche de ce que je me déclarois contre l'acquisition d'une belle terre, qui avoit passé aux prédécesseurs de M. le comte, des mains de mes ancêtres. C'est pour cette raison que j'étois plus au fait que personne sur cette matiere; & voici ce que j'en appris à S. M.

Du tems que ce comté étoit encore possédé par les comtes de ce nom, il y avoit eu de grands débats, pour savoir s'il relevoit du comté de Boulogne, ou de celui d'Artois, c'est-à-dire, de la France ou de l'Espagne. Cette affaire étant de celles dont l'éclaircissement ne se fait pas facilement; il fut convenu dans les derniers traités, faits par François I & Henri II, avec les rois d'Espagne, que jusqu'à ce qu'il eût été autrement décidé, il seroit libre aux seigneurs de Saint-Paul, de relever de celui des deux comtés qu'ils aimeroient le mieux. Les comtes de Saint-Paul suivans préférèrent l'hommage du comté d'Artois, & donnerent à l'Espagne, par cette préférence, une es-

pece de droit, qui étoit capable de rallumer la guerre, d'abord que le roi de France, possesseur de ce fief, déclareroit ne vouloir plus relever que du comté de Boulogne, qui étoit lui-même, & il ne pouvoit, sans une espece de déshonneur, faire autrement. Il étoit triste de voir recommencer la guerre pour une bagatelle de cette nature, & honteux de l'éviter en se soumettant à rendre hommage à une couronne, qui le devoit elle-même à la France. Le roi avoua que j'avois raison. Le remede qu'on trouva fut de rompre le premier contrat, & d'en passer un second sous le nom d'une tierce personne, remettant à se déclarer lorsque les choses seroient au point de pouvoir le faire, sans se compromettre.

La discussion de cette affaire se fit à Fontainebleau, où Henri fit cette année un long séjour. Il y fit venir de Saint-Germain, le dauphin & ses autres enfans. Sa premiere idée fut que M. le dauphin ne passât point par Paris, en faisant ce voyage; mais je le fis changer d'avis. Les enfans de France vinrent coucher à Saint-Cloud, traverserent Paris, avec madame de Monglat leur gouvernante, & se rendirent à Fontainebleau par Savigny.

S. M. fit recevoir dans l'ordre de Malthe, celui de ses enfans naturels, qu'on appelloit

Alexandre Monsieur (17). Elle donnoit de Fontainebleau ses ordres pour ses bâtimens. On y fit la même dépense cette année que les autres, & plus grande encore, parce qu'on y ajouta les bâtimens destinés aux nouvelles manufactures. C'étoit à moi à obéir. J'obéis à regret, & sans ouvrir la bouche. Je me souviens seulement, que comme dans le même tems, on voyoit aussi s'établir en France par la mission du pape, un grand nombre (18) d'ordres religieux, je citai à

(17) Cette cérémonie se fit dans l'église du Temple, en présence du légat & des ambassadeurs. Le petit prince ne pouvant prononcer lui-même ses vœux, Henri IV, par un mouvement de vivacité, descendit de son trône, & vint les faire pour lui, entre les mains du grand-prieur. Il promit de les faire ratifier à cet enfant, lorsqu'il auroit atteint seize ans : *de Thou, liv. 132.*

(18) Tous les politiques se sont toujours fortement recriés contre la trop grande multiplication des ordres religieux, & le nombre excessif des moines dans ce royaume. Si nos rois & nos plus grands ministres n'ont pas suivi cette maxime, ce n'est pas qu'ils n'ayent goûté la solidité de leurs raisons; mais ils ont cru devoir donner la préférence à la religion sur la politique, puisque s'il est vrai que les moines sont inutiles à l'état, il n'est pas moins incontestable, que la religion souffriroit de leur abolissement. « Ainsi, qu'il faudroit être » ou méchant, ou aveugle, dit le cardinal de Richelieu, dont le témoignage sur cette matière est moins

S. M. l'exemple de Charlemagne , pour les uns , & des Romains pour les autres.

Mahomet III étant mort de la peste ; Achmet son fils qui lui succéda , âgé seulement de quatorze ans , pour appaiser les rumeurs contre le mauvais gouvernement , chassa sa grand-mere , qui en étoit la cause. Sinan Bacha , qui servoit de conseil à cette princesse , fut cité pour rendre compte de sa conduite ; mais au lieu d'obéir , il prit la fuite. La Perse , qui étoit en guerre avec cette couronne , profita de cette confusion pour s'emparer de quelques villes. Notre ambassadeur à la Porte , étoit le sieur de Salignac.

---

suspect que celui de M. de Sully , » pour ne voir  
 » & n'avouer pas que les religions sont non-seule-  
 » ment utiles , mais même nécessaires ; aussi faut-il  
 » être prévenu d'un zele trop indiscret , pour ne  
 » connoître pas que l'excès en est incommode , &  
 » qu'il pourroit venir à un tel point , qu'il seroit  
 » ruineux ; ce qui se fait pour l'état , se faisant pour  
 » Dieu , qui en est la base & le fondement. Réfor-  
 » mer les maisons déjà établies , & arrêter l'excès  
 » des nouveaux établissemens , sont deux œuvres  
 » agréables à Dieu , qui veut la regle en toutes  
 » choses » : *Testam. Polit. 1. part. chap. 2 , sect. 8.*

*Fin du Tome V.*



# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

*Du cinquieme Volume.*

### A

- A** C H M E T , empereur des Turcs , succede à Mahomet III. Troubles arrivés à Constantinople à son avènement, 350.
- Aersens** , ( François ) donne avis de l'union prétendue de l'Espagne avec l'Angleterre , pour envahir la France , 26 & suiv.
- Alexandre** , ( le pere ) jésuite , est un des envoyés pour travailler au rappel de sa compagnie , 171.
- Alexandre** , fils naturel de Henri IV , est reçu dans l'ordre de Malte , 389 , N. 17.
- Alger** , voyez *Espagne*.
- Allemagne**. Avantages pour les électeurs & princes d'Allemagne , dans le grand dessein de Henri IV , 77 , 78. Véritable politique des cercles par rapport à la maison d'Autriche & à l'Espagne , 78 , 79.
- Amour**. Combien cette passion est dangereuse pour les princes , 306 — 310.
- Ancrage** ( droit d' ) établi malgré les remontrances de Sully , 138.
- Anglicans** , conférences entr'eux & les Puritains , 360.

- Angleterre & Anglois.* Caractere de la nation, 22.  
 Jalouſie des Anglois contre les Eſcoſſois, 22,  
 23. Droits prétendus de l'Angleterre ſur la Nor-  
 mandie, la Guyenne, le Poitou, 26, 27. Ma-  
 niere dont on ſert le Roi d'Angleterre à table,  
 51, 52. Opposition des miniſtres Anglois aux  
 négociations de Sully, & aux intérêts des Pro-  
 vinces-Unies, 57 — 67. Conjuratiſon de quel-  
 ques Anglois contre le Roi Jacques, 117. Les  
 Anglois profitent de l'interdiction du commerce  
 entre la France & l'Eſpagne, 342.
- Antechriſt.* Dogme du pape Antechriſt propoſé au  
 ſynode de Gap, 143.
- Arsenal*, voyez *Sully*.
- Archiducs.* ( les ) Diſpoſitions & véritable politique  
 des archiducs en Flandre, par rapport à l'Eſpagne  
 & à la maiſon d'Autriche, 79, 80.
- Archiprêtre* établi en Angleterre par le pape, cauſe  
 de trouble, 42, 43, N. 4, 5, voyez *Clément*  
*VIII*, *Jacques*, *jéſuites*.
- Aremberg.* ( Jean de Ligne, comte d' ) Fautes qu'il  
 fait dans ſa négociation auprès du roi Jacques,  
 49 — 51.
- Aremberg*, ( le comte d' ) revient à Windſor, 109.  
 Délais que Jacques lui fait eſſuyer. Il continue  
 de cabaler à Londres, 116, 177.
- Argouges*, ( Florent d' ) trésorier de la maiſon  
 de la reine, 244, N. 1.
- Artois.* ( comtes d' ) La ſuzeraineté du comté de  
 Saint-Paul diſputée entr'eux & les comtes de  
 Boulogne, 387.
- Aſquins*, ( chevalier d' ) de la faction Eſcoſſoïſe à  
 la cour de Londres, 15, 22, 66.
- Aubigné*, ( M. d' ) 273.
- Auguſtins* réformés, inſtitués, 145.
- Avignon.* Conteſtation ſur le pont de cette ville;

entre le pape & le roi de France, terminée à l'avantage du roi, 381.

*Autriche.* ( maison d' ) Voyez *puissances* du nord, *Jacques*, roi; pays subjugués par elle, 35, 36, voyez *Charles-Quint*, *Philippe II*; nécessité & moyens de l'abattre, 37, 38, 39, 80—83, voyez *Henri IV*; foiblesse de cette maison, 77—79.

*Auvergne*, ( comté d' ) 141. Procès qu'il perd contre la reine Marguerite, pour la succession de Catherine de Médicis, 260. Entre avec l'Espagne dans un complot pernicieux contre l'état & la personne de Henri IV, 264, N. 6. Il demande pardon au roi, & reprend encore ses menées avec l'Espagne, 287. Ses irrésolutions & ses terreurs, 289. Sa retraite à Vic, 292. Lettre qu'il en écrit à Sully, & qu'il en reçoit, 295, 296. Comment il est arrêté, 298, N. 15.

## B

*BAR.* ( la duchesse de ) Sa mort, 165. Particularité sur sa mort, *ibid.* N. 2. Son éloge, 166, N. Où inhumée, *ibid.* N. Son hôtel à Paris, 167. Voyez *Sully*, ( Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, duc de )

*Bar.* ( le duc de ) Motif de son voyage à Rome, 166, N.

*Barbarie*, voyez *Espagne*.

*Barneveld*, ( Jean Olden de ) donne avis de la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre contre la France, 26. Mécontentement qu'il éprouve de la part des ministres d'Angleterre, 54, 55. Conférences qu'il a à ce sujet avec Sully, auquel il confie les secrètes résolutions des Etats-Généraux, 56. Conférences entre lui,



- Sully & les ministres Anglois qui ne veulent rien accorder, 57 — 66. Voyez *Cecil*.
- Barrault**, ( Emeric Gobier de ) ambassadeur de France en Espagne, travaille à découvrir la trahison de l'Hôte, 205 — 210. Trait de fermeté de cet ambassadeur, 205, N. 19. Est instruit de la trahison de l'Hôte, 207, 208. Il en donne avis à Henri IV, 210. Ne croit point Villeroi coupable, 221.
- Barreau**, voyez *Sully*.
- Beaumont**, ( Christophe de Harlai, comte de ) ambassadeur de France à Londres, est admis à la table du roi Jacques, 51. Il continue à donner avis de l'état des affaires en Angleterre, 108. Avis utile qu'il donne de Londres, 109, 110. Il sert utilement dans l'affaire de la défense du commerce avec l'Espagne, 345. Dans celle du traité de l'Espagne avec l'Angleterre, 361, 363.
- Beaupré**, ( S. Germain de ) agit dans le synode de Gap, pour faire supprimer le dogme du pape Antechrist, 144.
- Bellegarde**. ( Roger de Saint-Larry, duc de ) Ses liaisons avec Sully, 284.
- Bellievre**, ( Pomponne de ) 221. Il sollicite le chapeau de cardinal pour MM. de Villars & de Marquemont, 225. L'un des commissaires dans l'affaire de l'interdiction du commerce avec l'Espagne, 343. Dans celle de l'acquisition du comté de Saint-Paul, 386.
- Bergerac**. Services rendus par cette ville à Henri IV, 148.
- Béringhen**, ( Pierre de ) 140.
- Bontems**, 169.
- Borgia**, ( D. Inigo de ) conduit des troupes Espagnoles en Flandres, 126.

- Boucault**, président de la cour des aides de Montpellier, 266.
- Bouillon**, ( Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de ) cherche inutilement à gagner le Roi d'Angleterre, 39, 40. Ses brigues à la cour du palatin à Londres, & dans les assemblées des calvinistes François, 142, 227, 262. Et avec Lesdiguières, 270. Il se fixe à la cour de l'électeur palatin, 280. Promet du secours aux Flamands, & les trompe, 353.
- Bourbon**, ( Alexandre de ) voyez *Alexandre*, fils, &c.
- Bourbon**. ( maison de ) Nécessité & moyens de l'unir avec celle de Stuard, pour abaisser la maison d'Autriche, 73 — 75.
- Bourbon**, ( Henri de ) duc de Verneuil. Voyez *Verneuil*.
- Briare**, ( canal de ) pourquoi entrepris : commencé, 340, N. 5.
- Broc**, ( du ) lieutenant du prévôt, laisse échapper l'Hôte, 213 & suiv.
- Brock**, ( Georges ) est mis à mort par ordre du roi Jacques, 118, N. 6.
- Brunswick**, ( duc de Lunebourg, ) 109.
- Bufalo**, cardinal, nonce du pape, 345, 350, 363. Est instruit des desseins de Henri IV, 372.
- Buzenval**. ( Paul Choart de ) Amitié qu'a pour lui le conseil des Provinces-Unies, 354.

C

- CADISANT**. ( isle de ) Sa prise, 351.
- Calignon**, ( N. de ) admis au conseil sur le rétablissement des jésuites, 171. A celui pour la vérification des rentes, 328.
- Canada**. Colonie qu'on y envoie, 161.

- Canaux** pour la jonction des rivières, combien utiles; 325 — 327, N. 1.
- Canaye**, ( Philippe de Frêne ) ambassadeur à Venise, 379.
- Capucins** ( les ) brouillent les protestans avec les catholiques chez les Grisons., 378.
- Capucines**, instituées, 145.
- Cardinaux** François promu, 225.
- Carmes - Déchauffés**, établis en France, 145.
- Carmélites**, instituées, *ibid.*
- Caron**, ( le ) agent des Provinces-Unies à Londres pour la paix, 361.
- Castille**, receveur général du clergé, est accusé de malversations, 322.
- Catherine de Médicis**. Ses dispositions testamentaires en faveur de ses filles; valeur de sa succession, 260.
- Catholiques**. Leur faction en Europe opposée à la faction protestante; forces de ces deux factions, 75, 76.
- Catholiques** des ligues Grises tiennent leur assemblée dans la ville de Bade, 378.
- Caumartin**, ( Louis le Fevre de ) est appelé au conseil sur le rétablissement des jésuites, 171. Commissaire dans l'affaire de l'acquisition du comté de Saint-Paul, 386.
- Cazal**, ( Alphonse ) député par l'Espagne à l'assemblée des ligues Grises à Coire, y échoue, 380, 381.
- Cecil**, ( Guillaume ) secrétaire d'Elisabeth. Son caractère, son ambition, ses artifices, 21. Ses manières pour obtenir la faveur du nouveau roi d'Angleterre, 20, 21. Voyez *Jacques*. Conférences entre lui, les conseillers Anglois & Sully, où il cherche à le surprendre & à le tromper, 45, 49. Il est député au comte d'Aremberg,

- 49, 50. Son penchant en faveur de l'Espagne, 50, 51. Il se montre en tout contraire aux Flamands, 56, 57. S'oppose qu'on donne du secours aux Etats Généraux, 91. Il continue à appuyer le parti Espagnol, 116, 118. Il se déclare enfin malgré lui pour le traité d'alliance entre la France & l'Angleterre, 120.
- Chambre des comptes**, s'oppose à la vérification des rentes, 328.
- Chantilly**. Séjour ordinaire de Henri IV, dans le printems, 196, 225.
- Charité chrétienne**, (hôpital ou maison de la) donnée aux soldats invalides, 335, N. 3. Sa fondation primitive, *ibid.* N.
- Charlemagne**, empêcha que les ordres religieux ne se multipliasent trop en France, 389, N. 18.
- Charles V**, roi de France. Son regne proposé pour modèle d'un bon gouvernement, 338, N. 4.
- Chastes**, (Aimar de) employé dans l'affaire de l'interdiction du commerce avec l'Espagne, 344.
- Château-Guay**, (madame de) maîtresse du comte d'Auvergne, 293.
- Châteauneuf**, (Charles de l'Aubepine, marquis de) appelé au conseil sur le rappel des jésuites, 171. Est du conseil pour la vérification des rentes, 328.
- Clément VIII**, cause du trouble en Angleterre, en y établissant un archiprêtre, 41, N. 4. Politesses réciproques de ce pape & du roi d'Angleterre, 44, N. 6. S'intéresse pour le rappel des jésuites en France, se plaint du synode de Gap, & établit plusieurs ordres religieux, 144. Promotion de cardinaux, dans laquelle il a égard aux recommandations du duc de Sully, 224. Il s'emploie pour la conclusion du traité de commerce avec l'Espagne, 345. Il favorise

- les desseins de Henri IV contre l'Espagne, 372.
- Clergé** de France se déclare contre les jésuites, 185.
- Cocheffet**, ( maison de ) distinguée, 100, N. 2.
- Cobham**. ( milord ) Avis qu'il confirme à Sully, 26.
- Colluin**, ministre protestant, écrit contre le roi Jacques, 44.
- Come**. Fort bâti sur ce lac par les Espagnols; cause de trouble, 376.
- Commerce**. Edits ruineux pour le commerce accordés par Henri IV, 130, 332. Combien lui est utile la jonction des rivières, 325, N. 1. Et la construction des chemins royaux, *ibid.* N. Interdiction du commerce avec l'Espagne, 332. Suite de cette affaire, 263. Rétabli par un traité de commerce, 344.
- Condé**, ( Henri II de Bourbon, prince de ) se joint aux séditieux, 227.
- Connétable** de Castille passe en France; extrait de son compliment à Henri IV, sur l'accord entre l'Espagne & l'Angleterre, 363, 364.
- Conseils extraordinaires** établis, pourquoi, 318, 319.
- Constant**, 273.
- Conversations** entre le roi d'Angleterre & Sully, à sa première audience, sur différens sujets, 7—12. Autre secrète, à la seconde audience, sur le dessein contre la maison d'Autriche, 33—41. Entre Henri IV & Sully à son retour de Londres, 107. Sur la soie & les manufactures, 149, 150. Contre le rappel des jésuites, 176—180. Sur les dépenses de ce prince & ses chagrins domestiques, 226—230. Entre Sully & la marquise de Verneuil sur sa mauvaise conduite, 301 & *suiv.* N. 17—18.
- Cotton**, ( Pierre ) employé pour le rétablissement

- de la société en France, 171. Il rend visite à Sully, 191. Traits de sa vie, *ibid.* N. 2. Et de l'amitié de Henri IV pour lui, *ibid.* N.
- Crevecœur Montmorenci** est déchu de son gouvernement de Caen, 141.
- Cuman**, entrepreneur des manufactures, 149.
- Cusco.** (roi de) Sa promesse au conseil de Madrid, 122.

D

- DANEMARCK**, (Anne de) reine d'Angleterre. Son arrivée à Londres, 115. Elle y change tout d'un coup de manieres & de politique, *ibid.*
- Darius.** Trait de ce prince & de Zopire, 164, 189.
- Dauphin**, (M. le) est mené à Fontainebleau, 388.
- Derby**, (le comte) escorte Sully dans son ambassade à Londres, & le conduit à Grenvich, 6. Il le conduit dans la chambre du roi, 66.
- Desbordes**, député général des protestans, 144, N. 13.
- Descartes** vient en France, 209.
- Domaine du roi.** Abus à corriger dans cette partie, 323.
- Drouart**, destitué de son emploi, 331.

E

- ECLUSE.** (l') Siège & prise de cette place, 352 & *suiv.* N. 8.
- Ecoffois.** Jalousie des Anglois & des Ecoffois, 22, 23.
- Edits.** Petits édits accordés aux particuliers, dommageables au commerce, 332.
- Edmond**, agent d'Elisabeth en France, vient à Calais complimenter Sully, 33.

- Elisabeth.* Louanges données à sa politique, 18, 19, 25. Appui qu'elle donna aux prêtres Anglois contre la cabale Espagnole, 42, N. 5. Paroles de cette reine sur l'union du roi de France, d'Angleterre, de Suede & de Danemarck, 80.
- Elisabeth de France, reine d'Espagne, tombe malade,* 257.
- Empire & Empereur.* Leur véritable politique par rapport à l'Espagne, 77, 78.
- Entragues.* ( François de Balzac d' ) Suites de ses brigues, 262. Se fait donner le bâton de maréchal de France, 286, N. Il est arrêté, 299. Anecdotes sur les amours de ses filles, 311, N. 20.
- Epernon,* ( Jean-Louis de Nogaret de la Vallette, duc d' ) traité favorablement par Henri IV, 282. Chûte malheureuse qu'il fait, 285.
- Escures,* ( Pierre Fougeu d' ) 262, 285.
- Espagne & Espagnols.* Grandes offres qu'elle fait au roi Jacques contre la France, 26, 32, 34, 35. Elle soutient les prêtres Anglois contre le roi Jacques, & brigue pour le détrôner 42 — 44, N. 4, 5, 6. Idée de la faction catholique en Europe, à la tête de laquelle est l'Espagne, 75. L'Espagne entre dans la conspiration des milords contre Jacques, & autres brigues, 197. Tente à s'emparer de la *Barbarie*, & peut-être d'*Alger*, 122. Sa flotte est battue par les Hollandois, 121. Suite de la guerre dans les Pays-bas, 125. Part qu'a le conseil de Madrid dans la trahison de Nicolas l'Hôte, 204. Le commerce est interdit avec l'Espagne, 332. Suite de cette affaire, 341. Suite de la guerre dans les Pays-bas. Dépenses qu'elle coûte à l'Espagne, 351. Les Espagnols enta-

DES MATIERES. 401

ment un accord avec l'Angleterre , 356. Qui est enfin conclu , 362. Origine de la grandeur de cette couronne , 367.

*Etoffes.* Etablissement des manufactures d'étoffes de soie , 149. Considération sur cette matiere , 154 , 155.

F

**FAY**, ( bac de ) 216.

*Ferrier*, ministre protestant , l'un des séditieux ; 143.

*Ferriere*, ( la ) calviniste mal intentionné , 277.

*Fervaques*, ( André d'Alegre , comtesse de ) cherche à marier son fils à mademoiselle de Sully , 141.

*Finances & Financiers.* Luxe & magnificence des gens d'affaires , 156. Diverses opérations sur les finances , 321 , 326 , 330.

*Fleche*, ( la ) château donné aux jésuites , 195.

*Flandres, Pays-Bas & Provinces-Unies.* Conférences au sujet de l'union de la Flandre avec l'Espagne contre la France , 28 — 30 , 55 , 57.

*Flessingue.* Haine de ses habitans contre les Anglois , 360.

*France.* Fertilité & autres avantages de ce royaume ; 151 , 152.

*Francheses.* ( D. Juan-Idaique ) Ses correspondances avec Nicolas l'Hôte , 204.

*Fuentes*, ( comte de ) continue à cabaler contre la France , 125. Il échoue à l'assemblée de Coire , 380.

G

**GAP.** Synode où les calvinistes proposent le dogme du pape Antechrist , 143.

*Geneve.* Entreprise sur cette ville , manquée par



- le duc de Savoie, & suivie d'un traité de paix, par la médiation des Suisses, 123.
- Gonthier*, ( le pere ) jésuite. Son caractère, 171.
- Grande - Bretagne*. Nom donné à trois royaumes réunis sous le nom d'Angleterre, 360.
- Gras*, ( le ) trésorier du conseil pour la vérification des rentes, 329.
- Grey*, ( milord ) conspire contre le roi Jacques, 118.
- Grisons*. Origine de leurs différends avec l'Espagne, 377. Suite de cette affaire; ils se déclarent contre l'Espagne, 380.
- Guillouaire*, agent du comte de Soissons, 386.
- Guise*. ( Catherine de Clèves, duchesse de ) Agrémens de sa société, 236.

## H

- HAN*, ( Charles du ) fermier général des cinq grosses fermes, 331.
- Harlay*, ( Achille de ) s'oppose au rétablissement des jésuites, 171, N. 4.
- Hebert*, ( Charles ) continue ses brigues à Milan, 125.
- HENRI IV*. Ses raisons pour prendre le parti des prêtres Anglois, 42, 43. Faute de ce prince de n'avoir pas donné carte blanche à Sully, 90. Formule de traité d'alliance entre lui & le roi d'Angleterre, 94. Ses présens au roi, à la reine & à la cour d'Angleterre, 103, 121. Il fait un voyage à Liessé, 105. Caresses de Henri à Sully, à son retour de Londres, & entretien public où il le loue & le justifie contre le comte de Soissons, 106. Ses entretiens secrets avec Sully, sur l'objet d'une ambassade, 112. Il fait des pensions

aux principaux seigneurs Anglois & au roi , 121. Mesures prises contre les brigues d'Espagne à Londres , 122. Il retracte l'édit qu'avoit surpris le comte de Soissons , & soutient Sully contre le ressentiment de la marquise de Verneuil ; 130 & *suiv.* Convention secrette entre le roi , le ministre & les cours souveraines , sur les petits édits , 132. Il soutient M. de Sully contre le comte de Soissons , 136 , 137. Il entreprend de supprimer la chambre des requêtes dans tous les parlemens ; parlement où il la supprime , 139. Pourquoi il visite la Normandie , 140. Ne passe pas Caen , dont il ôta le gouvernement à Crevecœur Montmorenci , qu'il donne à Bellefonds , 141. Tombe malade à Rouen , *ibid.* N. 10. Nouveaux mécontentemens qu'il essuie de la part du duc de Bouillon & des protestans 142 & *suiv.* Il donne le gouvernement de Poitou à Sully , 146. Etablit des manufactures d'étoffes de soie ; conversation entre lui & Sully à ce sujet , 149 , 158 , 160. Il va dîner chez Zamet ; sa dépense à la chasse , au jeu & en maitresses , 161. Envoie une colonie en Canada , *ibid.* Jetons que lui présente Sully , 164. Il est touché de la mort de la duchesse de Bar ; en porte le grand deuil , 167. Le fait porter à sa cour , *ibid.* Sa réponse au nonce sur cette mort , 166 , N. Il charge Sully de la discussion des effets de cette princesse , 168. Dont il dispose , 169. Il travaille au rétablissement des jésuites , 170. Raisons pour lesquelles il les rappelle malgré les raisons & les conseils de Sully , 184 & *suiv.* Auquel il promet toutes sortes de satisfactions de leur part , 189. Il leur donne la Fleche , 195. Séjour de ce prince à Chantilly , 196. Il découvre & poursuit la trahison de Nicolas

l'Hôte, 204. Maniere dont il traite Villeroy ; 212. Il lui rend ses bonnes graces & le console, 215, N. 22. Il envoie ses cardinaux au conclave, 224. Fréquentes visites qu'il fait à Sully à l'Arfenal ; conversation finguliere sur ses chagrins domestiques, 226. Il se fâche de la fermeté de Sully, 229. Lui en fait excuse, 231. Lui confie ses déplaisirs sur la reine & la marquise de Verneuil, *ibid.* Lettre de reproche qu'il écrit à la marquise, 232, N. 26. Il lui demande la promesse de mariage, qu'elle lui refuse, 234. Agrémens qu'il trouvoit dans son commerce, 235, 236. Défauts & caractere qu'il reproche à la reine, 241. Il ne suit point le conseil que lui donne Sully, 238. Et l'engage à employer les voies de la douceur, 242. Il se raccommode par Sully, & se rebrouille de nouveau avec la reine, 245. Il ne peut se résoudre à agir en maître dans sa maison, 247. Sa foiblesse pour madame de Verneuil, dont les artifices mettent Sully en danger de perdre la confiance de Henri IV, 253. Sa santé souffre de ses chagrins, 259. Il fait rendre justice à la reine Marguerite, sur les biens de sa mere, 260, 261. Il travaille à prévenir les complots du comte d'Auvergne avec l'Espagne & les calvinistes contre lui, 262 ; 265. Et projette avec Sully un voyage au midi de la France, que les courtisans font rompre, 266 & *suiv.* Il envoie Sully en Poitou, 271. Se fait rendre la fameuse promesse de mariage ; à quel prix, 286, N. 14. Il fait arrêter le comte d'Auvergne, 297, 298. Réponse qu'il fait à la comtesse d'Auvergne, 298, N. 15. Il fait aussi arrêter d'Entragues & la marquise de Verneuil, 299. Il ne peut se résoudre à éloigner la marquise, & pardonne, à

causé d'elle, aux deux coupables; particularités sur ce sujet, 298, N. 16. Ses amours, 306. Galanteries de ce prince & périls qu'il court en allant voir ses maitresses, 311, N. 20. Il dépose son argent à la Bastille, 315. Discours qu'il tient en plein conseil à cette occasion, 318. Il entreprend la vérification des rentes, *ibid.* & *suiv.* Etablit une chambre de justice, 330. Talens de ce prince pour le gouvernement, 336. Il interdit mal-à-propos le commerce avec l'Espagne, 341. Et répare cette faute par un traité de commerce, dont il récompense le cardinal Bufalo, 344 & *suiv.* Il continue à appuyer secrettement les Provinces-Unies, 355. Communique à Sully le compliment que l'ambassadeur lui avoit fait; demande à Sully son avis, 365. Réception qu'il fait à l'ambassadeur d'Espagne, 371, N. 14. Il s'attache les princes d'Allemagne; sa réception à l'ambassadeur du duc de Wirtemberg, 373. Il se remet en possession du pont d'Avignon, 381, 382. Achete du comte de Soissons le comté de Saint-Paul, 384 & *suiv.* Fait recevoir son second fils naturel dans l'ordre de Malte, 388. Bâtimens qu'il fait construire pour ses manufactures, 389.

**Henriot**, comment reçu de M. de Sully, 155, N. 14.

**Hospitaliers** du pont d'Avignon en divertissent les fonds, 384.

**Hoste.** (Nicolas I') Son caractère, ses intelligences avec les secrétaires d'état Espagnols, 203. Histoire de sa trahison, découverte par Rafis, 206. On cherche à l'arrêter, 209. Il se sauve, 213 & *suiv.* Et se noye dans la Marne, 216. Particularités sur cette affaire, *ibid.* N. 23.

*Howard*, ( milord ) amiral d'Angleterre ; reçoit le comte d'Areberg, 281. Sert la faction Espagnole contre Sully, 15, 86.

*Humes*, ( milord ) de la faction Espagnole à Londres, 298. Conduit Sully à Grenvich, 32, 66.

## J

**J**ACQUES STUARD, roi de la Grande-Bretagne. Honneurs qu'il rend à Sully ; entretien public entr'eux, 6 — 13. Il invective contre le Roi d'Espagne & son conseil, 10, 11. Loue Henri IV, 11. Sa passion pour la chasse, 12, 13. Il se plaint à Sully du comte d'Areberg, 13. Parle à Sully en faveur de Duplessis, 15. Reprend Sully de traiter le pape de *sainteté*, 14. Crainte & haine que lui inspire contre les Espagnols & les archiducs une conspiration prétendue des jésuites, 16 — 18. Voyez *Espagne*. Seconde audience qu'il donne à Sully, qui lui fait goûter les desseins de Henri IV sur l'Espagne & les Provinces-Unies, 32 — 39. Ses plaintes contre la maison d'Autriche, 34. Son projet avec Sully pour l'abaisser, 35, 36. Il promet de ne point soutenir Bouillon, 40. Reproche à Henri IV d'avoir appuyé les prêtres Anglois, 41, 42. Politesse réciproques entre le pape & lui, 42, 43, N. 6. Son conseil s'oppose à soutenir les Provinces-Unies, 46, 47. Son mécontentement du comte d'Areberg & des Espagnols, 45, 50. Il traite Sully à dîner ; particularités sur ce repas, 51, 52. Parle indécemment de la feue reine Elisabeth & de son conseil, 52. Il promet à Sully satisfaction sur les pirateries des Anglois, 54. Troisième audience & longue conversation secrète qu'il a avec Sully,

qui lui fait connoître ses ministres , 67 & *suiv.* Et lui développe le grand dessein de Henri IV ; précaution prise pour cela , 69 & *suiv.* Il desireroit de paroître ressembler à Henri IV , 85. Prend le parti de Sully contre ses ministres , 86. Son serment à cet égard , 87, N. 7. Audience de congé polie qu'il fait à Sully , 88. Signe un formulaire de traité , 94. Audience de congé ; caresses & promesses qu'il fait à Sully , 101 , 102. Sa haine contre les jésuites , *ibid.* Présens réciproques , 103. N. 3. Craintes de ce prince sur l'arrivée de l'ambassadeur d'Espagne à Londres , & ses irrésolutions , 109 & *suiv.* Sa clémence dans le châtement des conjurés contre lui , 118 & *suiv.* Nouveaux troubles à sa cour ; il chasse les jésuites de ses états , 117, N. 5. Il envoie à Sully le traité signé , 120. Il profite de l'interdiction du commerce entre la France & l'Espagne , 343. Puis cherche à terminer ce différend , 345. Se laisse aller à un accord avec l'Espagne , contraire à son traité avec Henri IV , 356. Il fait prendre à ses états le nom de Grande-Bretagne ; mauvais effet de son esprit de pacification , 360. Il moyenne un traité avec l'Espagne , 362.

*Janissaires* ( les ) obligent Mahomet III à chasser la sultane mere , 127. Et Sinan Bacha , 390.

*Jeannin* ( René ) travaille pour le rappel & le rétablissement des jésuites , 171. Est commis à la vérification des rentes , 328.

*Jésuites.* Disculpés sur une prétendue conjuration contre le roi d'Angleterre , 17 , N. 1. Troubles qu'ils excitent en Angleterre dans l'affaire des prêtres Anglois , 40 , 41 , N. 4. Affaire de leur rétablissement ; conseils assem-

- blés sur ce sujet, raisons pour & contre ; conditions de ce rétablissement , & autres particularités , 169 & *suiv.* Ils sont justifiés sur leur attachement à la ligue , 185. Recherchent la protection de Sully , 191 , 192. Réflexions sur ce sujet , & éloge de cette société , *ibid.* N. 13. Sentimens de quelques jésuites sur la grace , sur l'autorité du pape , & sur la confession , 194. Mémoire contre leur politique , 196. Ils brouillent les catholiques avec les protestans Grisons , 377.
- Jetons d'or & d'argent présentés à Henri IV par Sully* , 164 , N. 1.
- Jeu.* Passion & dépenses de Henri IV pour le jeu , 160.
- If.* ( isle & château d' ) Dessen de l'Espagne sur cette isle , 125.
- Ignace* travaille utilement au rétablissement de la société en France , 171.
- Ignorans* ( freres ) institués , 145.
- Indes.* Remarques sur un établissement de colonies aux Indes , 161 , N. 17.
- Invalides.* ( soldats ) Etablissement pour eux , 335 , N. 3.
- Joyeuse* , ( le cardinal de ) conseille à Henri IV de donner le gouvernement de Poitou à Sully , 146. Est envoyé à Rome pour le conclave , 224.
- Islot* , ( fort de l' ) construit sur l'Escaut par les Espagnols , 361.
- Italie.* Partie du grand dessein qui la concerne , 83. Henri IV s'en attache les princes , 321.

## K

**K**AINLOS , est associé au comte d'Aremberg , 50. S'attache au parti de la France , 115.

## L

## L

**L**ANGUEDOC. Cette province est un ancien fief de la couronne non aliéné, 383.

**Laval.** (Guy, comte de) On propose de le marier à mademoiselle de Sully, 141.

**Lavardin,** (Jean de Beaumanoir de) est fait gouverneur du Maine & du Perche; se démet du gouvernement de Poitou en faveur de Sully, 146.

**Laurens,** (André du) médecin de Henri IV; 165, N.

**Lenox.** (comte de) Il étoit de la faction Ecolesoise à Londres, 18. Sully lui fait des présents, 104.

**Léonor,** (la) haïe du roi Henri IV, 241.

**Lesdiguières,** (François de Bonne de) est accusé d'intelligences avec Bouillon, 270.

**Ligue.** Faction puissante en Europe, se conduisant par les principes de la ligue, 197.

**Loire.** Utilité de sa jonction avec la Seine & la Saone, 325, 326.

**Lomenie,** (Antoine de Brienne de) secrétaire d'état, 214.

**Londres.** Coutume de ne point y traiter les ambassadeurs, 7. Le peuple se souleve contre les Espagnols, & loue la conduite de Sully, 19, 20.

Honneur qu'elle fait à Sully à son départ, 102, 103. Troubles qui y surviennent, 116, 117.

**Lorraine,** (Charles de) s'accommode avec Henri IV sur les meubles de la duchesse de Bar, 168, 169.

**Lune,** (D. Sanche de) commande un corps de troupes Espagnoles en Italie, 126.

**Luffan** est pardonné, 275.



## M

- MADAME**, (Catherine de Bourbon, ) duchesse de Bar. Sa mort , 165. Particularités sur sa mort , sur son caractère , sur la dispense de son mariage , *ibid.* N. 2. Discussion au sujet de sa succession , 168.
- Mahomet III.** On l'oblige de chasser la sultane sa mere ; sa mort , 127.
- Maiffes** , ( André Hurault de ) se trouve au conseil sur le rétablissement des jésuites , 171. L'un des commissaires dans l'affaire du comté de Saint-Paul , 387.
- Maius ou Maio** , ( Laurent ) jésuite , s'emploie utilement pour le rétablissement de sa compagnie en France , 171 , N. Promesse qu'il fait à Henri IV au nom de la société , 186.
- Malicorne** , se démet du gouvernement de Poitou , 146.
- Marguerite de Valois.** La justice lui est rendue contre le comte d'Auvergne , sur la succession de Catherine de Médicis , 261 , N. 5. Eloge de sa modération & de son désintéressement , *ibid.*
- Marie de Médicis** , reine de France. Ses présens à Sully & à son épouse , 164. Chagrins qu'elle cause au roi par sa mauvaise humeur , sa jalousie , &c. 232 , 233. Graces qu'elle se fait accorder , 244. Sa haine pour la marquise de Verneuil ; 245. Elle écrit une lettre de soumission à Henri IV , 246. Ils se réconcilient & se brouillent de nouveau , 247 , 248. Elle cherche querelle à Sully , 249.
- Markham** , ( milord ) conspire contre le roi d'Angleterre , 118.

*Marquets*, ( des ) 169.

*Marseille*. Soulèvement qui y arrive sur la défense du commerce avec l'Espagne , 342.

*Meuse*. Utilité de sa jonction avec la Saône , 325.

*Milice*. Réglemens pour la milice , 335.

*Molina*, jésuite, 194.

*Mont* ( du ) ou des *Monts*, envoyé en Canada, 161, N. 17.

*Montmartin*, traite du gouvernement du Poitou pour Sully, 149. Employé utilement auprès des Grisons dans la Valteline, 380, 381.

*Montmorenci*, ( Henri de ) favorise le rappel des jésuites, 171. Est employé à lever la défense du commerce entre la France & l'Espagne , 343.

*Morges*. Avis qu'il donne contre *Lefdiguieres*, 270.

*Mornay*, ( Philippe ) seigneur du *Plessis*. Le roi d'Angleterre parle en sa faveur, 15.

*Murat*, trésorier de France, contribue à la détention du comte d'Auvergne, 297.

*Mûriers* cultivés en France, 150.

## N

**N** *ASSAU*, ( Henri de ) ambassadeur des Provinces-Unies à Londres, 10.

*Nerestan*, ( Philibert de ) capitaine des gardes, fait arrêter le comte d'Auvergne, 297.

*Northumberland*, ( comte de ) conduit Sully au palais du roi Jacques, 6. Sa capacité, 16. Rapport qu'il fait à Sully, *ibid.* Avis important qu'il lui donne, 32. Il le conduit à la seconde audience, 33. Il est nommé un des députés pour conférer avec lui, 45, 68, 69. Présens qu'il reçoit, 103, 104. Insulte qu'il fait au colonel *Vero*, 118.

## O

- O**LIVARI, (Séraphin) obtient le chapeau de cardinal, 225, N. 25.
- Orange**, (Maurice de Nassau, prince d') prend Cadix 351. Assiège l'Ecluse, qu'il prend enfin, 352.
- Orange**. (princesse d') Présent qu'elle reçoit, 354.
- Orbitello**, pris par les Espagnols, 372.
- Ordres religieux**. Pourquoi on a permis l'établissement de tant d'ordres religieux en France; s'ils sont utiles à l'état, 389, N. 18.
- Oreladoux**, (milord) Ecossois, 101.
- Ornano**, (Alphonse d') est intéressé dans l'édit du droit d'ancre, 139, 147.
- Ozerai**, (l') valet de chambre de Henri IV, 173.
- Ossat**. (Arnaud d') Son opinion sur l'affaire des prêtres Anglois, 41, 42. Mémoire qu'il présente au roi contre Sully, 185. Chef d'accusations de ce mémoire, 198. Sa justification; particularités sur sa naissance, sa vie & sa mort, 199 & suiv. N.
- Ostende**, attaquée en vain par les Espagnols, 352. Prise de cette place, 356. Sa résistance épuise l'Espagne, 374.
- Oval** ou d'*Auval*, courier de France à Londres, 352.

## P

- P**ALATIN, (l'électeur) continue à soutenir Bouillon, & cherche en vain à le faire appuyer par le roi Jacques, 143.
- Palot**, receveur général, destitué, 128.

- Pangeas**, (madame de) donne un mémoire exact des effets de Madame, 168.
- Pape**. Politique du pape uni avec l'Espagne & les jésuites, 182 & *suiv.* Le pape exclus de la possession du pont d'Avignon, 382 & *suiv.*
- Parabere**, sert utilement le roi, 273.
- Parfait**, officier de la bouche de Henri IV, 113.
- Parlement de Paris**, s'oppose au rétablissement des jésuites, 171, N. 4.
- Paschal**, ambassadeur de France chez les Grisons, 378.
- Perron**. (Jacques Davy, cardinal du) Il s'emploie en faveur des jésuites, 196. Il obtient le chapeau de cardinal, 225.
- Perse**. Ses guerres avec la Turquie & la Moscovie, 390.
- Personio**, (Robert) jésuite, cause du trouble en Angleterre par les conseils qu'il donne au pape, 41, N. 4.
- Persy-le-riche**, capitaine du régiment de Nérestan, sert au siège d'Ostende, 352.
- Peuple**. Peu propre à conduire un état, 320.
- Philippe III**, roi d'Espagne. Propositions prétendues d'union entre lui & le roi d'Angleterre contre la France, 26 & *suiv.* Entretiens & projets du roi Jacques & de Sully sur les moyens d'abaisser sa puissance, 33, 34. Ses desseins sur la Barbarie, & sur les côtes de la Méditerranée, 122 & *suiv.* Il fait venir à Madrid les enfans de Savoie, & leur donne les dignités d'Espagne, 124, N. 7.
- Place de France**. Projet & dessein de cette place, 160.
- Plessis-Mornay**, (Philippe du) intrigue en faveur de Bouillon, 143. Excite les protestans à la révolte, 263.

**Poitou.** Le gouvernement en est donné à Sully, 146. Valeur de ce gouvernement, 149.

**Politiques.** Belles réflexions politiques sur le gouvernement, 322. Autres sur la ruine & l'affoiblissement des états, 337.

**Pontcarré,** est appelé au conseil sur le rétablissement des jésuites, 171.

**Pont-Courlay,** gentilhomme calviniste. Ses brigues contre Sully, en Poitou, 271.

**Porto-Hercule,** pris par les Espagnols, 372.

**Pougues,** ( eaux de ) prises avec succès, 260.

**Prada,** secrétaire d'état du roi d'Espagne, 204.

**Princes.** Devoirs des princes par rapport à l'administration de leurs états, 320.

**Protestans.** Brouilleries entre les protestans Anglois & les *Puritains*, 118. Les protestans François tiennent une assemblée séditieuse à Saumur, 143. Ils cabalent au synode de Gap, *ibid.* Leur déchaînement contre Villeroy, à l'occasion de la trahison de l'Hôte, 215. Suite des brigues de leurs chefs, 262. Leur opposition à Sully dans son voyage de Poitou, 277.

**Puritains,** voyez *Protestans*. Conférences à Londres entr'eux & les Anglicans, 360.

## R

**RAFIS,** ( Jean de Leyré, dit ) découvre la trahison de l'Hôte, 206. En donne avis à Barrault, & se sauve d'Espagne, 207. Vient en apporter les preuves à Henri IV, 211 & *suiv.*

**Raleich,** ( milord ) confirme à Sully l'avis qu'il avoit reçu, 26. Il conspire contre le roi d'Angleterre, 26, 118.

**Rebours,** commis à la vérification des rentes, 329.

**Récollets,** institués 145.

- Regale**, ( droit de ) inaliénable, en quoi il consiste, 385.
- Regnouard**, correcteur des comptes, employé à la vérification des rentes, 329.
- Religieux & Moines**. Ordres Religieux établis en trop grand nombre par Clément VIII, 145.  
Autres qui s'établissent en France, 389.
- Rentes**. Leur vérification, 318.
- Requêtes**, ( chambre des ) supprimée au parlement de Toulouse, 139.
- Richardot**, ( Jean, président de ) employé dans l'affaire du traité de commerce entre la France & l'Espagne, 345.
- Richelieu**, ( François du Plessis de ) cherche à desservir Sully pendant son voyage en Poitou, 271, N. 8.
- Richelieu**, ( cardinal de ) a suivi le système politique de Sully pour l'abaissement de la maison d'Autriche, 202, N. 18.
- Rochelle**. ( la ) Respect & honneurs qu'elle rend au roi en la personne de Sully, 274.
- Rocheport**, ( Antoine de Sully de la ) revient en France, 204.
- Rohan**. ( Henri II, duc de ) Son mariage avec mademoiselle de Sully, 141. Ses cabales dans le parti calviniste, & auprès du roi d'Angleterre, 263.
- Rohan**. ( Marguerite de Béthune, duchesse de ) Son mariage, 141.
- Roquelaure**, ( Antoine de ) ami de Sully, 106.
- Rosny**. Château & terre appartenant à Sully, 140.
- Rovidius**, ( Alexandre ) sénateur Milanois, employé dans l'affaire du commerce entre la France & l'Espagne, 346, 349, N.

## S

- S** **SAINT-ANTOINE**, ( N. de ) 104.
- Saint-George**, ( comte de ) conduit des troupes Espagnoles en Flandre, 126.
- Saint-Germain de Clan**, prend les intérêts de Bouillon, contre Henri IV & Sully, 277.
- Salignac**, ( Jean de Gontault de ) ambassadeur à la Porte Ottomane, 390.
- Salique**, ( loi ) voyez *Sully*.
- Sancy**. ( Nicolas de Harlay de ) Sa conduite blâmée, 14.
- Santy**, jardinier de la reine, 251.
- Saône**. Utilité de sa jonction avec la Loire, 325.
- Sarroque**, capitaine Flamand, 353.
- Savar**, ( vicomte de ) 66.
- Savoie**. ( Charles-Emmanuel, duc de ) Utilité du grand dessein de Henri IV pour le duc de Savoie, 73. Anime l'Espagne contre la France, 122. Il termine ses guerres avec la république de Geneve, 123. Il envoie ses enfans à Madrid, 124. Part qu'il a dans l'affaire du pont d'Avignon, 384.
- Saussaye**, ( la ) rend service au roi dans le parti protestant, 277.
- Séditieux**. ( parti des ) Leurs cabales en France, 227.
- Seine**. Utilité de sa jonction avec la Loire, 325.
- Servin**. Caractere monstrueux de ce jeune homme, 113, N. 4.
- Sidney**, ( milord ) est nommé pour escorter Sully, à son départ, 87. Est nommé pour recevoir Sully dans Londres, 103.

**Sillery**, ( Nicolas Brulart de ) travaille dans le conseil & à la cour , pour le rappel des jésuites , 171. D'avis contraire à Sully sur la tolérance des religions , 221. Il brigue le chapeau de cardinal pour Villars & Marquemont , contre du Perron & Olivari , 225. Employé utilement dans les brouilleries domestiques de Henri IV , 252. Obligé de signer le traité de commerce avec l'Espagne , 350. Il est nommé commissaire dans l'affaire de l'acquisition du comté de Saint-Paul , 387.

**Sina Bacha**, voyez *Janissaires*.

**Soissons**, ( Charles de Bourbon , comte de ) blâme indirectement les négociations de Sully à Londres , 111. Il se brouille de nouveau avec ce ministre , sur un édit obtenu par surprise , 130.

**Soissons**, ( hôtel de ) 166 , N.

**Sol pour livre** converti en augmentation sur la taille , 332.

**Sourdis**, ( François d'Escoubleau , marquis de ) va à Rome pour le conclave , 224.

**Southampton**. ( comte de ) Amitié du roi d'Angleterre , 22 , 86. Querelle qu'il a avec Grey , 118.

**Spa**, ( eaux de ) prises avec succès , 260.

**Spinola**. ( Frédéric ) Combat naval où il est tué ; 121.

**Stuart**. ( maison de ) Comment la couronne d'Angleterre passe à cette maison , 370.

**Stuniga** ou **Cuniga**, ( D. Balthazard de ) est envoyé ambassadeur en France , & est employé dans l'affaire du trente pour cent , 349 , N. 6.

**Suisses**. Leurs dispositions & leur véritable politique par rapport à la maison d'Autriche , 79. En quoi le grand dessein de Henri IV leur étoit avantageux , 83. Ils se rendent média-



teurs entre le duc de Savoye & la république de Geneve , 123. Abus dans la maniere d'acquitter les dettes de la France aux Suiffes , 323. Part qu'ils ont dans l'affaire de la Val-teline & des Grifons , 377.

**SULLY.** ( Maximilien de Béthune , marquis de Rosny , duc de ) Détail de ce qui se passa à sa premiere audience , 6 , 7. Sa réponse au roi Jacques sur ce qu'il le reprenoit de traiter le pape de *sainteté* , 14. Louanges qu'on lui donne dans Londres , 18 , 19. Obstacles qu'il a à vaincre , 20 — 22. Il pénètre les dispositions des cours du nord , 23 — 25. Son sentiment sur les prétendues propositions faites au roi d'Angleterre par l'Espagne contre la France , 25 — 28. Il rassure Henri IV sur la prétendue union de l'Espagne & de l'Angleterre , 31 , 32. Conseille Henri IV de veiller à la sûreté de ses provinces , 32. Seconde audience & entretien secret où il fait goûter à Jacques son plan & ses raisons en faveur des Provinces-Unies , 32 — 38. Voyez Jacques , roi. Sa conférence avec Barneveld , 54 — 57. Avec les ministres Anglois & les députés Flamands ; opiniâreté des Anglois , fermeté avec laquelle il leur parle , 57 — 63. Troisième audience & conversation secrète où Sully fait connoître au roi d'Angleterre ses ministres , 65 , 66. Ses plaintes contre ses ministres , 67 , 68. Il expose à ce roi le grand dessein , 69 — 83. Et le lui fait goûter , 84 — 86. Son remerciement à ce monarque , 87. Bon traitement qu'il reçoit du roi d'Angleterre , 89. Modele du traité qu'il conclut avec lui , 102. Faute de n'avoir point apporté un blanc-signé ; succès & éloge de cette né-

gociation, 93. Dépêches interceptées, 98. Son soupçon contre les commis de Villeroi, *ibid.* Il reçoit à Westminster son audience de congé, 101. Caresses & honneurs que le roi lui fait ; ses présens au roi, à la reine & aux seigneurs & dames de Londres, 103, 104. Il se rembarque ; danger qu'il court dans le trajet, son séjour à Douvres, 105. Il vient trouver Henri IV à Villers - Cotterets ; accueil qu'il en reçoit ; entretien public sur son ambassade, 106 & *suiv.* Entretiens secrets entre Henri IV & lui sur le même sujet, 114. Il reprend ses travaux dans les finances, 128. Il fait des représentations au roi sur quantité de petits édits accordés trop facilement, 129. Eloge de sa fermeté, 138, N. 8. Il reçoit & traite le roi à Rosny ; accident qui trouble cette fête, 140. Il s'emploie à appaiser les mutineries des calvinistes, & fait supprimer le dogme du pape Antechrist, 143. Il est fait gouverneur de Poitou, 146. Pourquoi il s'oppose à l'établissement des manufactures de soie, 149, 150. Ses réflexions à cet égard, & principes sur le luxe, sur les arts que l'on doit cultiver en France, 152. Ses maximes sur la police, 154. Comment il reçoit les marchands de soie qui venoient lui faire des représentations, 155, N. 14. Ses plaintes contre les gens de robe, 157. Il blâme les dépenses excessives de Henri pour le jeu, ses maitresses, &c. 160. S'oppose à la colonie envoyée en Canada, 161. Il présente à leurs majestés les jetons d'or & d'argent, 164. Il est employé à la discussion de la succession de la duchesse de Bar, 168. Opine dans le conseil en parlant au roi, contre le rétablissement des jé-

suites , 173 ; qu'il favorise ensuite pour plaire au roi , 190 & *suiv.* Il présente un mémoire contre d'Offat , & invective contre la politique des ministres & des courtisans dévoués à l'Espagne , 196. Il est auteur du système politique du cardinal de Richelieu , pour l'abaissement de la maison d'Autriche , 202. Il aide à découvrir la trahison de l'Hôte , 204. Maniere dont il se conduit en cette occasion avec Villeroy , 211. Mémoire qu'il a composé pour la tolérance des religions , 221. Conversation singulière où Henri lui confie ses chagrins domestiques , causés par la reine & par la marquise de Verneuil ; fermeté de ce ministre en parlant au roi , qui lui fait des excuses de son emportement , 227. Il donne à ce prince un conseil qu'il ne suit pas , 238. Et s'emploie à appaiser ces démêlés ; son respect pour la reine , & déférences de cette princesse pour lui , 241. Il raccommode le roi & la reine qui ensuite se brouillent , 246. Il ne peut inspirer à Henri la fermeté nécessaire en cette occasion ; & encourt lui-même la haine de la reine , 249. Sujet de plaintes que lui donne cette princesse , 250. Il cesse de se mêler de ces tracasseries , qui l'exposent à perdre les bonnes grâces du roi , 252 ; & tâche inutilement à engager la marquise de Verneuil à se séparer elle-même de ce prince , 254. Louanges réciproques de la reine Marguerite & de Sully , 262. Il veille à prévenir les cabales des séditieux , *ibid.* Et cherche à engager Henri à se montrer dans les provinces , 266. Il va visiter le Poitou , 270. Calomnies contre lui , 271 & *suiv.* Honneurs & respects qu'on lui rend ; utilité de ce voyage , 277.

Il va visiter Saint-Jean-d'Angely , Brouage , 276. Puis se rend à Thouars ; déconcerte les projets de la Trémouille , 277 & *suiv.* Loue la modération de Clément VIII envers les protestans , 279. Services qu'il rend à d'Épernon , 281. Mesures qu'il prend pour faire arrêter d'Auvergne , 287. Lettres qu'il reçoit de lui & qu'il lui écrit , 295. Reproches qu'il fait à la marquise de Verneuil , qu'il est chargé d'interroger , & autres particularités à cet égard , 301. Il ne peut engager Henri IV à la renvoyer , 306. Anecdote à ce sujet , 305 , N. 19. Il fait déposer le trésor du roi à la Bastille ; conseil & réglemeut à ce sujet , 315. Ses réflexions sur le gouvernement & le devoir des rois , 319. Son mémoire sur les moyens d'augmenter les finances , & de rétablir le commerce , 321 & *suiv.* Entreprend la vérification des rentes , 328. Etablit une chambre de justice ; autres réflexions sur la finance , 330. Il garnit l' Arsenal de tout le nécessaire , 333. Il oblige les trésoriers de France à mettre de l'ordre dans leurs comptes , 331. Sur la milice ; établissement pour les soldats invalides , 334 , 335. Causes de la ruine & de l'affoiblissement des états , 337. Jugement qu'il porte sur le caractère & la politique de quelques-uns de nos rois , 338 & *suiv.* Il commence le canal de Briare , 341. S'oppose à l'édit du trente pour cent , & ensuite répare cette erreur par un traité de commerce avec l'Espagne , *ibid.* Ses maximes de gouvernement trop austères , 339. Il oblige Villeroy & Sil- lery à signer le traité de commerce , 350. Favorise sous main les Flamands , 353. Ses conseils à Henri contre la politique Espagnole , 365. Son sentiment sur la loi *Salique* , & sur

les alliances de la maison de France, 368. Il fait part au cardinal Bufalo des grands projets de Henri IV, 372. Soutient les Grisons contre l'Espagne dans l'affaire de la Valteline, 376, 377. Remet le roi en possession de ses droits sur le pont d'Avignon, 381. Le détourne de l'acquisition du comté de Saint-Paul, 385, 386. Cherche à le dissuader sur les bâtimens pour ses manufactures, & sur la trop grande multiplication des moines, 389.

*Sully*. ( duchesse de ) Présens qu'elle reçoit de leurs majestés, 164.

*Sultane*, ( mere de Mahomet III ) chassée de Constantinople par les janissaires, 127.

## T

*TALAMONE*, usurpé par l'Espagne, 372.

*Tambonneau*, ( le président ) commis à la vérification des rentes, 329.

*Taxie*, ( Jean ) comte de Villa-Mediana, ambassadeur d'Espagne à Londres, 13.

*Thou*, ( Jacques-Auguste, président de ) opine dans le conseil contre le rétablissement des jésuites, 171. Est commis à la vérification des rentes, 329.

*Tolérance* sur la religion, conseillée par Sully, 221.

*Toulouse*. Mécontentement de Henri IV contre ce parlement, 331. Ses anciens comtes, vassaux des rois de France, 383.

*Tournelles*. Henri IV établit ses manufactures dans l'enceinte de ce château, contre le conseil de Sully, 160, N. 16.

*Traité* entre l'Espagne & l'Angleterre, 362, N. 9.

*Trémouille*. ( Claude de Thouars, duc de la ) Ses cabales parmi les calvinistes contre l'état, 141. Sa mort, 280, N. 10.

*Trente pour cent*, (édit du) publié, ensuite révoqué, 348.

*Trésor royal*, est établi à la Bastille, 315.

## V

**V**ARENNE, (Guillaume Fouquet de la) employé dans les brouilleries de Sully avec le comte de Soissons, 137. Bons offices qu'il rend aux jésuites, dans l'affaire de leur rappel, 171. Il est député par Henri IV à la marquise de Verneuil arrêtée, 300.

*Vaucelas*, (André de Cocheilet, baron de) député vers la reine d'Angleterre, 100.

*Velasque*, (Jean Ferdinand de) ambassadeur Espagnol, est envoyé ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Londres, 13. Cabale contre Henri IV, 116. Est employé à l'affaire du trente pour cent, 319. Conclut à Londres l'accord entre l'Espagne & l'Angleterre; comment reçu de Henri IV, 363 & *suiv.* N. 14.

*Venise*. Avantage pour cette république dans le grand dessein de Henri IV, 83.

*Vere*, (le colonel) 118.

*Verneuil*. (Catherine Henriette de Balzac d'Entragues, marquise de) Sa haine pour Sully, 133. Présens qu'elle reçoit de Henri IV, 161. Ses cabales dans le parti séditieux, 227. Ses inégalités, sa mauvaise humeur, 232, N. 26. Elle refuse avec hauteur de lui rendre la promesse de mariage, 234. Elle se met en tête de faire casser le mariage de la reine, 257 & *suiv.*

*Vers à soie*, élevés & cultivés en France, 149.

*Vic*, (Dominique de) est appelé au conseil sur le rappel des jésuites, 171. Employé dans l'affaire du trente pour cent, 348. Ambassadeur chez les Grisons, 379.

424 TABLE DES MATIÈRES.

*Villa-Mediana*, ( le comte de ) ambassadeur d'Espagne à Londres, 345.

*Villars*, ( Jérôme de ) archevêque de Vienne, 225.

*Villeroi*, ( Nicolas de Neufville de ) opine & travaille pour les jésuites dans l'affaire de leur rappel, 171. Examen & justification de la conduite de Villeroi en l'occasion de la trahison de Nicolas l'Hôte, 211. Lettres réciproques de lui & de Sully sur ce sujet, 219. Il demande le chapeau de cardinal pour MM. de Villars & de Marquemont, & est refusé, 225. Il signe le traité de commerce entre la France & l'Espagne, 350. Conseil à Henri IV l'acquisition du comté de Saint-Paul, 386.

*Vitry*, ( Louis de l'Hôpital ) 293.

*Université de Paris*. Elle s'oppose inutilement au rappel des jésuites, 195.

*Vroreylzen*, travaille au traité de commerce entre la France & l'Espagne, 345.

W

**W**ATSON, prêtre Anglois, conspire contre le roi Jacques, 118, N. 6.

*Westminster*, ( palais de ) 101.

*Wirtemberg*, ( duc de ) 373.



Y

**Y**VERNÉ, envoyé en Espagne par le comte d'Auvergne, 286.

Z

**Z**AMET, ( Sébastien ) employé dans les brouilleries du comte de Soissons avec Sully, 137.

*Zopire*. Trait de Darius & de Zopire, 189, N. 11.

*Fin de la Table du cinquième Volume.*









